EUGÈNE VALLET

UN DRAME ALGÉRIEN

LA VÉRITÉ SUR LES ÉMEUTES DE MAI 1945

LES GRANDES ÉDITIONS FRANÇAISES
PARIS

UN DRAME ALGERIEN

EUGENE VALLET

UN DRAME ALGÉRIEN

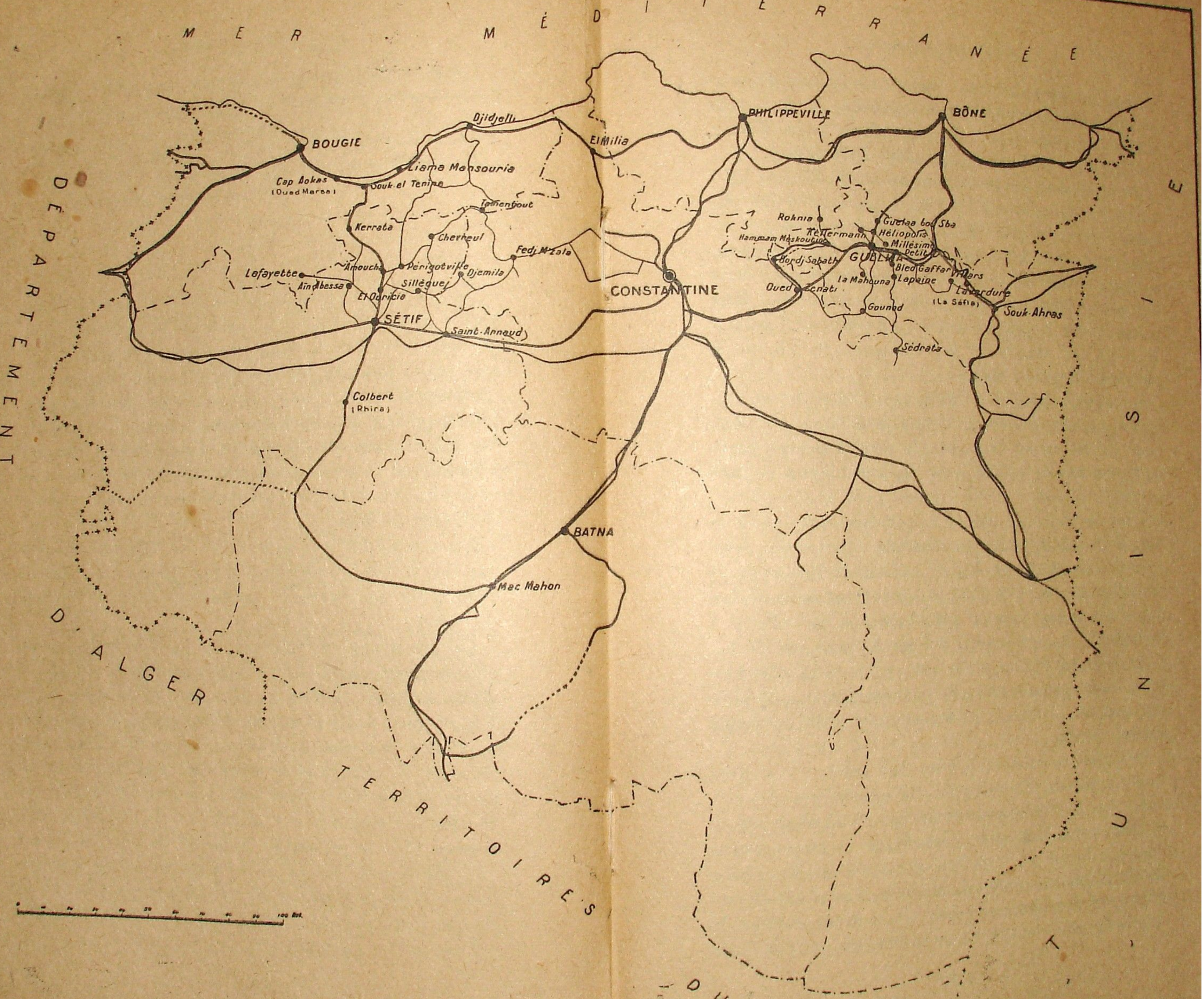
LA VERITE SUR LES EMEUTES DE MAI 1945

LES GRANDES EDITIONS FRANÇAISES
PARIS

UN DRAME ALGERIEN

En hommage ému au souvenir de ceux qui sont morts pour donner à la France le plus bel empire qui soit...

E. V.


MER MÉDITERRANÉE
DÉPARTEMENT D'ALGER
TERRITOIRES DU
TUNISIE
BOUGIE
Djidjelli
El Milia
PHILIPPEVILLE
BÔNE
Liama Mansouria
Cap Aokas
(Oued Marsa)
Souk el Tenine
Kerrata
Chevreul
Fedj M'Zala
Lafayette
Aïn Abessa
Amouchas
Périgotville
Djemila
Sillègue
El Ouricia
SÉTIF
Saint-Arnaud
CONSTANTINE
Colbert
(Rhira)
BATNA
Mac Mahon
Roknia
Hammam Meskoutine
Kellermann
Guelaa bou Sba
Héliopolis
Millésimo
Petit
GUELMA
Bordj Sabath
Oued Zenati
La Mahouna
Bled Gaffar
Lapaine
Villars
Laverdure
(La Séfia)
Gounod
Souk-Ahras
Sédrata

UN DRAME ALGERIEN

PRO MEMORIA...

Des désordres sociaux d'une extrême gravité se sont produits en Afrique du Nord, pays français depuis cent quinze ans, au début du mois de mai 1945.

Brusquement, les Français d'Algérie se sont trouvés en présence du commencement d'exécution d'un complot de vaste envergure, s'étendant sur tout le territoire des trois départements de Constantine, Alger et Oran.

Ce complot, préparé de longue main, avait pour but de faire disparaître, par le fer et le feu, tout ce qui portait un nom français dans le pays, pour y instaurer on ne sait quelle organisation berbère, à la solde ou agissant pour le compte de puissances occultes non encore divulguées, mais s'appuyant ouvertement sur les partis extrémistes dont la France rencontre l'action destructive chaque fois qu'un conflit mondial met son existence en péril.

Il s'en est fallu d'un simple hasard que l'incendie

allumé n'ait pas eu l'entier effet qui était escompté par ses auteurs: l'anéantissement total de l'œuvre plus que séculaire édifiée par la France en Algérie, œuvre pour laquelle les étrangers eux-mêmes ont manifesté si souvent, dans le passé, leur admiration. En effet, sur deux points du territoire, Sétif et Guelma, et le jour même de la proclamation de la victoire de la civilisation sur la barbarie — ce qui est particulièrement significatif— les populations autochtones, savamment et longuement travaillées et entraînées, ont confondu préparation et exécution. Ce malentendu a faussé le point de départ du mouvement, en enlevant à l'action son caractère d'explosion générale devant prendre l'autorité au dépourvu et empêcher toute réaction efficace.

C'est ainsi qu'au lieu de se trouver en présence de près de huit millions de manifestants armés, les Français ont eu à faire face à deux foyers actifs d'insurrection, couvrant près de 6.000 kilomètres carrés, en deux régions à population très dense, où l'émeute — les constatations faites l'ont démontré — n'avait même pas l'excuse de la misère.

Presque simultanément, se sont produits sur tout le territoire, entre Bône et Saïda, c'est-à-dire sur 900 kilomètres de distance, des remous démontrant la préparation d'une action offensive qui n'était, du reste, un secret pour personne.

Car tous les Français habitant la colonie, de Nemours à La Calle, d'Alger aux confins sahariens, connaissaient le danger qui, chaque jour, s'aggravait avec une audace déconcertante. Les Pouvoirs publics, chaque jour étaient alertés, avec une insistance pressante, par des rapports de fonctionnaires, des relations de gendarmeries, des protestations d'élus, des pétitions citant des faits inquiétants ou graves, soulignant des attitudes, proclamant l'urgence des mesures à prendre pour éviter une catastrophe qui s'annonçait prochaine et dramatique.

Chaque jour, également — nous y insistons — l'opinion publique, stupéfaite et impuissante, assistait à des actes de l'autorité dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils traduisaient une ignorance totale des devoirs qui lui incombaient, dans l'intérêt de la paix publique, de l'ordre social, de la dignité française.

C'était la protection officielle, inexplicable, dans les hautes sphères administratives, de tous les éléments hostiles à la France dans les milieux indigènes, d'hommes qui organisaient ouvertement, dans les douars et dans les villes, la révolte et le renversement de nos institutions. C'était l'humiliation de tous les hommes d'origine indigène qui étaient venus à nous, sincèrement, sans réserve, dans notre grande famille, en sollicitant, comme un honneur, la naturalisation française.

Le nombre de nos amis musulmans — en présence des vexations dont ils étaient l'objet et d'un sentiment de légitime découragement — allait s'amenuisant avec rapidité. On n'osait plus, dans la masse autochtone, s'affirmer comme ami des Français. On appréhendait des vengeances possibles, puis probables, puis certaines.

La naturalisation, dans leur statut, des indigènes algériens a porté un coup fatal à la situation morale des vieux naturalisés qui avaient tout sacrifié de leur passé pour venir à nous, sans restrictions, loyalement. Elle les a classés, en quelque sorte, dans la catégorie des réprouvés, alors que la plupart n'avaient pas renoncé à leur foi religieuse de musulmans.

Ainsi, les services rendus, les progrès accomplis, les sacrifices consentis, le labeur accumulé, le passé de protection, de relèvement économique et social, de solidarité et d'affection semblaient — par l'action de certains dirigeants ne tenant aucun compte des contingences dans lesquelles se trouve l'Afrique du Nord — devoir se retourner contre nous, au lieu de nous attirer des sympathies.

Et grâce à une propagande couverte par la censure officielle, l'opinion publique, en France, était — et reste encore — audacieusement trompée, abusée sur la situation et l'attitude des Français d'Algérie — fonctionnaires, commerçants et colons.

Le résultat de cette politique — que l'état de guerre ne saurait expliquer, mais qu'il empêchait de critiquer ouvertement, car la censure à sens unique était impitoyable — a abouti aux journées sanglantes des 8 et 9 mai 1945, où plus de cent Français furent massacrés dans des conditions horribles, rappelant, dans un raccourci effrayant, le grand drame des circoncellions, dont les mêmes campagnes furent témoins, à quatorze siècles de distance...

Le drame est passé, comme passent tous les événements, même les, plus douloureux, pour les sociétés humaines.

Chose triste à dire : le danger n'est pas écarté pour la France et ses représentants, en Afrique du Nord. Il persiste et il s'aggrave.

On semble refuser de s'inspirer des enseignements de l'expérience vécue si tragiquement. On fait pis encore : on cache la vérité. On fausse l'Histoire, dans un sentiment que la raison et l'équité se refusent à expliquer. On jette un voile sur des faits dont il faudrait tirer des conclusions logiques, exemptes de passion, mais fermes, afin d'en éviter le retour.

On gracie les coupables, condamnés régulièrement par des tribunaux. On renvoie dans le bled ces éléments nocifs et perturbateurs qui, forts de l'impunité inattendue dont ils viennent d'être l'objet, et qu'ils attribuent à de la faiblesse (pour ne pas employer un autre mot), deviennent plus arrogants, plus agressifs, plus menaçants.

On voudrait préparer des lendemains rendant inéluctable l'évacuation totale des Français de l'Afrique du Nord que l'on n'agirait pas autrement.

Les Français d'Algérie, qui avaient quelque droit de s'enorgueillir de l'œuvre accomplie par eux et surtout par leurs ascendants — dont les tombes garnissent les cimetières du bled africain — vont-ils être acculés à cette extrémité ?

Certains, déjà, songent à cette solution, combattue par beaucoup.

Leur laissera-t-on le droit de se défendre auprès de leurs frères de France, odieusement trompés sur la situation exacte existant au sud de la Méditerranée ? Leur permettra-t-on de souligner l'injustice criante que l'on commet à leur égard et qui risque — en compromettant gravement la situation de notre pays sur la plate-forme, désormais historique, qui a sauvé la civilisation dans le duel gigantesque qui vient de prendre fin — de diminuer à jamais la position de notre nation dans le concert européen ?

Trop de mensonges effrontés ont été répandus. Un malentendu grave, doit disparaître.

Comment ?

En disant la vérité, la vérité simple, la vérité vraie.

Or, la vérité est toute à l'honneur des Français de l'Afrique du Nord, dans le drame de mai 1945, dont on cherche à détruire les archives.

Elle montre des faits d'évidence que l'on doit mettre en pleine lumière, dans un souci de justice impartiale.

Le premier de ces faits est que, partout où les Français isolés ont eu quelques instants, si courts soient-ils, pour organiser leur, défense, ils l'ont fait avec une crânerie, un courage et une persévérance qui font honneur à notre race.

La deuxième des constations est que, malgré la propagande nocive, ouvertement déclenchée dans les milieux autochtones, malgré les menaces qui ne leur ont pas été épargnées (et qui continuent à s'exercer), des indigènes sont restés fidèles aux amitiés françaises.

La troisième est que l'armée a sauvé la situation, malgré les faibles moyens dont elle disposait. Tout l'honneur en revient à ses chefs, aux officiers, sous-officiers et soldats qui, résolument, parfois isolément, se sont jetés, sans souci du danger, en rase campagne, au milieu de milliers d'insurgés, qu'ils ont mis en fuite, arrêtant ainsi le plus atroce des carnages. Parmi ces soldats, ces héros, étaient des indigènes. Certains ont payé leur dévouement de leur vie.

Ces exceptions doivent être constatées, soulignées dans un sentiment d'équité, dont nous ne devons jamais nous départir, même dans les plus graves des conjonctures.

Nous employons ce mot « exceptions » par comparaison avec la masse des émeutiers, réunis en maints endroits, sur un simple mot d'ordre, et donnant l'impression d'une unanimité totale dans l'attitude des révoltés.

Cet entraînement du milieu a reçu, chose inouïe, la collaboration spontanée, les directives, pouvons-nous dire, de fonctionnaires indigènes locaux qui, grâce à nous, avaient été élevés aux grades sociaux les plus enviables, beaucoup à la dignité de citoyens français, certains même ayant pénétré notre civilisation au point d'épouser des femmes françaises.

Nos observations seraient incomplètes si nous ne rendions hommage aux nombreux fonctionnaires français qui, sentinelles avancées de notre civilisation, dans le bled algérien, ont su vaillamment faire face à leur devoir, en courant les plus grands périls, aux côtés des colons.

Il y a eu quelques défaillances regrettables, heureusement très rares, de personnalités administratives. Constatons le fait, simplement pour mémoire. Il ne fait que souligner davantage la belle attitude prise par la presque unanimité de ceux qui, ayant la responsabilité du pouvoir et de l'ordre, à l'intérieur et dans les villes menacées, ont su rester dignes des fonctions dont ils étaient investis.

Ces constatations faites, entrons dans le vif du récit des événements qui ont marqué les journées tragiques de mai 1945, en Algérie, en élaguant, de parti-pris, tout détail douteux ou qui ne nous serait pas confirmé par des témoins dignes de foi.

LE DRAME DE SETIF

C'est à Sétif qu'a jailli la première étincelle qui amis le feu à la petite Kabylie, en mai 1945.

Sétif, devenue un centre commercial important, collectant les grosses productions d'une région où les colons, depuis de nombreuses années, ont appliqué les formules scientifiques de la culture des céréales, était administrée par un maire débonnaire et conciliant estimé de tous : M. Deluca, avoué, nommé, depuis quelques mois, Président de la Délégation provisoire.

M. Deluca succédait à un maire élu, le Dr Masselot, Administrateur pondéré et équitable, jouissant également de la sympathie générale. On peut donc dire que les municipalités sétifiennes ne donnaient aucune excuse au mécontentement des indigènes.

Mais Sétif était un centre d'agitation antifrançaise, où des incidents nombreux s'affirmaient comme tendancieux et visant directement l'autorité française.

Déjà, cette cité avait été le théâtre d'un drame évocateur d'un état d'esprit particulier.

Une émeute à caractère militaire avait, été esquissée le 1er février 1935. Il s'en était fallu de peu que l'affaire prît une importance des plus grave. On lui avait donné une couleur antijuive, ce qui n'a pas été démontré, cette traduction pouvant cependant s'expliquer par les troubles qui, le 5 août 1934, avaient ensanglanté les rues de Constantine et dont les détails horrifiants sont encore présents à la mémoire de tous les Algériens.

Malgré les démentis officiels, il est établi que les incidents de février 1935, à Sétif, ont eu pour acteurs principaux des soldats indigènes, précipitamment sortis de la caserne pour venger les camarades engagés dans une querelle de maison close. Il y eut des morts : un militaire et un agent de police français, M. Colas, tombé au cours de l'assaut forcené d'un poste de police. Des civils venant renforcer le groupe de perturbateurs, l'émeute gagna la ville et des pillages de magasins se sont produits. Il fallut une intervention énergique pour mettre fin à la manifestation.

Ces événements n'avaient pas manqué d'avoir une répercussion dans tout le département — notamment à Canrobert, Aïn-Beïda, Guelma. Un rapport officiel donne ces conclusions précises : « Il n'est pas exagéré de dire qu'à cette heure, l'autorité française est méconnue. Partout, dans les villes comme dans les campagnes, les indigènes sont exaltés au point d'être convaincus qu'ils constituent une force, avec laquelle nous devons désormais compter. L'ordre public est à la merci du moindre incident ou d'un faux bruit quelconque. Il est juste temps de réagir si l'on ne veut pas que la situation, grave aujourd'hui, devienne sans issue demain. »

1935... on n'a pas réagi. Et les événements de 1939-44 n'étaient pas faits pour décourager les fauteurs de troubles.

C'est à Sétif qu'habitait Ferhat Abbas, le pharmacien nanti de nombreux mandats électoraux, devenu le chef de l'organisation ayant pour programme la disparition de tous les Français d'Algérie, puis le député siégeant à la Constituante de 1945. C'est à Sétif qu'avait été rédigé le manifeste du 3 février 1943, résumant, en des phrases impératives, les prétentions du nouveau parti xénophobe issu de l'ancien parti du Dr Bendjelloul, conseiller général du chef-lieu.

Nous aurons à revenir sur l'action agressive des « Amis du Manifeste », alliés au parti populaire algérien (P.P.A.) et soutenus par le groupe des Oulémas, prenant ses mots d'ordre en Orient, et créateur des Médersas occultes, installées peu à peu dans tous les centres urbains et ruraux du département de Constantine et des groupes de scouts, jeunes musulmans entraînés pour les assauts futurs...

Bornons-nous ici à enregistrer les faits qui se sont déroulés le 8 mai 1945 dans la cité sétifienne :

Le 18 mai, dix jours après, l'administration communiquait à la presse la note officielle qui suit :

« Le 8 mai, un cortège de musulmans devait partir de la Mosquée de la gare, vers 9 h. 15, pour se rendre au monument aux morts. L'autorisation avait été accordée, sous réserve expresse que la manifestation n'aurait pas un caractère politique, et que le défilé s'effectuerait sans pancartes ou banderoles. Cette promesse ne fut pas tenue. Des panneaux portant des inscriptions telles que : *Libérez Messali ! Nous voulons être vos égaux !* furent exhibés. Les manifestants, au nombre de 8 à 10.000, déferlèrent dans la rue Clemenceau et se heurtèrent à la police, à hauteur de l'Hôtel de France. Aussitôt des coups de feu claquèrent et les passants furent agressés et abattus à coups de pistolets, de couteaux et de bâtons.

« La police et la gendarmerie réagirent vigoureusement, aidées par la troupe alertée, dont l'arrivée sur les lieux fut presque immédiate.

« Les manifestants, repoussés, continuèrent toutefois à attaquer les Français isolés dans les différents quartiers de la ville, et notamment au marché, où des émeutiers, qui obéissaient sans doute à un mot d'ordre, assassinaient tous les passants qu'ils rencontraient. »

« Vers onze heures, l'ordre fut rétabli et la force publique commença les opérations de nettoyage, effectuant les perquisitions et les arrestations qui s'imposaient.

« Nombre des victimes : 22 tués, dont M. Deluca, président de la Délégation spéciale de Sétif ; Vaillant, ex-président du Tribunal civil, Raynal, maréchal des logis de gendarmerie, 48 blessés. »

« A l'appui de cette note, précise dans sa sobriété, nous pouvons donner les renseignements suivants qu'a bien voulu nous faire parvenir un vieux Sétifien, dont l'esprit pondéré et le témoignage ne sauraient être mis en doute.

« Depuis quelques semaines, l'arrogance des indigènes se manifestait, à Sétif, dans toutes les circonstances. Les scouts « El Ayat » avaient parcouru l'arrondissement, exaltant la fierté musulmane. Le préfet (1) avait eu du mal à se faire respecter à Aïn-Zada. Mostefaï, lieutenant de Ferhat Abbas (2) avait fait des conférences à Périgotville et ailleurs. Abbas lui-même avait

(1) Notons ici que l'attitude du préfet, M. Lestrade-Carbonnel, a été énergique. Tout le personnel de la préfecture a fait face à la situation avec beaucoup de dévouement. On ne peut en dire autant de quelques collaborateurs du chef du département, heureusement assez rares.

(2) M. Mostefaï, avocat au barreau de Sétif, membre du Comité des «Amis du Manifeste et de la Liberté » a été condamné en juin 1935, à deux ans de prison, pour détention d'armes et munitions de guerre. Il a été l'objet de nouvelles poursuites pour le rôle joué par lui dans les événements du 8 mai. Nous ignorons la suite donnée à ses dernières. Toutes ces accusations ont fondu devant l'amnistie générale venue gracier tous les inculpés. Comme son chef de file, Abbas, M. Mostefaï a été élu député à la Constituante 1945.

provoqué, à la salle des fêtes de la mairie, une réunion au cours de laquelle il faisait acclamer la libération de Messali. Les enfants des écoles communales se séparaient, à la sortie des classes, aux cris de « Vive Messali ». Le lundi de Pâques (2 avril) une foule d'indigènes se rassemblaient au pont du Bousselam, sous les arbres, à l'endroit où, d'une façon presque rituelle, la population française avait l'habitude de se rendre pour déjeuner sur l'herbe. Leur attitude était hostile et des incidents ne furent évités que par la grande patience des Français.

« Le 7 mai, quelques incidents permettaient de penser que le grand jour n'était pas loin. Spontanément les élèves français du collège s'étaient réunis pour défiler, rire, chanter et danser ; sur leur passage, ils entendirent des réflexions dans le genre de celle-ci : « Vous pouvez rire aujourd'hui, demain ce sera notre tour ! » Un défilé populaire s'était organisé. Un facteur communiste, du nom de Ducros, se trouvait dans la foule, portant une poterne à laquelle était pendue l'effigie de Pétain. Il était entouré d'Israélites. L'effigie fut ensuite brûlée. Mais au moment de la mise à feu, une femme s'était avancée, seule, et avait crié : " Non ! pas vive de Gaulle ! mais vive Pétain ! " Huée et houspillée par les Israélites, quelques bagarres eurent lieu entre ces derniers et les Arabes. Est-ce là la raison pour laquelle le lendemain aucun Juif n'était dans les rues ? Aucun ne se trouvait au marché qui s'ouvrait le mardi 8 mai.

« Nous voici donc au matin de ce triste jour.

« Toute la ville est pavoisée. Les bâtiments publics ont arboré le grand pavois. Il n'est pas un balcon qui ne soit orné de drapeaux. Un grand défilé de toute la population est prévu pour 10 heures. Tous les enfants sont dehors, prêts à créer, par leur enthousiasme, l'atmosphère désirable en ce jour de liesse.

« Vers 9 h. 1/2, l'Inspecteur de la Sûreté, M. Oliviéri, ayant

entendu dire qu'une manifestation indigène allait avoir lieu, va s'entendre avec les dirigeants. Ceux-ci donnent leur parole qu'aucune bannière ne sera déployée. Moyennant quoi l'autorisation de défiler est accordée. Ce défilé indigène est précédé des scouts musulmans. Aussitôt après eux vient une énorme masse d'indigènes, précédés de bannières portant des inscriptions : « Vive Messali ! », « L'Algérie à nous ! », « A bas la colonisation ! », etc. ; le point de rassemblement était dans la zone du parc à fourrages, centre géométrique de toutes les cités indigènes. Aucune bannière ne réclame du pain ou de la semoule. Il s'agit donc bien là d'une manifestation politique et non pas d'une manifestation faite par des affamés.

« M. Oliviéri s'avance pour rappeler aux dirigeants la promesse qui a été faite et non tenue. Il ordonne de faire disparaître les bannières. Devant le refus des indigènes, il tente de s'en emparer. Il est menacé et serait frappé si deux Français ne venaient à son secours. Un indigène sort un revolver. M. Oliviéri le prévient et tire un coup de revolver en l'air. Aussitôt, les debbous, les couteaux, les revolvers sortent comme par enchantement.

« Cet incident se passe devant le café Repitou. Des collégiens y sont attablés. L'un d'eux joue du violon. Ce violon appartient à l'oncle d'un de ces enfants. Les collégiens sont allés le chercher au faubourg de l'Industrie et ont été lapidés en cours de route. Ils sont tout à leur joie maintenant.

« Repitou leur a recommandé son matériel. Mais ce matériel vole entre les mains des manifestants : carafes, tables, verres. La note gaie est donnée par ce restaurateur qui se lance en pleine bagarre à la recherche de son matériel et supplie les collégiens de l'aider. Les coups pleuvent. Le jeune Chaabane a l'œil droit éclaté. Son père est à moitié assommé.

« Le maire, Deluca, qui habite à côté, sort pour se rendre compte de ce qui se passe.

Il est rejoint par deux de ses amis. Il ne réalise pas exactement la gravité de la situation, puisqu'il menace de révocation un agent qui tire sur les indigènes. A ce moment, il est touché au ventre par une balle, tirée par un indigène.

« A signaler que M. Chauveau, commissaire central de Sétif, mis à pied pour des sentiments vichyssois, et un rapport établi par lui contre le Dr Ben Chaout, bien qu'étant là en curieux, prend la tête du service d'ordre. Reconnu par ses anciens agents, il les regroupe et coordonne leur action. Les Français rencontrés par les assaillants sont battus ou assommés. Ils ne trouvent leur salut qu'en se réfugiant dans les couloirs des maisons les plus proches, ou chez les particuliers. Au local « Scouts de France » 300 enfants sont rassemblés. Les aînés sont prêts à se sacrifier, mais la vague déferle devant eux, se rendant au marché, qui est rempli d'indigènes des campagnes. En cours de route, elle abat les Français, rencontrés. Ceux qui n'ont pas d'armes cassent des branches d'arbres. Surpris au marché, les Français sont tués à coups de debbous ou à coups de cailloux. Les you-you des femmes encouragent les émeutiers. En cours de route, Denin, agent des P.T.T., chef communiste, est abattu d'un coup de gourdin ; un coup de couteau lui perfore la plèvre. Étant à terre, ses avant-bras sont sectionnés à coups de hache (1).

« La meute remonte vers la ville, mais rue Sillègue, importante artère sud-nord de la ville, les gendarmes et les gardes mobiles interviennent. Sans en avoir reçu l'ordre, se rendant compte de la gravité de la situation, le commandant Bobillon fait ouvrir le feu (2).

(1) M. Denin a survécu à ses blessures et horribles mutilations.

(2) Dès le début des troubles, l'action militaire a été organisée en ville par le commandant Rouire, chef d'état-major à la subdivision (Colonel Bourdila). A Sétif et dans la banlieue, le commandant Rouire était secondé par de dévoués collaborateurs : les commandants Biraben, Bobillon et Mazucca, les capitaines Sirand et Simonpieri, les lieutenants Zerkowitz et Boissenot.

Son attitude énergique arrête net les meurtriers. Les tirailleurs, qui, pourtant, ont été consignés, avec leurs officiers, depuis 5 heures du matin, arrivent. Aucune arme automatique ne leur a été distribuée. Ils ont l'ordre ne pas tirer. L'officier, qui les commande et qui revient du front, donne, malgré tout, l'ordre d'ouvrir le feu. Les gradés seuls ont des cartouches à balles. Cela suffit, la masse des indigènes se disperse et s'évanouit. Mais on compte 27 morts français et des quantités de blessés.

« Emile Dussaix, père de cinq enfants, a été froidement assassiné par un indigène qu'il connaissait et à qui il a dit : « Tu ne vas pas me tuer ! » « Toi, comme les autres ! » lui fut-il répondu, pendant qu'il recevait un coup de revolver mortel, tiré à bout portant.

Peguin, directeur d'école indigène, a été tué également. Il a été achevé dans des conditions horribles. On a constaté sur sa tête de grosses ecchymoses dues à des coups de talon. Le cou était à demi tranché, l'oreille gauche complètement détachée, 14 coups de boussaadis et de sabres étaient relevés au flanc et au bras droits. La montre et le portefeuille de la victime ont été retrouvés sur le corps.

« De même, M. Vaillant (1), ancien président du Tribunal, est mutilé. De même, Joncha, Tisch, Malvezin, Clauzier, Pons, Mme Parmentier, chef de bureau à la mairie, Gourlier, contrôleur des marchés, Hayes, Cros Albert, Jaulin, etc.

« Pendant l'émeute, un taxi est parti vers les Amouchas, peur donner l'ordre de révolte (2). C'est ainsi qu'un prêtre, le curé Navarro, aumônier de la garnison, a été assassiné et odieusement mutilé, alors qu'il passait sur la route en motocyclette.

(1) M. Vaillant avait été à Alger, juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat, du muphti Bendali, ami de la France.

(2) C'est ce taxi, dont nous aurons a reparler, qui bloquant, sur la route, l'auto de l'Administrateur de Périgotville a provoqué la mort de ce fonctionnaire et de son adjoint, M. Bancel.

« Le lendemain de ce jour funeste, les drapeaux ont disparu ! La ville était en deuil...

Quelques heures après le drame, Sétif recevait la visite du préfet de Constantine, M. Lestrade-Carbonnel, et du général Duval, commandant la Division.

« Le lendemain ont eu lieu les obsèques des malheureuses victimes. Le gouverneur Chataigneau est venu, vêtu en civil, accompagné de deux officiers d'ordonnance indigènes. Il est reparti sans avoir accompagné nos morts jusqu'au cimetière...

« On a fait beaucoup d'arrestations. Mais les vrais coupables, nous les connaissons tous, sont en vie. Ils sont au régime des internés politiques. Ce sont ceux-là qu'il fallait frapper d'abord, ceux qui étaient les dirigeants et formaient les cadres ! Pour tuer un serpent, on ne lui coupe pas la queue.

« Pauvre Sétif ! Pauvre Algérie ! Pauvre France ! »

***

Ajoutons à cette lettre, qui méritait d'être reproduite intégralement, quelques renseignements inédits :

Au Collège de Sétif, le lendemain des émeutes, les élèves internes indigènes avaient écrit à la craie, sur les tableaux noirs, en grosses lettres : Honneur à nos martyrs musulmans ! Douze d'entre eux ont été exclus des collèges algériens. Quatre professeurs déplacés.

Le rassemblement des manifestants de Sétif aurait été sonné par un clairon. De la ville, la nouvelle du soulèvement a été portée, en direction des Babors, par des émissaires, la plupart des chauffeurs de taxis ou de voitures, dotés d'autorisations de transports, grâce à la complaisance d'élus indigènes. Nous citons ce fait non pas dans le but d'adresser des critiques à l'autorité, qui a su faire son devoir, d'une façon on peut dire générale, en présence des événements,

mais pour donner un exemple de l'audace des organisateurs, abusant de la bienveillance administrative pour arriver à l'exécution de leurs horribles desseins.

A Sétif, comme ailleurs, les chefs de la révolte étaient absents le jour du drame. Cela devait leur permettre d'invoquer un alibi si l'affaire ne réussissait pas.

Enfin, des femmes indigènes mêlées aux manifestants ne se contentaient pas d'encourager les meurtriers par des « you-you ». On en a vu achevant des blessés. D'une façon générale la participation des femmes s'est affirmée dans toute l'étendue des territoires où a sévi le drame.

***

L'émeute de Sétif s'était produite en plein jour, ce qui a permis de recueillir des indications utiles pour l'enquête qui a suivi. Mais la preuve légale des faits incriminés a été difficile à établir. C'est ce qui explique le peu de condamnations prononcées par les tribunaux en présence de dossiers dont beaucoup étaient incomplets. La solidarité dans l'action a provoqué la solidarité dans la défense. Le silence collectif a joué, au cours des instructions ouvertes, en faveur des accusés.

De telle sorte que les audiences des tribunaux militaires n'ont pu révéler qu'une faible partie des détails du drame dont nos villes et nos campagnes ont été les victimes, dans les journées des 8, 9, 10 mai 1940. Certains de ces détails n'en ont pas moins été affirmés officiellement au cours des débats publics qui ont eu lieu, et ils ont été reproduits par la presse. Nous lisons dans la *Dépêche de Constantine*, le grand journal d'informations de l'Est algérien, à propos de Sétif :

16 octobre 1945. — « Le Tribunal militaire de Constantine a jugé, samedi, plusieurs graves affaires de pillage, assassinat et incendie volontaire.

« Ce fut d'abord le meurtre de M. Jean Jaulin, à Sétif, qui était évoqué. On se souvient des faits : Le 8 mai, au marché arabe, M. Jaulin (1) était attaqué par des indigènes et abattu d'un formidable coup de matraque sur la tête, coup qui lui était porté par Ahmed ben Djibel. Un boucher, Saoud Khier, s'avançait alors muni d'un couperet, et en portait un coup au visage de la malheureuse victime, ce qui entraîna, d'après le certificat médical, la section totale de la mâchoire inférieure. La mort s'ensuivit immédiatement.

« Les vêtements de la victime furent ensuite fouillés et les assassins s'emparèrent de tout ce qui pouvait présenter une certaine valeur.

« Ahmed ben Djibel et Saoud Khier ont été condamnés à mort. Deux complices se sont vu infliger, l'un vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour, l'autre en raison de son jeune âge. dix ans de colonie correctionnelle. »

6 novembre 1945 « Pour la seconde fois, les assassins de MM. Capotti, Carré, Grosso, Péguin et Pons répondent de leur crime devant le tribunal militaire de Constantine. Pour la seconde fois, car ces meurtriers de 20 ans ont déjà comparu devant les juges, le 22 août dernier. Mais, sur pourvoi, le jugement qui les condamna à mort fut cassé pour vice de forme.

« L'affaire revient donc aujourd'hui. On y a joint celle du meurtre du gendarme Renald, qui y est étroitement liée. Si bien que ce sont onze émeutiers (deux sont en fuite) qui sont assis au banc des accusés.

« Et de nouveau, c'est le drame de Sétif qui est évoqué, l'émeute qui déferle le 8 mai sur la ville, les bandes de forcenés se répandant dans les rues, tuant et massacrant tous les Européens

(1) M. Jaulin était un fonctionnaire retraité du service de la Sécurité publique. Un de ses fils occupe un poste d'Administrateur en chef de commune mixte dans le département. M. Jaulin jouissait de l'estime générale.

rencontrés. Successivement, MM Capotti, Carré, Grosso, Péguin et Pons tombèrent sous leurs coups. Dans une autre rue, c'était le gendarme Renald qui, après avoir été assommé à coups de bâton, était achevé d'un coup de couteau (1). Meurtres horribles, commis avec une férocité inouïe et dont la seule évocation fait frissonner.

« Pâles, livides, les accusés écoutent avec attention la lecture de l'acte d'accusation et c'est en tremblant qu'ils viennent à la barre répondre à l'interrogatoire du Président, le colonel Faivet. Mais, condamnés à mort une première fois, ils savent qu'ils jouent leur tête. Et ils vont tout nier, même leurs propres aveux, accusant les policiers de les avoir arrachés par la violence.

« Après l'interrogatoire, on entend divers témoins, notamment les inspecteurs de la Sûreté qui menèrent l'enquête. »

7 novembre 1945 « Voici les condamnations prononcées par le Tribunal militaire.

« Peine capitale : Akli Mohamed (par contumace), Saoudi Saad, Laoula Mohamed, Djaouati Mohamed, Akli Hamêche, Aribi Mohamed, Meftah Zitonni et Bourefda Taïeb.

« Travaux forcés à perpétuité : Bouassid Ahmed, Djaoudi Mohamed et Bouras Ali.

« Amari Amar a été acquitté.

« Ajoutons que Laoula Mohamed était poursuivi comme assassin de M. Hadamar Charles, fonctionnaire de l'inspection du Travail, abattu par lui dans une rue de Sétif ; son cousin et co-accusé Laoula Amor était acquitté. »

13 novembre 1945 « Ce sont encore deux crimes horribles, commis à Sétif, au cours des émeutes du 8 mai, qu'a évoqués, samedi, le Tribunal militaire de Constantine,

(1) On sait quels coups rapides et mortels portent les "boussaadis", couteaux effilés et pointus dont les indigènes se servent, pour se raser. Il est peu d'indigènes des campagnes n'ayant pas, en permanence, son boussaadi protégé par une gaine, pendu à son cou, vers le dos, et qu'un simple coup d'épaules fait passer a portée de sa main.

présidé par le colonel Lebrot. Il s'agissait du meurtre de MM. Clarisse et Courtier.

« L'assassin, Bêla Aïssa, arrêté quelques jours après les dramatiques événements, reconnut d'abord les faits. Il avoua qu'au moment où l'insurrection commençait, il s'était dirigé vers les « Portes de Biskra », et s'était joint à un groupe d'émeutiers en compagnie desquels il avait abattu, à coups de bâton et de couteau, un Européen se trouvant au rond-point des Portes. Or, c'est à cet endroit que fut assassiné M. Clarisse.

« Bêla Aïssa reconnaît aussi qu'après le meurtre de M. Clarisse, il s'était rendu au marché aux légumes, où en sa présence, M. Courlier avait été assailli par de nombreux indigènes. Le contrôleur du marché, M. Courlier, étant tombé à terre, sans connaissance, Bêla avait ramassé une grosse pierre avec laquelle il lui avait écrasé la tête.

« Par la suite, l'accusé revint sur ses aveux. C'est la même attitude qu'il a adoptée, samedi, à l'audience, en dépit des charges accablantes qui pesaient sur lui.

« Bêla Aïssa a été condamné à mort. »

10 décembre 1945. « Le Tribunal militaire a également jugé un garçon de café de Sétif, Berchi Aïssa, inculpé de violences et de voies de fait sur un agent de la force publique.

« Le 8 mai, vers 9 h. 30, le gardien de la paix Mariant revenait du marché aux bestiaux de Sétif, où il avait assuré un service de surveillance. Passant à proximité d'un terrain vague, il aperçut un indigène qui venait de porter un coup de couteau à un Européen, M. Carré, lequel lut mortellement blessé.

« L'agent de police voulut se porter immédiatement à son secours, mais il en fut empêché par un autre indigène qui lui asséna un violent coup de matraque. Le gardien de la paix voulant parer le coup, eut l'avant-bras droit fracturé. Il ne put, pour se défendre, faire usage de son arme et fut assailli par de nombreux

émeutiers qui lui lancèrent des pierres et lui portèrent des coups de bâton.

« Deux mois plus tard, Mariani reconnaissait, parmi un groupe d'indigènes, l'homme qui lui avait fracturé le bras et il l'appréhendait aussitôt.

« Le tribunal a condamné Berchi Aïssa à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour. »

Le même jour, 10 décembre, le tribunal ajugé un groupe d'émeutiers, arrêtés pour les assassinats de MM Péguin, Carré, Gros, Pons et Capotti. Les débats, mouvementés, aboutissent à neuf condamnations à mort : Meftah Zitoun ben Lakhdar, de Bordj bou Arréridj, 26 ans, Saoudi Saad, 22 ans, Djaouti Amokrane, 22 ans, Akli Amiche, 19 ans, Boughedfa Taïeb, 25 ans, Djaouti Mohamed, 22 ans, Laoula Mohamed, 25 ans, Aribi Mohamed, et Bouassid Ahmed. Les deux premiers ont été exécutés le 17 décembre 1946, un an après, à Constantine.

Un dixième inculpé, sur lequel des charges très lourdes étaient relevées, s'était évadé de la prison. La procédure de contumace demandant un certain délai, il n'a pu être jugé à cette audience.

Par deux fois, les assassins de MM Clauzier, Malvezin et Tisch ont comparu devant le tribunal militaire de Constantine.

Le 19 janvier 1940, le tribunal avait prononcé trois acquittements et trois condamnations à mort : Fermich Saad, Chettih, Tahar et Manaehi Sghir pour les crimes commis contre MM Clauzier, Malvezin et Tisch.

Ce jugement a été cassé pour vice de forme.

L'affaire est revenue en avril devant les juges qui ont transformé la peine de mort en celle de travaux forcés à perpétuité.

Le 3 février 1946, trois inculpés qui avaient fait des aveux à l'instruction et avaient reconnu être les auteurs de l'assassinat

du maire de Sétif M. Deluca, devant le chef de la Sûreté, M. Raybaud, et ses collaborateurs, se sont vus condamner : Bouakkaz Aïssa et Hamda Noui, à la peine de mort, Habouch Miloud à quinze années de détention.

Enfin, *le 18 avril 1946*, deux Français comparaissaient devant, le Tribunal militaire de Constantine. Nous avons parlé de la mort de Mme Parmentier, chef de bureau à la mairie de Sétif. Son mari, M. Parmentier, très affecté par ce drame et donnant des signes de dérangement cérébral, ne parlait que de vengeance à assouvir. Un jour, se trouvant sur la route d'Alger avec un ami, M. Bellon, il tira sur des passants indigènes, sans provocation de leur part. M. Bellon avait imité son ami. Le tribunal a dû sévir, en tenant compte des circonstances. Parmentier a eu deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour. Bellon, dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour. Drame navrant, venant se greffer sur le soulèvement de Sétif...

***

Revenons à Sétif, à la date du 8 mai 1945.

L'ordre n'était pas encore revenu dans la ville, que sur les routes desservant la banlieue, se hâtaient des voitures dont les occupants, nous l'avons dit, allaient donner partout le signal de la rébellion.

El Djihad ! La guerre sainte était, dit-on, proclamée !

A ce signal, qui paraissait attendu, les musulmans des campagnes répondaient par une levée en masse, un mouvement collectif, généralisé.

A SILLÈGUE

Sillègue est un joli village qui appartient à la commune mixte des Eulmas, dont le siège administratif est à Saint-Arnaud, centre important, au point de vue commercial et agricole, à 31 kilomètres à l'est de Sétif Le hameau de Sillègue est lui-même à 21 kilomètres de la gare de Saint-Arnaud, direction Nord.

Le 8 mai, toute la population de Sillègue était conviée à une fête qui devait avoir lieu dans le square du village, à l'occasion de la Victoire, à 17 heures.

A 15 h. 30, un indigène dévoué alerte l'adjoint spécial, M. Fages Alphonse. On parle d'une révolte à Sétif, d'Européens nombreux tués. La région n'est pas sûre. Elle est menacée.

M. Fages prend son revolver et va aussitôt faire une tournée dans les rues du village. Déjà de nombreux assaillants avaient pris position. Ils se concentraient dans le bois, qui domine le centre, vers le haut des habitations.

Le garde champêtre Murschler reçoit deux coups de fusil. Aussitôt on entend des cris et des you-you de femmes.

Il ne restait aux habitants qu'une ressource : se barricader chez eux et se défendre.

L'adjoint spécial est obligé d'user de son autorité pour obtenir du facteur-receveur indigène, qui n'était pas à son bureau, qu'il alerte les autorités de Saint-Arnaud.

Le pillage et l'attaque des maisons s'exercèrent avec une violence extraordinaire. Les portes, les fenêtres résonnaient sous les coups de masses et de haches, le feu attaquait les habitations.

M. Fages Basile, père de quatre enfants, tint tête dans sa maison, avec sa femme et un fils, à une émeute de trente bandits dont un tiers était armé de fusils. L'incendie de l'immeuble les obligea à se réfugier dans la cuisine. Ils allaient y être brûlés vifs. Ils percèrent le plafond gagnèrent la toiture et se réfugièrent dans une écurie voisine.

M. Fages n'avait qu'un fusil de chasse. Découvert dans l'écurie, il continua à défendre sa famille. Il abattit deux insurgés, ce qui portait à trois le chiffe des agresseurs abattus. Il se battait encore alors qu'il avait reçu une balle à la cuisse. La résistance opposée à ses agresseurs par M. Fages mérite d'être citée en exemple parmi les plus beaux faits d'armes de la semaine tragique vécue dans le département de Constantine. Le duel inégal a duré quatre heures, durant lesquelles le colon traqué a dû faire preuve d'une grande ténacité et d'une admirable présence d'esprit.

Disons de suite qu'après un traitement de vingt jours dans une clinique de Sétif, M. Fages est heureusement entré en convalescence. Sa famille et lui doivent la vie à l'énergie qu'il a mise à la défendre.

Un autre fait mérite d'être rapporté, à propos de Sillègue.

Le 9 au matin, le lieutenant Rossi se transportait à 10 kilomètres du village, avec trois Sénégalais, au lieu Le dit : La Plâtrière. Une section allait suivre. Les trois militaires, leur chef et le propriétaire de La Plâtrière furent aussitôt attaqués par un contingent de rebelles. L'alerte fut chaude. Un combat rapide eut lieu auquel mit fin l'arrivée opportune du renfort attendu.

M. Troussel, adjoint-administrateur, est à citer également pour son attitude courageuse. Il est venu apporter du secours. Il n'a pu pénétrer dans le village, mais il a fort inquiété les agresseurs et diminué, par ce fait, leur ardeur.

La gendarmerie de Saint-Arnaud et une compagnie de Sénégalais délivrèrent les colons de Sillègue, vers une heure trente, dans la nuit du 8 au 9 mai.

On trouva trois Français morts et affreusement mutilés : Mme et M. Murschler, garde champêtre, et M. Beiguet, chef cantonnier.

Ces victimes avaient été massacrées lâchement et sans pitié. Des femmes avaient été violées et laissées en vie, six maisons avaient été complètement pillées. Deux complètement détruites par l'incendie à l'aide d'essence et de pétrole.

Dès l'arrivée des secours, la situation a été rétablie. Des arrestations ont été opérées, mais il a fallu trois ou quatre jours de patrouilles pour ramener le calme et un peu de confiance dans le village.

La conduite des troupes, nous dit un colon qui fut le témoin oculaire du drame, a été admirable, sans distinction d'origine, parmi les combattants, y compris, les gendarmes. Chacun des sauveteurs mérite des remerciements et des éloges. Tous ont mis fin, de la façon la plus heureuse, à l'horrible tuerie qui menaçait de faire disparaître tous les Français de Sillègue.

Cependant, dans une lettre datée du 29 septembre 1945,

M. Justin Fages fils nous traduit une inquiétude qui rappelle la situation du village en fin avril et début de mai.

A cette époque, les Français de Sillègue avaient exprimé à plusieurs reprises leurs craintes à l'autorité locale, représentée par l'Administrateur, au sujet de rumeurs annonçant un soulèvement. Les intéressés n'avaient reçu que des réponses vagues et aucune mesure, même élémentaire, n'avait été prise.

Au lendemain du drame, malgré les deuils enregistrés, malgré la gravité de l'épreuve subie, la confiance renaissait. « Cet espoir n'a été que passager. » On se reprend, à la suite de constatations dont la portée ne saurait échapper à ceux qui ont vécu les heures tragiques, à douter de nouveau de la possibilité de rester dans le pays. « Les rumeurs mauvaises se font entendre encore et les colons s'inquiètent à nouveau. Les trois quarts prennent leurs dispositions pour quitter le centre, sans espoir de retour. Cet exode se poursuivra jusqu'au bout si des mesures de sauvegarde ne sont pas prises à brève échéance. Seule, la fermeté, mise au service de la justice, peut assurer et maintenir l'ordre, nous dit notre correspondant. Sans autorité et sans discipline respectées par tous, nous serons obligés de quitter les lieux, jusqu'au dernier. »

Puissent ces lignes paraître à temps pour provoquer l'alarme nécessaire et empêcher l'exode annoncée de s'accomplir (1).

Une correspondance de Sillègue nous a apporté la relation de la mort des époux Murschler et de M. Beiguet, chef cantonnier.

Murschler, garde champêtre, se trouvait à cent mètres

(1) Nous avons donné les raisons des retards apportés dans la parution de ce récit : les hésitations et les refus des imprimeurs algériens, se sentant menacés par des mesures pouvant être prises, en dehors de toute équité.

devant son habitation, lorsqu'il fut brusquement assailli à coups de pierres et de fusil. Non gravement blessé, il eut la force de se réfugier chez lui, en compagnie de sa femme et de ses trois enfants, après avoir fermé le portail de la cour.

Sa maison fut rapidement entourée par les émeutiers, qui lui demandaient de livrer son revolver et ses cartouches s'il voulait avoir la vie sauve. Il s'y refusa. Mais sa femme, affolée, ouvrit une fenêtre et livra le revolver. A ce moment des coups de feu éclatèrent, abattant le garde et son épouse. En même temps, les insurgés escaladaient le portail, l'ouvraient et pénétraient dans l'appartement. Ils achevaient les victimes à coups de fusil et leur écrasèrent la tête avec des pierres. Mme Murschler eut le crâne défoncé. Cette scène horrible se passait devant les enfants atterrés. Les pauvres petits orphelins sont âgés de 8, 10 et 12 ans.

M. Beiguet, chef cantonnier, a été surpris également à une centaine de mètres de son habitation. Un indigène, son voisin, pressentant le danger, l'exhorta à rentrer chez lui, au plus tôt. Naïvement, M. Beiguet répondit :

« Oh ! moi, je n'ai pas peur, je n'ai fait de mal à personne, au contraire. Et puis, je suis pauvre, que peuvent-ils me prendre ! Ils s'attaqueront plutôt aux colons qui sont aisés, mais pas à moi ! »

Deux minutes après, il était abattu par une balle en plein front. Il tomba foudroyé. Un deuxième assaillant, armé d'un sabre, lui ouvrait la mâchoire « de part et d'autre ». Il y eut attroupement. Mme Beiguet accourut. Elle supplia deux indigènes, ouvriers du chantier de son mari, de transporter le corps dans son habitation. Deux des assassins s'interposèrent, en disant : « Laissez-le pourrir là, ce chien de Français ! »...

Beiguet et Murschler étaient estimés de tous, ajoute notre correspondant. Ils étaient braves, généreux et charitables.

***

Le Tribunal militaire de Constantine a vu comparaître les auteurs des événements tragiques du village de Sillègue.

Les nommés Nemir Abdelkader ben Messaoud, Chachour Amar ben Zerroug et Bouachera Daoudi ben Lahcen, inculpés d'incendies, de viol, de vol, et de meurtre (époux Murschler et Beiguet) ont été condamnés à mort. Un quatrième coupable a été frappé de la peine des travaux forcés à perpétuité.

A SAINT-ARNAUD

Le 7 mai, à 18 heures, la population française de Saint-Arnaud manifestait sa joie de la victoire alliée par l'organisation d'un défilé dans les rues de la petite ville. Il fut remarqué qu'à ce défilé aucun musulman ne participait.

Le lendemain, vers 9 h. 12 du matin, environ 2.000 indigènes passaient sous les fenêtres de l'habitation du maire, se dirigeant vers le centre de l'agglomération, venant du stade municipal.

Le cortège était organisé : en tête, précédés de femmes et de fillettes, étaient les scouts musulmans. Aucune autorisation n'avait été demandée pour cette manifestation qui paraissait, être une réponse à celle de la veille. Les manifestants paraissaient énervés et résolus. Il n'y avait pas de troupes à Saint-Arnaud. La municipalité jugea prudent de ne pas intervenir.

Au cours du défilé on perçut des cris hostiles aux Français. Des pancartes étaient déployées. L'affaire se termina dans un calme relatif.

Mais on remarqua bientôt que tous les magasins indigènes de la ville étaient fermés. Ils le restèrent toute la journée. Tous les indigènes circulant en ville, petits et grands (ils étaient nombreux)

étaient porteurs de matraques et avaient un air arrogant.

Vers 10 heures du matin le bruit courait, à Saint-Arnaud, que des événements graves se déroulaient à Sétif.

A 19 h. 30, on apprenait que le centre de Sillègue, à 20 kilomètres au nord de Saint-Arnaud, était assiégé par des bandes d'émeutiers qui tiraient sans discontinuer, coupaient les communications télégraphiques, incendiaient les maisons et massacraient les habitants.

Le maire, M. Filippi, demanda du secours militaire à la sous-préfecture de Sétif. Un détachement arriva dans la nuit. Les rues se vidèrent alors de manifestants.

Mais le lendemain 9 mai, la troupe étant repartie, les magasins restèrent fermés et de nouveau la ville fut envahie.

A 14 h. 30, un conseiller municipal indigène, très excité, se présenta dans la rue à M. Filippi, et lui dit :

— Les Européens veulent tirer sur les indigènes, nous sommes prêts à mourir.

M. Filippi répondit avec calme :

— Moi aussi, avec eux.

Puis il invita le conseiller à le suivre, prit un taxi et parcourut, avec son collaborateur, les rues où se trouvaient des groupes hostiles, mettant en garde les manifestants contre des gestes irréfléchis qui seraient gros de conséquences. Le conseiller municipal était prié par le maire de traduire.

Dans la nuit, un détachement de Sénégalais se dirigeant sur Fedj-M'Zala, dut s'arrêter à Saint-Arnaud, pour faire face aux groupements tenus en respect par l'énergie calme du maire, de la gendarmerie et de quelques auxiliaires européens et indigènes de la municipalité.

La provocation avait été flagrante.

L'affaire se termina par soixante arrestations de meneurs, dont

deux conseillers indigènes et trois employés de la mairie, emmenés à Sétif par l'autorité militaire.

Saint-Arnaud n'échappa, on peut le dire, que de justesse, au drame qui, par ailleurs, se déchaîna sur la région de Sétif. Grâce à l'attitude prise par sa municipalité et son chef et grâce à l'arrivée opportune des troupes noires, le sang ne coula pas, des morts n'ont pas été à déplorer.

AUX AMOUCHAS

Le petit centre des Amouchas fait partie de la commune mixte de Takitount, dans l'arrondissement de Bougie. Il est situé exactement à vingt-quatre kilomètres de Kerrata, et à vingt-neuf kilomètres de Sétif, sur la route de Sétif à Bougie.

Par sa situation entre Kerrata et El-Ouricia, il devait participer au drame qui a ensanglanté toute la région. Il a vu passer les vagues d'émeutiers déferlant sur le pays. Son bureau de poste a été attaqué et une maison du village pillée. L'agglomération n'a pas eu à enregistrer de victime par mort violente, en raison de l'arrivée rapide d'un détachement militaire. Cependant le bourg a été encadré par deux drames : le massacre de l'Administrateur Rousseau et de son adjoint, dont nous parlons par ailleurs et l'assassinat de M. Carrier, gérant de la ferme Gentil.

C'est à quelques kilomètres des Amouchas que le car venant de Sétif a été agressé, ce qui avait motivé la randonnée de l'Administrateur en chef, revenant de Kerrata dans des conditions que nous précisons plus loin.

Il convient de noter, ici, l'attaque d'une ferme française, dont l'exploitant M. Torrent ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit. Objet d'une véritable chasse à l'homme, il se réfugia dans une

soupente d'où il assista impuissant à la destruction de son bien, pendant de longues heures. Cinq des pillards ont été condamnés à mort le 8 octobre 1945, par le Tribunal militaire de Constantine : Laïd Saïd, Magrem Embarek, Kharbèche Layadi, Moghreb Bouzid, Mehabile Slimane.

A EL-OURICIA

El-Ouricia est un chef-lieu de canton situé au nord de Sétif et à peu de distance.

C'est près d'El-Ouricia qu'a été assassiné, sur la route, le curé Navaro, remplissant les fonctions d'aumônier militaire, dont nous avons déjà parlé, et jouissant de l'estime de tous les Français dans la région.

Ce prêtre revenait de Périgotville en motocyclette le 8 mai, à 14 h. 30. Il fut agressé à coups de pistolet et mis aussitôt hors d'état de résister. Les émeutiers s'acharnèrent sur son corps, y déterminant des blessures horribles et des mutilations honteuses. Puis ils se ruèrent vers le village. L'arrivée d'un détachement militaire les empêcha d'ajouter encore à la liste de leurs forfaits.

A AIN-ABESSA

C'est également le 8 mai, vers 21 h. 45, que plus de mille indigènes, dont un grand nombre était armé de mitraillettes, ont attaqué le village d'Aïn-Abessa. La population n'eut que le temps de se réfugier à la gendarmerie et d'organiser la résistance. L'alerte dura peu, en raison de l'arrivée, relativement rapide, de la troupe. Mais un drame est à déplorer, M. Fabre, surpris dès le début, avait été assassiné.

DANS LES RIRHAS

Tel est le nom d'une commune mixte de l'arrondissement de Sétif, dont le siège est à Colbert, au sud de cette ville, à 33 kilomètres.

Le mercredi 9 mai, la ferme Rogin est attaquée par des rebelles. Le lendemain 10 mai, vers midi, le centre de Pascal est menacé. Une patrouille, qui arrive à temps, disperse les agresseurs.

Aucune victime n'est à déplorer dans la population française. La propagation de l'émeute s'est surtout manifestée dans la région nord de Sétif, à l'intérieur du triangle géographique ayant pour sommets les trois villes de Sétif, Bougie, et Djidjelli, avec tentative d'extension vers Constantine, par Djemila et Fedj-M'Zala.

A LA FAYETTE

Le village de La Fayette est situé au nord-ouest de Sétif, à 45 kilomètres. C'est le chef-lieu de la commune mixte du Guergour. 95 kilomètres le séparent du port de Bougie. Pays montagneux, offrant des cultures de céréales, c'est un centre important.

La journée du 8 mai allait s'écouler et l'on pensait être à l'abri des remous provoqués dans la région par les événements de Sétif, lorsque, vers 22 heures, on signalait des attroupements armés entourant La Fayette. L'autorité, aussitôt alertée par M. Olive, administrateur de la commune mixte, on reçoit la promesse de l'arrivée prochaine de troupes pour la défense de l'agglomération.

Ce n'est que le lendemain à 13 heures que l'on voit arriver un détachement de la Légion étrangère. Cela provoque de nouveaux groupements autochtones. Un avocat musulman explique que ses coreligionnaires sont mécontents de ce déploiement de forces et

que le calme reviendra avec le départ des militaires. Le détachement se dirige vers Kerrata.

Peu après 17 heures, on entend des coups de feu. L'Administrateur est en tournée de surveillance dans le village, ainsi que son adjoint M. Plault. M. Olive a juste le temps de se réfugier à la gendarmerie, pendant que, de justesse, grâce à un cavalier de la commune mixte, M. Plault arrive à, regagner le bordj administratif. Gendarmerie et bordj sont mis en état de défense. Mais des maisons particulières sont envahies par les émeutiers et des scènes de pillage ont lieu. Certains habitants n'ont pas pu rejoindre les centres de résistance, où les Français se défendent, avec énergie, aidés par des collaborateurs restés fidèles.

Vers 23 heures, des blindés militaires arrivent. Les assiégés sont délivrés. Les émeutiers s'éloignent, mais le 10 mai, à 7 heures du matin, les voitures quittant le centre, on constate de nouveaux attroupements. Ce n'est qu'à midi et demie que l'arrivée de Sénégalais assure enfin le calme dans la région.

L'alerte a été chaude. On enregistre des morts, trois Israélites, surpris chez eux ou réfugiés chez des voisins;

— Mme Atlan Ginette, 55 ans ;

— M. Daniboule Saffar, 60 ans ;

— et le jeune Levy Roland, 15 ans, dont la fin lamentable a été exposée, le 20 août, à l'audience du Tribunal militaire de Constantine.

Laissons la parole à la *Dépêche de Constantine* : « Le 9 mai dans la soirée, un jeune écolier, Lévy Roland, âgé de 15 ans, qui se trouvait seul chez lui, ses parents s'étant absentés, entendait brusquement des cris, des hurlements, des coups de feu provenant de l'extérieur. L'émeute venait d'éclater et des groupes d'indigènes, armés de fusils et de couteaux, parcouraient les rues du village.

L'enfant terrorisé s'enfuyait et courait se réfugier chez la domestique de sa mère, une Mauresque, qui l'enveloppait dans un pardessus et le cachait sous une table. Peine perdue. Les émeutiers, qui procédaient avec méthode, visitant toutes les demeures susceptibles d'abriter des Européens, s'arrêtaient bientôt devant le logement de la mauresque. Celle-ci, courageusement et masquant de son corps l'entrée de son domicile, déclarait qu'il n'y avait personne chez elle. Mais deux indigènes, Lekhal Saïd ben Tahar, 35 ans, et Laïdoudi Mokhtar Ben Ali, 63 ans, la frappant brutalement et l'écartant de force, pénétraient dans la chambre, découvraient l'enfant et malgré ses supplications, l'abattaient froidement de deux coups de fusil.

Le Tribunal militaire de Constantine ayant reconnu la culpabilité des deux accusés, les a condamnés à la peine capitale. Cette sentence n'a pas, que nous sachons, été exécutée.

***

On verra plus loin, dans le chapitre consacré au martyrologe de nos gardes forestiers, le récit du guet-apens au cours duquel le garde Feuvrier a trouvé la mort. La maison forestière de Bialel appartient à la brigade de La Fayette.

A PERIGOTVILLE

A El-Ouricia, situé sur la grande artère sud-nord, qui joint Sétif à Bougie par les gorges impressionnantes de Kerrata, se trouve un embranchement Est assurant la jonction vers Djidjelli, par Périgotville, Chevreul et le col de Tamentout.

Périgotville est le chef-lieu de la commune mixte de Takitount. Cette importante agglomération, pourvue d'un bordj administratif, est à 27 kilomètres de Sétif.

Le 8 mai, M. Rousseau, Administrateur en chef, accompagné de son adjoint, M. Bancel et de M. El Kemal Mohamed, juge de paix du canton, s'était rendu sur la route d'El-Ouricia, où avait été signalée l'attaque du service postal Sétif-Bougie. L'automobile était conduite par le nommé Bouguendoura Amar, brigadier des cavaliers de la commune mixte. Participaient donc au voyage, deux Français d'origine, MM. Rousseau et Bancel et deux Français indigènes, le Juge et le brigadier.

Ces deux derniers revinrent seuls, dans la voiture administrative, qui s'arrêta devant la demeure du médecin de colonisation de Périgotville. Le juge de paix descendit et l'auto continua vers le bordj.

Le magistrat se présenta au Dr Mazzuca et lui montra une blessure légère « située au niveau du pavillon de l'oreille gauche ». Le médecin fit un pansement sommaire, et l'on causa amicalement.

Aucune allusion ne fut faite à l'Administrateur et à son adjoint. Ayant accompagné son visiteur jusqu'à la sortie de la maison et fermé la porte d'entrée, le docteur entendit au dehors le bruit d'une conversation : « Attention ! disait le Juge. Je suis un musulman. Ne vous trompez pas ! »

La maison de M. Mazzuca était menacée, Les émeutiers envahissaient le village et son ami El Kémal ne l'avait pas prévenu. Bien mieux, cet ami ne lui avait pas dit qu'il avait assisté, avec le brigadier, à l'assassinat de l'Administrateur et de son adjoint, dont les cadavres, horriblement mutilés, ne devaient être retrouvés que trois jours après. Les deux indigènes étaient revenus avec la voiture administrative, sans prévenir personne, ils étaient suivis de très près par une seconde voiture apportant de Sétif le signal de l'émeute. Nous allons reparler de cet incident.

« Peu d'instants après, — dit une brochure résumant les opérations militaires qui ont eu lieu dans la région — les indigènes du centre de colonisation de Périgotville et des environs immédiats, armés de fusils, de haches, de pioches, de masses, etc., se répandent par groupes imposants à travers le village et se mettent en devoir de tuer tous les Français, en commençant par les hommes et selon un plan préétabli.

« Ils font successivement l'assaut de chaque maison. Ils débutent par la poste, où ils tuent le Receveur et blessent mortellement son fils, âgé de 11 ans (1) puis c'est le tour de la demeure de M. Richard, celle du Médecin, le bordj de la commune mixte, où ils pillent les armes et les munitions du centre de colonisation et tuent M. Fabrer Henri et deux tirailleurs français qui lui avaient servi d'escorte, Hartmann et Poissonnet. Ils poursuivent leur œuvre en fracturant les portes et les fenêtres des maisons, s'emparant des armes et exterminant de nombreuses personnes.

« Quinze victimes tombent sous les coups des rebelles, dont l'abbé Navaro, aumônier de la garnison de Sétif, qui venait dire sa messe à Périgotville.

« Le pillage et le meurtre se poursuivent méthodiquement,

(1) Le Receveur des postes, M. Sanbin, a été tué, nous dit-on, par le président de la Section locale des Amis du Manifeste.

encouragés par les you-you des femmes indigènes jusqu'à l'arrivée d'une voiture blindée militaire, qui chassa les rebelles de Périgotville et mit fin à cette horrible tragédie.

« Il était environ 7 heures.

« En toute hâte, l'officier commandant l'élément groupa rapidement quelques habitants au bordj administratif, leur distribua des armes de l'équipage du blindé et confia la défense au Dr Mazzuca et au sergent Geromini de l'infanterie coloniale, qui se trouvait en permission.

« Le half-track regagne Sétif à toute vitesse pour y chercher du renfort. Celui-ci revient, une heure après, avec une section de Sénégalais et un second half-track, qui pourchasse les insurgés jusqu'à la nuit.

« Le calme paraît rétabli, on organise un convoi qui emmène à Sétif des femmes, des enfants, des personnes âgées, des malades, des blessés et trois cadavres.

« Ce convoi passe par les Amouchas, où l'officier commandant avait une mission à accomplir et rentrait à Sétif, le 9 mai, à 2 heures.

« Il n'est pas de mots pour traduire les horreurs de cette journée que tous voulaient de joie et qui a été d'épouvante (1). »

Ajoutons à ce récit émouvant, les quelques détails qui suivent :

La troupe, venant au secours de Périgotville, a été stoppée, le 8 mai à 16 h. 25, aux environs de ce centre, par plusieurs barrages de pierres successifs, judicieusement disposés et battus par des feux provenant des hauteurs immédiatement voisines (procédé de combat européen). L'half-track essuie une fusillade nourrie de droite et de gauche, qui vient s'écraser sur le blindage. On riposte par tous les moyens du bord.

(1) Extrait de Sétif, mai 1945.

L'arrivée à Périgotville, où la bataille fait rage, coupe court au massacre.

« Mais douze cadavres sont relevés, sauvagement mutilés, les faces en bouillie, etc..

« Quarante fusils et dix mille cartouches ont été enlevés au bordj administratif. Ils servent à tuer les Français de la région. »

Le bureau de poste a été saccagé, les fils télégraphiques et téléphoniques arrachés.

A 19 h. 30, un second half-track et une section sénégalaise foncent à nouveau, d'El-Ouricia — où le commandant Biraben est blessé au poignet — sur Périgotville, où les habitants, on l'a dit plus haut, sont réunis au bordj.

« Deux nouveaux barrages sérieux (blocs énormes qui viennent d'être posés) et qui sont battus par des feux. L'adjudant Laroche, du 9e escadron de la garde, avec l'aide d'un groupe de Sénégalais et protégé par les feux des mitrailleuses, dégage la route. »

Au retour de Périgotville sur les Amouchas, par une route directe, le commandant du convoi rencontre, non loin de ce dernier point, une voiture civile criblée de balles. Le conducteur, M. Parmentier, a vu son épouse tuée près de lui, au col de Tizi N'Béchar. Le malheureux, fou de douleur, est recueilli.

Le convoi arrive à Sétif à 2 heures du matin.

Entre 14 h. 54 et 18 heures, le 8 mai, quinze Français ont été abattus par les émeutiers à Périgotville. Le massacre a eu lieu aux cris de La guerre sainte! Voici les noms des malheureuses victimes surprises avant qu'elles aient eu le temps de se mettre en état de défense :

Sanbin Pierre, 35 ans ;

Sanbin Pierre, 11 ans ;

Richaud Jean-Pierre, 69 ans ;

Perret Edmond, 27 ans, en permission, des Tabors marocains.

Eymenier Gilbert, 27 ans, militaire en permission ;

Vétillard, 18 ans, sans profession ;

Fabrer Henri, 57 ans, propriétaire agriculteur, Juge de paix suppléant ;

Boissonnet, Hartmann, militaires qui accompagnaient M. Fabrer ;

Flandrin Joseph, 45 ans, boulanger ;

Morel Alexis, 57 ans, chef cantonnier, père de six enfants ;

Carrier Charles, bourrelier ;

Rousseau, Administrateur, chef de la commune ;

Bancel, Administrateur adjoint ;

Navaro, curé (tué sur la route et mutilé). Nous avons parlé de la mort de l'Administrateur de la commune de Périgotville, M. Rousseau et de son adjoint, M. Bancel.

MM. Rousseau et Bancel se trouvaient le matin du 8 mai à Kerrata, où avait lieu une cérémonie, à l'occasion de la victoire. Ces fonctionnaires, alertes, étaient revenus précipitamment vers Périgotville. M. Rousseau apprenait en route que le car Deschanel, assurant les communications entre Sétif et Bougie, avait été attaqué à son retour vers Bougie. Il arrivait à 13 h. 45 accompagné de son adjoint, M. Bancel et de M. El Kemal Mohamed Juge de paix, aux Amouchas. Ces autorités se dirigeaient aussitôt, dans la direction d'El-Ouricia, vers la ferme Torrent, où l'agression signalée avait eu lieu.

Arrivée à 21 kilomètres de Sétif, l'automobile de l'administrateur était arrêtée par un barrage de grosses pierres. Ayant voulu reculer, elle heurta une auto qui la suivait et était venue se placer derrière elle, empêchant toute évolution. A ce moment des indigènes armés se précipitèrent vers la route.

Comprenant le danger, l'Administrateur et son adjoint sautèrent rapidement de la voiture et, chacun de leur côté, franchirent les fossés. Ils tombèrent presque aussitôt sous les coups de feu des agresseurs.

Laissant là les cadavres, les deux automobiles rejoignaient Périgotville. Nous avons dit que le Juge de paix, d'origine indigène, avait rendu visite au Dr Mazzuca, sans lui faire part du drame auquel il avait assisté.

Quant au nommé Bouguendoura, brigadier des cavaliers et conducteur de l'auto municipale, il réintégra les bureaux de la commune mixte.

La voiture qui suivait fit, à son tour, son entrée dans le village et son conducteur, Adouani, donna, dit-on, le signal de l'insurrection.

Les immeubles de la poste, de la mairie, sont aussitôt attaqués. Le bordj administratif est mis au pillage. Dans un des bureaux on devait trouver le cadavre de M. Fabrer.

A 16 h. 30, le commandant Mazzuca, à la tête d'un petit détachement, arrive à Périgotville, après avoir essuyé en route de nombreux coups de feu, et traversé des barrages. Puis il fonce sur El-Ouricia, afin de demander du renfort et se procurer des munitions (1).

A son retour, on a reconstruit les barrages et il faut lutter pour assurer le passage, Le commandant forme un convoi avec les enfants, femmes et vieillards, qu'il accompagne jusqu'à Sétif, où l'on arrive à 2 heures du matin.

* * *

Le bureau de poste de Périgotville a été, avons-nous dit, le théâtre d'une atroce tragédie.

(1) Soulignons ici, le rôle joué dans la défense de la région par MM. Mazzuca frères, le commandant et le médecin de colonisation, qui se dépensèrent sans compter pour le rétablissement de l'ordre et de la sécurité.

Les débats qui ont eu lieu le 1er décembre 1945 devant le Tribunal militaire de Constantine, ont apporté des témoignages officiels sur ce qui s'est passé dans l'immeuble postal.

M. Sanbin, Receveur, entouré de sa famille, composée de sa femme et de trois enfants, s'est tenu à son bureau, le 8 mai. Par le téléphone, il était au courant du danger qui menaçait la région. Il lançait de son côté des appels pour obtenir des secours sur Périgotville. Vers 15 heures, le téléphone était coupé et la porte du bureau violemment attaquée. M. Sanbin n'avait pas d'armes. La famille se replia en hâte dans la cave. La porte enfoncée, la maison fut rapidement envahie et saccagée. Les agresseurs, très excités, gagnèrent le sous-sol. Ils n'eurent pas de peine à trouver les malheureux Français, sans défense possible.

« Un des forcenés, dit l'acte d'accusation, un tailleur de Périgotville, Benmihoub Haouès, mettant en joue le Receveur, avec un fusil volé à la commune, l'abattit froidement, malgré les supplications de Mme Sanbin qui, un bébé dans les bras, tentait mais en vain, d'apitoyer le bandit.

« La cave était pleine d'émeutiers. La malheureuse mère ne put voir ce qui se passait un peu plus loin, mais soudain, elle entendit cinq nouveaux coups de feu. C'était son fils, Pierre, âgé de 11 ans, qui tombait, sous les balles d'un autre assassin, Guerfi Mohamed. Bien qu'atteint par cinq projectiles à la poitrine, l'enfant eut, la, force de se traîner chez un voisin et de dénoncer celui qui avait tiré sur lui. Il le connaissait bien. C'était l'écrivain public du village qu'il voyait chaque jour devant la poste. »

Les débats, devant le Tribunal militaire, furent émotionnants. La presse n'en a rapporté qu'un écho diminué, par l'exercice de la censure d'une part, et la raréfaction du papier accordé aux journaux, d'autre part, a-t-on dit...

« Guerfi Mohamed répondait de son crime devant les juges militaires. Quant à Benmihoub Haouès, en fuite, il était jugé par contumace. Deux complices, dont une femme, étaient également assis au banc des accusés : Chekroun Douadi ben Saïd, Cantonnier et Chekroun Dahbia bent Saïd, ménagère.

« Après l'interrogatoire, on entendit divers témoins, dont Mme Sanbin. Déposition profondément émouvante. La voix entrecoupée de sanglots, Mme Sanbin raconta le drame qu'elle vécut, le meurtre sous ses yeux, de son mari, la mort de son enfant. Elle-même se demande encore comment elle fut épargnée.

« Déposition accablante aussi, de même que celle du jeune Vétillard chez qui se réfugia le petit Pierre, après ses blessures.

« Un autre témoin vint encore dire comment il avait vu Haouès, l'auteur du meurtre de M. Sanbin, abattre à bout portant, d'un coup de revolver, un autre enfant, le jeune Blanc.

« Le tribunal condamna à la peine de mort Guerfi Mohamed et Benmihoub Haouès. Ce dernier par contumace.

« Chekroun Daoudi Ben Saïd se vit condamné à vingt ans de détention et dix ans d'interdiction de séjour. Chekroun Dahbia bent Saïd à dix ans de détention. Car, ici encore, les femmes ont participé au drame. »

Avant l'audience du 1er décembre, dont nous venons de donner un résumé succinct, exactement le 10 novembre, le Tribunal militaire de Constantine a condamné cinq émeutiers de Périgotville à des peines variant de vingt ans a cinq ans de travaux forcés, retenant l'accusation de port d'armes dans un mouvement insurrectionnel et de recel d'objets volés.

Notons enfin que le 10 décembre 1945 le meurtre de M. Richaud Pierre, de Périgotville, a été évoqué devant le même

Tribunal militaire. Cinq condamnations à mort ont été prononcées dont trois par contumace : Benmihoub Haouès, Benlabed Metaïch, Boutouga Bachir, Chekroun Khier. Aucune exécution n'a eu lieu, du reste.

10 décembre 1945... C'est à la même audience que le tribunal a prononcé l'acquittement du juge El Kemal, qui n'avait pu empêcher, a dit le ministère public, le meurtre des deux administrateurs...

Le 19 janvier 46, les assassins de M. Vétillard Claude étaient acquittés, faute de preuves.

Le 22 février 1946, le drame horrible marqué par la mort de MM Rousseau et Bancel recevait son épilogue : Deux condamnations à mort : Bouaoud Cherif et Melghem Salah, trois détentions perpétuelles et deux condamnations aux travaux forcés à perpétuité.

Nous ne pouvons passer sous silence, à propos des événements de Périgotville, l'émotion causée chez tous les Français de la région de Sétif, par l'attitude prêtée au juge de paix, musulman d'origine, M. El Kemal Mohammed. Il est établi, ainsi qu'on l'a vu, que ce magistrat a assisté au drame au cours duquel deux fonctionnaires français ont été assassinés. Il n'intervient pas. Arrivé à l'agglomération de Périgotville, chef-lieu de son canton, il se garde de dire un mot de ce qui s'est passé. Il laisse aux émeutiers le temps d'investir le village, alors qu'un mot de lui pouvait permettre de préparer la défense, de sauvegarder des vies humaines, d'éviter de jeter dix familles françaises dans un deuil atroce. Il entre en contact avec les révoltés en sortant de chez son ami, le médecin de colonisation, qu'il n'a pas alerté. Il a une phrase, à l'adresse des insurgés, singulièrement compromettante : « Je suis musulman ; ne vous trompez pas. »

Il nous a été dit, mais non confirmé, qu'il se serait ensuite réfugié au bordj administratif, avec d'autres habitants ; qu'il aurait ainsi reçu l'hospitalité de Mme Rousseau, ignorant le sort réservé à son mari, et que, à l'arrivée des troupes, prenant part à une discussion sur la défense de la région, il aurait émis cette opinion : « Il ne faudrait pas faire de représailles parce que l'Administrateur et son adjoint sont, peut-être, en ce moment, détenus comme otages. »

Le juge Kemal apparaît — disons le mot — comme un complice de l'affreuse tuerie. On l'arrête, en effet... un mois après. Il se défend ; c'est son droit. Il est poursuivi pour « refus de porter aide à quelqu'un menacé de mort ». On n'a pu trouver que cela dans l'arsenal de nos lois. Cela, cependant, est puni de un à cinq ans de prison.

Le juge de paix Kemal passe devant le Tribunal militaire de Constantine. On voit, avec étonnement, le ministère public abandonner l'accusation, sous prétexte que l'inculpé ne pouvait empêcher l'accomplissement du drame. Et l'accusé est acquitté sur cette déclaration.

Nous avons le droit de dire que l'opinion publique s'est émue en apprenant cette solution. Et l'émotion a continué, en s'intensifïant, lorsque l'on a appris, par les journaux, que le juge El Kemal reprenait ses fonctions et était nommé à Aflou, dans le département d'Oran — poste qu'il a quitté, depuis, en novembre 1946 — pour se rendre en France, à la justice de paix de Saint-Georges-en-Couzan, par Montbrizon, dans la Loire.

La loi française et la dignité administrative nous réservent, parfois, de ces surprises...

Or, ici, la personnalité d'un indigène admis dans la grande famille française, honorée d'une fonction publique respectable et respectée, n'est pas seule en cause.

Les hautes sphères administratives n'ignoraient rien des faits reprochés au juge de paix de Périgotville. Elles savaient que le seul titre de musulman était une garantie de sécurité au milieu même des émeutiers ; que le juge musulman pouvait donc, sans aucune crainte pour lui, essayer tout au moins d'intervenir dans le drame qui a provoqué la mort de deux chefs de municipalité. Elles n'ignoraient pas que la tuerie du chef-lieu du canton pouvait être évitée, si le juge avait donné l'alerte. Laisser acquitter, recaser ensuite, dans l'administration, un homme sur qui pesaient tant de charges, c'était ou bien être sûr de son innocence, ou bien accepter un rôle de complice dans le drame qui a endeuillé toute une région. Nous acceptons la première hypothèse.

Pour éviter la seconde accusation, pour apaiser les esprits, pour rassurer l'opinion publique, une note à la presse, largement diffusée, s'imposait.

L'administration n'a pas bougé, malgré des réactions intérieures auxquelles, nous affirme-t-on, elle a passé outre...

Elle a jugé, comme chose négligeable et sans importance, le fait de ne pas expliquer, publiquement, son geste à une population, qui compte des deuils nombreux et douloureux, et qui est, légitimement, émotionnée par une mesure pour le moins et apparemment inattendue.

Il est des contingences que les Pouvoirs publics n'ont pas le droit de mépriser sans encourir les plus graves accusations.

A CHEVREUL

L'embranchement d'El-Ouricia sur Djidjelli se prolonge, nous l'avons dit, sur Chevreul.

Le village de Chevreul est une création relativement récente. C'est le dernier centre de colonisation édifié dans la région de Sétif. Il date de 1898. Il est situé non loin du lit de l'oued El Kébir, l'un des principaux affluents du Rhumel. Les terres y sont de bonne qualité. Les colons ont su, par un travail assidu, s'y créer des situations acceptables.

Une gendarmerie, abritant officiellement quatre gendarmes à cheval, assure la sécurité de la région. C'était suffisant jusqu'en mai dernier. On ne peut en dire autant depuis.

Le 8 mai, le maréchal des logis Poilane commandait la brigade. M. Bernasconi était de service à la recette postale. Tout était calme, rien ne transpirait à Chevreul des événements sanglants qui avaient jeté la tristesse et le deuil sur la ville de Sétif.

On avait dansé, pour fêter la victoire, dans la soirée.

Le 9 mai, à 2 heures du matin, le Receveur des postes alerte la gendarmerie. Quelque chose d'anormal se passe dans l'agglomération. On entend des coups de feu. On perçoit des jets de pierres sur les maisons.

Le maréchal des logis sort aussitôt avec son subordonné, M. Pères. Ils vont réveiller trois douaïrs habitant le village.

Ils organisent une patrouille dans les rues. Ils ne voient rien. Ils n'entendent rien.

A 6 heures, nouvelle tournée de surveillance. On arrive à la maison cantonnière, qui se trouve en dehors de l'agglomération. On constate que la ligne téléphonique a été coupée en plusieurs endroits. Puis que, dans les rues, toutes les ampoules électriques ont été brisées. On apprend qu'un drame s'est déroulé à la maison Grousset :—Basile Grousset a été tué à coups de bâton ; il a été achevé à coups de feu. Près du cadavre, la femme et la fille du malheureux colon ont subi les pires outrages Une vingtaine d'indigènes s'étaient livrés à l'attaque de la maison.

L'histoire de cette famille est navrante.

Elle nous a été racontée, avec émotion, par un enfant de Chevreul, devenu l'adjoint spécial de ce coquet village, M. Marcel Pradeilles.

Entendant arriver les insurgés, M. Grousset avait quitté précipitamment sa maison pour se réfugier, avec sa femme et sa fille, dans l'habitation d'un de leurs ouvriers indigènes. Celui-ci les recevant avec difficultés, et la maison du colon étant livrée au pillage, les malheureux Français cherchèrent à gagner un bosquet situé au bas de l'agglomération. Aperçus dans leur fuite, ils furent vite rejoints. Grousset n'avait pas d'armes. Il supplia les agresseurs d'avoir pitié des siens. On lui lia les mains et on l'assomma à coups de bâton, puis les bandits déchargèrent leurs armes sur lui devant les pauvres femmes terrifiées. Ces dernières, ensuite traînées vers le bosquet, furent victimes du sadisme de plus de cent hommes. On les emmena ensuite chez elles, où les scènes atroces continuèrent...

L'adjoint spécial, aidé de quelques amis, se dispose à mettre le cadavre à l'abri, mais des coups de feu éclatent, tout près. Il faut courir au plus pressé.

L'alerte est donnée à la population. Mot d'ordre : se réfugier

à la gendarmerie. De partout, les familles se hâtent. Les retardataires essuient des coups de feu. Les révoltés ont, en effet, envahi le village. La gendarmerie ne tarde pas à être cernée. A 7 heures, on estime le nombre des émeutiers à un millier. Ils sont bientôt 3.000 accourus à la curée. Avec eux, des femmes. Parmi les assiégés, on compte douze hommes armés, gendarmes compris.

Douze hommes qui ont en face d'eux des adversaires munis d'armes automatiques. On entend distinctement le claquement rythmé des mitraillettes parmi les coups de fusils des assaillants, qui sont au courant des usages de la guerre, qui ont tout prévu, même un long siège : on s'aperçoit bientôt que le courant électrique du centre est supprimé, puis que la conduite d'eau, alimentant la brigade, est coupée.

Douze hommes contre trois mille s'augmentant à chaque instant de contingents nouveaux !

On accepte l'enjeu. On se battra. N'y a-t-il pas des femmes et des enfants à défendre ?

Les coups de feu éclatent partout, autour du réduit défensif, où se joue le sort de quelques Français arrachés brusquement à leur labeur journalier. On répond, en économisant le plus possible les munitions. On cherche à ne tirer qu'à coup sûr.

Une heure passe, puis deux. A 10 h. 20, on entend le bruit d'avions survolant le village. Ce sont des avions de chasse. On se hâte. On fait des signaux avec des drapeaux que l'on agite, des draps de lit déployés. Les appareils passent... Ont-ils compris ? Vont-ils chercher du secours?

L'incident a provoqué un arrêt brusque de la fusillade chez les assiégeants. Elle reprend lorsque s'éloignent les patrouilles de l'air. Un ordre est, sans doute, donné, car tout à coup une centaine d'assaillants forcent l'entrée de la caserne. Ils réussissent à envahir le vestibule. Le moment est angoissant. Les enfants, les femmes,

ont été placés au premier étage. Rapidement, tiraillant dans les escaliers pour arrêter le flot qui risque de les submerger, les défenseurs vont rejoindre leurs familles. Va-t-on avoir un corps à corps ? Les agresseurs hésitent, puis se retirent. L'assaut a échoué.

Mais les émeutiers reviennent. Ils attaquent les communs, les écuries de la gendarmerie. Il y a là du fourrage. Ils versent de l'essence, du pétrole, du mazout. Ils allument ce carburant, Les constructions disparaissent bientôt dans un nuage de fumée opaque.

Dans le bâtiment principal, on continue à se battre. On essuie des coups de feu, toute la nuit. Dans les moments d'accalmie, on entend des cris dans le village. Il y a là, dans les maisons isolées, des malheureux qui n'ont pas eu le temps de rejoindre le fortin, dernière espérance des défenseurs. On perçoit les youyou des femmes excitant les assaillants dans leur œuvre meurtrière et de destruction. Des coups de feu alternent avec les coups de masses qui, au loin, un peu atténués par la distance, résonnent sur les portes ou les volets clos. L'horreur du drame qui se devine augmente encore l'énergie des défenseurs de la gendarmerie. De brusques éclairements d'incendies disent l'intensité de l'assaut.

Un jeune Français, Louis Boissonnade, donne un magnifique exemple d'énergie, au milieu des combattants du fortin. Il est malade, épuisé, il se raidit dans la douleur, il se bat, ses coups portent, précis, ajustés avec patience. Tout à coup, il s'abat. Il n'est pas blessé. Il est terrassé, en pleine action. La mort fait son œuvre.

Pendant ce temps, que se passait-il exactement dans le village ? On le sut plus tard. Citons cet extrait de la presse (1) :

« Leur attaque brisée, les indigènes, laissant la brigade incendiée, lançaient sur le village une grosse partie de leur sinistre

(1) *Dépêche de Constantine*, 5 juin 1945.

bande, laquelle se livrait au pillage des maisons françaises et les incendiait ensuite. Pour activer la combustion, les insurgés déchaînés, brisaient les meubles et les jetaient dans le feu.

« Afin de manifester la joie générale des émeutiers, devant cette terrible vision, à chaque destruction d'habitation, un pitre se livrait à des démonstrations, accompagné des tams-tams et les femmes poussaient de retentissants you-you. C'était la grande fête pour eux.

« La chapelle ne fut pas, non plus, épargnée. Après avoir démoli la porte à coups de pioche, la meute déchaînée détériora les prie-Dieu, décapita les statuettes des Saints, arracha le Christ et saccagea l'autel.

« Seule, la maison de M. Monserret Albert fut respectée. Ils en feront leur quartier général, après, toutefois, l'avoir pillée et brisé le mobilier. Les docks de la S.I.P. furent également saccagés.

« Que dire de cette malheureuse femme de 83 ans, qui, malgré son âge et son état mental, fut violée par la même bande ? Sa fille, âgée de 48 ans, subit le même sort (1) !

« On frémit à la pensée de ce qui se serait passé si ces événements avaient eu lieu à l'époque où familles et enfants estivaient en ces lieux, car n'oublions pas que Chevreul était devenu un centre d'estivage, avec Aïn-Settah, la colonie de vacances de la jeunesse, où des centaines d'enfants se rendaient chaque année.

« Il n'est pas de mots pour traduire de telles horreurs. Plaise à ceux qui en ont les pouvoirs que justice soit faite, une justice implacable, en rapport avec l'énormité de ces crimes et forfaits. »

(1) Par respect pour les victimes et leurs familles, nous n'insistons pas sur les violences subies par de malheureuses femmes. Des détails horrifiants pourraient être cités. Disons, sans la nommer, que l'une d'elles, assaillie dans son domicile, dut subir les outrages de tous les agresseurs qui entraient. « J'ai compté jusqu'à cent, disait-elle en sanglotant, puis, je n'ai plus compté. » Beaucoup exigeaient après l'avoir violentée, qu'elle se levât pour leur faire du café...

Revenons maintenant à la gendarmerie. « La fusillade, qui ne cessa durant la nuit, s'intensifia le 10. Vers 8 heures, un nouveau mot d'ordre d'attaque est lancé. L'énergique riposte des Européens l'arrête net, ceux-ci, tirant par salves, occasionnant de fortes pertes aux assaillants.

« Les criminels, en possession de dynamite, détonateurs et mèches, s'apprêtent à faire sauter la gendarmerie (1).

« La Providence n'abandonne pas les braves et les hommes résolus. Au moment où tout semblait perdu pour ces héroïques défenseurs, des mitraillettes crépitent : c'est l'arrivée de la colonne de protection qui met en déroute les assaillants, qu'on ne sait plus exactement qualifier,..

« Privés d'eau (2) du jeudi matin au vendredi matin, 10 h.20, les défenseurs eurent recours aux fonds d'abreuvoir et de chasses de W.C. pour pouvoir donner un peu à boire aux enfants et aux femmes. »

Le même numéro du journal constantinois, la Dépêche, relate, à propos de Chevreul des faits qui doivent être mentionnés ici.

Nous avons dit que le 9 mai, à 6 heures du matin, la patrouille, dirigée par le maréchal des logis Poilane autour de Chevreul, avait atteint la maison cantonnière, située à plusieurs centaines de mètres de l'agglomération principale. Le chef cantonnier Marchal n'était pas chez lui...

« Ce fonctionnaire, qui, inquiet, n'était pas rentré chez lui la veille — ce, grâce à quoi il est encore en vie — resta couché dans les blés, déjà assez hauts, d'un champ éloigné, durant trente-six

(1) Ces explosifs provenaient d'une exploitation minière pillée par les bandits, la plâtrière de Sillègue, appartenant à M. Marchetti.

(2) Et nous pouvons ajouter : privés de nourriture.

heures, sans manger ni boire, exposé, le jour, aux rayons ardents du soleil.

« Plusieurs assaillants passèrent à peu de distance de lui sans le voir, fort heureusement.

« qu'il était dissimulé en cet endroit, à la tombée de la nuit, M. Marchal remarqua que les indigènes des douars environnants échangeaient entre eux des signaux à l'aide de fusées, indications formelles que le coup était bien préparé. »

Ajoutons un fait à l'appui de l'affirmation qui précède : au moment même où s'exécutaient les massacres de Chevreul, on distribuait à Saint-Arnaud et à Sétif, des papiers rassurants sur le sort des habitants de ce malheureux centre : Chevreul était calme. Rien de grave à signaler.

L'organisation avait tout prévu...

Avons-nous besoin de souligner que l'épisode de la gendarmerie de Chevreul fait le plus grand honneur aux quelques Français, militaires ou civils qui ont assumé le périlleux honneur d'opposer un barrage à la vague de barbarie déferlant brusquement sur nos campagnes en Afrique du Nord ?

A Chevreul, vingt-cinq maisons ont été pillées et incendiées. On peut dire, sans être taxé d'exagération, que le village est aujourd'hui détruit. L'administration supérieure a adressé aux victimes cette promesse officielle : Chevreul sera reconstruit.

Des mois ont passé sur la petite cité en deuil. De tout leur coeur de patriotes, les réfugiés de la gendarmerie de Chevreul ont accueilli, le 10 mai à 10 h. 30, du matin, aux cris répétés de Vive la France ! le commandant et les troupes qui venaient les délivrer (1).

(1) C'est le commandant Rouire, un Constantinois, qui est arrivé le premier au secours des habitants de Chevreul. Chef d'état-major de la subdivision du Sétif, il avait assuré d'abord le déblocage du chef-lieu et de son marché, sur l'ordre du colonel Bourdila. Puis le lendemain, 9 mai, il s'était dirigé sur Sillègue, où il dût, pour se dégager, organiser la répression. Le 10, il atteignait

Ayant donné à leurs morts les soins respectueux qu'ils méritaient, ayant reçu pour huit jours, dans une sépulture provisoire — le petit bois de frênes qu'ils n'abordent plus qu'avec un sentiment de tristesse — les corps de Mme et M. Bovo, de l'ingénieur Coste, tués à 1500 mètres du village, les colons de Chevreul ont fait leur examen de conscience.

« Le drame horrible terminé, subi, nous écrit notre ami, l'adjoint spécial, Marcel Pradeilles, nous voudrions conclure. Né à Chevreul, y ayant vécu pendant quarante ans, je connais bien la vie et l'histoire de ce village. Aussi loin que vont mes souvenirs, je ne trouve que des relations de bon voisinage entre les indigènes et nous, fonctionnaires ou colons français. Je ne vois ni conflit, ni affaire de justice, ni incident, ni malentendu susceptibles d'entraîner des représailles.

« Les indigènes étaient nos amis... jusqu'au jour, relativement récent, où le délégué financier Abbas Ferhat et son adjoint, l'avocat Mostefaï sont venus à Chevreul pour réunir les notables et créer le groupe local des « Amis du Manifeste ».

« Depuis, nous avions tous constaté un changement très net dans l'attitude des Arabes vis-à-vis des Français : ils évitaient notre contact, les formules ou manifestations de politesses étaient réticentes et raréfiées. Les effusions amicales d'autrefois avait disparu. On était froid et distant avec nous.

« Nous en avions fait l'observation. Mais de là à admettre l'existence d'un complot criminel contre toute une population, contre nos femmes et nos enfants, un tel rapprochement ne pouvait se former dans notre esprit.

« Aujourd'hui, notre pauvre petit village se dépeuple.

Chevreul, complètement encerclé. Le samedi de Pentecôte, il dut partir, avec une colonne motorisée, sur le chemin des crêtes, entre Aïn-Roua et Oued-Amizour, et remettre de l'ordre dans la région.

Devant les promesses officielles tous les colons avaient décidé de rester. On n'abandonne pas de gaîté de coeur un pays que l'on a créé, dont la prospérité est votre œuvre. Tant de détails vous retiennent ! Et puis, pardessus tout il y a les tombes... On était unanime dans la volonté de rester.

« Ne voyant rien venir, la moitié des colons, atteints dans leur situation, déçus dans leurs espérances, sont partis. D'autres parlent de les suivre...

« Je vous écris cela, le coeur serré » (1).

M. Pradeilles a raison, et nous comprenons son émotion. Un village qui disparaît, ou s'amenuise dans nos campagnes, c'est un peu de la France qui s'en va, qui se retire de notre Afrique du Nord, où les terriens français, fils et frères de nos paysans de la métropole, avaient cependant créé une si belle œuvre... une œuvre dont ils avaient le droit d'être fiers...

***

Depuis la rédaction des pages que l'on vient de lire, nous avons reçu d'autres détails venant préciser des questions que nous avons cru devoir poser à nos amis de Chevreul.

On remarquera, dans le cours de ce récit, que nous ne manquons jamais de souligner les actes de dévouement accomplis par des indigènes pour aider ou sauver leurs amis français. C'est là un acte de simple justice, qui voudrait être aussi une manifestation d'espérance... pour demain.

Nous avons donc demandé, pour Chevreul, quels exemples de solidarité avaient été relevés dans la population indigène, formée des associés des colons, des domestiques des Français, de fonctionnaires indigènes, tels ces douaïrs qui ont fait partie de la

(1) Lettre datée du 28 septembre 1945.

première patrouille dirigée par les deux gendarmes présents au village le jour du drame,

Les réponses que nous avons reçues peuvent se résumer ainsi :

Au moment du repliement de la population sur la gendarmerie, les trois douaïrs ont été envoyés sous la conduite de M. Cazaux, beau-père du chef M. Poilane, à la poste, pour assurer l'évacuation du receveur et de sa famille. Au retour de cette mission, un des auxiliaires indigènes s'est dérobé. Il a disparu. Il était passé au camp des émeutiers avec armes et munitions. On a retrouvé, plus tard, son fusil entre les mains d'un bandit notoire, qui a été arrêté. Ce bandit, originaire du douar Fedj El Ghoul, a déclaré qu'il avait payé cette arme, au militaire, 3.000 francs. Il était encore sous les verrous en octobre 1945. Les deux douaïrs, entrés à la gendarmerie avec la famille de M. Bemasconi, y sont restés pendant l'émeute.

« Dans notre personnel, en général, nous dit un colon de Chevreul, nous n'avons relevé aucun acte de dévouement ni pour la protection des animaux, ni pour la résistance au pillage et à l'incendie. Les you-you des femmes portent à croire qu'en général, ils ont tous participé à l'émeute. Le fanatisme efface toute considération pouvant s'autoriser d'une longue cohabitation, des services reçus, d'une collaboration affectueuse. Un mot d'ordre invoquant la religion et, en un instant, l'ami devient un assassin. Ce fait ne peut être nié que par ceux qui ont intérêt à le démentir. »

Un exemple nous a été cité : le 9 mai, M. Marcel Pradeilles étant sorti de chez lui, Mme Pradeilles entend des coups de feu. Elle s'inquiète. Du pas de sa porte, elle aperçoit le premier ouvrier de l'exploitation. C'est l'homme de confiance. Il a vingt ans de service. On ne peut douter de lui. Mme Pradeilles s'adresse à lui, le prie de chercher son mari, de le ramener d'urgence.

Le musulman regarda la femme du colon, froidement, ne fit aucune réponse et se retira lentement. On ne le revit plus, ni aucun des ouvriers de la ferme.

Autres détails :

Nous avons dit que le feu avait été mis à l'écurie des chevaux de la gendarmerie. La paille, placée à part, a brûlé. Un seul bat-flanc de stalle a été atteint dans l'écurie. Un cheval a été grièvement blessé sur tout le côté atteint par les flammes ou la chaleur. Il a été soigné et a pu être sauvé.

Dans l'immeuble de la Poste, tout a été pillé. Les pièces ont été incendiées séparément, comme dans beaucoup de maisons du village. Des réparations sommaires ont été faites depuis, pour permettre d'abriter les Français sinistrés.

En ce qui concerne la gendarmerie de Chevreul, on a été étonné de constater que l'effectif de la brigade avait été réduit à deux militaires, alors que l'effectif normal était de six gendarmes. Renseignements pris, il nous a été dit qu'un gendarme était hospitalisé pour maladie, que trois gendarmes manquaient par suite de mutations. Cette explication démontre que la surprise s'est produite aussi bien du côté des Français habitant la banlieue nord sétifienne que du côté de l'Administration en général.

Or, l'Administration, nous l'avons dit, était prévenue que des désordres allaient se produire à brève échéance. Cela résultait des rapports qu'elle recevait de ses représentants et agents de tous ordres, de l'avertissement qui lui était adressé douze jours avant l'émeute, en termes précis et pressants, par six conseillers généraux réunis au chef-lieu du département (1).

(1) Voir ce document à la fin du volume.

Tout le monde était prévenu et l'on n'a pas invité les gendarmeries à compléter leurs effectifs...

Tout le monde était prévenu, même le sous-préfet de Constantine qui, cinq jours avant les événements, disait à un Administrateur chez lequel il était en tournée : « Avez-vous bientôt fini de nous adresser des rapports alarmants ? Tout le monde en rigole à Constantine ! »

Il est évident que nous touchons ici un point extrêmement délicat et extrêmement grave, intéressant la sécurité en Algérie., et on peut le dire sans hésitation, la cause même de la France en Afrique du Nord.

Dans les échelons administratifs qui assurent le contact entre la Colonie et les Pouvoirs publics en France, quelle autorité, quelle personnalité a pris la responsabilité de ne tenir aucun compte des avertissements qui lui étaient transmis ?

Cette autorité ou cette personnalité a encouru une responsabilité dont le pays tout entier a le droit de lui demander compte. Et lorsque nous parlons du pays nous entendons parler non seulement des Français qui se réclament d'un passé qui a fait ses preuves en Algérie, mais aussi des musulmans que n'aveugle pas la propagande tolérée jusqu'à ce jour, contre la France en Afrique du Nord.

Malgré les difficultés opposées aux enquêtes judiciaires ouvertes dans les campagnes sur des drames tels que celui de Chevreul, de nombreuses arrestations ont pu avoir lieu et le Tribunal militaire de Constantine a eu à connaître de nombreux dossiers.

Toutes les décisions prises ne paraissent pas avoir été mises à la connaissance du public par la voie de la presse. On a su cependant :

— Le 13 novembre 1945, que 17 pillards, qui participèrent dans la nuit du 9 au 10 mai, au sac du village de Chevreul ont été condamnés à des peines variant de 20 ans de travaux forcés à un an de prison. Un dix-huitième accusé a été acquitté.

— En décembre, que trente indigènes pris parmi les émeutiers et les incendiaires de Chevreul se sont vus condamnés :

3 à la peine de mort : Gridi Messaoud, Boukareb Rabia, et Tabel, ce dernier par contumace.

4 aux travaux forcés à perpétuité.

17 poursuivis pourvois, à des peines variant de 2 ans à 1 an de prison avec sursis. Tous les Algériens savent que chez les indigènes, l'application du sursis équivaut à l'acquittement.

Le 18 janvier 1946, l'attaque de la gendarmerie de Chevreul a été évoquée devant le Tribunal militaire de Constantine. Renvoyée pour supplément d'information, elle s'est terminée en avril par 2 acquittements, 2 condamnations à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, une condamnation à 5 ans de travaux forcés et 5 ans d'interdiction de séjour. 5 inculpés, en fuite, ont été condamnés par contumace, aux travaux forcés à perpétuité.

Un nommé Kédida Madani, inculpé de vol et de viol avait été condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité. Arrêté, il a vu sa peine transformée, en avril 1946, à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'inter diction de séjour. (*Dépêche de Constantine*).

Une telle énumération est la démonstration de l'esprit de prudence qui anime les juges militaires dans la répression des faits qui leur sont soumis. Elle souligne l'injustice des attaques dont ces magistrats sont l'objet de la part des journaux extrémistes qui poussent à l'insurrection en Algérie.

C'est près de Chevreul que se situe le drame poignant ayant causé la mort de trois Français qui, se rendant à Sétif en automobile, et attaqués en chemin, se hâtaient de rejoindre le village de colonisation. Arrêtés à 1500 mètres de Chevreul, ils devaient finir de façon horrible.

Une grande émotion s'est emparée de l'opinion publique lorsque l'on a appris, dans les régions de Djidjelli, Sétif et Constantine, la mort tragique de M. Georges Caste, de Mme et M. Bovo, honorablement connus de tous.

M. Georges Coste avait été nommé à Djidjelli le 1er novembre 1944, comme ingénieur T.P.E. Il arrivait de Batna et retrouvait dans sa nouvelle résidence un collaborateur qui était un ami, par sa famille, originaire de Batna, M. Bovo Louis, adjoint technique des Ponts et chaussées, à Djidjelli depuis 1932. Les deux ménages Coste et Bovo se lièrent rapidement.

Mme Bovo, devant se rendre à Sétif pour rejoindre des parents, M. Coste ayant à visiter un chantier à Tamentout, offrit une place à ses amis dans son automobile. On laisserait Mme Bovo à Sétif et l'on rentrerait à Djidjelli le jour même.

Le 9 mai à 7 heures du matin, prenaient place dans la voiture de l'Ingénieur, avec MM Coste et Bovo, Mme Coste et Mme Bovo, accompagnée de sa fillette, âgée de 3 ans.

Le voyage avait commencé très agréablement, dans la fraîcheur matinale propre au printemps. La forêt proche avait été vite abordée et les 26 kilomètres de côte qui séparent Djidjelli de Texenna étaient franchis rapidement.

M. Coste conduisait. Il connaissait déjà à fond la route sinueuse, plongeant dans les oueds profonds, remontant vers les cols et les crêtes. L'auto atteignit très vite le col de Tamentout. On s'arrêta pour permettre à l'Ingénieur de visiter son chantier de cylindrage. Le chef de chantier, européen, ne signala aucun fait de nature à inspirer une inquiétude aux voyageurs, qui continuèrent, en toute sécurité, leur déplacement vers Sétif.

A une quinzaine de kilomètres avant d'arriver à Chevreul, c'est-à-dire à mi-chemin entre ce centre et Tamentout, les difficultés commencèrent. En cet endroit se tient un marché important et un col « réputé dangereux », fît observer M. Bovo à ses amis. Précisément, se trouvaient là, en un groupe important, des jeunes indigènes qui attaquèrent la voiture à coups de cailloux. Les agresseurs visaient bien, comme tous les habitants du bled. MM Coste et Bovo n'avaient sur eux aucune arme. Ils ne pouvaient faire qu'une chose : accélérer la vitesse donnée à la machine.
M. Coste eut bientôt la figure ensanglantée. Il avait été atteint à la tête. Il se crispa sur son volant et son accélérateur. Mais tout le

long de la route, se trouvaient des groupes hostiles. La situation s'aggravait. Des coups de feu claquaient. Les femmes commençaient à s'affoler.

Tout à coup, M. Bovo s'écrie : « Je suis touché ! » Une balle, en effet, avait traversé la carrosserie, à l'arrière et avait pénétré dans ses chairs, vers les reins.

On file. On espère arriver à Chevreul, où l'on sera à l'abri.

On traverse des attroupements qui encadrent la route. Il était 10 heures du matin environ. On avait atteint le point kilométrique 87 du chemin 5. Ici Mme Coste ne se souvient plus bien de ce qui s'est passé. Elle ne peut préciser. Cependant elle se rappelle — il pouvait être dix heures ou dix heures et demie — que la voiture s'arrêta tout à coup, à un tournant assez prononcé du chemin. Elle ne peut continuer. Devant elle, en effet, séparés par une distance d'environ dix mètres, sont deux barrages énormes de pierres, de moellons et de galets que l'on ne peut franchir.

Des indigènes accourent. Ils sont armés. L'irréparable va s'accomplir. Les voyageurs se consultent. Ils ont bien sur eux, en tout, de 15 à 20.000 francs. On va les offrir aux bandits. M. Coste veut descendre de l'auto, dans l'intention, sans doute, de parlementer. Il s'effondre. Il a été abattu par un coup de feu. La fusillade est générale. Mme et M. Bovo sont atteints dans la voiture. Ils ne donnent plus signe de vie.

De plus en plus affolée, Mme Coste se jette sur l'enfant, le prend dans ses bras, sort de l'auto en poussant des cris stridents. Elle a vu, à 400 mètres environ de la route, le mur du cimetière de Chevreul. Elle se dirige de ce côté, toujours en criant de toutes ses forces et en prononçant des paroles inintelligibles, au moins pour les insurgés, qui, la prenant sans doute pour une femme frappée de folie, la laissent passer. On sait le respect superstitieux qu'inspirent

aux indigènes les déments.

La malheureuse femme, emportant l'enfant de son amie, continue sa course, en criant des phrases sans suite, traduisant évidemment son horreur, son épouvante devant le drame auquel elle vient d'assister.

Elle se souvient qu'une femme kabyle l'a abordée et l'a entraînée avec elle. Elle suivait, telle une automate, inconsciente à demi, ne réalisant pas, traduisant sa douleur par des crises, où sombraient sa souffrance et son égarement.

Des manifestants la rattrapent, s'emparent d'elle. Elle crie ! Elle crie ! Elle sent le froid d'une lame de couteau sur sa gorge. Elle crie toujours. Ils n'osent pas achever leur geste homicide.

Elle est ramenée vers l'auto. Vision fugitive, rapide : elle se souvient avoir vu, à l'arrière des barrages, un vieillard à grande barbe blanche, recouvert d'une gandoura immaculée, qui, muet, impassible, les bras croisés sur sa poitrine, regarde se dérouler les événements.

On la pousse vers l'auto. Des hommes lui disent :

— Regarde-les bien ! Ils sont morts ! Quant à toi et ta fille, partez vers la campagne. Vous êtes maintenant des mouquères !...

Sa compagne berbère la conduit dans un gourbi. Elle y trouve un indigène qui s'empresse, la rassure,

— Tu ne crains plus rien, maintenant. Je reste avec toi.

A la tombée de la nuit, après avoir insisté pour qu'elle prenne un peu de nourriture, il la fait sortir du gourbi et la dirige vers une crête qui paraît se trouver au nord-ouest de Chevreul et domine le village. L'homme porte l'enfant, il est toujours prévenant. Quel but poursuit-il en l'éloignant ainsi ?

Elle passe la nuit dans un gourbi. Le matin, il lui explique que la troupe est arrivée, qu'il faut fuir les bombardements. Ils vont

partir pour Texenna. Elle marche, toute la journée du jeudi. Elle n'a plus de souliers. Elle les a usés à toutes les aspérités des sentiers. Elle supplie qu'on la ramène à Chevreul. Elle ne sait plus, elle a parcouru 40, 50, 60 kilomètres dans les_ montagnes, lorsqu'elle atteint le village, le vendredi 11 mai, au début de l'après-midi. Une auto militaire est arrivée. Elle amène un officier, un parent !

La gendarmerie, à Chevreul, veut arrêter l'indigène qui accompagne la malheureuse veuve. Elle proteste : « C'est mon sauveur ! »

Et l'indigène disparaît. On ne l'a plus retrouvé. Mais il est connu. C'est un vendeur de billets de loteries, opérant a Saint-Arnaud et dans la région. Les enquêtes ouvertes auraient fait peser sur lui de graves accusations. A-t-il voulu se réhabiliter en sauvant une femme française ? Poursuivait-il d'autres fins ?

Mme Coste a pu enfin rejoindre Sétif par une auto militaire.

Que sont devenus les martyrs abattus près des barrages, à 1.500 mètres de Chevreul ?

On a pu relever les cadavres, quarante-huit heures après. Deux jours de soleil les avaient mis en triste état. Mme Coste les avait vus encore revêtus de leurs habillements. On les a retrouvés nus. Les bandits les avaient complètement dépouillés ! Ils avaient fait davantage encore ! Les constats médicaux, signés par le Dr Mazzuca attestent les mutilations dont ils ont été l'objet. Par un sentiment de pudeur respectueuse nous ne pouvons tout dire. Signalons cependant :

— Que le cadavre de M. Bovo, âgé de 38 ans, « présentait plusieurs plaies à la tête, produites par objets contondants et d'autres occasionnés par des coups de feu. Le haut du visage était complètement défiguré ».

— Que le cadavre de Mme Bovo, née Jauffret Blanche, âgée de 37 ans, « présentait l'abdomen complètement ouvert : A la nuque on découvrait un coup de feu. Le sein droit était entièrement sectionné ».

— Que le cadavre de M. Coste, selon le témoignage d'un collègue (1) qui avait tenu à lui rendre les derniers devoirs, « présentait cinq ou six blessures dans les deux seins. Les joues étaient tailladées. Dans la paroi postérieure du crâne, était un trou de 40 centimètres carrés. L'occipital était entièrement défoncé (2) ».

Ces détails témoignent de l'acharnement apporté par les agresseurs dans l'accomplissement de leurs crimes. Nous ne donnons pas de précisions, plus affreuses encore, concernant Mme Bovo.

Les trois corps ont été provisoirement inhumés dans un petit bois de frênes, près de la gendarmerie de Che-vreul. On n'a pu trouver à Chevreul le bois nécessaire à la confection des cercueils. On a pu transporter les cadavres, le 18 mai à Batna, où ils ont reçu leur définitive sépulture, le lendemain, samedi, au milieu d'une affluence de Français, accourus pour dire leur émotion et leur légitime indignation, pour apporter aussi aux malheureux parents, plongés dans l'affliction, le témoignage de leur affection profonde et de leur tristesse solidaire.

A la suite de l'enquête ouverte à Chevreul, dix-sept arrestations ont été opérées. Des aveux ont été recueillis (3).

(1) M. Mejean, ingénieur T.P.E. à Sétif, devenu maire de cette ville.

(2) Les figures des deux hommes étaient méconnaissables au point que, pour les reconnaître, on a dû tenir compte des cheveux grisonnants de l'un d'eux, nous a dit un parent de M. Bovo.

(3) Le 29 décembre 1945, le Tribunal militaire de Constantine ayant à connaître de l'affaire, a prononcé cinq condamnations à mort, non suivies d'exécution, à notre connaissance : Mozali Mohamed, Benyaya Lakhdar, Aridi Ahmed, Boukrissa Boudjemaa et Benhamid, ce dernier par contumace. Dix-sept inculpés avaient comparu, deux ont été acquittés. Des peines de sept ans de travaux forcés à dix-huit mois de prison ont été distribuées.

A KERRATA

Le centre de Kerrata appartient à la commune mixte de Takitount. Joli village, abondamment desservi en eau, perdu dans la verdure, placé dans le plus beau site qui soit, à l'entrée des gorges imposantes du Chabet El Akra, à 59 kilomètres de Bougie et à 54 kilomètres de Sétif.

A la sortie du village, vers Bougie, on pénètre dans les gorges, entre une église élégante, construite par un Français qui faisait honneur à la France et qui fut le chef vénéré d'une famille comptant actuellement plus de 300 membres et exerçant son activité sur toutes les campagnes de l'hinterland nord de Sétif, nous avons nommé le regretté M. Eugène Dussaix, décédé en décembre 1937.

A gauche de la route, face à l'église, est la maison familiale des Dussaix, construction massive qui va servir de refuge à la population de Kerrata et protéger 600 personnes contre la fureur de dix mille émeutiers. brusquement déchaînés.

De toute la région, à la première alerte, on était accouru pour se mettre à l'abri des murs solides et des fenêtres barreaudées du château Dussaix.

Tous, hélas ! n'avaient pu rejoindre. Comme ailleurs, l'attaque avait été brusquée, selon la formule de l'historien, qui disait qu'en Afrique du Nord « l'émeute se présente toujours comme une explosion ».

La journée de 8 mai avait facilité, du reste, le rassemblement des Français. Le matin, M. Rousseau, administrateur en chef de la commune mixte de Takitount, était venu, nous l'avons dit, présider une cérémonie, célébrant la victoire des Alliés en Europe. L'Allemagne était définitivement vaincue. L'allégresse était générale. Un cauchemar prenait fin, pour la France et les Nations Unies dans la défense de la civilisation.

Mais un malaise général avait fait place bientôt à la joie collective. Le mardi était précisément le jour du marché de Kerrata. Et les marchés sont les points de résonance de tous les bruits du dehors. Ils les reçoivent et les retransmettent avec des transformations s'adaptant à l'atmosphère du milieu.

Dans la matinée, rien ne transpira dans le villages chez les Français, des événements tragiques qui venaient de se dérouler dans les rues de Sétif. Mais tous les indigènes étaient au courant, et les déductions apportaient aux affirmations recueillies les exagérations les plus édifiantes. On parlait de nombreux morts, on citait un nom : celui du maire de Sétif.

Ce n'est qu'à 11 h. 30, par un coup de téléphone reçu à la Poste que l'on apprit la menace dont toute la région était l'objet. M. Rousseau, Administrateur, se hâta de rejoindre son poste, à Périgotville. Il ne devait pas y arriver.

Vers 15 heures, le car Deschanel, venant de Sétif et allant vers Bougie, apporte, enfin, des nouvelles. Ce car avait été attaqué en

route. La plupart de ses vitres étaient brisées. Les voyageurs, échappés de justesse à l'agression, étaient encore vibrants de l'émotion ressentie. Ils apportaient, du reste, des précisions sur le drame qui avait jeté le deuil dans la petite cité. Sans apporter le récit complet du soulèvement du matin, ils donnaient cependant des détails qui ne permettaient pas de douter de la gravité des événements.

Dans la soirée, on apprenait l'attaque de la Poste des Amouchas. Les nouvelles arrivaient par bribes, confirmant le danger, augmentant les appréhensions.

Il n'apparaît cependant pas qu'à ce moment on ait eu à Kerrata le sentiment exact de la situation. On a constaté, après coup, que l'alerte n'avait pas été généralisée dans la population française. Et cela semble avoir permis au drame de prendre une extension qui aurait pu être limitée, tout au moins.

Dans le courant de l'après-midi, après le passage du car, on observait, dans les rues, des mouvements insolites parmi la population indigène. On sut, plus tard, que la boutique d'un forgeron, Chabane Messaoud, était un lieu de rendez-vous où s'élaborait l'organisation des événements qui devaient avoir lieu le lendemain. On y parlait de guerre sainte, d'extermination des roumis. On préparait l'ambiance nécessaire à la continuation du drame dont Sétif venait d'écrire la préface.

Cependant, la maison Dussaix ouvrit largement ses portes à toutes les familles qui désiraient s'y réfugier. On campe, au mieux, dans les immenses couloirs et les vastes appartements. La famille Dussaix remplit au maximum son devoir d'hospitalité.

La nuit passe, sans incident apparemment fâcheux. Mais le mercredi, à l'aube, on entend des coups de feu. Ils viennent de la direction du village, où sont restés quelques habitants, notamment les locataires de l'immeuble de la Poste, la famille du Juge, les

gendarmes, etc. L'agression se précise.

La gendarmerie, en particulier; constituait un fortin défensif. A Kerrata, comme ailleurs, les gendarmes sont les soldats du devoir. Par deux fois, entendant des détonations, ils essaient de faire une sortie. Ils se heurtent à un flot d'assaillants qui les obligent à se replier. Des familles françaises se sont tant bien que mal barricadées dans leurs habitations. La Poste a été attaquée. Ici et là les maisons commencent à flamber. Telles sont les constatations qu'ont pu faire les représentants de l'ordre.

L'attaque est bientôt générale. Seules, la maison Dussaix et la gendarmerie sont en état de résister. Leurs défenseurs y mettent une énergie farouche. Mais que deviennent les malheureux Français surpris isolément ? On ne le saura qu'à une heure de l'après-midi, lorsque plusieurs détachements envoyés successivement de Sétif, par la route de Bougie, et commandés par le lieutenant, Poutch, le capitaine Faysse et le lieutenant Bergeret débouchèrent à Kerrata après avoir forcé de nombreux barrages établis sur la route avec des pierres, des arbres et des poteaux télégraphiques sectionnés.

Les sauveteurs mettent en fuite les émeutiers. Ils trouvent un village en partie détruit, sept cadavres, horriblement mutilés, dans les maisons en feu. « 20 personnes se trouvaient sur le toit d'une maison en flammes. On réussit à les sauver après avoir chassé, à la mitrailleuse, les rebelles », dit un premier récit officiel (1).

Délivrés, les Français de Kerrata ayant échappé au massacre, se répandent dans les rues du village, parmi les maisons qui fument encore sous les effondrements des brasiers allumés.

(1) Cette dernière affirmation a été démentie ou plutôt transformée. Il s'agit sans aucun doute, de la présence, sur un balcon, des treize habitants de la maison de la Poste incendiée, comme beaucoup d'autres. On lira plus loin le récit du drame atroce vécu par ces Français.

Ils entourent les soldats qui sont venus à eux, en bravant les dangers accumulés sous leurs pas. Leur émotion se traduit par un cri général, répercuté par les hautes falaises qui forment l'entrée des gorges : *Vive la France !*

On peut alors situer les détails de la résistance farouche qui s'est organisée dans les différentes parties du village.

On s'incline d'abord devant les martyrs du grand drame qui vient de prendre fin.

Le juge de paix, M. Trabaud, et sa femme, horriblement mutilés dans des conditions que la pitié même se refuse à préciser.

Le boulanger Grammond, qui a voulu assurer à la population la fournée quotidienne, et est mort non loin de son fournil.

M. Villedieu de Torcy, employé à la société Campenon-Bernard (construction du barrage).

M. Lopez, maçon, employé à la même société.

Le métayer Onis et la jeune Zemmour Paulette, Israélite, âgée de 17 ans, mutilée elle aussi.

Ce qui porte a 7 le nombre des victimes atrocement suppliciées à Kerrata, dans la journée tragique du 9 mai 1945.

Le pillage a été total pour la majorité des immeubles, dont une grande partie a été rendue inhabitable par les incendies.

Pour bien saisir l'horreur du drame qui s'est déroulé à Kerrata, il faudrait raconter ce qui s'est passé, maison par maison, car tous les habitants n'ont pu, malheureusement, se réfugier au château Dussaix. Il n'y a pas eu un drame, il y a eu plusieurs drames, aussi horrifiants les uns que les autres.

***

Et d'abord, parlons de l'immeuble de la Poste. Là comme devoir, magnifiquement, pouvons-nous dire, d'agent de liaison, partout ailleurs, le Receveur des P.T.T., M. Lardillier, a fait son devoir, magnifiquement pouvons-nous dire, d'agent de liaison,

risquant la mort pour accomplir sa tâche professionnelle.

Nous avons pu obtenir de la journée tragique, par Mme Lardillier écrivant à une amie, un récit circonstancié qui donne une idée du calvaire gravi par 13 personnes pendant vingt-quatre heures. Ce récit montre que les femmes françaises ont rivalisé d'énergie avec les hommes dans la lutte à mort qui était engagée.

Nous laissons la parole à la narratrice.

« Le 8 mai, toute la population de Kerrata était réunie autour de M. Rousseau, administrateur, principal, venu de Périgotville en compagnie de M. Bancel, son adjoint, pour le lever des couleurs. Une foule d'indigènes se pressaient autour de nous. Tous applaudissaient au discours prononcé par M. Rousseau et c'est au cri unanime de Vive la France ! que le cortège s'est dirigé vers l'hôtel du Chabet, où un apéritif avait été préparé.

« On porta, au milieu de l'enthousiasme général, plusieurs toasts à la Victoire.

« A 11 h. 30, je suis appelée à me rendre dans le bureau de poste pour chercher un objet oublié. Un volet du téléphone était déclenché, celui du circuit des Amouchas. Le receveur distributeur m'annonce qu'une émeute venait d'avoir lieu à Sétif, que les communications étaient coupées et que le mouvement venait vers nous. « Des bandes armées, me dit-il, circulent sur les routes et semblent se diriger sur Périgotville. Il faudrait prévenir les administrateurs. »

« Mon mari, Receveur a Kerrata, que je mets immédiatement au courant, s'empresse de faire le nécessaire pour alerter les autorités. Aussitôt, MM Rousseau et Bancel, en compagnie du Juge de Paix indigène et du chauffeur indigène, repartent sur Périgotville.

« Des Amouchas, les nouvelles deviennent de plus en plus alarmantes. Les indigènes attaquent de tous côtés.

Les Administrateurs, qui étaient passés aux Amouchas et qui

devaient y revenir, ne donnaient plus signe de vie. Le bruit courait déjà qu'ils avaient été tués. Aussi, de Kerrata, par le circuit de Bougie, le seul qui nous restait, nous prévenons la subdivision de Sétif, la sous-préfecture, la préfecture de Constantine, la sous-préfecture de Bougie, la gendarmerie. Nous essayons même d'atteindre Alger.

« Pendant ce temps, de cinq minutes en cinq minutes le Receveur de Périgotville nous tenait au courant des événements. Le village était menacé de toutes parts. La Poste, en particulier, était l'objet d'une attaque en règle. Par le téléphone nous entendions les coups de feu, les cris des enfants et de la femme du receveur. Lui, toujours d'une voix d'un calme surprenant, nous disait : « Nous sommes perdus si la troupe n'arrive pas, et je n'ai rien pour nous défendre (1).

« A la même heure, le commandant d'un détachement de blindés nous téléphone d'El-Ouricia, par Bougie, pour nous-dire qu'il lui était impossible d'aller plus loin, des barrages ayant été faits sur la route par les insurgés- Nous lui répondons ; « Forcez les barrages et arrivez coûte que coûte aux Amouchas ! Il va y avoir un massacre. » En effet, la troupe a pu dégager le village vers 17 heures et sauver ainsi la population.

« Nous pensions que le drame allait, par là, se terminer. Pourtant, vers 15 heures, le courrier Sétif-Bougie était arrivé à Kerrata, après avoir été attaqué (2). Il y avait plusieurs blessés. Le chauffeur avait failli être tué. La nouvelle de la mort des Administrateurs Rousseau et Bancel se confirmait. On apprenait aussi la mort de M, Baroni, un chauffeur de Bougie. La population de Kerrata était dans une anxiété mortelle. Les indigènes du pays

(1) On a vu dans quelles conditions ce malheureux fonctionnaire et son fils ont trouvé la mort.

(2) Nous nous excusons de revenir, parfois, sur des faits déjà cités. Nous publions des documents qu'il nous est difficile d'amputer de tel ou tel détail, d'autant plus qu'à certains détails s'ajoutent, parfois, des précisions nouvelles.

venaient vers nous et nous disaient :

« Ne craignez rien, il ne se passera rien à Kerrata. Vous connaissez nos sentiments pour les Français de la région. Vous êtes tous des amis. », etc., etc.

« Vers 19 heures, un taxi arrive de Sétif avec quatre occupants qui vont rendre visite à plusieurs indigènes notables du pays. C'est dans cette ambiance que la nuit arrive et que tout le monde reste sur le qui-vive. Pourtant, nous restons en liaison avec les autorités de Bougie, Sétif et Constantine. L'Administrateur de Kerrata demande à certaines personnes de descendre se réfugier au château Dussaix, mais sans que cela soit un ordre, et sans que le conseil soit général. Si le danger devenait pressant, les cloches de l'église devaient sonner.

« A la Poste, mon mari et moi passions la nuit dans le bureau, afin d'assurer la liaison téléphonique avec Bougie, la seule qui nous restait puisque, vers 20 heures, le circuit Amouchas avait été coupé. Nous alertons Bougie tous les quarts d'heure et nous prévenons les collègues qu'au cas où nous resterions sans les appeler ou sans répondre il conviendrait de prévenir la gendarmerie et la sous-préfecture.

« C'est au matin, entre 5 h. 30 et 6 heures moins le quart, que nous nous sommes trouvés isolés de tout, sans aucune communication avec l'extérieur. Aussitôt, nous appelons, par téléphone, toutes les personnes que nous pouvons toucher au village, afin qu'elles puissent prendre les précautions nécessaires. Quelques familles pourtant n'ont pas eu le temps de descendre au château.

« Nous restons au bureau, pour assurer à l'Administrateur détaché à Kerrata une liaison entre le château, où il y avait constitué son P. C. et le village abandonné.

« A 7 heures moins le quart, le 9 mai, le premier coup de feu claque au bout du village, à 50 mètres de nous.

On entend un cri déchirant et ces mots : « Ça y est ! ils en ont abattu un ! » (1).

« Aussitôt dans le village, une foule énorme d'indigènes sort de tous les cafés maures, de tous les immeubles, de tous les ravins. Ils se précipitent, comme des forcenés, sur toutes les maisons européennes, armés de haches, de fusils (chasse et guerre). Nous n'avons que le temps de faire un bond dans le couloir du rez-de-chaussée de la Poste. Plusieurs personnes de la maison font comme nous, si bien que nous formons un groupe de 13 personnes (10 hommes et 3 femmes) ayant pour armes : 2 fusils Gras, avec 40 cartouches, 3 revolvers et environ 2 chargeurs pour chacun.

« Nous calons les portes du couloir avec des madriers et prévenons, par téléphone, la gendarmerie et le château que nous sommes attaqués. Les assaillants se ruent, à ce moment, sur la porte du couloir et essayent de l'enfoncer à coups de haches. Un de nous riposte par un coup de fusil.

« C'est alors que commence pour nous la lutte acharnée qui a duré sept heures. Les assaillants cernent la maison de toutes parts, en poussant leur cri de guerre ; El Djihad, la guerre sainte ! Les femmes excitent les hommes par des you-you interminables. Ils font un assaut en règle du bâtiment. Nous ripostons à coups de fusils. Abrités sous les balcons de l'immeuble, ils vont chercher des fûts d'essence et de pétrole qu'ils roulent devant les grandes portes vitrées du bureau, brisées par eux à la hache. Ils font irruption dans le bureau, cassant tout, brisant tables, chaises et tout le matériel postal.

« Pour nous protéger et les empêcher d'arriver au premier étage, nous jetons dans l'escalier tout notre mobilier, chaises, fauteuils, tables, etc. Les sommiers et les matelas nous servaient de remparts devant les fenêtres, afin de nous abriter des balles qui sifflaient de

(1) Il s'agissait du boulanger, M. Grammond, qui, nous l'avons dit, avait tenu a assurer sa fournée quotidienne.

toutes parts. Beaucoup d'autres objets sont groupés afin de nous en servir comme armes, casse-tête., etc., lorsque nous aurions épuisé nos munitions.

« Mais, tout à coup, une explosion formidable et une fumée noire rendent la position intenable. Les assaillants ont enflammé deux fûts de 200 litres de pétrole, un de 50 litres d'essence et arrosé d'essence ce que nous avions mis dans les escaliers. Des cartouches de dynamite avaient été placées dans les fûts de carburant, avec l'espoir que la maison allait s'effondrer en nous entraînant au milieu du brasier. La maison a tenu, malgré la terrible secousse et, malgré le bond que l'explosion nous a fait faire, nous nous sommes retrouvés sur nos jambes, mais dans une fumée tellement épaisse que nous n'y voyons plus, dans la pièce où nous nous trouvons. Nous suffoquons. Nous nous précipitons vers les fenêtres pour les ouvrir et essayer de dissiper un peu la fumée. Aussitôt tous les guetteurs qui surveillaient la maison, se mettent à tirer. Nous ripostons en nous abritant derrière les cloisons. Le feu nous brûle les yeux. La chaleur est si intense que nous ne pouvons tenir les pieds par terre. Tout ce qui est sur le carrelage se roussit et se calcine. La situation est sans issue.

« Mon mari a failli être tué. Une balle perforante le frôle et traverse la cloison, y faisant un trou énorme. C'est alors que, désespérés, nous cherchons une solution. Un de nous, notre voisin de palier, M. Arrondeau, a l'idée géniale de nous faire passer dans son appartement, au travers du nuage de fumée. Nous nous faufilons, comme des anguilles. Chez lui, déjà, l'air était plus respirable. Mais nous sommes toujours le point de mire des assaillants. Aussi, poursuivant son idée, M. Arrondeau nous demande de trouer la cloison qui sépare son appartement de celui de la propriétaire. A coups de crosses de fusil, MM. Lardillier et de Fontguyon s'y emploient le plus vite possible et, par un petit

trou, nous passons tous en quelques secondes, mais le coeur très serré, car nous ne savions pas ce que nous allions trouver derrière ces murs. Nous visitions très vite tout l'appartement, vide et encore intact.

Combien de temps va durer cette accalmie ?

« Dans le café maure situé sous l'appartement, nous entendons tuer deux personnes. Les râles et les gémissements sont horribles. Pourtant derrière les volets bien clos, nous pouvons examiner ce qui se passe dans la rue. Le boucher d'en face aiguise coutelas et couperets et en fait la distribution aux assaillants. Le marchand de légumes (naturalisé depuis vingt ans et marié à une Européenne) prend militairement tous ces criminels et les range en lignes de bataille. Tous les notables indigènes du pays sont là, en particulier les auxiliaires médicaux, les oukils de la justice, etc. Nous en sommes atterrés et douterions de nous-mêmes si nous n'étions pas plusieurs pour nous en rendre compte.

« Nous nous sommes déchaussés pour ne pas faire de bruit et trahir notre présence. Pourtant, nous mourons de soif, nous avons la gorge desséchée. Nous essayons d'ouvrir le robinet de l'évier. Aussitôt, un bruit infernal se produit dans les tuyaux. Nous refermons précipitamment le robinet, sans avoir pu obtenir une goutte d'eau. Mais au même moment, sur la petite terrasse attenante à la cuisine, claque un projectile qui illumine la pièce. Nous nous jetons à plat ventre, croyant que c'était une grenade incendiaire. Nous nous sommes rendus compte, plus tard, que c'était encore une cartouche de dynamite.

« Mais nous nous sommes crus découverts. Et avant de recommencer une lutte que nous pensions être la dernière, avant de mourir, nous avons voulu adresser un adieu à ceux qui nous sont chers. J'ai pris un crayon et, sur le coin d'une cheminée de marbre blanc, j'ai écrit ces mots :

Adieu à tous ! Nos assassins sont : Chaabane Messaoud et tous les indigènes du village.

« Nos treize noms ont suivi cette déclaration qui constituait un témoignage.

« Après cela, M. de Fontguyon nous a demandé de faire en commun une suprême prière. Nous nous sommes agenouillés et avons récité un Pater et un Ave Maria, avec la ferveur des condamnés.

« Puis nous sommes revenus à nos postes d'observation. Nous avons continué à voir des horreurs. Les maisons, autour de nous, étaient en flammes. Les Arabes couraient en tous sens, chargés de ballots de linge et d'objets volés dans les appartements pillés. Pourtant nous ne cessions de regarder nos montres.

« A 13 h. 15, tout à coup, nous percevons un crépitement de mitrailleuse légère. Cela vient d'assez loin. Nous restons sans souffle. Était-ce le salut, ou la mort certaine qui venait vers nous ?

« Une mitrailleuse lourde fait alors entendre son crépitement, un peu plus près. Nous voyons les indigènes se sauver en criant : *Djebel! Djebel!*... la montagne !

« Quelques secondes après, deux autos mitrailleuses font leur apparition dans la rue. Nous ouvrons toutes grandes les fenêtres pour appeler. Nous envahissons le balcon. Les voitures passent. En quelques minutes elles nettoient le village.

« Nous sommes sauvés... il est 13 h. 15 » N'ajoutons pas un mot à cet émouvant récit...

***

A Kerrata, il y eut, le même jour, un grand drame dans une autre maison, celle affectée à la Justice de Paix.

Là habitait la famille du magistrat, Mme et M. Trabaut, la mère de Mme Trabaut, Mme Barlatier et les trois enfants : Monique 13 ans, la deuxième, 10 ans, et un petit garçon, 7 ans.

La nuit s'était passée sans inquiétude pour la maisonnée. Du reste, M. Trabaut, s'il était au courant des bruits qui couraient, n'avait pas reçu de conseil formel de repli. Le Juge de Paix connaissait bien les indigènes. Il était de ceux qui disaient qu'il ne fallait rien exagérer. Il avait confiance.

A 7 heures du matin, entendant frapper à la porte du rez-de-chaussée, il descendit tranquillement son escalier et alla ouvrir. Il se trouva ainsi directement en présence d'un groupe d'émeutiers qui ne lui laissèrent pas le temps de parlementer. Il était aussitôt frappé de plusieurs coups de couteau et achevé à coups de feu.

Les assaillants sont alors montés, au premier étage, où se trouvait la famille du magistrat. Les portes étaient ouvertes. Une ruée se produisit au milieu des cris d'effroi des enfants. Devant la grand-mère affolée, devant les pauvres petits, les scènes les plus atroces se déroulèrent. La malheureuse mère subit les pires outrages. Puis une balle en pleine poitrine l'acheva. Un coup de couteau lui avait ouvert le ventre, de bas en haut...

Pendant ce temps, Mme Barlatier avait l'épaule fracassée par un coup de feu, la fille cadette avait une main et un bras traversés par des projectiles.

Ensuite un des émeutiers poussa les enfants et la grand-maman devant lui et les conduisit dans un gourbi, où il leur donna de la galette et des dattes. Dans ce gourbi, les enfants ont remarqué la présence de marmites pleines de cartouches. Les émeutiers venaient s'y approvisionner.

Mme Barlatier était dans un état de prostration compréhensible. Elle sait seulement qu'on entendit des crépitements de mitrailleuses, qu'on fit sortir les enfants et elle-même en disant : « Vous pouvez partir. Vous aurez du secours. »

Après un mois de soins à l'hôpital de Sétif, la malheureuse femme a pu rejoindre la France avec ce qui restait de sa famille...

On verra plus loin dans quel état ont été trouvés les cadavres.

***

La résistance de la gendarmerie de Kerrata, nous l'avons dit, mérite d'être soulignée ici. L'immeuble abritait les familles des gendarmes et plusieurs personnes du pays qui s'y étaient réfugiées en hâte.

M. Malamas, brigadier, était absent. Il était à Sétif, où il avait failli être victime de l'émeute. Attaqué en pleine rue, il s'en est tiré avec la perte d'un œil. Quatre gendarmes étaient présents à Kerrata, avec leurs familles. Nous avons dit les efforts qu'ils avaient déployés pour essayer de dégager le village. Refoulés par des effectifs imposants de révoltés, ils ne pouvaient que se replier. Ils se sont du moins appliqués à rendre inexpugnable leur réduit défensif et à protéger, dans la mesure du possible, les immeubles voisins. Le gendarme Rencheval et ses trois collègues méritent, sur ce point, les plus grands éloges.

Ajoutons quelques détails aux lignes qui précèdent :

L'hôtel Dieudonné a été envahi dès le matin par les émeutiers qui ont pénétré dans les chambres.

M. de Torcy, jeune Ingénieur, a été tué dans son lit ; ainsi que son collaborateur aux travaux du barrage. M. Lopez.

Onis, ouvrier agricole, s'était réfugié dans un café maure, avec la petite Zemmour, de confession israélite, Ils ont été massacrés lâchement et ont eu une mort atroce.

Ce sont eux qui se trouvaient près de la poste. Mlle Zemmour, âgée de 17 ans, a subi les pires outrages.

Un jeune indigène était arrivé récemment de France. Il se nommait Oukaci. Il était peu connu, mais sympathique. Il s'était converti dans la métropole à la religion catholique. On a été sans pitié pour lui et pour son âge. Il a été massacré.

Les exploitations agricoles voisines n'ont pas été plus ménagées que les maisons françaises du village. A Draa El Cadi, la ferme d'un membre de la famille Dussaix a été pillée de façon totale : mulets, vaches, moutons, tout a été enlevé ; les magasins vidés de leur contenu, les logements saccagés : meubles brisés, ainsi que portes et fenêtres. Le gérant français et sa famille avaient, heureusement, eu le temps de se replier au village.

***

Nous avons parlé de la résistance organisée à la maison mère de la famille Dussaix. On dit, communément, le « Château », dans le village et la région de Kerrata.

Cette construction massive, édifiée en 1913, par M. Eugène Dussaix, Conseiller Général, répondait en tous points aux exigences de la situation. Avec sa base imposante en pierres de taille, ses fenêtres du rez-de-chaussée soigneusement barreaudées, son emplacement dominant la route qui pénètre dans les gorges du Chabet, la maison a toutes les allures d'une demeure seigneuriale pouvant être transformée rapidement en fortin de défense et de résistance.

Le château, surplombant une chute d'eau importante, génératrice de force industrielle, se détachant en clair sur un paysage chaotique, impressionnant au possible, a déjà servi de thème à un écrivain algérien, en quête d'inventions romantiques,

mises au service d'une plume alerte et d'un réel talent, pour satisfaire un public toujours curieux de mystères et de légendes.

Pour le château Dussaix, le 9 mai 1945 marque, désormais, une date. La légende, fruit d'une imagination féconde, a fait place à l'Histoire. Le drame mystérieux a pris une forme nouvelle. Du domaine de la fantaisie littéraire, il est passé dans le domaine de la réalité tragique. Il est devenu le théâtre d'un drame collectif participant à un grand drame national.

La belle maison familiale a, en effet, abrité et sauvé ce jour-là 500 personnes menacées par une vague de fond qui devait faire disparaître tout un centre de colonisation algérienne.

Nous avons dit comment s'était passée, à Kerrata, la matinée du 8 mai. Nous avons parlé de la fête de la Victoire, du départ précipité de l'Administrateur Rousseau et de son adjoint Bancel, de l'arrivée du car agressé, de l'inquiétude généralisée chez les Français du pays. L'Administrateur local, M. Rambaud, était hésitant ; il se sentait dépassé par les événements. Il craignait de provoquer l'affolement en prenant des mesures énergiques. Ils se promettait de faire sonner la cloche de l'église, en cas de danger... La cloche n'a pas sonné... La surprise s'est produite en coup de tonnerre.

Cependant, M. Rambaud avait désigné la maison Dussaix comme lieu de rendez-vous possible. Il en a fait son quartier général, son poste de commandement. On y a reçu tous ceux qui se présentaient. Mais beaucoup, on l'a vu, étaient restés au village, pour des raisons diverses, soit par devoir professionnel (M. Lardillier, les gendarmes), soit parce qu'ils ont connu trop tard la gravité de la situation (les pensionnaires de l'hôtel Dieudonné).

Le médecin de colonisation, le Dr Roumaingas, était à Alger, en permission. Le conseiller général, M. Fournier, à Alger

également, en session des délégations financières. Mais un membre de la famille Dussaix, l'aide-major Pierre Fontanille, se trouvait au château. L'Administrateur fit appel à son concours pour soigner les blessés probables. Il accepta avec empressement. Ajoutons qu'il sut prendre brillamment sa place parmi les défenseurs du centre de colonisation.

Dès 18 heures, la maison Dussaix compte beaucoup de réfugiés. 17 fusils Gras et une caisse de 1.800 cartouches sont mis à leur disposition. L'Administrateur prie M. Lardillier, Receveur des Postes, de garder le contact avec Sétif et de rester à son bureau. On sait de quelle façon, digne d'éloges, M. Lardillier, secondé par sa compagne, sut faire, intégralement, son devoir.

La nuit vient, sans amener de changement dans la situation. MM Boutin, Goetz et Fontanille prennent les initiatives dictées par les circonstances. Les meurtrières du château sont dégagées. Chaque porte est protégée par le feu croisé de deux créneaux. Le constructeur de l'immeuble avait tout prévu...

Chaque meurtrière est desservie par un homme armé. On a fait monter du moulin, tout proche, des sacs de semoule, afin de consolider les points faibles. Au pied du grand escalier intérieur qui dessert les étages et aboutit au grand hall central du rez-de-chaussée, on installe, avec ces sacs, une série de blockauss, de façon à pouvoir défendre l'entrée, en cas où elle serait forcée.

Les grilles du château ont été garnies de barbelés. Dans les garages, on a enlevé les phares et les accus de tous les véhicules, afin d'avoir de l'éclairage, même, si, le moulin étant pris, l'électricité venait à manquer. Un armement individuel, modeste mais précieux, complète un peu les fusils Gras. On a des fusils de chasse, des carabines, des revolvers et des bouteilles de dynamite. On a même un parabellum et une cinquantaine de balles ! On a surtout un bon moral. On est décidé à se défendre. Mais on songe

aux nombreux Français qui n'ont pu rejoindre...

M. Goetz, l'ingénieur électricien du barrage, qui est l'un des bons animateurs de la résistance, installe, aux angles de l'immeuble, de gros phares, pour répondre à une attaque de nuit. Une salle de pansements de fortune est aménagée par M. Fontanille, grâce aux fournitures et produits remis par Mme Roumaingas et sa fille, qui devaient, plus tard, être d'un précieux secours auprès des blessés.

Le 9 mai, vers une heure du matin, M. Boutin, directeur du barrage, fait descendre tout son personnel au château. Les gardes champêtres et les gendarmes, très dévoués, font des rondes incessantes. Toutes les demi-heures, par la poste, on demande des secours. Sétif a prévenu que c'est Bougie qui est chargée de débloquer Kerrata. On n'a su que plus tard que la route de Bougie avait été coupée par de gros blocs formant barrages.

De 3 à 5 heures, la population afflue à la maison Dussaix. A 5 heures, la ligne téléphonique est définitivement coupée, dans toutes les directions. L'Administrateur envoie, à 6 heures, un camion à la boulangerie. A 6 h. 30 il avait fait un voyage. Il retourne au village, situé à 200 mètres du château.

A 6 h. 45, on entend un coup de feu. Le boulanger Grammont est tombé, victime du devoir... Au même moment, arrive le camion, chargé de 99 personnes.

Le château est bloqué. On voit des bandes d'indigènes monter par la route des gorges. Il n'y a plus à hésiter ; on ouvre sur eux un feu nourri. Ils s'égaillent.

On entend bientôt plusieurs explosions au village. On ne peut savoir à quoi elles sont dues. On voit des colonnes de fumée s'élever du côté de la Justice de paix, de la Poste et non loin de la gendarmerie.

Dans la matinée, il y a quelques tentatives de « descente » sur le château, par groupes isolés. On s'attend à une offensive en règle,

généralisée, lorsque les émeutiers auront terminé leur sinistre besogne au village. On se prépare, On voudrait même réagir, porter secours à ceux qui se battent encore, là-bas. M. Fontanille se fait l'interprète d'un sentiment partagé par beaucoup : il propose à l'Administrateur l'organisation d'une sortie. Ce dernier s'y oppose de façon formelle.

On arrive ainsi à 14 heures. 500 personnes sont réunies au château, y compris des prisonniers italiens qui manifestent ouvertement leur volonté de participer à la défense.

L'inquiétude est grande. Les secours n'arrivent pas. Que se passe-t-il au village, que deviennent la région, les centres, les fermes isolées? Le mouvement a l'air d'être général. L'angoisse étreint tous les cœurs.

14h. 45... Une mitrailleuse crépite... C'est la fuite des insurgés. C'est la délivrance...

Plusieurs défenseurs du château se précipitent vers le village. Parmi eux, le jeune aide-major. Il va où le devoir l'appelle. Quel n'est pas son étonnement, en sortant de la maison Dussaix, de voir arriver une voiture militaire anglaise, ayant à son bord deux officiers de marine anglais. L'un avait les insignes de l'« Intelligence Service ». M. Fontanille s'avance vers eux et leur demande d'où ils venaient et comment ils avaient pu parvenir jusqu'à Kerrata. Ils répondent qu'ils venaient de visiter les ruines de Djemila (1).

M. Fontanille se rend alors au village avec une auto de la Société Dussaix, Mme Fontanille l'accompagne.

(1) Renseignements pris par l'auteur : Au moment du drame, deux officiers anglais ont bien visité les ruines de Djemila. Il s'agit sans doute des officiers étrangers dont le passage a été signalé par une patrouille surveillant la route de Bougie, près du cap Aokas, le 11 mai. Ce seraient alors des officiers anglais et non américains ?

Des détails complémentaires recueillis nous permettent d'ajouter que ces officiers ont couché au Château Dussaix, sur l'invitation qui leur en était faite. On craignait, en effet, que la route des gorges soit encore bloquée. Ils ont quitté Kerrata le lendemain matin, après l'arrivée des secours venant de Bougie.

A la Justice de paix, ils trouvent le Juge, étendu au travers de la porte, dans une mare de sang : 3 balles dans la tête, 2 dans le thorax, une quinzaine de coups de couteaux, les organes génitaux tranchés.

Nous nous excusons de donner ces détails horribles, mais ce livre est un procès-verbal de constat et il faut mettre fin à l'abominable légende qui veut faire passer les assassins pour des victimes.

Au premier étage, la femme du magistrat est étendue. « Les hématomes qu'elle présente à la face interne des cuisses ne laissent aucun doute sur le traitement qu'a dû subir la malheureuse. Elle a été tuée par l'introduction d'un pieu dans l'anus, qui a occasionné une perforation de l'intestin. »

Le boulanger Grammont est étendu dans un couloir, où on vient de le déposer, « le crâne fendu d'un coup de hache », etc.

Les survivants du village se sont réfugiés, en hâte au château. Les pauvres gens sont dans un état lamentable.

On cherche en vain Mme Barlatier, qui arrive, blessée, avec ses petits enfants... On ne peut s'empêcher d'admirer le courage de cette vieille dame, qui, le bras fracturé par une balle, a tenu, pour ne pas abandonner ses petits.

On s'empresse autour d'elle. Elle reçoit les soins du jeune aide-major qui extrait une balle de revolver de l'avant-bras gauche de la petite Régina.

Ce fut ensuite le défilé des blessés :

— un maçon, le pied atteint d'une balle : extraction ;

— un contremaître du barrage : fracture, par balle, de l'humérus gauche : excision, attelle ;

— un sergent des transmissions : blessé par chevrotines. Radiographié, plus tard, à Maillot, on ne put lui extraire l'une d'elles, logée entre la carotide et la trachée.

— d'autres blessés légers, et des femmes, en proie à des crises de nerfs bien explicables.

Le lendemain, 10 mai, dès 7 heures, le lieutenant Bergeret mit à la disposition du village une voiture militaire, pour évacuer les blessés sur Sétif. Ils devaient, en effet, être opérés et prémunis, par un sérum, contre la gangrène et le tétanos. On coucha, sur des matelas, Mme Barlatier, la petite Régina, le contremaître. Sur les banquettes prirent place le maçon et deux militaires. Comme escorte, avec M. Fontanille, deux légionnaires et un chauffeur. Comme armement : un F.M., deux mousquetons, sept revolvers.

Jusqu'à Tizi N'Béchar, le trajet s'effectua sans encombre ou accident. Après le village, un barrage, fait de deux arbres, arrête la voiture. On dégage la route. Coups de feu. Les rafales du F. M. éloignent les agresseurs. On passe. Deuxième barrage dans la descente du col de Takitount. Pierres. On les écarte. Troisième barrage à la jonction de la route de Sétif et de la traverse allant sur Périgotville. On arrive à Sétif au moment des grandes funérailles de 35 victimes du début de l'émeute...

Déchargée de ses blessés, l'auto rentre à Kerrata, sans nouveaux incidents. Le centre est revenu au calme, mais que de destructions à déplorer, que de morts à pleurer...

Nous avons eu la bonne fortune d'entrer en relations avec l'un des défenseurs de la poste de Kerrata, M. Arrondeau, comptable de la Société Dussaix, qui s'est retiré à Alger, depuis le drame du 9 mai 1945.

M. Arrondeau, on l'a vu par les récits qui précèdent, a su prendre vaillamment sa part d'action dans la défense du malheureux Centre de colonisation. Il a bien voulu nous communiquer le récit du drame vécu par lui et ses compagnons. De ce récit qui, d'une façon générale, confirme ceux que nous avons déjà donnés, nous extrayons des détails inédits, cependant édifiants ou intéressants à signaler.

Nous citons :

« Le Receveur buraliste des Amouchas, M. Bonici, informe Kerrata de la situation (dans l'après-midi du 9 mai). Il entend, dit-il, frapper à grands coups dans les portes des habitations voisines. Il s'est barricadé chez lui, après avoir essuyé plusieurs coups de feu à travers la porte d'entrée du bureau. *Il téléphone dans la position couchée, pour échapper aux balles.* »

Voilà un fait qui méritait d'être noté, et qui confirme le souci admirable du devoir dont ont fait preuve tous les préposés français des P.T.T. dans l'accomplissement de leur tâche.

Nous continuons :

« Ont été incendiés, à Kerrata, les immeubles suivants :

— La Justice de Paix ;

— La maison de M. Atlan Abraham et de M. Hennene ;

— Une maison appartenant à M. Dieudonné, où logeaient MM. Henri Sax et Runtz ;

— L'immeuble appartenant à Mme veuve Louis Dussaix, où sont installés les bureaux de la Poste et plusieurs locataires ; les émeutiers se sont heurtés là à une résistance armée.

« ...M. de Fontguyon et le garde champêtre Daynaud, armés de fusils Gras, ont défendu l'escalier avec énergie. Les autres défenseurs ont pris position derrière les fenêtres métalliques qui donnent sur la rue principale et sur l'agglomération indigène des Béni Meraï. Neuf hommes armés, mais quel armement dérisoire !... »

« ...En raison du nombre très restreint de cartouches dont nous disposons, nous décidons de ne tirer que lorsque nous serons attaqués.

« ...MM. Binosi, chef mécanicien, et Micheli, gardien de prison, se sont réfugiés à la gendarmerie. M. Louis Dussaix fils est resté, avec toute sa famille et sa domesticité, dans sa demeure. Les émeutiers, pris sous le feu de la gendarmerie et de l'immeuble, ne peuvent péné trer dans ce dernier.

« ...Un indigène du village, le nommé Boukerkour, pénètre avec deux hommes voilés, dans la maison Fitoun, où se sont réfugiées Mme veuve Fitoun, ses nombreuses jeunes filles, ainsi que plusieurs femmes et jeunes filles de leurs amies. Il s'en va après avoir constaté qu'il n'y a pas d'hommes à massacrer. Un seul, M. Nakach, commerçant, avait cru devoir se cacher. Il a ainsi échappé aux émeutiers.

« Poursuivant leur œuvre, les bandits pillent les, appartements de M. Zemmour Israël, dont la fille a été abattue et martyrisée.

« Ils incendient l'immeuble des familles Atlan. Cinq personnes de ces familles, qui se sont réfugiées dans un réduit situé dans la cour et hors d'atteinte de l'incendie, échappent miraculeusement au feu et au massacre. Quinze autres personnes, composant la famille Atlan Simon, réfugiées dans la soupente de leur immeuble, qui n'a pu être incendié, échapperont également au massacre.

« Il en est de même du propriétaire d'un hôtel, M. Hernandez, que l'on voit surgir de la toiture de son établissement, lorsque la délivrance du village a lieu.

« A l'hôtel restaurant Dieudonné, le propriétaire et sa famille s'étaient réfugiés dans une pièce qui n'a pas été visitée par les émeutiers.

« On frémit d'épouvante et d'horreur, a conclu M. Arrondeau, en songeant au nombre de victimes qui seraient tombées sous les coups des assassins, si la majeure partie de la population ne s'était réfugiée, dès la veille, et au cours de la nuit, dans le vaste immeuble appartenant à la Société Dussaix. »

Le récit de M. Arrondeau vient compléter très utilement les détails que nous avions donnés sur le drame de Kerrata. Que son auteur en soit remercié.

Signalons quelques informations recueillies par la presse à propos du drame de Kerrata :

— Le 23 juillet 1945 : condamnations à mort de : Ksaïr Abdallah ben Belkacem, Brik Salah Mohamed ben Larbi, Khen Mahmoud ben Salah, pour assassinat avec préméditation et guet-apens, sur M. Baro Joseph, chef d'exploitation de l'entreprise Bachelot, aux Babors : c'est là un drame que nous n'avions pas encore signalé.

— Le 13 octobre 1945, le Tribunal militaire de Constantine condamnait à la peine de mort le nommé Khemache Ali Ben Saïd pour sa participation active aux actes de pillage et à l'incendie de la Poste.

12 autres pillards ont également été frappés de condamnations variant de vingt ans de travaux forcés à six mois de prison.

— Déjà le 24 juillet, avaient été fusillés à Constantine 10 émeutiers condamnés par le même tribunal.

Cinbani Lakhdar Ben M'Hammed, 37 ans ; Abacha Abdelkader, 27 ans ; Djabali Salah, 49 ans ; Hamrouch Abdallah, 23 ans ;

tous du douar Kalaoun ;

Grioun Saïd, 22 ans ; Aïd Ali, 48 ans ;

Saïdani Larbi., dit Attia Ben Abdallah ; Abbas ben Adballah ben Amor, 61 ans ;

tous quatre du douar Béni Meraï ;

Affoun Saïd, dit Sassy, sans origine, 47 ans ; Djabali Lamri Ben Mohamed, 25 ans, de Takitount (1).

— Le 3 novembre, le chef meneur, Chaabane Messaoud, s'entendait condamner à la peine de mort. Son complice Ramli Rabah, le crieur public qui excitait les you-you des femmes et exhortait les révoltés à être sans pitié, ainsi que trois incendiaires, étaient frappés de la peine des travaux forcés à perpétuité.

— Le 8 décembre 1945, 3 indigènes étaient présentés à la Justice militaire du chef-lieu du département, pour répondre des meurtres du jeune Onis et de Mlle Zemmour. Un quatrième accusé était en fuite.

Ont été condamnés :

A la peine de mort : Kheloufi Mohamed Mani Abdallah et Amour Bachir, ce dernier par contumace.

A vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour : Manadi Areski.

— Le 15 décembre 1945, comparaissent 50 inculpés pour les affaires de pillage, incendies et meurtres de Kerrata. Le tribunal prononce six condamnations à mort : Kheloufi Mohamed, Bakouche Lahcène, Aouali Moussa, Bakouche Ahmed, Kahmi Rabah, Hammar Mohamed.

Tous ces prévenus avaient déjà été condamnés : le premier à mort, les autres à des peines de travaux forcés. Les autres accusés

(1) Sur plus de cent condamnations à mort, il nous a été affirmé que vingt à peine ont été suivies d'exécutions. La mansuétude administrative

— annulant des décisions judiciaires—est venue an secours de ceux dont la culpabilité avait été établie, malgré le silence collectif opposé aux investigations judiciaires. Une mesure de grâce collective a complété l'abdication de l'autorité sans lui attirer, du reste, la reconnaissance des intéressés

— l'élection du 2 juin 1948, en est la démonstration.— On est allé plus loin : des commissions fonctionnent pour distribuer sur les fonds publics, alimentés dans la proportion de 7/8 par des impôts français, des indemnités aux rehelles qui ont résisté à l'Armée et dont les habitations ont été détruites. Nous pouvons citer le cas du douar Menar de Fedj M'Zala, qui a participé à l'odieux massacre des familles des forestiers de Tamentout. Ce n'est pas sans tristesse que nous enregistrons de tels exemples, qui ne peuvent être démentis et qui préparent des nouvelles journées sanglantes pour notre malheureuse Algérie française.

sont acquittés ou frappés de peines diverses. Pour ne pas alourdir notre exposé, nous ne citons que les noms des condamnés à la peine capitale.

— Le 19 janvier 1946, le Tribunal militaire condamne aux travaux forcés et à la prison six nouveaux inculpés de Kerrata.

— Le 17 septembre 1946, a lieu à Constantine l'exécution de Barkab Ali et Menad Saou, condamnés les 11 et 12 janvier, pour meurtres de Mme et M. Trabaut, Juge de Paix. Trois complices, condamnés également à mort, ont vu leur peine commuée en celle de travaux forcés à perpétuité.

— Le 17 décembre, les nommés Hakoun et Tordjmani sont également fusillés, pour les crimes de Kerrata, ainsi que 8 de leurs coreligionnaires pour des attentats divers (assassinats de Sétif, de Tamentout, et de Sekaka).

C'est cette dernière exécution qui a été l'objet des protestations de la représentation musulmane au Parlement, protestations auxquelles a fait droit le ministère Blum, en décidant de surseoir à toute nouvelle exécution relative aux émeutes du 8 mai 1945, les condamnés devant comparaître devant une commission des grâces.

Soulignons simplement sans autre commentaire que c'est la première fois que l'on voit en France des élus se grouper pour défendre ouvertement des criminels de droit commun, condamnés pour des crimes abominables, où les victimes ont été l'objet des cruautés les plus infâmes et les plus révoltantes.

***

Nous avons évoqué, au début de ce chapitre, le nom d'Eugène Dussaix, qui joua dans sa région, un rôle prépondérant, comme

Conseiller Général et délégué financier d'une vaste région formant la banlieue Nord de Sétif, celle précisément où se sont déroulés les événements tragiques dont nous avons tenu à fixer les détails.

M. Eugène Dussaix fut pendant de longues années l'animateur d'une activité familiale qui groupait, nous l'avons dit, plus de 300 personnes. C'est lui qui construisit l'église et le château se dressant, de chaque côté de la route de Bougie, à l'entrée des gorges impressionnantes du Chabet El Akra. C'est donc grâce à lui que la plupart des habitants de la région de Kerrata ont pu trouver un refuge au cours de l'assaut tragique du 9 mai 1945.

La générosité de ce colon, issu d'une famille de Savoyards représentée à l'origine par deux frères venus de France avec leurs enfants il y a quatre-vingts ans, était proverbiale, l'altruisme d'Eugène Dussaix, catholique fervent, s'étendait à tous ceux qui l'entouraient ou faisaient appel à lui, quelles que soient leurs origines ou leurs croyances.

Homme d'initiative en même temps que de valeur, Dussaix avait installé à Kerrata une usine qui, transformée par l'utilisation des chutes de l'oued Agrioun, était arrivée à assurer la mouture journalière de 300 sacs de blé. Une partie de ces revenus était affectée à soulager les misères locales. Il y avait, au château Dussaix, une liste des pauvres, qui s'allongeait chaque année de noms nouveaux. A l'entrée de l'hiver, ces malheureux, tous indigènes, étaient convoqués dans les dépendances du moulin. Et c'est par centaines de quintaux de blé que se chiffraient les distributions qui, chaque année, venaient soulager la détresse des douars (1).

Les indigènes aisés du pays venaient souvent faire appel à la

(1) La moyenne des distributions annuelles atteignait du 4 à 500 quintaux de céréales.

droiture du chef des « douaslas » (pluriel arabisé du nom Dussaix) pour lui demander de trancher un différend par un arbitrage que tous acceptaient comme une décision de marabout, émanant de la justice divine.

Bienfaiteur attitré des indigènes, Eugène Dussaix ne se faisait pas d'illusion sur les menaces que pouvait représenter l'avenir, en Algérie, en présence d'une politique qui ne savait pas toujours s'inspirer des vérités essentielles devant assurer la pérennité de l'œuvre française.

Les interventions de l'élu, au sein du Conseil général de Constantine et des Délégations financières d'Alger, sont édifiantes à cet égard. Elles constituaient, pour les Pouvoirs publics, des avertissements dont une politique fâcheuse de laisser aller, d'intérêts personnels, de faiblesse et d'incompréhension coupable s'est refusée de tenir compte, prenant ainsi la responsabilité des scènes tragiques qui sont comme la préface de la disparition de la France en Afrique du Nord.

Nous n'exagérons pas, hélas ! en écrivant ces mots.

Les scènes tragiques de mai 1945, Eugène Dussaix les avait prévues. Il les considérait comme fatales, parce qu'elles devaient logiquement être la résultante de directives ouvrant le champ aux revendications les plus audacieuses de groupements ethniques qui ne peuvent être maintenus dans l'ordre et la voie du progrès que par une politique d'équité et d'autorité.

En décembre 1937, Eugène Dussaix, revenant des Délégations financières, était arrivé à Kerrata, qu'il devait quitter au plus tôt pour subir à Alger une opération chirurgicale dont il n'ignorait pas la gravité.

Son dernier geste fut de convoquer les jeunes de la famille, neveux ou alliés. Sa dernière volonté fut de les inviter à partir sans tarder à Sétif, a apporter à Mahouan un chargement de ciment.

Il compléta sa pensée par ces mots :

—Vous ouvrirez notre caveau familial. Vous mettrez sur le sol, bien rangés, les nombreux cercueils de ceux qui nous ont quittés, leur tâche accomplie ici-bas. Vous coulerez par-dessus un mortier de ciment, de façon à former un bloc indestructible, mettant nos chers morts à l'abri de toute profanation ! Il partit à Alger, et quelques jours après, la région qui s'étend de Bougie à Sétif était en deuil. Dussaix était mort en donnant une fois de plus à son entourage l'exemple d'une sérénité de croyant, ayant toujours accompli son devoir sur la terre, certain du but vers lequel il se dirige et qui lui donnera la seule récompense à laquelle il n'a cessé d'aspirer.

« A l'abri de toute profanation. » L'ordre donné s'est justifié...

Oserait-on nier aujourd'hui qu'il a traduit une claire vision de l'avenir, de cet avenir dont quelques Français, hélas ! doivent supporter, devant l'Histoire, l'entière responsabilité ?

***

Il ne suffisait pas de délivrer Kerrata : Une tâche importante, dangereuse, s'imposait à la troupe : chasser les insurgés des gorges profondément encaissées qui, partant du village, aboutissent à l'embranchement de Souk El Tenine sur la route de Djidjelli à Bougie.

Le détachement Bergeret accomplit cette mission avec quatre autos mitrailleuses, un peloton de la section saharienne portée de la Légion et une section d'artillerie de 75 (Lieutenant Laplazie).

Ces troupes sont accrochées à chaque tournant des gorges, où les révoltés se cachent facilement, dans les halliers surplombant la route et tirent avec aisance, sans être vus. « Le combat est dur. Les

légionnaires sont magnifiques. » L'un d'eux, malheureusement, est tué d'un coup de feu.

La liaison s'effectue ; on trouve à Souk El Tenine le lieutenant Gérald, qui est coupé de Bougie, sans nouvelles d'une section accrochée aux environs d'Oued Marsa, on organise aussitôt des secours dans cette direction (1).

Avec les gorges du Chabet El Akra et Souk El Tenine, nous sommes entrés dans le territoire de la commune mixte de l'Oued Marsa qui a joué, dans le drame, un rôle de première importance.

Il convient de lui consacrer un chapitre spécial.

Nous n'en avons du reste pas terminé avec la commune mixte de Takinount qui, avec ses centres de colonisation de Chevreul, Périgotville, El Ouricia, Takitount et Kerrata, apparaît comme le territoire le plus frappé par les émeutiers du 8 au 10 mai 1945. Il nous reste à raconter un dernier drame, celui du massif forestier d'Aïn-Settah où trois hommes, dont deux gardes forestiers, et une malheureuse Française, Mme Devèze, âgée de 48 ans, ont subi un horrible martyre.

La liste des victimes n'est donc pas close pour Takitount.

(1) La plupart des renseignements qui précèdent émanent des témoignages recueillis et du texte d'une brochure déjà citée : Sétif. Mai 1945.

DANS LA COMMUNE MIXTE D'OUED-MARSA

La commune mixte de l'Oued Marsa appartient à l'arrondissement, de Bougie. Elle couvre plus de 55.000 hectares, occupés en grande partie par des massifs forestiers, aux ravins profonds, aux crêtes élevées et abruptes. Sa limite nord est fixée par les rivages méditerranéens, formant l'admirable baie qui, partant de Bougie, se dirige vers Ziama-Mansouria, et est desservie par le beau boulevard front de mer si fréquenté par le tourisme.

Cette voie front de mer constitue la partie terminale de la route nationale n° 9 qui relie Sétif à Bougie, en passant par Fermatou, El Ouricia, Amouchas, Takitount, Kerrata, les gorges du Chabet El Akra, Souk El Tenine, Cap Aokas et Oued Marsa.

Cap Aokas est le siège de l'administration de la commune mixte. Un bordj y réunit le personnel et les bureaux, à 10 kilomètres de Souk El Tenine, point d'intersection de la route venant des gorges et du chemin arrivant de Djidjelli, par Cavallo et Ziama Mansouria.

Pendant une semaine, les Français des fermes, des exploitations minières et des habitations isolées en plein bled, appelés en hâte au bordj-refuge, eurent leur part d'émotions et de tristesses. Ils vécurent des heures d'angoisses et de douloureuses surprises.

Fort heureusement pour la population menacée, la commune était administrée par un chef qui sut s'entourer de collaborateurs animés de l'esprit du devoir.

C'est dans les moments de dangers collectifs que se révèlent les tempéraments et les caractères.

Mme Brives, née Nicolas épouse de l'Administrateur en chef, fit preuve de courage et de dévouement en recevant les familles des réfugiés, et nombreux sont ceux qui font l'éloge du réconfort qu'elle apporta à tous par son accueil et son exemple.

Les journaux sont restés muets sur le drame qui, cinq jours durant, s'est déroulé à l'est de Bougie, et au cours duquel près de 450 personnes n'ont échappé à un massacre que grâce à une organisation qui a su donner son résultat maximum. Il y a eu des morts à déplorer comme partout où a sévi la vague de barbarie dans ce que l'on est convenu, d'appeler le « Constantinois ». Plusieurs doivent à leur imprudence le sort dont ils ont été les malheureuses victimes. Ceux qui ont répondu à temps à l'appel qui leur était adressé par les chefs de la commune ont eu la vie sauve. A Cap Aokas, comme ailleurs, en beaucoup d'endroits, la démonstration a été faite que le courage français a su éviter le pire, chaque fois qu'il a été possible aux victimes de se retourner pour faire face à l'ennemi.

Parmi les hommes qui ont apporté à M. Brives une collaboration utile, souvent précieuse, nous devons citer : son adjoint, M. Hosteins, dont l'activité courageuse et l'initiative ne se démentirent pas un instant ; un colon, M. Aubertier qui est lieutenant de réserve et fut chargé, à ce titre, de l'organisation de la

défense locale ; et de nombreuses personnes, civiles ou militaires qui ont dû faire l'objet, nous n'en doutons pas, de citations élogieuses.

L'éveil avait été donné, le 8 mai, vers 17 heures, par le passage, à Cap Aokas, de M. Deschanel, entrepreneur de transports, dont la voiture était suivie par un car de secours, demandé à Bougie pour remplacer le car de service attaqué en cours de route.

A 20 heures, M. Deschanel revenait, remorquant le car endommagé. Il donna des détails sur l'attaque qui s'était produite aux Amouchas, et les rumeurs qui couraient sur les événements de Sétif. Un voyageur, descendu à Cap Aokas, confirma le récit.

Le 9 mai, de bon matin, on prenait des dispositions de défense. On prévenait les Français des fermes environnantes, en leur conseillant de se replier à la moindre alerte. Le bordj était mis en état de défense et d'approvisionnements. Ce bordj est composé de plusieurs immeubles. C'est un groupement de constructions désigné sous le nom général de Cité Administrative d'Aokas.

Un détachement militaire passe. Il se dirige sur Souk El Tenine, embranchement de la route de Kerrata. Une reconnaissance de gendarmerie va prospecter les gorges de l'oued Agrioun. Elle constate que le pont qui enjambe le gouffre, à 4 kilomètres de Kerrata, est fortement occupé par les rebelles. M. Brives est de l'expédition.

A 11 heures, deux cars, transportant deux sections de tirailleurs, s'avancent dans les gorges. Ils rencontrent un barrage. Il y a un arrêt forcé. On échange des coups de feu. Par les crêtes escarpées, les rebelles encerclent le détachement qui, vers 14 heures, se dégage difficilement et revient à Souk El Tenine, occupé par des gendarmes.

A 16 heures, la population française de la commune mixte est réunie au bordj administratif d'Aokas. Des armes et des munitions

sont distribuées aux hommes. Des groupes sont formés pour assurer un service de patrouilles.

On déplore l'absence de plusieurs personnes. La nuit, consacrée à l'organisation de la défense, est assez calme.

Le 10 mai, on apprend que des concentrations d'émeutiers ont lieu à peu de distance. On évalue leur effectif à un millier de personnes environ.

On conserve la communication sur Souk El Tenine. A 9 heures, des coups de feu y ont été tirés sur la troupe.

De Mansouria, M. Clanet, adjoint spécial, a annoncé, la veille, qu'ayant obtenu des armes de guerre, il assurait la sécurité du centre par des patrouilles.

C'est le 10 mai que deux compagnies, avec les capitaines Arbola et Guarzulino, se portent au secours de Kerrata, en partant de Souk El Tenine. Il va falloir percer le passage des gorges, et il faut s'attendre à des résistances. On est décidé. On échange des coups de feu. Tout à coup, on voit arriver un détachement de la Légion Étrangère. On a donc fait la jonction. Kerrata est délivrée, après un drame horrible, nous l'avons raconté.

On liquide les dernières résistances des rebelles dans les gorges. Un légionnaire est blessé mortellement... Vers 15 h. 30, on entend des coups de feu tirés à deux kilomètres de Souk El Tenine. Dans la soirée, Cap Aokas semble encerclé.

Des patrouilles partent en reconnaissance. Elles reçoivent des coups de feu et se replient. L'une dirigée, par M. Hosteins, constate que les routes sont coupées, que des fils téléphoniques, sectionnés, traînent à terre. Le bruit court que 2.000 émeutiers s'apprêtent à attaquer Cap Aokas. Le village est évacué par tous les français. Des groupes militaires arrivent pour participer à la défense. La cité administrative abrite 412 civils dont 71 enfants,

sous la direction de Mme Brives, qui trouve à chacun sa place et dont le mari seconde la défense de Souk El Tenine ; on répartit les salles de la maison commune et des appartements aux réfugiés. On campe au mieux. Les enfants sont particulièrement entourés. Le ravitaillement a été assuré par les fermes des environs, au moment de leur évacuation, à titre bénévole, et aussi par des réquisitions opérées partout où la chose a été possible.

En l'absence de son chef, M. Hosteins, Administrateur en second, a organisé des patrouilles auxquelles il participe avec une activité remarquable. M. Chambon, chef du secrétariat, a été délégué au téléphone qui ne tarde pas à être coupé.

Le 10 au matin, le sous-préfet de Bougie, M. Byr, a réussi à arriver à Souk El Tenine. Il revient à Bougie après s'être rendu compte de la situation. Il passe à 11 heures à Cap Aokas. Arrivent, en même temps que lui, M. Brives et les Français évacués de Souk El Tenine.

Après son départ de Cap Aokas, où il ne fait que s'arrêter, survient, vers midi, un détachement de 13 fusiliers marins. Le camion qui les transporte aide les gendarmes restant à Souk El Tenine à rejoindre le centre de la commune mixte.

Journée chargée, grosse d'inquiétude. La situation est vraiment grave. Le téléphone ne fonctionne plus. On a dû couper la ligne.

Du bordj, on a envoyé des indigènes dévoués porter vers Bougie des rapports indiquant l'accroissement du danger. Mais les émissaires pourront-ils passer ? Ne jugeront-ils pas prudent de ne pas accomplir leur mission et de s'arrêter en route ?

Un modeste infirmier, âgé de 35 ans, nommé Salhi Saïd, se présente aux chefs de la défense. Il expose que si les chemins sont coupés, il en reste un, accessible, celui de la mer. Il offre de franchir, à la rame, sur une barque légère, les vingt-cinq kilomètres

qui séparent Cap Aokas de Bougie ; le succès d'une pareille entreprise est douteux. Mais le danger est pressant. On accepte, Salhi Saïd affronte l'obstacle.

La nuit approche. Les heures passent, rapides, dans une action intensive de défense collective.

On signale bientôt l'attaque d'un camion. M. Hosteins part en reconnaissance, avec cinq hommes, constate que la route de Bougie est barrée près d'une ferme indigène, par un gros eucalyptus ; que les fils téléphoniques sont sectionnés au même endroit. L'Administrateur rentre à 19 heures au bordj, avec un couple qui a été arrêté par les émeutiers, puis relâché : une femme française mariée à un indigène et leur enfant. Le mari a excipé de sa qualité de musulman, on lui a rendu la liberté...

Le lieutenant Aubertier, qui patrouille à l'extérieur, est rappelé. On fait replier tous les Européens occupant encore les fermes, ainsi que les personnes logeant à l'hôtel du Cap, situé en dehors de l'agglomération.

On constate des résistances :

M. Aubertier Henri, conseiller municipal, refuse d'abandonner sa ferme. Il se fait fort d'organiser sa défense avec son personnel. On saura, plus tard, qu'il n'a pas été inquiété. Les émeutiers ont sans doute pensé qu'il s'était replié au bordj. Ou la crânerie dont il a fait preuve leur en a-t-elle imposé ?

M. et Mme Piras, restaurateurs, veulent également rester chez eux. Ils habitent la petite agglomération des falaises, à environ 7 kilomètres de Souk El Tonine, en direction de Mansouria. Dans la nuit du 10 au 11 mai, ils ont été attaqués. M. Piras a été tué. Sa femme a été blessée à la fesse droite par deux coups de feu. Elle s'était sauvée. Après le drame, elle a été rétablie par un séjour de deux semaines dans une clinique. Elle est depuis, partie au Maroc.

Pendant plusieurs jours on a été inquiet à Cap Aokas, sur le sort

du brigadier Leca, qui n'avait pas obtempéré à l'invitation de repli qui lui avait été adressée.

Il avait rejoint Bougie par ses propres moyens.

Des falaises, n'ont pas voulu rejoindre : Mme et M. Vergnau, Mme et M. Samson. Les grottes des falaises leur procurèrent, heureusement, un abri qui aurait bien pu être insuffisant. On est sans nouvelles de Mme et M. Lambert, garde forestier, qui ont été prévenus du danger.

A 20 heures, on était très près de la chute du jour, on entend des avions. On leur fait du bordj, des signaux. Les grands oiseaux circulent et mitraillent, dans les environs, les attroupements qu'ils peuvent apercevoir. Cela décongestionne les maisons assiégées.

Puis on perçoit une canonnade. C'est un aviso qui dégage, par un tir précis, le village et le réduit défensif.

C'est là, sans aucun doute, le résultat de la tentative du brave infirmier, dont on n'a pas de nouvelles.

La nuit arrive. On est plus rassuré. Mais les patrouilles circulent, dans l'obscurité. Il faut éviter une surprise. On se rend compte que les assaillants ont reculé. Ils sont maintenant à 7 ou 800 mètres du bordj. On entend quelques coups de feu.

Le bureau de poste a été évacué. A minuit les émeutiers se rapprochent ; on en voit à 50 mètres des murs du réduit défensif. On se prépare à toute éventualité.

Le reste de la nuit est calme. On ne peut plus causer, au téléphone, avec Mansouria.

La journée du 11 mai est consacrée à de nombreuses patrouilles, dirigées par M. Hosteins. On éloigne les rebelles. On rétablit des liaisons téléphoniques grâce à des monteurs des P.T.T. qui ont dû abandonner leur camionnette sur la route. Un car a également été laissé en hâte par 30 fusiliers-marins, arrivés la veille au soir. Il manque deux camarades. On part à leur recherche.

On recueille un marin qui a pu échapper en simulant la mort. Il est nu. On lui a enlevé ses effets d'habillement. On trouve, dans le car brûlé, un cadavre carbonisé : le deuxième soldat disparu...

On échange des coups de feu avec des petits groupes de rebelles. Des tirs efficaces sont exécutés par la marine. On signale des morts chez les insurgés.

Au large, s'avance le « Chasseur 94 ». Il ne peut aborder. Mais un homme saute à la mer et, à la nage, apporte un message du sous-préfet, c'est le courageux Salhi, tout ému et justement fier de son exploit.

Il est accueilli en ami. On prépare la réponse. Le lieutenant Aubertier et Salhi Saïd vont la porter au bateau assurant la liaison. Mais, à mi-chemin, la barque chavire ! Elle coule ! Ses passagers seuls surnagent. Salhi se dirige vers le navire et remet la lettre qui indique les points à bombarder pour atteindre les rebelles. Les tirs qui suivent sont bientôt d'une précision remarquable (1).

Mais dès le matin, on reçoit de tristes nouvelles, la confirmation de la mort de l'hôtelier Piras : puis celle de l'assassinat de Mme et M. Lambert, qui ont voulu rester à leur maison forestière de Tamsout. On sait également, vers 19 heures, que la population de Mansouria s'est réfugiée dans l'île qui fait face au groupement des habitations.

Un fait curieux, dans le duel tragique qui met aux prises les deux camps ennemis, c'est la transmission rapide du récit des événements intéressant chaque parti. Il y a des agents de liaison bénévoles qui fréquentent et renseignent les belligérants : la poignée de Français qui se défend avec énergie, d'une part, et la

(1) Le 15 août 1947, les journaux ont publié timidement en une locale : " Oued Marsa " que " la médaille d'argent, de courage et de dévouement, vient d'être conférée à l'infirmier de l'hôpital auxiliaire, M. Salhi Saïd ". Le communiqué officiel n'a pas osé dire la belle action accomplie par le vaillant indigène, récompensé modestement... plus de deux ans après.

foule de milliers d'émeutiers qui se rue à l'assaut du bordj encerclé, d'autre part. Transmettre c'est savoir, et savoir, c'est être en intelligence avec l'ennemi. Notre logique de roumis est imbattable sur ce point. Or, du côté français, on enregistre les nouvelles exactes qui arrivent ; on ne s'émeut pas des complicités qu'elles dénoncent. On connaît la solidarité qui unit les musulmans par-dessus toutes les barrières et toutes les barricades. L'habitat africain a créé, chez les Français, une philosophie que ne déconcerte aucune constatation. A-t-on, du reste, le temps de se livrer à des appréciations ? On se bat. On ne pense qu'à cela,...

Les communications téléphoniques rétablies par M. Hosteins et les dévoués collaborateurs des P.T.T. sont bientôt coupées à nouveau. Et l'on n'a plus de fil pour assurer les réparations. L'isolement s'affirme de plus en plus. Les patrouilles continuent à accomplir leur tâche de reconnaissance et de refoulement partiel des agresseurs.

On apprend, à 20 heures, que deux officiers américains ont été rencontrés sur la route, où ils circulaient librement, dans une voiture « américaine » venant, disaient-ils, de Souk-Ahras. Ils avaient donc traversé, de bout en bout, toutes les régions insurgées (1)...

Quelques coups de feu, dans la nuit. L'aube arrive. Le bordj n'a pas été attaqué.

Dans la journée, on avait vu, avec étonnement, arriver sur la route, en tournée d'inspection, le colonel Bourdila, de Sétif. Il avait, dans son auto, son chauffeur et deux hommes armés. Pointe audacieuse que ce chef, continuant la tradition africaine, trouvait très naturelle...

(1) Ce sont sans doute les officiers anglais rencontrés à Kerrata aussitôt après la libération du village. Cette circulation d'officiers alliés dans les régions sinistrées n'a pas manqué de donner lieu à de nombreux commentaires.

Le 12 mai au matin, une patrouille dirigée par MM. Lagaly et Aubertier, capitaine et lieutenant de réserve, va recueillir les restes du fusilier marin Hamond, trouvés dans le car.

M. Hosteins et le lieutenant Ottaviani essaient vainement d'atteindre les corps de Mme Lambert et de son mari, garde forestier. Ils rentrent à 19 heures, n'ayant pu remplir leur mission.

A 15 h. 30, le corps de M. Piras est inhumé dans la plaine, près d'Aokas. Une cérémonie touchante a lieu à cette occasion.

A 18 heures, un incident attriste la colonie : le conducteur européen de la camionnette des P.T.T., donne des signes de dérangement cérébral. Il se sauve dans la campagne.

A 23 heures, M. Saurel, receveur des P.T.T. semble également atteint mentalement. On le maîtrise et on le soigne a l'hôpital.

La nuit se termine sans autres incidents. Les deux derniers sont significatifs de l'ébranlement nerveux provoqué chez certains par les événements qui se déroulent avec rapidité et dont le récit ne peut donner qu'une idée superficielle.

Disons tout de suite que le receveur des P.T.T. a repris rapidement son équilibre et que le chauffeur européen a été retrouvé, vingt-quatre heures après sa fugue, à proximité de l'agglomération d'Aokas. Il était sain et sauf, heureusement, et avait été simplement un peu désaxé par l'ambiance et une extrême fatigue.

L'aube du 13 mai fait entrer les assiégés dans le cinquième jour de leur résistance.

Les patrouilles ont permis des visites rapides aux fermes les plus proches, afin de renouveler les provisions de bouche nécessaires aux 400 personnes dont il fallait assurer la subsistance. De ce côté, grâce aux détachements envoyés en reconnaissance, les assiégés n'ont pas eu trop à souffrir.

Le 13 mai, jour dominical, l'activité des défenseurs continue à s'exercer. Dès le matin, M. Hosteins. accompagné d'un groupe de fusiliers marins, avec leur chef M. Schneider, arrive à joindre les cadavres de Mme et M. Lambert, qui sont inhumés sur place. Une enquête est commencée (1).

A 10 heures, à Aokas, le père Moussion, des Pères blancs, dit une messe en plein air, devant le catafalque contenant les restes du fusilier Hamond.

Dans la soirée, on constate que les émeutiers se dispersent. Les colons peuvent aller visiter leurs fermes, mais reviennent au bordj, pour passer la nuit, qui est calme.

Le lundi matin, 14 mai, nouvelles visites des maisons isolées et des fermes.

Le 16 mai, tous les Français réintègrent leurs domiciles. Aokas est sauvé...

Les dévouements ont été nombreux. Civils et militaires ont rivalisé de zèle. On n'ose citer des noms, de peur de commettre des omissions, c'est-à-dire des injustices.

La commune mixte d'Oued Mars a donné un bel exemple d'union française et de courage collectif en présence du grave danger dont elle a été menacée, cinq jours durant.

L'attaque dont le bordj administratif a été l'objet s'est poursuivie avec ténacité pendant quatre jours. Il a fallu le cran des défenseurs, leur activité de jour et de nuit, pour que, secondés par les secours envoyés de Bougie et d'ailleurs, grâce à l'Armée qui est

(1) Notons ici que le 22 décembre 1945, le Tribunal militaire de Constantine a prononcé cinq condamnations à mort : Hamani Mohamed, Hamani Aïssa, Khamli Mohand, Amraoui Ali et Allouache Mohand. Les exécutions n'ont pas eu lieu, nous affirme-t-on. Soixante-cinq inculpés ont comparu — parmi lesquels, avec les assassins de Mme et M. Lambert, se trouvaient les agresseurs du car Deschanel.— Cinquante-six émeutiers se sont vus infliger des peines variant des travaux forcés à perpétuité à un an de prison avec sursis. Quatre ont été acquittés.

intervenue avec rapidité et énergie, grâce à la Marine et à l'activité de M. Byr, sous-préfet, ils aient pu échapper à un massacre général.

Cap Aokas a été le dernier et définitif barrage opposé au flot des agresseurs, qui composaient — quelques rares unités mises à part, et que nous sommes heureux de signaler — l'unanimité de la population indigène surexcitée par l'action des Oulémas, du P.P.A. et des « Amis du Manifeste », de Sétif à Bougie en passant par Kerrata.

La durée du conflit, qui a mis aux prises les Kabyles de l'est de Bougie et les quelques Français isolés parmi eux, donne la note de l'acharnement des agresseurs et du danger des formules optimistes par lesquelles on essaie de tromper l'opinion publique dans la Métropole.

* * *

Ainsi que nous l'avons vu, le petit centre de Ziama-Mansouria a eu sa part de danger et d'inquiétudes. On peut dire que c'est grâce à la belle attitude et aux initiatives heureuses de son Adjoint spécial, M. Clanet, que sa population française est sortie indemne de l'épreuve.

M. Clanet et la brigade de gendarmerie ont été prévenus, le mardi 8 mai, à 23 heures, que de graves événements se préparaient dans la région de Kerrata.

Le mercredi 9 mai, au matin, M. Clanet s'est rendu à Aokas et est revenu avec 20 fusils et 1.420 cartouches. Ces armes ont été distribuées par lui dans l'après-midi et un service de surveillance organisé. M. Clanet a convoqué des notables indigènes, les a mis au courant de la situation et leur a demandé d'assurer l'ordre dans le village. Ils ont accepté. Des patrouilles, armées de fusils, ont fait des rondes toute la nuit.

Vers 23 heures, la patrouille, composée de MM Delgado et Gabrielli et du garde champêtre Moussaceb, a mis en fuite une dizaine d'individus qui étaient cachés dans une excavation, à proximité du pont de l'oued Kemhoum (près du cimetière, à un kilomètre du village). Toute la nuit, M. Clanet et un gendarme sont restés au téléphone, prêts à faire face à toute éventualité.

Le jeudi 10 mai, les communications téléphoniques ayant été coupées sur deux circuits, avec Bougie, une surveillance plus étroite, de jour et de nuit, a dû être organisée.

Le vendredi 11 mai, M. Clanet téléphone, par Djidjelli, à la Préfecture pour avoir du renfort, car on vient d'apprendre que des bandes armées se rapprochent et qu'aux Falaises, M. Piras a été tué et sa femme grièvement blessée.

Les femmes et les enfants de Mansouria sont rassemblés dans la maison cantonnière. Une chenillette, partie de Mansouria vers 8 heures, montée par deux Européens armés, est arrêtée sur la route du col de Bettacha. Les deux hommes sont désarmés, l'un de son mousqueton, l'autre d'un revolver, et il leur est signifié d'avoir à abandonner la chenillette. Ils ont cependant pu rentrer avec le véhicule, grâce à la mésentente provoquée entre les dissidents, certains voulant les tuer, alors que d'autres s'y opposaient.

Le danger devenant plus sérieux et les rebelles se rapprochant du centre, le village étant cerné, M. Clanet téléphone à nouveau à la Préfecture pour signaler la situation et demander des secours immédiats. Au début de l'après-midi on décide d'évacuer le village et la population se transporte sur l'île qui fait face à l'agglomération. Vers 16 h. 30, un garde-côte arrive, M. Clanet monte à bord et le commandant, sur ses indications, fait tirer plusieurs bordées dans la direction de la fraction Tizrarane (à l'est de Mansouria).

Plus tard, vers 19 heures, un croiseur, le Triomphant, stoppe au large de l'île. M. Clanet le rejoint et monte à bord accompagné, du gendarme Nicolau. L'adjoint spécial obtient 3 fusils - mitrailleurs et 4.500 cartouches, des pansements et 20 boîtes de lait condensé pour les enfants.

Le navire tire plusieurs bordées sur des points indiqués.

MM. Clanet et Nicolau regagnent l'île à la nuit. Vers 23 heures, des troupes arrivent au village, et la matinée du 12 mai est consacrée à la rentrée des habitants dans leurs demeures.

Le 13 mai des opérations de police ont lieu dans les environs. Vers 17 heures, le sous-préfet de Bougie, M. Byr, arrive, par mer, à Mansouria et se rend compte de la situation. Il est accompagné par le commandant de la marine à Bougie.

La marine a joué le rôle principal, par son intervention décisive à Mansouria On a estimé le nombre des rebelles à 6 ou 700. Grâce aux mesures prises à temps — mais juste à temps —par l'adjoint spécial du centre et la gendarmerie, aucune victime n'a été enregistrée. Le danger couru par les Français de Mansouria n'en a pas moins été grand.

***

Ce récit ne serait pas complet si nous ne consacrions une page au couvent des Pères blancs, qui est installé, depuis de nombreuses années, à la sortie des gorges de Kerrata, du côté de Souk El Tenine.

Ces Pères blancs ont rendu de nombreux services aux indigènes de la région. Nombreux sont ceux qui ont été élevés par eux.

Quatre religieux ont été surpris par les événements. Ils n'ont pu se replier. Sans doute n'y ont-ils pas songé. Et constatation réconfortante, qui n'a malheureusement pas été faite partout, ils

ont trouvé des défenseurs parmi ceux qu'ils avaient guidés dans la vie. Trente indigènes, armés, se sont institués leurs gardes du corps et leur ont déclaré qu'ils se feraient plutôt tuer que de laisser passer les émeutiers. Le chef de ces défenseurs a pour nom : Rahmouni ; ses camarades et lui ont montré que la reconnaissance n'est pas un vain mot, même au contact des propagandes les plus entraînantes.

La violence de l'attaque dont la région de Cap Aokas-Kerrata-Mansouria a été l'objet, la durée de la résistance des émeutiers, les difficultés que présentaient pour les communications le relief tourmenté des massifs montagneux où se réfugiaient les rebelles, ont obligé les chefs de notre armée à prendre des mesures énergiques, à envisager des opérations d'envergure qui rappelaient les périodes les plus dures de la conquête de l'Algérie.

Disons à l'éloge de ces chefs et de nos soldats que l'affaire fut menée avec toute la précision et la célérité désirables.

Le 22 mai 1945 fut pour la région d'Oued Marsa une journée historique. Une cérémonie imposante a eu lieu sur les lieux mêmes de la révolte, consacrée à la reddition de toutes les tribus mêlées au drame qui avait eu lieu quinze jours auparavant. Cérémonie militaire, cérémonie d'autorité, présidée par le général Henry Martin, commandant le 19e Corps d'Armée, ayant à ses côtés MM. Lestrade-Carbonnel, préfet de Constantine, le général Duval, commandant la Division, le général Weiss, commandant l'Aviation. L'amiral Amanrich, commandant la Marine. Le général Moragla de l'aviation, MM Byr et Butterlin, sous-préfets de Bougie et de Sétif, M. Galle, délégué financier, M. Bordj, maire de Bougie, de nombreuses notabilités militaires et civiles.

15.000 dissidents avaient été convoqués pour confirmer la demande « d'aman » qu'ils avaient, de guerre lasse, adressée aux représentants de la France M. Brives, Administrateur principal,

son adjoint, M. Hosteins, tous ceux qui avaient su faire leur devoir au cours des journées tragiques, furent à l'honneur.

Le colonel Bourdila, après avoir résumé les opérations militaires ayant permis d'avoir raison des émeutiers, dicta aux fauteurs de troubles repentis les conditions exigées pour leur entière soumission.

Le général Henry Martin, en termes élevés, dit les paroles fortes qui convenaient, du haut d'une tribune rustique, au pied de laquelle étaient rangés 16 caïds aux burnous écarlates brodés d'or.

Le Préfet du département, au nom du Gouvernement de la République, précisa le programme qui doit assurer, dans l'ordre et la paix, la mission civilisatrice de la France en Afrique du Nord.

De longs et émouvants compte rendus de cette manifestation ont été donnés par les journaux du département, en particulier par la *Dépêche de Constantine* et par *l'Echo de Bougie*, sous la plume de notre ami M. Charles Dubar.

Soulignons avec plaisir la solennité de l'acte accompli. Quant aux voeux qui ont été émis, laissons au temps le soin de les réaliser.

Constatons qu'un gros travail de soudure reste encore

à assurer. Il sera long. Il sera voué à un échec si l'on continue à appliquer la politique d'abandon et de défaillance condamnée par tous les Français d'Algérie.

L'exemple, désormais historique, des scènes d'horreur auxquelles nous venons d'assister en Afrique du Nord est une réplique dure et sans appel pour ceux qui poursuivent l'illusion d'une fusion possible en dehors des principes de justice et d'autorité. Nous le disons une fois de plus, avec une tristesse profonde, aux professeurs de chimères qui, retardant les solutions pratiques les plus urgentes, ne font que précipiter de nouvelles catastrophes.

LE DRAME DE FEDJ M'ZALA

Fedj M'Zala est le chef-lieu d'une Commune mixte qui, située à 100 kilomètres de Constantine, entre cette ville et Sétif, compte près de 110.000 habitants indigènes et environ 750 Français d'origine, répartis en cinq villages : Fedj-M'Zala, Lucot, Tiberguent, Rouached, Richelieu et deux groupes de fermes françaises dans la plaine du Ferdjioua et sur le plateau du Merdj El Kébir, vers Chateaudun du Rhumel.

Le territoire de cette unité administrative a, vers l'Ouest, une limite commune avec les centres sétifiens atteints par l'émeute.

Les douars Tachouda, Djemila, Ras Ferdjioua, Roussia, Tassadane et Menar, appartenant à Fedj M'Zala, confinent avec les douars Ouled Zerga (Saint-Arnaud) Medjounès (Eulmas), Dehemcha, Maouïa et Arbaoun (Takitount), enfin Béni Medjaled (Djidjelli), où se sont déroulées les scènes tragiques que nous venons de rapporter.

C'est à Roussia, Tassadane et Menar que se sont recrutés une notable partie des assassins des malheureux forestiers de Tamentout et Aïn-Settah, dont nous allons parler, après les événements de Djidjelli.

Ainsi que nous l'avons relaté, le 8 mai 1945, avaient eu lieu les massacres commis dans les rues de Sétif. Puis, les émeutiers s'étaient répandus dans la banlieue nord de la ville, et leurs bandes se grossissaient des autochtones des pays traversés. Des scènes horribles s'étaient produites à Sillègue, à Périgotville, à Chevreul Kerrata, Tamentout, etc. On comptait bientôt 60 ou 70 Français assassinés dans ces régions, parmi lesquels des femmes martyrisées, des enfants couverts de blessures.

Le mercredi 9 mai, au début de l'après-midi, on voyait des groupements s'approcher, par la plaine du Ferdjioua, du centre de Fedj-M'Zala. Ces groupes se rejoignaient au pont situé à 800 mètres du village sur l'oued Bouslah. Des émissaires envoyés du chef-lieu de la commune revenaient avec cette réponse : « Nous ne voulons pas de blé ; nous voulons du sang. » Et l'on annonçait l'attaque pour la nuit.

En présence de la carence de l'Administrateur en chef, son adjoint, M. l'Administrateur Eschenbrenner et M. Charles Vallet juge de paix suppléant non rétribué, avisaient aux mesures à prendre. Ce dernier alerte la gendarmerie de Redjas, à 19 kilomètres, et obtient l'envoi de deux gendarmes. Puis il part à Lucet, centre voisin, accompagner sa femme dans sa famille, prévient les colons de ce village, qui s'organisent, et revient à son poste. La nuit tombait. Il a fallu trois démarches auprès du chef de la Commune pour obtenir l'entrée de la population française d'origine, dans le bordj administratif, converti en réduit de défense. M. Eschenbrenner prend le commandement de la défense du bordj qu'il conduira avec énergie et sang-froid.

Le Juge apprend que M. Marchetti, Receveur des Postes, ayant

accompagné ses quatre enfants et leur mère au bordj, est revenu à son bureau, pour conserver, aussi longtemps que possible, ses appareils. Il faut aller l'aider, le défendre. Le Juge propose au gendarme Bechouche, d'origine indigène, de venir avec lui, à la Poste, le gendarme accepte aussitôt.

Les deux hommes trouvent M. Marchetti à son bureau. Il avait pris des précautions, avait bloqué la porte du public avec une table branlante, fermé les fenêtres, heureusement barreaudées, donnant dans la rue, éteint les lumières, ne gardant qu'une petite lampe à pétrole camouflée, pour voir ses fiches. Il a un petit pistolet de quatre sous et six cartouches ! Ce pistolet s'enrayera, tout à l'heure, au premier coup tiré.

A trois, on fait un inventaire plus réconfortant : on a deux pistolets 6,35 et plus de cent cartouches. On a mieux encore : deux pistolets 7,65 et une cinquantaine de cartouches, plus le mousqueton du brave gendarme indigène et une vingtaine de balles blindées. Avec cela, on espère tenir. On tiendra. Mais dans quelles conditions !...

Très calme, le Receveur parle avec Constantine. Il demande du secours. La Poste est cernée, ainsi que le bordj. On entend des coups de feu. Ils sont tirés, d'abord contre le réduit défensif Puis, à bout portant, deux balles atteignent la grande fenêtre du bureau de poste. L'action est engagée. On entend des bruits de pas précipités... Ils s'éloignent, puis reviennent...

Le bordj dit qu'il est entouré, qu'on a tiré, mais que les défenseurs se sont abstenus de riposter. Il faut économiser les munitions pour l'assaut possible.

A dix heures et demie, le Général de Division téléphone de Constantine. M. le général Duval annonce que les troupes ne pourront arriver que demain (1). Il ajoute : « Vous avez de bons

(1) Les troupes noires envoyées le 9 au soir, de Sétif, ont été arrêtées à Saint-Arnaud, par plusieurs milliers de manifestants auxquels elles ont dû faire face.

murs, abritez-vous ! Courage ! A demain ! »

Vers minuit, les carreaux de l'imposte de la salle du public volent en éclats, puis des blocs sont jetés sur la porte qui résiste. Mais brusquement, elle s'enflamme et brûle, comme une torche : de l'extérieur, on l'a arrosée d'essence...

Les défenseurs font feu de toutes leurs armes. M. Marchetti jette de l'eau sur le brasier. Une fumée acre, suffocante, envahit la maison. Dans le bruit et les détonations, dans le fracas des pavés qui s'abattent, la porte éclate. Tout le panneau s'effondre. Le cadre à demi carbonisé tient encore, par ses paumelles et ses ferrures. La nuit s'ouvre, béante. Puis c'est l'illumination, à travers l'embrasure, d'un bidon américain plein d'essence qui a pris feu, sur la terrasse d'entrée et qui éclaire tout, y compris l'intérieur. Les défenseurs essaient de se mettre à l'abri. Ils tiraillent éperdument.

Le courageux Receveur, toujours calme, est à ses appareils, répondant aux appels qui arrivent de tous côtés. Le téléphone fonctionne inlassablement. Les centres voisins s'inquiètent, eux aussi. Le bordj a fait connaître que les jardins qui l'entourent sont remplis de tireurs bien dissimulés et qu'aucun secours n'est possible de ce côté. La situation devient très grave, dans la maison ouverte.

Brusquement — il est un peu moins d'une heure du matin — une partie du plafond s'effondre, en flammes, dans la chambre de travail, sous un gros bloc qui, jeté de la toiture découverte, a fait bélier. On a versé de l'essence par le toit. Le plafond brûle et sur le sol du bureau, le liquide enflammé se répand. La pièce est comme illuminée. Ce n'est plus tenable, sous la fumée qui prend à la gorge et donne des angoisses d'asphyxie... Pourtant il faut tenir.

M. Marchetti branche les appareils sur le bordj et prend congé...

Les trois hommes se replient d'abord dans une pièce, en faisant de brusques sorties pour tirer, puis dans une autre, où la fumée opaque les poursuit et les étouffe.

Le plafond brûle toujours et tombe, par petits fragments. Avec la porte ouverte, il y a un appel d'air, car le toit est largement découvert. La maison flambe par le haut.

A deux heures et quart, la situation est intenable. Les défenseurs n'y voient plus. Ils se concertent : il faut partir...

« Nous nous serions jetés, volontiers, dans la rue, même d'un troisième étage », dira plus tard, l'un d'eux. Et le brave gendarme ajoutera : « Je songeais à conserver une cartouche, pour ne pas mourir brûlé ou martyrisé. »

Les trois hommes se glissent dans une pièce donnant sur la rue inférieure et formant premier étage, avec fenêtre non barricadée. M. Marchetti prend des draps et les noue, tordus en corde, pour aider à la descente. Mais il faut renoncer à ce projet. La croisée, entr'ouverte avec prudence, permet de voir la rue occupée par des hommes armés. Il faut retourner au centre de l'immeuble et faire face, coûte que coûte... jouer la dernière carte... Sur la proposition de M. Marchetti, ses compagnons et lui se barricadent dans une petite pièce formant couloir et qui est éclairée par une imposte donnant sur la salle des appareils. Une table sert d'échafaudage et les assiégés tirent de là, surveillant à la fois la porte ouverte, que le bidon, qui brûle toujours, illumine, les vastes fenêtres barreaudées qui résonnent sous les coups de feu et les pierres, ainsi qu'une porte secondaire, donnant sur le couloir central et qui débouche dans la rue.

Enfin, après une longue attente, la fumée s'éclaircit peu à peu. Et les défenseurs s'aperçoivent que le plafond s'est éteint tout seul... Ils sont un peu plus à l'aise. Ils se relaient par deux, à

l'imposte, pendant que le troisième fait face aux portes des chambres et surveille les fenêtres qui pourraient brusquement céder. Un poteau double est inquiétant. Il se dresse derrière l'immeuble, à un mètre du mur ; il collecte les fils du bureau et constitue une échelle pouvant faciliter aux assiégeants une escalade possible. Il faut tout prévoir.

A trois heures un retour offensif précipite les défenseurs à la lucarne. Un échange intense de coups de fusils, le mousqueton qui hurle, des pistolets qui aboient, les pétoires indigènes qui résonnent ; le choc des balles sur les volets, le bruit des pavés projetés à l'intérieur et qui roulent... Tout cela fait un vacarme assourdissant et angoissant.

M. Marchetti se glisse encore une fois dans la salle du téléphone, sous la protection des armes de ses deux compagnons. Il demande du secours. Mais il n'y a rien à faire. Il faut attendre. Attendre...

Brusquement, le bidon qui flambait s'éteint. Il était bien utile, pourtant, car il éclairait la porte d'entrée béante. L'imposte, qui brûle encore, se consume lentement, mais donne une clarté insuffisante. M. Marchetti se glisse encore une fois dans la salle, pour y porter un lumignon, qu'il dépose dans un angle du guichet ; loin des défenseurs, mais permettant d'éclairer faiblement le seuil, tout noir, de la nuit, cette nuit qui ne veut pas finir... et qui finissant rendra peut-être la situation plus intenable.

Mais la fusillade décroît peu à peu et s'éloigne. Un peu de repos est permis. Un peu d'espoir dans l'issue de la lutte. On continue à épier tous les bruits. Il faut se rendre à l'évidence : le village semble silencieux...

Cette attente durera environ une heure, jusqu'à cinq heures et demie, moment où le brave Receveur des postes, toujours protégé

par ses compagnons, se glisse à nouveau dans la salle et téléphone au bordj. Au bordj on est surpris. On croyait les défenseurs de la poste morts depuis longtemps... Pourtant le téléphone a toujours fonctionné, le bordj ayant été mis en communication directe avec Constantine. Des renforts ont été annoncés ; on les attend.

Mais la rue est libre ! Libre !... les trois hommes se regardent. Voilà un mot en lequel ils n'espéraient plus... De la fenêtre, on voit des fonctionnaires indigènes regagner leurs pénates après un congé de douze heures qu'ils se sont librement octroyé...

Avant de quitter la maison tragique, les défenseurs font le tour du propriétaire. L'immeuble a souffert. Ce n'est vraiment pas beau à voir. Tout est noir de fumée. Plus de porte d'entrée. Le plafond est crevé. Les plâtres encombrent le bureau. Le sol est jonché de débris calcinés et de gros blocs.

Ils sortent. Ils respirent. « Il fait bon vivre! » dit l'un d'eux en riant.

Une surprise : dehors, sur le trottoir, une mare de sang. Plus loin, près du monument aux morts, un cadavre. C'est un jeune, signalé la veille comme l'un des plus exaltés parmi les assaillants (1).

Les trois défenseurs arrivent au bordj. Tous les Français étaient saufs... A sept heures du matin, M. Salphati, notaire, second juge de paix suppléant, signalait à Constantine qu'il n'y avait eu qu'une seule défaillance, dont justice a été faite depuis.

Grâce aux mesures qui ont été rapidement prises, les Français de Fedj M'Zala, fonctionnaires, commerçants et colons ont dignement rempli leur devoir.

(1) On a dit, depuis, dans les douars, que deux autres cadavres avaient été enlevés au cours de la nuit tragique, près de la poste. Lorsque la troupe est arrivée on a trouvé dans un fondonk un blessé avec une balle de revolver dans la cuisse et une main brûlée par l'essence qui avait incendié la poste.

Il était bon, pensons-nous, que fut fixée cette page d'histoire locale, chaude de vaillance et d'action.

Tel est le résumé du drame qui s'est produit à Fedj M'Zala, dans la nuit du 9 au 10 mai, au moment même où, surpris par l'émeute, deux villages situés à l'Ouest, dans les montagnes qui bordent la plaine du Ferdjioua, étaient l'objet d'horreurs sans nom : Chevreul, détruit complètement, où les survivants organisaient, à la gendarmerie, une résistance farouche, Périgotville, où de nombreux Français étaient horriblement massacrés.

Dans l'enquête qui s'est ouverte, et doit se continuer, il est bon de fixer des points de repère.

Fedj M'Zala n'a pas été pillé. Les maisons particulières abandonnées par les Français ont été retrouvées intactes. Les magasins de la S.I.P. remplis de blé, et dont la grande porte d'entrée, vitrée, n'était même pas protégée par des volets, n'ont subi aucune effraction. Une ferme importante, exploitée par M. Vallet Charles, et située à 3 km. 500 du village, ainsi que les exploitations agricoles de MM. Augier, où se trouvaient de nombreux animaux et des réserves de nourriture, sur les lieux mêmes envahis par les agresseurs, ont été respectées. Une femme française, malade, avait refusé de se laisser évacuer de la ferme Vallet : elle n'a pas été inquiétée, non plus que sa jeune fille, restée avec elle.

La vengeance n'a donc pas joué un rôle dans l'affaire. Et ce n'était pas davantage la faim qui était la cause du soulèvement. Les habitations des émeutiers, dans les douars, ont été, du reste, trouvées abondamment approvisionnées en vivres de toutes sortes : blé, farine, couscous, etc. Ajoutons à ces constatations que les indigènes de la commune mixte, soit 110.000 habitants, vivant tous de l'agriculture, avaient, dans la proportion de 90 %, refusé de

livrer leur récolte de 1944 à l'administration. Les Français seuls ont observé la loi. L'état de misère n'était donc pour rien dans les désordres constatés (1).

De plus, Fedj M'Zala est habité par de nombreuses familles dont les chefs sont des magistrats ou fonctionnaires indigènes : Cadi, adels, bach-adels, greffiers, khodjas, employés de la S.I.P., de la Justice, de l'Administration (2). Aucun de ces chefs n'a essayé d'intervenir, la nuit, en faveur des Français menacés, leurs amis de la veille, leurs supérieurs même dans les administrations. Exception doit être faite pour quelques cavaliers de la commune mixte retenus au bordj par l'administrateur, en y ajoutant une aggravation et un correctif : des enfants de ces fonctionnaires, de ces employés, de ces cavaliers, ont pris part à l'émeute.

Observation qui a également son importance, et qui est une réplique douloureuse à ceux qui prétendent, avec une apparence de logique, que nos bienfaits vis-à-vis de nos autochtones sont toujours de bons placements : — Fedj M'Zala est un centre où ont été accumulées, depuis trente ans, de nombreuses œuvres en faveur des indigènes : ateliers d'artisanat, écoles pratiques d'apprentissage, etc. Tous les jeunes bénéficiaires de ces institutions, à peu d'exceptions près, étaient avec les émeutiers venus du dehors. Ils occupaient le village, armés de gourdins qui devaient achever les Français. Ils sont rentrés chez eux, à l'aube, pour ne pas compromettre leurs familles. L'enquête ouverte a,

(1) Voir document n° 2, in fine.

(2) Le Cadi et plusieurs fonctionnaires indigènes ont expliqué, après le drame, le calme étant revenu, qu'ils avaient été surpris et terrorisés par les événements.

Précisons, en ce qui concerne Mme Bordj et sa fille, que le village étant entouré de groupes hostiles,, et M. Bordj ne pouvant rejoindre sa famille, M. Chartes Vallet avait envoyé un homme de confiance à la ferme pour essayer d'assurer la sécurité des Françaises menacées. Les émeutiers pouvaient croire aussi que les Français avaient tous évacué les locaux. En tout cas, la ferme, dont les écuries étaient rempliee d'animaux, n'a pas été inquiétée.

cependant, établi de nombreuses responsabilités.

On s'est étonné que le fil reliant la poste du chef-lieu de la commune à Constantine n'ait pas été coupé par les rebelles. L'enquête, commencée le lendemain, a révélé que l'aide téléphoniste de M. Marchetti se trouvait parmi les émeutiers, avec mission, dès que les trois Français auraient été tués, d'appeler la Préfecture et de signaler l'inutilité d'envoyer des renforts, le calme complet étant revenu dans la région. Cela aurait donné du temps pour exterminer les 102 Français réfugiés au bordj administratif.

Et ceci souligne l'organisation qui a présidé à l'attaque du village et que d'autres faits viennent encore établir :

Les défenseurs du bordj ont entendu nettement les commandements faits, la nuit, aux assaillants, en langue arabe, par exemple : « Le douar Zarza ! à votre tour !... Avancez et tirez !... »

Vers onze heures et demie, le bordj a reçu un coup de téléphone d'une maison évacuée du village — où, par conséquent — des émeutiers avaient pénétré : « Sortez vite !... On va attaquer les magasins de la S.I.P. et enlever le blé ! » Simple subterfuge pour exposer les défenseurs du bordj au feu des tireurs dispersés dans les jardins.

Les faits dont rémunération précède, et qui ne peuvent être niés, sont donnés simplement pour fixer des points d'Histoire et affirmer le caractère local de l'émeute. D'autres faits sont passés sous silence, afin d'éviter des polémiques, toujours fâcheuses en présence d'un problème qui met en cause l'avenir même de la France en Afrique du Nord.

***

Ajoutons les détails suivants au récit qui précède : A 300 mètres du village, sur la route de Constantine, du côté opposé à

l'arrivée des émeutiers, se trouve l'hôpital de Béhagle, où habite Mme Albertini, infirmière visiteuse. On a oublié, au bordj, de prévenir cette Française. En effectuant la visite de 8 heures du soir, Mme Albertini trouve les salles en émoi. La famille de l'infirmier, qui est lui-même en traitement à Constantine, se sauve précipitamment en lui signalant le danger : « Les émeutiers sont dans le village ! » Des malades se préparent à fuir. Elle retient les femmes et pour leur inspirer confiance, elle continue à leur donner ses soins. Au milieu de la nuit, elle sort de l'établissement pour se rendre compte de ce qui se passe. Elle perçoit des coups de feu. Elle voit de la lumière sur le village, au-dessus des arbres. Elle entend causer tout près d'elle. Faisant bonne contenance, elle dit : « Bonsoir ! », on lui répond, en français : « Aujourd'hui il n'y a plus de bonsoir ! » Elle n'insiste pas. Elle rentre dans les salles, prépare du lait, des tisanes. Le jour arrive. Le village est libéré. Elle est sauvée, sans aucun doute, grâce à sa présence d'esprit.

***

A cinq kilomètres de Fedj M'Zala, dans les contreforts montagneux de la plaine du Ferdjioua, à l'ouest du village, se trouve une exploitation minière dirigée par un ingénieur, M. Gervais. Le chef de chantier, Cossu, est au village avec sa femme. Mis au courant des bruits qui circulent, avant la nuit, le ménage se hâte de rejoindre la mine, où le directeur ignore ce qui se passe et se trouve seul. Cossu traverse des groupes d'émeutiers, sans incidents. Il remarque qu'on plusieurs endroits la ligne téléphonique a été coupée. On a isolé l'exploitation du bureau de poste. C'est là un avertissement grave.

M. Gervais prévenu, les trois personnes se barricadent dans la

maison du directeur, attendant les événements. Elles n'ont pas d'armes, ces dernières ont été réquisitionnées, depuis deux ans, par l'administration. La nuit se passe. Le jour arrive. Avec la troupe, la sécurité est revenue.

***

On peut conclure : les émeutiers agissaient avec méthode. Ils se sont acharnés après les défenseurs de la poste. Ceux-ci mis hors de cause, l'assaut du bordj aurait eu lieu. La mine, l'hôpital auraient eu leur tour, puis les villages vers Constantine.

***

Ajoutons que la conduite du gendarme Bechouche Charles a reçu sa légitime récompense de la part de l'autorité militaire. M. le général Henry Martin, commandant les troupes de l'Afrique du Nord, a, tenu à apporter lui-même au vaillant soldat, muté dans le département d'Alger, la médaille militaire pour son héroïque conduite. La population française de Fedj M'Zala a applaudi à cet acte de justice et a exprimé sa vive reconnaissance au général.

M. Bechouche Charles est fils de naturalisé. Il a vécu en France et a épousé une Lorraine. Il n'est pas un Français adapté. C'est un Français total, qui élève ses deux enfants dans le culte de notre Patrie. Nous sommes heureux de lui rendre cet hommage.

***

Nous avons dit que 4 centres de colonisation dépendent de la commune mixte de Fedj M'Zala : Richelieu à 20 kilomètres, Tiberguent à 10 kilomètres, Rouached 12 kilomètres, Lucet,

5 kilomètres, dans la direction est, vers Mila et Constantine.

Richelieu n'a pas été inquiété, pas plus que Tiberguent. Cependant des arrestations avaient eu lieu à Richelieu pour propos tenus contre la France, par 4 indigènes, condamnés depuis par le Tribunal militaire, et relâchés par l'autorité civile.

Lucet a été alerté par le juge de paix de Fedj M'Zala, à 6 heures du soir le 9 mai. Les Français du village se sont aussitôt groupés et se sont réfugiés dans le fortin dit bordj-école. M. Edmond Patonnier a pris la direction de la défense. Les colons avaient 19 fusils, y compris des fusils réformés obtenus à Fedj M'Zala.

La poste du centre, toute proche du fortin, a pu maintenir, jusqu'à 3 heures du matin, la communication vers le chef-lieu de la commune. A cette heure on ne répondait plus aux appels téléphoniques et l'on mettait, dans l'inquiétude grandissante, les choses au pire.

A 6 heures, au petit jour, les colons sont sortis du bordj pour vérifier les écuries. Tous les khamès de garde étaient partis. D'habitude ils couchaient au village. Vers les champs, on entendait les petits bergers lançant des appels et criant : « Ouh ! ouh ! »

Pendant neuf jours les replis, pour la nuit, ont eu lieu au bordj-école.

A Rouached, centre situé dans la montagne, à 6 kilomètres au nord de la route allant vers Constantine, la population n'avait pas été prévenue du danger. Ce n'est que vers 3 heures du matin que M. Gros, adjoint spécial, apprend ce qui se passe à Fedj M'Zala, il alerte les colons. Chacun prépare ses armes et reste chez soi, attendant le jour.

Le matin, des khamès disent qu'ils ont reçu la visite d'émissaires. Tout près des maisons, dans les ravins, de forts groupements d'émeutiers se sont réunis, prêts à l'action, attendant un signal, qui devait venir de Fedj par un feu annonçant que les

Français étaient exterminés dans ce centre.

Des ouvriers indigènes avaient, disaient-ils, protesté. On citait une ferme arabe, proche de l'agglomération, qui avait reçu les familles du chef du groupe du Manifeste de la région et d'un caïd, tous deux arrêtés depuis, puis graciés, ferme qui, dans la nuit, recevait des visites des émeutiers.

La situation était tendue. Rouached s'organise pour la défense. Une patrouille militaire arrive le matin. On prend des dispositions. Pendant huit nuits, les familles françaises se sont réfugiées dans le bordj-école qui domine le centre.

Les fermes françaises de Merdj El Kébir et la maison cantonnière située sur la route allant à Chateaudun du Rhumel n'ont pas été inquiétées. Cependant, sur cette route, trois membres d'une famille indigène influente de la région ont été arrêtés le 10 mai. Ils étaient à cheval, armés de fusils, ceinturés de cartouches. Interrogés, ils répondaient : « Nous allons à Chateaudun pour tuer les Français. » L'un d'eux est mort en prison. Les deux autres ont été condamnés par le Tribunal militaire.

Par les détails qui précèdent, on voit qu'il s'en est fallu de peu que le mouvement insurrectionnel s'étende vers Mila, où des attroupements nocturnes ont, du reste, été signalés, en même temps qu'à Rouached.

Fedj M'Zala a donc joué le rôle de barrage opposé à l'émeute et, par son attitude, a limité l'étendue du désastre dans l'est de la région sétifîenne.

***

Pendant trois jours, en septembre 1945, le Tribunal militaire de Constantine s'est occupé des événements tragiques de Fedj M'Zala. Ces événements s'étant déroulés dans la nuit, les culpabilités n'ont pu être établies pour beaucoup de coupables. De nombreuses

arrestations avaient, cependant, été opérées. Presque toutes intéressaient des inculpés qui devaient leur situation et leur moyens d'existence aux Français de la région. 57 accusés se pressaient dans la salle d'audience. 27 ont été acquittés.

On été condamnés :

Aux travaux forcés à perpétuité : Moussi Bachir (par contumace) ;

A 20 ans de réclusion : Boutraa Ali ;

A 15 ans de travaux forcés : Boulfous Mohamed et Kouicem Larbi ;

A 10 ans : Kouicem Tahar et Khalfa Mouloud ;

A 2 ans de prison dans une colonie pénitentiaire : Benlarbi Abderrahmane.

Ont enfin été frappés par cinq ans de travaux forcés les nommés : Amora Ali, Boukerdja Amar, Belbaali Alloua, Bounegab Azzedine, Boudjab Amar, Hamara Messaoud, Mermoul Tahar, Mermoul Lounis, Mermoul Merouani, Mermoul Amar (dit Mohamed), Mermoul Messaoud, Boudjellal Mohamed, Brika Salab, Mermoul Larbi, Bouderez Mohamed, Leftaha Amar, Mali Amar, Raï Tahar (dit Mohamed).

A DJEMILA

Nous en aurons terminé avec la commune mixte de Fedj M'Zala, lorsque nous aurons relaté, brièvement, les incidents qui se sont produits à Djemila.

Le nom de Djemila évoque le souvenir de Cuicul, l'antique cité romaine, dont les ruines imposantes se découvrent, chaque jour davantage, grâce à notre service archéologique, représenté sur place par Mlle Allais, directrice des fouilles.

Il y avait peu de Français à Djemila : Mme et M. Querard,

chargé de la surveillance des chantiers et Mme et M. Boissel, gérants de l'hôtel construit pour l'hébergement des visiteurs. Ces quatre personnes et Mlle Allais ne furent cependant pas épargnées par la menace qui agitait la région. Les ruines de Cuicul se trouvent exactement à 37 kilomètres de Saint-Arnaud et à la même distance de Fedj M'Zala, chef-lieu de la commune mixte, par un embranchement commun de 10 kilomètres, aboutissant au chemin départemental.

Alertés de nuit et enfermés dans le logement de la directrice, les Français de Djemila ont eu leur part d'émotion, dans la nuit du 9 au 10 mai. Ils ont pu cependant rester en contact avec des ouvriers fidèles, et constater que le chantier était unanime à rejeter les sollicitations et les appels à la violence qui leur étaient adressés par des émissaires rebelles.

C'est ainsi qu'ils ont pu attendre l'arrivée d'un détachement amené par une auto mitrailleuse détachée de Fedj M'Zala, à la demande de ce village, légitimement inquiet du sort réservé à ses voisins.

Le 10 mai au matin, Djemila a été évacué sur Saint-Arnaud, pour peu de jours. Les immeubles, confiés à la garde des ouvriers, ont été retrouvés intacts.

A DJIDJELLI

La petite ville de Djidjelli, dont la plage accueillante est, chaque année, le rendez-vous de nombreux estiveurs, la cité aux rues larges et ombragées, n'a pas été à l'abri des remous hostiles, qui se sont manifestés un peu partout, en Algérie, et plus particulièrement dans le département de Constantine.

Comme ailleurs, en cette journée du 8 mai, transformée en fête nationale par l'annonce officielle de la reddition de l'Allemagne, écrasée par les Alliés, la population française s'était réunie sur la place principale, pour acclamer la Victoire. Elle était toute à la joie de la fin d'un horrible cauchemar. Elle saluait l'ère nouvelle qui s'ouvrait et devait assurer à la Patrie, avec un avenir de paix chèrement gagné, la possibilité d'un relèvement matériel et moral longtemps attendu.

Au point de vue indigène, Djidjelli est réputé comme l'un des points névralgiques de l'Algérie, et vient après Constantine et Tlemcen dans la nomenclature des centres où s'agitent le plus les passions antifrançaises refusant de désarmer.

La bourgade littorale, conquise le 13 mai 1839, par nos soldats, en un assaut mémorable où s'illustra Saint-Arnaud, détruite le 21 août 1856 par un tremblement de terre, atteinte plus récemment par le cyclone du 17 août 1938, avait déjà été gravement menacée en 1871, lors de l'insurrection déclenchée par Mokrani.

Depuis, les dégâts causés par la nature et par les hommes avaient été réparés. Sous l'impulsion de réalisateurs admirables dans l'ordre économique, la cité agrandie possède une banlieue qui provoque les éloges des touristes et des étrangers. On a créé là — au prix d'un effort soutenu, considérable, de la richesse publique, et privée, qui assure aux autochtones des travaux agricoles et forestiers importants et permanents, c'est-à-dire une existence à l'abri des soucis de l'avenir. Des routes sillonnent la campagne, œuvre de deux représentants qui ont droit à la reconnaissance du pays : MM. Barbedette et Morinaud.

Le 8 mai 1945, au matin, la population française de Djidjelli vit, avec étonnement, les abords de la mairie brusquement envahis par des milliers d'indigènes (3 à 4.000), formant des groupes porteurs de bannières offensantes pour l'autorité. On lisait sur les banderoles : « Libérez Messali ! »« Vive l'indépendance ! », etc.

La manifestation, évidemment préorganisée, avait pris naissance à l'oasis, point situé à environ 1.500 mètres de Djidjelli, et elle se présentait, menaçante, entourant les notables de la ville et poussant des cris divers.

Le programme officiel des réjouissances comportait la visite au monument aux morts. De la mairie, on pouvait accéder au monument soit par l'avenue Vivonne, soit par l'avenue Gadaigne. Ce dernier trajet est long de 500 mètres. Le premier de 300 mètres. La foule indigène, obéissant à un mot d'ordre, se précipita tout à

coup sur la rue Gadaigne, pendant que les autorités empruntaient la rue Vivonne. Justement inquiète, la municipalité, la police d'État et la police départementale, responsables de l'ordre, firent suivre les manifestants par un détachement de Sénégalais, tandis qu'un autre détachement accompagnait le cortège officiel et prenait position au monument aux morts.

Les autorités furent étonnées de trouver près du monument, une foule de femmes indigènes, venues là sans aucun doute, par ordre. On sait le rôle joué par les femmes berbères dans les périodes de troubles — les you-yous excitant les manifestants et les poussant aux gestes exagérés. Il y avait donc préparation à des événements graves. Les soldats n'étaient pas pourvus de cartouches. Ils ne pouvaient, le cas échéant, que faire usage de leurs baïonnettes. Mais les indigènes ignoraient ce détail.

La foule, dans un désordre tumultueux, arriva bientôt, bannières déployées. Le maintien de l'ordre exigeait une intervention. Elle eut lieu, de façon calme, mais impérative, sur l'initiative de M. le commissaire Bouquet, chef de la police d'État, qui intima l'ordre aux manifestants de lui livrer les banderoles provocatrices. Des cris s'élevèrent : on refusait d'obéir. M. Bouquet réitéra son ordre, en s'adressant personnellement à M. Ben-khalef, conseiller général indigène. Ce dernier répondit : « Ils refusent ! »

— Je vais employer la force ! prévint le commissaire. Un défi très net partit de la masse : « Employez la force ! »

Une hésitation pouvait aggraver brusquement les choses. M. Rouquet donna des ordres. Les Sénégalais mirent baïonnette au canon et s'ébranlèrent, les deux détachements prenant la foule des deux côtés. Ce fut alors une fuite éperdue des perturbateurs.

Pas pour longtemps. La cérémonie n'était pas terminée que l'on apprenait qu'un appel avait été lancé par les meneurs de la ville aux Kabyles des douars, occupant les massifs montagneux de la grande banlieue. Les scènes tragiques de 1871 allaient-elles se reproduire ? La banlieue appartient aux territoires de la commune mixte de Djidjelli, qui avait à sa tête deux fonctionnaires énergiques : M. Boissin, un administrateur jouissant de l'estime générale, et son adjoint, M. Subrini.

On sut que M. Boissin, en présence de ces graves conjonctures, avait, sans tarder, pris ses dispositions ! Il s'était, par téléphone, adressé à ses caïds, leur montrant l'importance des responsabilités qu'ils allaient prendre et les prévenant que des mesures allaient être appliquées par la garnison et les Français de Djidjelli, si une attaque se produisait. Le chef fut d'autant plus pressant que ses subordonnés s'avéraient hésitants. On affirmait, cependant, qu'un de ces caïds avait déclaré : « Ils me passeront, sur le corps avant d'arriver jusqu'à vous ! »

Par précaution, M. Subrini se rendit aux Béni Foughal, auprès des caïds : mission dangereuse, qu'il expliquait, cependant, avec philosophie, à-ceux qui lui adressaient des recommandations de prudence : « Notre profession n'a pas que des avantages. Elle comporte des risques qu'il faut savoir accepter. »

Sur sa route, et même autour des caïds, le fonctionnaire observe des regards mauvais, traduisant de la haine et un esprit nettement hostile. Il eut l'attitude qui convenait et put rentrer sain et sauf, à travers la forêt, pour rendre compte de sa mission à son chef

M. Boissin n'hésita pas. Le lendemain, 10 mai, il partait vers Tamentout. On ignorait ce qu'étaient devenus les gardes forestiers et leurs familles ; nous dirons plus loin ce qui est advenu de cette randonnée, qui, malgré une sage préparation, aurait pu devenir tragique.

Grâce aux mesures prises, l'émeute a échoué, au moment même où elle était prête à éclater. Les officiers et les quelques militaires noirs composant la faible garnison de la ville jouèrent aussitôt après un rôle utile, en rétablissant complètement la situation, un instant compromise.

On peut dire aujourd'hui qu'aucun Français n'avait eu connaissance de l'organisation du défilé, qui n'a pu avoir lieu qu'à la suite d'une préparation longue et méticuleuse, et la diffusion de nombreux mots d'ordre ou consignes. A Djidjelli, comme ailleurs, la surprise a été totale et l'autorité, aussi bien civile que militaire, laissée dans l'ignorance absolue de ce qui était préparé. La complicité du silence, dans une entente collective ne présentant aucune fissure, caractérise, du reste, à travers l'Histoire, tous les mouvements insurrectionnels en Algérie.

La réaction a été ce qu'elle devait être, énergique et calme à la fois. Le 10 mai, les Français de Djidjelli étaient munis de fusils Gras et de cartouches. Le 11, une milice civile fonctionnait en ville. Elle montait la garde, avec les Sénégalais. Le conseiller général Benkhellaf était arrêté, en même temps que ses collègues a l'assemblée départementale : Le Dr Saadane, de Biskra, et Ferhat Abbas, de Sétif. Ces trois personnalités étaient considérées comme les chefs du P.P.A. organisateur de l'agitation (1).

(1) Benkhellaf a été relâché le 18 octobre 1945, pour cause de maladie. Les deux autres élus ont été relâchés en mars 1946, à la suite d'une mesure d'amnistie. M. Abbas a tenu à préciser, dans les journaux, qu'il avait bénéficié d'un non-lieu. Un démenti officiel lui a été opposé, à la tribune du Parlement, par le ministre Le Trocquer.

Dans la nuit du 9 au 10, on amis en sécurité, dans la citadelle, sous les ordres de M. Duga, capitaine de réserve, ancien combattant de Verdun, 60 femmes et enfants français.

L'attitude des autochtones est très nette. Ils ont rompu toute relation avec les Français et ne les saluent plus dans la rue.

Dans les fermes des environs, les ouvriers indigènes avaient complètement disparu. Ils revenaient peu à peu, au bout de quinze jours. Et leur attitude embarrassée était révélatrice de complicités.

Cinq mois après les événements, des témoignages, de la sincérité desquels on ne peut douter, affirmaient que la situation restait tendue dans toute la région. Les caïds déclarent qu'ils n'ont plus d'autorité sur leurs administrés : on leur fait grief des ordres qu'ils ont exécutés dans la semaine dramatique. Ils en déduisent des conséquences fâcheuses pour leur propre sécurité, et se montrent réticents dès qu'il s'agit de donner des détails ou de désigner les agitateurs, car ils appréhendent avec quelque raison les vengeances possibles, disons le mot : probables.

Du reste, si Djidjelli a été sauvée, par des mesures opportunes, appliquées à temps, dans une collaboration étroite entre l'autorité militaire et les deux municipalités, de plein exercice et mixte, la grande banlieue du Sud, au-delà de la station estivale de Texenna, a, hélas ! enregistré, des drames dont l'horreur rappelle les scènes les plus tragiques de notre Histoire nord-africaine. Nous voulons parler de la mort des 3 Français de Djidjelli, Mme Bovo et MM. Coste et Bovo, ainsi que du massacre des gardes forestiers de Tamentout et de leurs familles.

Le premier drame a été évoqué par nous à propos des événements de Chevreul. Le second fait l'objet d'un chapitre spécial sur la forêt en deuil.

Grâce au sang-froid, avons-nous dit, des représentants de l'autorité, la petite ville de Djidjelli n'a pas eu à subir les atrocités de l'émeute et du pillage en pays berbère.

Les enquêtes auxquelles il a été procédé, les constatations faites avant même la période douloureuse enregistrée en mai 1945, ont démontré que, depuis longtemps, se préparait le mouvement qui devait se traduire, — dans la pensée de ses organisateurs — par un raz de marée destiné à balayer tout ce qui représentait la France en Afrique du Nord.

Le 15 octobre 1945, à l'occasion de la comparution de 82 indigènes de Djidjelli et des environs devant le Tribunal militaire de Constantine, une partie du voile officiel qui cachait au public la vérité sur le complot africain antifrançais s'est soulevé et a permis de constater jusqu'où s'étendaient les complicités dans le grand drame en préparation.

C'est ainsi que l'on a appris qu'en novembre 1944, un officier commandant du C.L.I. de Djidjelli était informé des propositions parvenues à ses subordonnés, pour l'acquisition d'armes de guerre dont il avait la garde et la responsabilité.

Cet officier, le commandant Albert Dateau, arrivait de France, il avait un passé respectable entre tous. Il avait commandé le secteur Sud de Paris, comme chef F.F.I., en août 1944, au moment de la reprise de la capitale aux Allemands.

Au lieu de mettre fin aux négociations qu'il venait de découvrir, il les encouragea secrètement, dans le but de pénétrer au cœur même du complot et de saisir les coupables flagrante delicto. L'opération réussit.

Accueillant les offres qui étaient faites, les militaires pressentis, d'accord avec leur chef, promirent de livrer 42 fusils de guerre et 2 caisses de cartouches.

La date de livraison fut fixée : le 30 novembre 1944, un fourgon militaire, apparemment chargé de fûts, sortirait de la caserne, et se rendrait à un endroit désigné, pour livrer les armes.

« Avant de quitter Djidjelli, le chauffeur fit monter près de lui, ainsi qu'il était convenu, un individu qui servait d'agent de liaison avec les réceptionnaires. Arrivé à proximité du pont de la route de Bougie, le camion stoppa. Des indigènes se trouvaient là. Deux d'entre eux grimpèrent sur la plate-forme arrière de la voiture. Apercevant des policiers, cachés dans les fûtailles, ils donnèrent l'alarme. Tous les complices prirent la fuite. La poursuite s'organisa et l'un des fuyards fut arrêté. Ses aveux devaient permettre de nombreuses arrestations (1). »

La poursuite des coupables avait donné lieu à des discussions de compétence. L'administration supérieure, mise au courant des faits, revendiqua le dossier. L'autorité militaire résista et la justice militaire obtint le droit déjuger les prévenus. Ceci est heureux pour la justice tout court parce que les bureaux d'Alger auraient eu tendance à terminer la chose par un classement, sous le prétexte « qu'il ne faut pas alarmer l'opinion publique ».

C'est ce prétexte, largement exploité, qui nous a valu la mort de près de cent Français, lâchement martyrisés et assassinés dans la semaine tragique du 8 mai (2). C'est cette politique qui a provoqué la grâce de presque tous les condamnés et leur renvoi dans leurs foyers. La nouvelle commençait à circuler le 18 octobre 1945.

(1) *Dépêche de Constantine*, 16 octobre 1945.

(2) Le chiffe des morts français, officiellement proclamé, est 88. Mais combien de victimes souffrent encore, depuis de longs mois, des coups reçus an cours du drame de mai 1945

Elle a eu la plus fâcheuse répercussion sur le peuplement français de nos campagnes algériennes.

Revenons aux débats qui ont eu lieu devant le Tribunal militaire de Constantine, le 15 octobre 1945 :

— 82 indigènes, appartenant au territoire de Djidjelli, comparaissaient sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État. 71 étaient accusés de reconstitution de ligue dissoute (P.P.A.), de provocations d'indigènes algériens, de manifestations contre la souveraineté française, d'essai de création d'un groupement armé, avec des insoumis et des déserteurs, au moyen d'une caisse autonome appelée « Caisse Noire », etc. Les 12 derniers sont impliqués dans l'affaire du pont de la route de Bougie, les armes devant être remises à un groupement de choc.

Le Tribunal militaire, après plusieurs jours de débats, a rendu les jugements suivants (1) :

« 72 inculpés, sur 82, ont été condamnés à des peines variant de 15 ans de travaux forcés, 15 ans d'interdiction de séjour, dégradation civique et confiscation des biens, à un mois de prison et mille francs d'amende. »

« Le tribunal a prononcé 10 acquittements. »

Le journal précise les chefs d'accusation et ajoute, d'après le texte de la condamnation : « Actes sciemment accomplis, de nature à nuire à la défense nationale. »

(1) *Dépêche, de Constantine*, du 19 octobre 1945.

A TAMENTOUT

A quelques kilomètres de la route qui, de Djidjelli se dirige, par Duquesne et Texenna, vers Constantine, un peu avant d'arriver au col de F'Doulès, se trouve Tamentout, siège d'un marché assez important.

A Tamentout, en 1872, presque aussitôt après la grande insurrection qui sévit dans les deux Kabylies, était venu s'installer un colon qui a laissé un nom justement respecté dans le département : Jules Lochard.

A cette époque, aucune route n'existait dans la région. Des tranchées énormes et profondes, constituées par des oueds encaissés, circulant entre des pics ou des massifs boisés de 3 à 500 mètres de hauteur, donnaient au pays un aspect chaotique et inhospitalier.

Jules Lochard, se trouvant un jour à Constantine, las d'attendre la concession officielle pour laquelle il avait postulé, avait acheté devant le tribunal une propriété mise en vente, qui se trouvait, disait l'affiche, quelque part, entre Sétif et Djidjelli. Ce « quelque part » était dénommé Tamentout. Le jeune colon, parti de Sétif,

avait mis quarante-huit heures à dos de mulet pour atteindre sa propriété. Tout autre que lui aurait renoncé à s'installer dans un domaine consistant surtout en broussailles, où tout était à dénicher, où l'isolement était total au milieu de populations révoltées contre l'autorité française, où l'on ne pouvait espérer aucune aide ni aucun secours en cas de danger.

Lochard était franc-comtois, c'est-à-dire travailleur et entêté. Il fit le tour de son lotissement, et ayant évalué l'effort à accomplir, il retourna à Sétif pour chercher sa femme et un bébé d'un mois à peine. Huit jours après, il était à pied d'œuvre, avec une simple tente comme abri pour sa jeune famille, quelques outils et des provisions alimentaires.

L'homme se mesura avec la terre. On peut dire aujourd'hui que la victoire du colon fut complète.

A la place des lentisques et des buissons d'essences diverses qui couvraient le sol, se dressent aujourd'hui de vastes locaux d'habitation, pour le personnel et des remises pour les animaux, entourant une vaste cour. Tout autour, des prairies et des champs à céréales donnent un aspect de coin de France à ce paysage d'Afrique voué autrefois à l'inculture pendant des millénaires. Une richesse a été créée, richesse française, qui a profité à tous les indigènes, devenus, à vingt kilomètres à la ronde, les collaborateurs, les associés, les imitateurs du colon défricheur.

Tamentout constitue un exemple de colonisation qui n'est pas une exception. Ce qui s'est produit là s'est produit à des centaines d'exemplaires, partout où un Français s'est arrêté pour s'installer sur le terroir nord-africain. Beaucoup sont morts à la peine. Lochard a vécu, assez longtemps du moins, pour assister au succès complet de son labeur d'un demi-siècle. Ses deux fils, Jules et Albert, à qui il a appris le métier de colon, ont été ses élèves et ses

continuateurs. Ils ont parachevé, élargi, amplifié l'œuvre paternelle. En mai 1945, c'était un petit-fils, Abel, qui dirigeait la ferme de Tamentout, créée il y a soixante-treize ans, préparant, avec sa nombreuse famille une quatrième génération de terriens fidèles et obstinément fixés au sol.

La ferme est aujourd'hui munie du téléphone. Une route d'une quarantaine de kilomètres la relie à Djidjelli, où se trouve le père du colon actuel, M. Jules Lochard.

Abel Lochard, appelé par ses parents pour fêter la victoire des Alliés, avait consenti à venir à la ville, avec toute sa famille, sans se douter que cette invitation devait tout simplement lui sauver la vie, celle de sa femme et de ses enfants. L'existence est, souvent, faite de ces imprévisions. Le 9 mai au matin, descendant vers la côte, l'auto Lochard rencontrait et saluait au passage les occupants de l'auto Coste qui allaient, à bonne allure, vers le guet-apens et le massacre...

L'arrivée à Djidjelli s'effectua sans encombre. Les colons de Tamentout assistèrent au défilé, avec bannières et étendards insurrectionnels, de 3.000 indigènes dans les rues de la ville. Lajournée se passa dans une joie, mêlée d'étonnement et d'inquiétude latente.

Le 10, au matin, des bruits d'incidents graves survenus à Tamentout, où se trouvait à quelques centaines de mètres de la ferme une maison forestière, circulaient à mots couverts.

Dans l'après-midi, MM. Boissin, administrateur principal, Subrini, administrateur adjoint, Abel Lochard, le garde général des Forêts Attard, et quatre gendarmes se rendaient à Tamentout, pour se renseigner. Après avoir dépassé le village de Texenna, M. Boissin et ses compagnons rencontrèrent des indigènes qui paraissaient préparer des barrages sur la route. Les groupes s'éloignaient à l'approche de la voiture. Sur les crêtes on apercevait

un très grand nombre d'émeutiers. A un tournant du chemin, un ouvrier de la ferme Lochard se présente et très ému adjure les voyageurs de ne pas aller plus loin, de faire demi-tour d'urgence.

— Tous les Français sont morts à Tamentout, dit-il à son patron ; si vous arrivez jusqu'à la ferme, vous serez vous-mêmes massacrés. Les révoltés sont si nombreux et si surexcités par les crimes qu'ils ont commis, que rien ne pourra les empêcher de vous faire subir le même sort qu'aux forestiers. Regardez ! Ils arrivent ! Retournez vite à Djidjelli !

Le conseil était sage ; qu'auraient pu faire huit Français, même décidés, contre une meute de milliers d'agresseurs ? La voiture fit demi-tour. Seule, une force militaire suffisante pouvait avoir raison d'un pays en état de folie criminelle.

C'est ainsi que la ferme Lochard est restée entre les mains des émeutiers jusqu'au samedi 12 mai, à midi, heure à laquelle le bataillon du commandant Souriac, de l'infanterie coloniale, débouchait de la forêt, venant de Chevreul.

Rien n'avait été touché aux abords et à l'intérieur des bâtiments. Il ne manquait même pas une volaille.

Mais un drame horrible s'était produit, non loin de là, et avait eu pour cadres les cantonnements forestiers d'Ain-Settah, de Tamentout et de Biabel.

LA FORET EN DEUIL...
TAMENTOUT, AIN SETTAH, BIABEL, TAMSOUT, ETC.

Nous avons relaté, à propos des événements survenus dans la commune mixte d'Oued Marsa, le drame rapide, qui, dans la cour de la maison forestière de Tamsout, avait étendu deux cadavres, celui de M. Marceau Lambert et celui de sa femme, née Gabrielle Lucas. Ces Français étaient âgés de 48 et 44 ans. Ils avaient été prévenus, par les soins de la commune mixte, à Cap Aokas, de la gravité des événements, et priés de se replier sur le bordj administratif, où l'on organisait des moyens de défense.

Le garde avait haussé les épaules ; Partir ? Et pour quelle raison ? Il n'avait que des amis dans le pays ! Il avait fait quelques procès-verbaux, mais les indigènes ne lui en voulaient pas. Il faisait son métier, quoi ! Et ce qui est juste reste juste. Il était sans appréhension. Il en avait vu bien d'autres ! Sa croix de guerre, sa médaille militaire, encadrant sa médaille forestière, étaient là pour l'attester. Il entendait rester chez lui, à son poste. Sa femme ne discuta même pas. Son devoir était d'être à côté de son mari.

Le premier groupe d'émeutiers qui se rua sur la maison forestière abattit sans pitié ce soldat du devoir et sa malheureuse compagne.

On apprit la triste nouvelle deux jours après, à Cap Aokas. Une première patrouille, commandée par M. Hosteins, ne put joindre les victimes. Et il fallut plusieurs jours pour arriver enfin à recueillir leurs corps, leur donner les honneurs de la sépulture et commencer l'enquête pour la recherche des coupables. La gendarmerie prêta son concours avec son dévouement habituel, pour l'accomplissement de ces tâches et formalités.

***

Dans la chefferie de Bordj Bou Arréridj, brigade de Lafayette, se trouve un cantonnement soumis à la surveillance de la maison forestière de Bialel.

Le garde forestier, qui l'occupait, au moment des troubles, M. Georges Feuvrier, était un jeune : 32 ans. Entendant des bruits de cognée dans la forêt proche, il sortit de sa demeure et se trouva bientôt en présence de délinquants. Il fut rapidement attaqué et abattu par ces derniers, venus non pour couper du bois, mais pour organiser un guet-apens.

Une nouvelle victime s'inscrivait dans la liste funèbre qui mettait la forêt en deuil (1).

De la maison forestière de Bialel, il ne reste que des ruines calcinées. L'immeuble a été pillé, puis incendié.

***

A Tamentout, nous avons vu que la ferme Lochard, dont les exploitants étaient heureusement absents, avait été respectée.

(1) Le 7 août 1945, le Tribunal militaire de Constantine. a. condamné à mort les nommés Belayadi Khelifa, Belayadi Saïd et Bensid Abdallah, ce dernier par contumace, pour le crime de Bialel.

L'émeute était dirigée contre des hommes, des Français, et non contre des propriétés. Il est évident que l'on avait obéi là comme à Fedj M'Zala, à un mot d'ordre : conserver les exploitations, qui allaient simplement changer de maîtres.

Mais à quelques centaines de mètres de la ferme Lochard, était une maison cantonnière importante, habitée par plusieurs ménages. On y comptait :

M. Raphaël Dupont, âgé de 55 ans, brigadier des Eaux et Forêts, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre ;

Mme Raphaël Dupont, née Marguerite Rousseau, âgée de 52 ans ;

Leur fils, M. André Dupont, âgé de 30 ans ;

Mme André Dupont, née Annie Legland, 24 ans ;

Deux enfants issus de ce ménage : 13 mois et 3 ans ;

M. Gustave Farnier, 47 ans, garde forestier, dont la famille se trouvait heureusement absente.

Le 9 mai au matin, le brigadier Dupont avait donné rendez-vous au garde Morelli, de la maison forestière d'Ain-Settah, pour effectuer une tournée d'organisation relative à la récolte du liège. Les deux hommes circulaient dans la forêt, ignorant les événements qui, la veille, avaient ensanglanté les rues de Sétif Ils étaient, tous deux, loin de leur domicile, lorsque, brusquement, ils furent assaillis par une troupe d'émeutiers. Ils firent face, reculant peu à peu devant le nombre. Ils ne devaient pas tarder à succomber. Leurs cadavres ont été retrouvés au fond d'un ravin où ils s'étaient réfugiés. Leur courage n'avait fait que retarder leur agonie.

Presque en même temps, d'autres agresseurs se ruaient sur la maison forestière de Tamentout, qui était occupée, nous l'avons vu, par 2 hommes. 2 femmes et 2 enfants. Les assiégés essayèrent d'organiser la défense. Une des portes ayant cédé, les deux femmes, portant les deux enfants, se sauvèrent par une porte

dérobée. M. Dupont fils et M. Farnier protégeaient leur retraite. Le groupe atteignit un ravin à 800 mètres en contrebas de la maison. Les agresseurs avaient beau jeu. A coups de feu, ils abattirent les malheureux fugitifs, qui, pantelants, les virent arriver sur eux, armés de couteaux et de matraques. Ce qui suivit fut horrible et dépasse les possibilités de la description. Il y eut viol, sadisme dans le martyre...

Ce n'est que quatre jours après que l'on découvrit les cadavres nus, lamentablement mutilés. Les deux enfants vivaient encore ! Ils avaient le corps tailladé à coups de boussadi, présentant des plaies béantes affreuses. Le plus petit s'était approché du cadavre de sa mère et essayait de têter. On a pu le sauver, son frère aîné est mort en arrivant à l'hôpital de Djidjelli.

* * *

« Un drame semblable se déroulait aux abords de la maison forestière d'Aïn Settah, pendant que les malheureuses victimes de Tamentout expiraient dans un ravin, sous les coups des assassins.

Ain Settah est un site d'altitude situé à 10 kilomètres environ en ligne droite au nord-est de Chevreul près de la ligne de crête des Béni Medjaled el Guebala, dominée par le djebel Tamesguida, atteignant 1.626 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Il y a quelques années, un projet d'installation d'un centre d'estivage pour enfants avait été préconisé par M. Boissin, alors Administrateur en chef de la commune mixte de Takitount. Ce projet a été repris et défendu avec énergie, plus récemment, par M. le Dr Mazzuca, médecin de colonisation à Périgotville, auprès du Conseil général de Constantine. Intention généreuse dont les événements de mai 1945 ont compromis singulièrement la réalisation...

A la maison forestière d'Aïn-Settah habitaient deux gardes forestiers : M. Devèze et M. Morelli. Nous avons vu que M. Morelli avait trouvé la mort aux côtés du brigadier Dupont.

M. Devèze était lui-même sorti, le matin, pour se diriger vers le marché des Béni Medjaled. Blessé par des coups de feu, il essayait de se replier vers son domicile, mais il ne tardait pas à tomber, pour ne plus se relever.

Mme Devèze, menacée à son tour, se décida à se réfugier chez un garde indigène voisin, nommé Serhane, qui avait déjà donné l'hospitalité à un prisonnier italien, occupé par l'administration — agent dont le rôle n'a pas été bien défini.

Le corps de Mme Devèze a été retrouvé, six jours plus tard, en état complet de nudité, dans le bois à 400 mètres de la maison forestière. On verra plus loin les détails profondément émotionnants de la mort qui a été réservée à cette malheureuse Française.

A propos d'Ain Settah, nous avons parlé d'un prisonnier italien. Ce prisonnier avait été mis à la disposition de l'autorité forestière et se nommait Magri Guiseppe. Il avait complètement disparu. Ce n'est qu'en juillet, trois mois après le drame, que des recoupements permirent de retrouver le corps de Magri. Ce dernier avait bien été assassiné, comme les forestiers d'Aïn Settah.

Dans la matinée du 9 mai, il avait été attaqué en forêt, près d'El Arba, par la première bande d'émeutiers circulant dans la région.

Assez grièvement blessé à coups de bâtons, il réussissait, cependant, à s'enfuir et à se réfugier chez le garde forestier indigène, Serhane, pendant que la cabane qui lui servait de campement était mise à sac par ses agresseurs.

Dans l'après-midi, Magri quittait la maison du garde, dans l'intention de gagner Djidjelli pour y recevoir des soins. En arrivant au douar Menar, commune mixte de Fedj M'Zala, il était arrêté par une deuxième bande et frappé à nouveau. Pour ne pas faire supporter à la mechta voisine la responsabilité d'un assassinat, les agresseurs le laissèrent ensuite continuer son chemin, tout en le suivant de loin. Le malheureux ne pouvait leur échapper. Arrivé au lieu dit : Chabet Hadjar Touila, il était de nouveau rejoint et sauvagement agressé à coups de hachette, de couteaux, de bâton et de pierres. Finalement, il avait la gorge tranchée.

Le corps fut alors dissimulé dans un trou d'eau, sur les lieux du crime. Le 2 juillet, les assassins venaient le reprendre et le transportaient au lieu dit : Dar Sidi Ahmed, dans le but de le soustraire aux recherches. Ce transfert fut dénoncé, et la victime enfin découverte.

L'instruction de l'affaire, fut longue. Deux bandes séparées avaient participé à la première et à la seconde agression. Le Tribunal militaire fut saisi, à Constantine, le 13 décembre. Il renvoya les dossiers pour complément d'enquête.

L'année 1945 s'est écoulée sans que la justice ait été appelée à se prononcer.

***

Un document dont nous avons pu voir tout récemment le texte nous permet de donner une idée de la cruauté et du cynisme apportés par les émeutiers dans leur action criminelle.

Par ce document, nous avons eu connaissance de la déposition de l'assassin de Mme Devèze, la malheureuse femme du garde forestier, tuée à Ain Settah. Cet assassin se nomme Boudria Ayache ben Hanachi. Il habite le douar Menar, de Fedj M'Zala. Il a 20 ans. Il dépose simplement « avec le sourire », nous dit notre correspondant, « interrompant son récit pour, fumer sa cigarette. »

« Je me rendais, dit-il, au marché d'El Arba (Béni Medjaled) quand je rencontrai le nommé Fouzer, qui me dit : « La guerre sainte est déclarée, les Français sont battus partout ; c'est le moment de les exterminer. »

« Je retournais prendre mon fusil, chargé de chevrotines et, avec environ 40 indigènes, suivant le même sentier, je me dirigeais vers la maison forestière d'Ain Settah. Une Française, Mme Devèze, était encore là, réfugiée chez le garde indigène; le mari avait été tué, deux heures auparavant, près du marché ; le brigadier Dupont et le garde Morelli massacrés le matin, au cours d'une tournée.

« Un des nôtres pénétrait alors dans la demeure du garde indigène et en ressortait, tenant par la main Mme Devèze. Elle paraissait terrifiée.

« Elle fut menée au coin d'un bois et là, l'un après l'autre, chacun de nous la violait, sans qu'elle puisse opposer la moindre défense. Comme j'étais le plus jeune, je passais le dernier. Je la fis mettre à genoux et la violais par derrière, puis je prenais mon fusil et le déchargeais dans le dos de cette femme. Comme elle n'était que blessée, deux autres camarades l'ont achevée.

« Nous nous sommes emparés de tous ses vêtements et l'avons laissée nue dans le bois où les soldats sont venus relever son cadavre, cinq jours après. »

Notre correspondant ajoute : « Cette déclaration est contrôlable. L'Administrateur, la gendarmerie et la sûreté l'ont transmise aux chefs compétents. Ils ne pourront que la confirmer, s'il en est besoin. »

Arrêtons-nous, un instant, devant le document dont nous venons de donner le texte. L'horreur des faits qu'il relate, mise à part, momentanément, il projette un jet de lumière sur l'esprit collectif qui anime la masse indigène dans la plupart de nos régions algériennes. Il constitue un procès-verbal de constat dont la valeur ne peut être niée.

Un jeune homme va au marché. Il accomplit un acte courant, ordinaire de la vie des paysans dans nos campagnes. Il est calme. Il est inoffensif, il ne pense pas à mal.

Un coreligionnaire le croise, l'arrête et lui dit : « La guerre sainte, El Djihad, est déclarée ! »

Sans hésitation, il revient sur ses pas, il va s'armer, se mêle à une foule qui, comme lui, est prête à tous les gestes homicides. Il part, décidé, vers l'orgie et le carnage auxquels il était loin de penser le matin en se levant. Il devient criminel, il devient bourreau. Arrêté, il ne songe même pas à atténuer sa culpabilité. Il raconte avec calme tous les détails du drame dont il a été à la fois l'un des témoins et l'un des auteurs. Il trouve cela naturel, logique. Il n'attend pas des félicitations, on sent que, dans son for intérieur, il se les donne à lui-même.

Ajoutons que si on lui avait, après sa déposition, présenté un placet affirmant son loyalisme, il l'aurait approuvé, de sa signature ou de son empreinte digitale, avec la même sérénité qui venait de le guider dans ses déclarations.

Et cet exemple est la démonstration d'un état d'âme collectif. Avec regret nous pouvons ajouter que, de cet état d'âme nous sommes responsables, car il n'a pu se maintenir dans les cœurs, s'affermir, se généraliser que parce que nous sommes restés indifférents à la politique sournoise, à la propagande nocive que l'on peut dénoncer, avec raison sans aucun doute, comme venant de très loin, mais dont les fourriers ont été, dans la plupart des cas et la plupart des régions, ceux que nous avons élevés par l'instruction, ou la faveur, à des situations sociales qu'ils n'auraient pu atteindre sans nous (1).

(1) La mort de Mme Devèze a donné lieu, le 4 janvier 1946, a deux condamnations à mort par contumace : Merouche Boudjemaa et Ayache Boudria dans une audience où comparaissaient quarante-trois inculpés. Arrêté à nouveau Boudria, a vu sa peine transformée on condamnation aux travaux forcés à temps, en raison, nous a-t-on dit, de son jeune âge...

Le 6 décembre 1945, on apprenait à Constantine que les assassins du brigadier forestier Dupont et du garde Morelli venaient de comparaître devant le Tribunal militaire, grâce au témoignage d'un exploitant forestier indigène qui se trouvait avec les gardes au moment où ils furent, abattus à coups de fusils. L'arrestation des bandits fut opérée par la gendarmerie de Fedj M'Zala, c'est-à-dire dans cette commune. Il en manquait trois, en fuite, qui ont été jugés par contumace. Ce sont les nommés Mérich MBahmed, Mékilef et Kram Taieb. Ont été également condamnés à la peine de mort quatre des inculpés arrêtés : Habylès Abdelmadjid, Djemaï Larbi, Teuma Mohamed et Hebache Khelifa.

Deux autres accusés se sont vu infliger les travaux forcés à perpétuité. D'autres 20 à 5 ans de travaux forcés. Le tribunal a prononcé 5 acquittements.

Au cours des débats il a été révélé que les effets d'habillement des malheureuses victimes avaient été volés avec leurs armes. Les cadavres étaient nus...

AUX BENI SIAR

A 19 kilomètres de Djidjelli et 14 kilomètres de Taher, se trouve le douar des Béni Siar, dépendant de cette dernière commune mixte (Taher). Le massif forestier des Béni Siar était confié à deux gardes français habitant une maison forestière.

Le 8 mai, ces gardes forestiers et leurs familles s'étaient rendus à Taher, pour participer aux réjouissances publiques et fêter la victoire. Ils ne purent revenir, le lendemain, à leur domicile. Ils apprenaient, en effet, que les Béni Siar s'étaient soulevés et avaient détruit leur maison par le feu, après l'avoir pillée. Si les malheureux Français ne s'étaient pas absentés, le martyrologe

des forestiers se serait augmenté de plusieurs unités.

Ajoutons que le 11 mai, la troupe arrivée aux Béni Siar pour rétablir l'ordre a été reçue à coups de mitrailleuses par les insurgés. Il a fallu une opération de guerre pour avoir raison des révoltés.

A TAMENDJAR M'CID ET BENI F"TAH

On verra plus loin, au chapitre El-Milia, que, prévenus à temps du danger qui les menaçait, trois gardes forestiers et leurs familles ont pu s'échapper, par miracle, de leur résidence, et gagner, à travers la forêt, le centre d'El-Hanser, où une résistance avait été organisée.

A EL-MILIA

Située, géographiquement, entre Djidjelli et Philippeville, au sud-ouest de Collo, la région d'El-Milia a ressenti, comme toutes les régions d'Algérie, le frisson collectif annonçant les graves événements de mai 1945.

El-Milia est le siège d'une commune mixte, où la colonisation a été installée, il y a une trentaine d'années, et s'est manifestée, un peu plus récemment, par la création de deux centres, Catinat et Arago, en pleine brousse africaine.

Les colons d'El-Milia ont été surtout des colons défricheurs. Ils peuvent être fiers de l'œuvre qu'ils ont accomplie. Grâce à leur exemple, le génie français s'est affirmé sous son véritable caractère : tenace, patient, créateur. Mais le soleil d'Afrique fait fondre les plus belles énergies, lorsque ces dernières ne sont pas épaulées par une autorité supérieure soucieuse de faire respecter l'ordre dans l'équité et la protection du travail. Les colons d'El-Milia s'en vont. Ils disparaissent au fur et à mesure que les garanties d'avenir sont

refusées à leur labeur et à la sécurité de leurs enfants. Tout récemment, l'un d'eux, habitant une ferme isolée, créée par lui, nous disait : « Je m'étais fixé un programme, dont je n'ai pas dévié depuis plusieurs années. Je défrichais, et je plantais tous les ans, 150 oliviers ; j'arrête cet effort. A quoi bon continuer ? il nous faudra partir demain. Vous a-t-on dit que nous ne pouvons sortir qu'armés dans nos champs proches de nos fermes ? Que lorsque nous allons au marché du chef-lieu de la commune, nous emmenons, par prudence, notre famille avec nous ? Nous voyons prendre à l'autorité des mesures telles que nous devons nous préparer à toutes les surprises. Nous ne sommes ni des héros, ni des lâches. Mais nous ne voulons pas être des imprudents. Pensez-vous que nous puissions accepter toujours une telle situation ? Nous garderons le plus longtemps possible les exploitations que nous avons créées, mais la patience humaine a une fin. Nous partirons à notre tour. Nous doutons que l'on puisse nous trouver des remplaçants qui accepteront de traverser les difficultés auxquelles nous avons eu à faire face, dans des régions particulièrement déshéritées. Et lorsque nos voisins indigènes, que nous défendions et protégions, à l'occasion, et qui n'ont reçu de nous que des bienfaits, seront livrés, de nouveau, au libre jeu de leurs querelles intestines, la haute administration française pourra apprécier les résultats de l'œuvre accomplie par elle. Mais sera-t-elle encore là pour en juger (1)? »

De longues semaines avant le drame du 8 mai, on constatait à El-Milia des organisations clandestines, qui tendaient ouvertement à prendre la place de l'autorité française dans le pays. En particulier une organisation judiciaire, renouvelant l'institution des tribunaux berbères, fonctionnant en Kabylie, il y a quinze ans et

(1) En octobre 1946, il ne restait plus qu'un colon habitant Arago.

réformant les décisions des tribunaux français.

On signalait que, dans chaque mechta ou groupement d'habitations, un juge était désigné pour régler les différends ou les incidents se présentant entre musulmans. Pour le village d'El-Milia, ce juge se nommait Guellil Mohamed. Pour le village voisin, indigène, El Adjonkia, c'était un nommé Lebsir Mohamed.. Ces juges n'hésitaient pas à intervenir dans un litige où un Français était intéressé. C'est ainsi que M. P... ne pouvant obtenir le règlement d'une dette de 600 francs, avait eu la curiosité de s'adresser à Guellil Mohamed. Ce dernier avait convoqué le débiteur indigène. En vingt - quatre heures, le créancier était désintéressé. Les fonds avaient été avancés, disait-on, par une caisse commune, alimentée par des cotisations importantes.

On ajoutait que Lebsir Mohamed n'avait pas hésité à faire cette proposition à des gendarmes : « Lorsque vous aurez des contraintes par corps pour mon village, remettez-les moi. J'en réglerai le montant. » Comme on lui demandait s'il prêterait son concours pour la recherche des insoumis et déserteurs, Lebsir aurait répondu : « Donnez-moi les noms, nous examinerons les cas. »

Le groupement qui mandatait les magistrats occultes, prêts à remplacer les juges français, lorsque l'autorité changerait de mains, était connu, organisé. Il fonctionnait ouvertement, en vertu de notre législation sur la liberté d'association. Ce groupement avait des filiales dans toutes les campagnes algériennes. Il avait, dans chaque commune, des centaines d'adhérents. Il avait pris ce titre : Les Amis du Manifeste et de la Liberté, et cela résumait, en peu de mots, le programme d'émancipation intégrale poursuivi par les organisateurs et largement financé par la masse indigène (1).

A El-Milia, une police indigène était créée et fonctionnait en maintes occasions. Elle intervenait dans les cas de disputes, d'ivrognerie, etc. Elle le faisait, d'abord, sans violences, avec douceur, puis, au besoin, plus énergiquement. Elle obtenait des résultats.

Des groupes de scouts circulaient dans les rues du chef-lieu de la commune. Un jour, un défilé a eu lieu à Catinat. Les scouts observaient des alignements parfaits. Sur la poitrine, comme une décoration, ils portaient une inscription arabe qui signifie : « Sois prêt. »

On ne se faisait aucune illusion, à El-Milia, sur la portée de tels préparatifs. On était bien en présence d'une organisation de choc et de remplacement, prête à agir au premier signal. Les armes abondaient, dans le bled, et c'étaient des armes de guerre... Elles y sont toujours, du reste.

Les mouvements à tendance antifrançaise se sont surtout manifestés à El-Milia à partir de janvier 1945. Chaque vendredi, après la prière du soir, dans un local situé près de la mosquée, des réunions, auxquelles assistaient une centaine de personnes, entendaient des orateurs locaux. Un hymne national indigène sur l'Algérie libre était chanté dans ce local appelé « La Medersa ».

Dans une réunion tenue le 10 mars, il fut annoncé que l'union complète était, désormais, conclue entre le Parti populaire algérien (P.P.A.) les oulamas et les partisans de Ferhat Abbas. Et l'on acclama Ferhat Abbas comme chef régional. C'est alors que se créa la section des Amis du Manifeste qui englobait Taher, Collo et El-Milia. C'est depuis lors que s'affirmait plus particulièrement

(1) Les instructions ouvertes, un peu partout, à la suite de l'émeute du 8 mai, ont recueilli, avec les listes des adhérents, des témoignages d'après lesquels les fonds étaient adressés au Conseiller général Abbas, à Alger. C'est sans doute, avec ces fonds que cet élu a acheté l'imprimerie Duroux, constituant pour le parti, un moyen d'action de premier ordre.

l'hostilité des indigènes vis-à-vis des Français et qu'ont eu lieu les défilés des scouts.

***

Telle était la situation à El-Milia, lorsque se présentèrent les événements de Sétif et de sa banlieue. Le territoire de la commune d'El-Milia présentait environ 300 Français, éparpillés, noyés dans une masse de 80.000 indigènes. Dès le 9 mai, des nouvelles alarmantes arrivaient, alertant l'autorité locale. Il fallait aviser d'urgence. Les responsabilités furent rapidement prises par l'Administrateur, M. Sultana, d'une part, et le chef de la gendarmerie, l'adjudant Fortassin, un bon Français, qui s'était absenté quelque temps, pour participer au débarquement en France, puis à la reprise de Paris sur les Allemands. Ce passé récent était, pour tous, une garantie des qualités d'énergie que l'on était en droit d'attendre du chef de la brigade.

L'Administrateur se chargea lui-même d'aller porter des armes et des instructions aux Français isolés de sa commune, notamment dans les villages. La gendarmerie s'occupa, avec quelques Sénégalais, de nettoyer le chef-lieu de tout élément suspect (1).

On sut bientôt que l'émeute devait éclater à El Milia le 11 mai, après la prière du vendredi, vers 14 heures. On était prêt à la recevoir. Les deux partis s'observaient, quand, à 16 heures, arrivait le renfort d'un tabor marocain. Le 12 mai, des arrestations avaient lieu. Peu, du reste, l'affaire ayant échoué (2).

(1) Par précaution, tontes les familles françaises habitant El Milia, Catinat, Arago, les fermes isolées, les maisons forestières, ont été reçues à la caserne, où se trouvaient quelques Sénégalais sous le commandement d'un sous-officier. Ces familles ont couché à la caserne les samedi et dimanche (12 et 13 mai).

(2) L'émeute de mai 1945 a-t-elle échoué en réalité ? On prête à un notable de la commune d'El Milia cette réponse à l'un de ses coreligionnaires, qui considérait l'œuvre entreprise comme une faute aux conséquences graves pour l'avenir : "Tu te trompes, cela a déjà un gros succès. Car les Français n'ont plus qu'un objectif, quitter l'Algérie au plus tôt !.., "

C'est le 12 mai que M. Laugier, inspecteur des Eaux et Forêts, se lançait d'El-Milia en compagnie de gardes, sur la route forestière de Tamendjar, M'Cid, Béni F'tah, pour porter secours à trois gardes forestiers, menacés par des bandes armées arrivant des montagnes.

Les sauveteurs se trouvèrent, à un tournant du chemin, en présence d'un barrage, formé par un chêne énorme, abattu sur la chaussée, et défendu par de nombreux indigènes armés de fusils. Le combat se présentait comme trop inégal. Les Français durent se retirer.

A leur retour, ils apprenaient que les agents menacés s'étaient, heureusement, repliés avec leurs familles, par des sentiers forestiers, à El-Hanseur, petite station située à 15 kilomètres d'El-Milia. Ils étaient sauvés...

Le 13 mai, la situation était éclaircie ; les masses mobilisées pour l'émeute rentraient dans les méchtas. Le calme régnait, avec l'inquiétude d'un renouveau toujours possible.

Les indigènes inculpés de construction de barricades, il y avait eu plusieurs barrages sur la route conduisant chez les gardes forestiers, ont été arrêtés, depuis, au nombre de 22, et condamnés à des peines de deux, trois et cinq ans de prison. M. Taïeb, avocat, orateur de la Médersa, arrêté également et condamné à 2 ans de prison, a bientôt été gracié. Son retour à El-Milia a été l'occasion d'une réception triomphale, de la part des indigènes, qui l'ont élu, le 21 octobre 1945, Conseiller général, à l'unanimité.

***

Nous avons tenu à citer l'organisation constatée à El-Milia, comme un exemple de ce qui s'est passé, visiblement, en maints endroits, sur le territoire algérien. Un programme très précis, très

fouillé dans les détails, avait été prévu. Dans beaucoup d'endroits, notamment dans la région de Guelma, les participants à l'émeute avaient reçu des missions précises. Tel chef français devait être tué par un tel, de tel groupement. La tuerie collective n'attendait qu'un mot d'ordre pour se déclencher. Un malentendu a, heureusement pour les Français, fait échouer la conspiration, qui aurait pu prendre l'ampleur de celle enregistrée en Indochine et sur laquelle la presse française a gardé, longtemps, le silence. L'avenir dira si, à la faveur des faiblesses officielles, constatées chaque jour, l'affaire manquée n'est pas partie remise.

DANS LA REGION GUELMOISE
L'ATTAQUE DE GUELMA

Jusqu'aux jours tragiques de mai 1945, Guelma était la ville réputée la plus tranquille du département. Soumise aux lois françaises avant même la cité constantinoise, elle présentait tous les caractères de nos villes de province dans la métropole. Les relations entre Français et indigènes étaient des plus cordiales. Au point de vue commercial, Guelma était, pour la région, un centre d'approvisionnement. Peu à peu, la colonisation, s'étendant très loin dans la banlieue, avait mis en valeur des champs autrefois incultes, abandonnés à l'envahissement des broussailles et aux randonnées des animaux sauvages. Des nombreux villages, desservis par les routes ouvertes de Guelma sur Philippeville et Bône au Nord, Souk-Ahras et Sédrata au Sud, Constantine à l'Ouest, étaient occupés par des Français et des indigènes vivant en très bonne intelligence. Les fermes isolées apportaient, dans le paysage, l'aspect réconfortant et accueillant de leurs toits rouges

surgissant des frondaisons arborescentes, agrémentés d'une couronne de verdure. La loi du travail créait partout une émulation qu'avaient encore accentuée les difficultés venues de la guerre. Une œuvre a été créée là, fruit de plus d'un siècle de labeur, de volonté tenace, de sacrifices librement consentis. C'est cette œuvre qu'une poignée d'agitateurs, élevés dans nos écoles, instruits aux frais de la France, ont rêvé de détruire, obéissant à des mots d'ordre ou visant des buts inavouables.

L'alerte du 8 mai, à Guelma, surprit d'autant plus que, comme partout, en Afrique du Nord, les cœurs étaient à la joie d'une victoire non encore officielle, mais annoncée comme définitive et sans appel.

Ici, notre tâche est grandement facilitée par un travail que l'on a bien voulu nous communiquer et qui constitue l'état chronologique du soulèvement de la région guelmoise. Ce document a été établi par le comité de vigilance qui s'est institué dans cette région et où toutes les classes de la société française, tous les partis politiques se sont soudés dans un but de défense commune, en un esprit de solidarité et de collaboration vraiment touchant.

Nous n'avons qu'à transcrire, noir sur blanc, un récit qui est un procès-verbal de constat soigneusement expurgé de toute passion et de toute exagération, une véritable page d'histoire.

Mais qu'il nous soit permis de dire, avant d'entrer dans le détail des faits relevés, que la ville de Guelma a été sauvée grâce à l'entente et à l'action de deux hommes qui ont su, au moment du danger, galvaniser les énergies françaises qui les entouraient et obtenir ainsi un résultat admirable dans l'effort collectif ayant eu finalement raison de la plus abominable des agressions.

Nous voulons parler de M. le sous-préfet Achiary qui se conduisit comme un chef vraiment digne de ce nom et se porta sans hésiter aux points les plus dangereux, exposant sa vie pour la défense commune.

Et également de M. Maubert, le vénéré maire de Guelma, membre de la municipalité depuis trente-cinq ans dont l'autorité seconda très heureusement les efforts du représentant de l'administration.

Après un recul de plusieurs mois déjà, on est frappé,

lorsqu'on est appelé à causer avec des habitants de Guelma, de l'unanimité des éloges s'adressant à deux hommes qui ont su faire tout leur devoir en des journées vraiment tragiques pour la cité.

Ceci dit, entrons dans le récit rédigé par le Comité de vigilance de Guelma pour les journées des 8, 9, 10 et 11 mai 1945.

« Les populations étaient depuis quarante-huit heures dans l'attente des événements qui se déroulaient en Europe, et se préparaient à recevoir l'annonce de la victoire.

« Les anciens combattants, chargés officiellement des fêtes devant célébrer le grand événement, décidaient, pour bien y associer leurs camarades musulmans, de faire porter le drapeau de leur association par le vice-président indigène : M. Boussouria Amar.

« A l'heure fixée, les cloches et la sirène annonçaient la Victoire.

« Il y avait, à ce moment, une grande quantité d'indigènes, tant de la ville que des campagnes, réunis sur la place Saint-Augustin et principalement au café Regui.

« Vers 15 heures, des enfants musulmans se rendaient en groupe sur la place de l'école, munis de petits drapeaux. Ils chantaient l'hymne « Oustania » (1). Une foule d'indigènes, que l'on pouvait évaluer à 500 environ, se joignit à eux, créant des remous inquiétants. Cette première tentative de troubler l'ordre

(1) Chant national musulman.

n'eut pas de suite et le calme revint immédiatement.

« Quelques instants après, M. le Sous-Préfet arrivait sur la place Saint-Augustin, ainsi que le service d'ordre militaire, qui dirigea la foule des indigènes vers les emplacements qui lui étaient réservés. A partir de ce moment, les indigènes commencèrent a quitter les lieux, se rendant vers le haut de la ville.

« C'était le début de la cérémonie officielle et l'on pouvait remarquer l'absence presque totale des représentants et des notables musulmans.

« Parmi les anciens combattants, deux seulement étaient présents : Le vice-président, porteur d'un drapeau, et un autre.

« Chez les officiers et les sous-officiers de réserve, le porte-drapeau seulement. Un seul élu : M. Bensaci, adjoint au maire. Parmi les notabilités musulmanes, M. Dahel Mohamed Lakhdar, le cheik Zouani, le muphti, le bach adel et quelques autres.

« La manifestation se passa dans le calme le plus complet et dans l'enthousiasme de toute la population européenne. Le cortège officiel prévu se déroulait, dans l'ordre, à travers la ville.

« Il venait d'arriver au point de dislocation lorsque, brusquement, monta de la rue Medjez-Amar, une manifestation d'indigènes composée d'au moins 1.000 individus porteurs de pancartes et de banderoles sur lesquelles on pouvait lire : *Vive la démocratie ! A bas l'impérialisme ! libérez Messali ! Vive l'Algérie indépendante ! A bas le communisme !*

« M. le Sous-Préfet, qui se trouvait sur la place, en compagnie du maire et des autorités, se porta au-devant de la manifestation, qu'il réussit à rejoindre rue Victor-Bernès, à hauteur du magasin « Azzaroé ».

« Les premiers rangs des manifestants, comprenant surtout la jeunesse indigène de Guelma, hurlaient le chant nationaliste, ne voulant rien entendre des paroles de sagesse et d'apaisement de

M. le Sous-Préfet et du maire, M. le Sous-Préfet leur rappelant notamment qu'il les avait conviés à participer à la cérémonie commune et regrettait que son appel n'ait pas été entendu. « Les agents du service d'ordre et de la gendarmerie étaient arrivés sur les lieux. Une poussée profonde essaya de déborder les personnalités européennes et malgré une intervention de M. Fauqueux, président de *Combat*, bouscula le sous-préfet, le maire et les autres personnalités. Des coups furent portés.

« A cet instant, débouchant du café Croce, un indigène, armé d'une énorme matraque, allait, par derrière, assaillir le sous-préfet, qui ne fut épargné que par l'intervention des personnes qui l'entouraient.

« Un coup de feu claqua de la foule des manifestants. Les forces de police, commençant à être débordées, ripostèrent en tirant à blanc, puis en l'air. En voyant des blessés dans le service d'ordre (deux agents, deux gendarmes et l'inspecteur de la Sûreté), elles continuèrent à tir réel.

« Après un moment de lutte, les manifestants furent rejetés vers le théâtre antique, la rue Saint-Augustin et la rue d'Announa.

« Dans la soirée, les autorités prenaient les mesures de sécurité qui s'imposaient : fermeture des cafés, couvre-feu à 21 heures, circulation interdite, carrefours gardés par l'armée, arrestation des meneurs.

« A noter qu'en dehors du bal public annoncé pour 21 h. 30, le café Régui avait prévu l'organisation d'une soirée dansante dans les sous-sols de l'établissement, à laquelle auraient été invitées les autorités civiles et militaires. A la faveur des événements, ce projet était, a notre avis, destiné à priver de leurs chefs toutes les organisations de la ville, ces personnalités se trouvant, de ce fait, isolées dans un lieu où il eût été facile à une poignée d'individus,

prêts à tout, de les tenir à leur merci.

« Le mercredi 9 mai, des hordes d'indigènes sont signalées dans les environs. Le matin, vers 9 heures, la gendarmerie barre la route à une bande de 500 à 700 émeutiers armés d'armes diverses, y compris des armes de guerre, route de Constantine, vers la briqueterie. Les gendarmes, assaillis, ripostent en battant en retraite vers leur voiture. De nombreux manifestants semblent touchés.

« A onze heures, le sous-préfet convoque MM. Champ, président des Anciens Combattants, Garrimel, président de la France combattante, et Cheylan, secrétaire de l'Union locale des Syndicats (1) ainsi que le colonel commandant d'armes et le commissaire de police. Il était décidé, à la suite de la réunion, de constituer une milice civile, pour apporter son concours aux forces de police pressées de toutes parts.

« La presque totalité de la population française guelmoise venait se faire inscrire et, en fin de soirée, la Milice se voyait confier la garde des points sensibles, qui ne pouvaient être tenus par l'armée, en raison de ses faibles effectifs, c'est-à-dire : la cité indigène, la porte de Constantine, le carrefour du cinéma, le carrefour du monument aux morts, le quartier des H.B.M., enfin les patrouilles constantes, tant diurnes que nocturnes.

« L'après-midi, une colonne de 4 à 500 émeutiers armés montait le ravin venant de Millésimo et bordant la route de Guelma. Une patrouille de gendarmerie s'oppose à leur action aux environs de la ferme Cheyrol. Après échange de coups de feu, les émeutiers se replient, laissant quelques victimes.

« L'après-midi, toujours vers le cimetière de Guelma, des colonnes d'assaillants armés tentent encore d'investir la ville. Ils

(1) M. Cheylan a participé à la défense de Guelma. Il a été de ce chef rayé de la C.G.T. dYdger. Ses camarades français de la section locale se sont solidarisés avec lui en une éloquente affirmation.

sont contenus par les tirailleurs et les gendarmes; munis d'armes automatiques.

« Dans la soirée, l'action salutaire de l'aviation par bombardements et mitraillages dirigés contre de nombreux groupes entourant la ville fait des dégâts dans les rangs des émeutiers.

« Vers le soir et jusqu'à 23 heures, des camions montés par des miliciens partaient dégager le village de Petit et ramener la population.

« Un véhicule se dirigeant sur Bled Gaffar avec des gendarmes et des miliciens était stoppé au 9e kilomètre, avant la ferme Dubois, où des hordes excitées, décharnées, ne voulurent rien entendre aux paroles de sagesse de l'adjudant-chef Cantais, lui répondant :

Nous acceptons de mourir pour notre cause et notre foi. Le véhicule dut faire demi-tour sans livrer combat, se trouvant dans un état trop grand d'infériorité (1).

« Il fallut attendre l'arrivée des renforts militaires en blindés pour aller dégager, les jours suivants, les villages de Bled Gaffar, Lapaine, Kellermann, Gallieni, Gounod.

« Le jeudi 10 mai, à Millésimo et à Petit, les tirailleurs, les Sénégalais et les gendarmes entrent plusieurs fois en action.

« Dans la vallée de la Seybouse et immédiatement au-dessus du marché aux bestiaux, l'aviation, à plusieurs reprises, bombarde et mitraille les points qui entourent la ville et sont occupés par les agresseurs.

« Diverses actions, moins importantes, ont pu avoir lieu, notamment lors des sorties effectuées par les forces de police civiles ou militaires qui se dévouaient pour aller dégager certaines fermes ou des villages.

(1) Nous donnons plus loin des détails sur la belle défense de la ferme Dubois.

« Pendant les trois premiers jours des événements, l'ordre et la sécurité ont donc été assurés en ville et, autant qu'il a été possible, dans la région, par la coordination des forces de police, de la gendarmerie, de l'armée et de la milice civique, à l'entière satisfaction de tous. »

LA VERITE SUR L'INSURRECTION
UN DOCUMENT

C'est bien à une insurrection que la région de Guelma a dû faire face, ayant le même caractère que les faits insurrectionnels qui se sont produits à Sétif et dans la banlieue.

Le mot d'émeute traduit mal, en effet, l'effort massif, collectif, auquel nous avons assisté. Ce mot n'a qu'une excuse : tenter de minimiser l'importance du mouvement traduisant en action déchaînée la politique de haine entretenue contre la France depuis plusieurs années, au su et au vu de tous les pouvoirs publics qui se sont succédés en Afrique du Nord.

Les Français d'Algérie se sont vus brusquement engagés dans une action de guerre longuement préparée et préméditée, savamment organisée, et qui n'a manqué son but que par suite d'incidents inattendus. Le but poursuivi n'étant pas atteint, on cherche aujourd'hui à donner une fausse interprétation au soulèvement du 8 mai, on trompe ouvertement, par des mensonges

flagrants, l'opinion publique en France. On invoque la faim, l'état de misère des révoltés, on dénonce les victimes françaises comme les organisateurs de l'émeute : autant de contre-vérités impudentes qui ne trouvent pas de démentis suffisants dans la métropole, laquelle, de bonne foi, condamne des Français, frappés parce qu'ils représentaient la France dans un pays qui est, géographiquement, politiquement, historiquement, la suprême espérance de notre Patrie dans l'avenir.

Mensonges impudents, disons-nous, et nous pouvons apporter au débat qui s'ouvrira demain (1), trop tard peut-être, pour la cause française, de nombreux documents.

En voici un, démonstratif au possible, qui émane d'une association apparentée jusqu'à ce jour aux auteurs des traits provocateurs appuyant, en France et en Algérie, les menées antifrançaises.

A Guelma, comme dans toutes les villes françaises existent des partis avancés qui, comme tous les partis, comprennent des agités et des braves gens. Ces partis avancés organisent des syndicats qui sont des centres de propagande où les indigènes sont admis avec empressement.

Un bureau d'Union locale de ces partis groupe plusieurs syndicats : les P.T.T., les cheminots, les employés communaux, le personnel civil de la guerre, tous fervents adeptes de la C.G.T. En présence de la gravité des événements, le bureau a pris part, aux côtés des autorités constituées, à la défense de la ville. Cela lui a été vivement reproché par le Comité général extraordinaire du parti, qui a traité son action d'« activité antisyndicaliste et dangereuse ».

L'Union locale a riposté, et de façon magistrale, par un rapport qui accuse à la fois une hauteur de vues et un patriotisme dignes

(1) Ces lignes ont été écrites en décembre 1945,

d'être cités en exemple. Un tel document a sa place ici. Il doit être cité in extenso. Il constitue un procès-verbal de constat en même temps qu'une page d'Histoire. En voici le texte, émouvant de franchise et de simplicité.

ANALYSE DES FAITS

« 1° *Avant l'insurrection*. — Depuis quelques mois le milieu syndicaliste musulman, qui comprenait la majorité des adhérents dans tous les syndicats de Guelma et sa région, montrait une hostilité très marquée à l'égard des éléments européens du syndicalisme. La plus petite revendication, l'incident de travail le plus insignifiant étaient grossis et déformés intentionnellement par les musulmans, dans un but de propagande antifrançaise d'abord et surtout pour en arriver à déconsidérer les responsables ou les membres européens des différents syndicats. La démagogie la plus grossière et la surenchère se donnaient libre cours et elles semblaient nettement être la conséquence de directives reçues de milieux nationalistes. Certains musulmans qui étaient jusque là restés fidèles à la cause française adoptèrent même une attitude suspecte qui dénotait la naissance d'un courant profond, d'une véritable folie collective, qui allaient tout emporter. Dans les derniers jours qui précédèrent les événements, l'arrogance était à son comble et les provocations se succédaient sans cesse ; la lutte était ouvertement engagée. Sur certains visages on lisait une haine féroce qui allait pouvoir s'assouvir, tandis que d'autres affichaient un sourire entendu qui présageait une explosion très proche : « Ça va changer », tel était le slogan en vogue. La conclusion que tiraient les Européens, en général, de cette situation et de cet état d'esprit était que les musulmans comme les Européens attendaient,

certes, de la victoire toute proche une certaine amélioration de leurs conditions de vie et de travail, en un mot, une vie meilleure, une place plus grande dans la nation unie et fraternelle qui allait être enfantée par cette grande victoire.

« Cependant, certains indices qui ne trompaient pas attestaient que la masse syndicaliste musulmane ne suivait plus les principes que le syndicalisme défendait, mais se détachait de son idéal et se repliait sur un terrain purement nationaliste qui, seul, résoudrait tous les problèmes en suspens. Pour les responsables locaux du syndicalisme, la situation était considérée comme très grave, compte rendu de ce que les groupements politiques ou corporatifs perdaient sans cesse la confiance de la masse pour en arriver à être accusés de trahison.

« L'annonce de la victoire fut accueillie sans joie chez les travailleurs musulmans. La fièvre qui précède le combat se manifestait chez la plupart d'entre eux. La grande croisade allait, en effet, commencer. Le 7 mai à 17 h. 30, dès que la nouvelle officielle fut connue, à la surprise générale, des musulmans se groupèrent sur la place Saint-Augustin ; les principaux meneurs nationalistes étaient présents, les travailleurs européens étaient déjà noyautés et le désir perçait déjà chez les musulmans de fêter la victoire. Ce désir, assez inattendu, était, pour le moins, suspect. En accord avec M. le Sous-Préfet, la manifestation fut remise au lendemain 17 heures, c'est-à-dire à l'annonce officielle de la victoire. Cette décision ne fut pas du goût des travailleurs musulmans et surtout des meneurs. »

« 2° *L'insurrection*. L'insurrection est latente dès 17 heures, le 8 mai. Elle couve et elle se traduit par un malaise général. Les travailleurs musulmans sont absents en totalité, dans les rangs de la C.G.T. au moment des discours officiels.

Les quelques « égarés » qui ne connaissent pas encore le mot d'ordre d'insurrection, sont avertis par des agents de liaison et le vide se fait, total, au dernier discours qui est celui du sous-préfet. Grosse déception dans nos rangs. Le cortège se forme et commence à défiler dans certaines rues de la ville. Quelques meneurs s'infiltrent dans le cortège et surveillent le déroulement de la manifestation. Aucun incident ne se produit, le cortège, joyeux, passe dans la ville arabe déserte.

« La manifestation est terminée, le sous-préfet remercie toute la population. A cette minute même, un troupeau comprenant 1500 personnes environ, marchant en rangs serrés, débouche à toute allure de la rue Medjez-Amar, se dirige vers la rue Saint-Augustin, déployant des banderoles et faisant entendre des chants nationalistes. Le cortège est arrêté me Victor-Bernes. Tous les syndicats sont largement représentés. Les travailleurs musulmans sont bien reconnaissables avec leurs vêtements bleus de travail qui leur ont été récemment distribués. Leur attitude est particulièrement remarquée. Ils ne prêchent pas le calme comme il se doit, mais tentent de forcer les barrages de police. Les manifestants sont dispersés après un échange de coups de feu.

« Le lendemain 9 mai, à 12 heures, les responsables de la C.G.T. tentent de se mettre en rapport avec les éléments musulmans du syndicalisme, mais ceux-ci sont sourds ou introuvables. Certains considèrent même les événements de la veille comme une provocation des Français. A 14 h. 30, les musulmans surveillent les Européens. Ils observent leurs réactions et semblent même noter ceux qui se mettent à la disposition de l'autorité civile pour maintenir l'ordre public. Aucune offre de collaboration ou d'apaisement des esprits n'est enregistrée dans le milieu syndicaliste musulman. L'arrogance et les commentaires sont à leur comble.

« L'insurrection paraît pourtant imminente à l'intérieur de la ville. De l'extérieur, nous arrivent des nouvelles alarmantes : les attroupements sont nombreux autour de la ville, des Français ont été assassinés. Les lignes téléphoniques et les voies ferrées sont coupées, les routes barrées et les ponts sautés, la guerre sainte est déclenchée. Le devoir de chaque Français est clair, il faut lutter. Tous les travailleurs français sont présents à leurs postes de combat. Les travailleurs musulmans, par contre, sont sourds et muets.

« Un jour plein d'angoisse s'écoule. Les combats continuent autour de la ville avec la même violence. La ville est encerclée. Aucune preuve de loyalisme, n'est faite par des syndicalistes musulmans. Les arrestations commencent, le milieu syndicaliste est fortement touché par ces mesures ; les cheminots ont la plus grande place, viennent ensuite les services civils de la guerre, les Ponts et Chaussées, les ouvriers agricoles ; les chefs de l'insurrection sont presque tous des syndicalistes et les plus lettrés et évolués de ce milieu. Les troupes de choc comprennent évidemment les masses frustes et parmi celles-ci certains membres des différents syndicats. La trahison est totale ou presque.

« *Le 4e jour de l'insurrection*, une dizaine de syndicalistes viennent se faire inscrire comme loyalistes. Sans commentaire. Cependant, il est à constater que les syndicats du personnel des transports routiers, des employés communaux de l'oued Cherf et de Guelma ont fait preuve d'un bon état d'esprit, notamment le camarade Mokhnachi, secrétaire du syndicat des employés communaux de l'oued Cherf.

« Il est a remarquer également que certains ouvriers agricoles musulmans non syndiqués ont sauvé leurs patrons ou se sont joints à eux pour assurer leur défense. »

« 3° *Après l'insurrection.* — Le milieu syndicaliste musulman reste sur sa position. La guerre n'est pas terminée et l'hostilité est sourde. La peur semble maintenant s'être emparée de certains éléments trompés par les meneurs mais cette peur n'est pas, comme on serait tenté de le supposer, le commencement de la sagesse. Les conciliabules par petits groupes continuent, les inscriptions sur les murs continuent, sur l'urinoir de la gare également. « Vous pouvez détruire l'Algérie, vous ne détruirez pas l'islamisme » ; croix gammées sur différents murs de la ville, etc.

« Le problème reste entier. Le nationalisme vit encore. Que sera l'avenir ? Les événements sont encore trop récents pour conclure. Cependant, il est à penser que les musulmans nous observent et nous jugent, en ce moment, à nos actes et à la foi que nous avons dans le triomphe de l'esprit français dans ce pays. Il faut donc que sur tous les terrains et notamment sur celui du syndicalisme, la vérité, toute la vérité reprenne ses droits afin que s'affirme, dans l'union, un idéal corporatif nouveau débarrassé de toute démagogie et duquel seront extirpés tous les miasmes de la guerre sainte antifrançaise et tous les nationalistes qui, dans l'état actuel, ont détruit, à Guelma et dans la région, le sens et l'esprit même du syndicalisme. »

CONSIDERATIONS GENERALES

« L'insurrection sanglante n'a, du point de vue syndicalisme, aucun rapport avec la légende d'un complot faciste, et il n'existe, d'autre part, aucune corrélation entre les insurgés et les « marcheurs de la faim » ou les foules conscientes pleines de foi qui partaient à la conquête d'un avenir meilleur tant économique que politique et social. Les insurgés, armés de fusils, de haches, de serpes et de pioches, fanatisés par une longue campagne

d'excitation faite sous le couvert de la religion par le P.P. A. et les « Amis du Manifeste », ne visaient qu'un seul but : Détruire la France dans ce pays en exterminant tous les éléments non musulmans.

« Ces troupes d'émeutiers étaient composées de tous les musulmans, du plus riche au plus pauvre, du demi-intellectuel à l'ignorant, de l'athée au fanatique religieux en passant par le syndicaliste, le petit bourgeois, l'ancien combattant, l'élu, le scout et le sportif.

« La quasi-unanimité des musulmans s'est donc réalisée contre tout ce qui est français, contre toutes les organisations patriotiques, politiques, corporatives ou autres, qui, à différents titres, représentaient un idéal qui n'est pas le leur.

« D'où venaient les insurgés ? De la ville de Guelma d'abord, où les conditions de la vie et le ravitaillement local étaient particulièrement favorables et où la misère n'avait pas fait son apparition. Les nombreuses perquisitions opérées dans les habitations des musulmans ont permis de découvrir des quantités très importantes de blé, de farine, de semoule, d'huile et toutes sortes de denrées alimentaires.

« Les insurgés venant des environs de Guelma descendaient des hauteurs surplombant la ville (Gounod, Lapaine, Petit, Millésimo, Héliopolis, Guelâat-Bou-Sba, Gallieni, Kellerman, Clauzel, Durenbourg). Toutes ces contrées, très riches, assuraient une vie facile et paisible aussi bien aux Européens qu'aux musulmans. La nature, riante et prospère, malgré le cataclysme qui vient de l'endeuiller et de détruire une partie de sa vie, semble adresser un nouvel appel à l'homme qui retourne vers elle, un appel à la vie et à la paix. Dans toutes ces régions, les fermes et les villages européens sont détruits, les habitations pillées. Les conduites d'eau détruites par endroits alors que les fermes et les mechtas des musulmans, à flanc de coteaux, ou sur des pitons ou des hauteurs,

avec leurs terres emblavées, leurs jardins verdoyants, sourient encore au soleil du printemps.

« Les insurgés sont donc partis de ces régions riches où la misère non plus n'avait pas fait son apparition, où les stocks de blé, par centaines de quintaux, d'huile, de tissus en ballots, etc., ont été retrouvés après la fuite des émeutiers en dissidence. Tous ces croisés d'une époque nouvelle avaient revêtu leur tenue de parade, ils avaient dans leurs rangs toutes les couches de la masse musulmane : du gros terrien au khamès, de l'affranchi au fanatique religieux, jusqu'au marabout et à l'ancien militaire qui dirigeait les opérations du point de vue stratégique.

« Il est donc avéré que les tristes événements qui viennent de se dérouler n'ont rien d'une explosion soudaine provoquée par les conditions économiques du temps présent. Aucune revendication particulière, aucun désir spécial n'ont conduit les insurgés vers cette sauvagerie inconnue depuis les temps les plus reculés de la pacification de l'Algérie. Seulement la guerre sainte a galvanisé tous ces hommes pour un combat qui dépasse le cadre du syndicalisme et vise purement et simplement à bouter hors de l'Algérie, par le crime et par la plus grande sauvagerie, tous les Européens qui vivent sur son sol.

« Il appartient maintenant à tous les Français de dégager pour l'avenir un enseignement qui leur soit profitable. La force et la foi françaises redeviennent nécessaires avec, comme corollaire, la justice, une justice clairvoyante, sereine, mais impitoyable, qui saura aller jusqu'aux sources mêmes du mal pour assainir l'opinion musulmane et reconstruire ensuite une union indispensable entre tous les Français d'origine et différentes, y compris les musulmans.

La France, au cours d'une longue histoire, a vu toujours, malgré tous les écueils rencontrés depuis des siècles, sur les chemins de sa

grandeur, renaître et s'affirmer un idéal de justice et de fraternité.

« Les Français d'Algérie lui font confiance pour les remèdes à apporter aune situation qui, si elle n'était pas comprise, constituerait à brève échéance, la perte des trois départements algériens et, partant, la fin de l'Afrique du Nord française.

« Un impérieux devoir s'impose à tous les Français : dire la vérité quoiqu'il puisse en coûter aux fils de ceux qui ont donné au monde les plus grands principes humains de liberté, de justice et de fraternité. Il faut réfléchir et reconsidérer nos positions politiques et économiques respectives vis-à-vis des musulmans. Il est urgent de s'arrêter un instant et de regarder l'avenir en face. En toute objectivité, les guerres de religion ne sont plus de notre époque. La pensée française et la République, depuis cent cinquante ans, les ont condamnées irrémédiablement.

« La tâche primordiale qui s'offre à nous, avant de reprendre notre marche vers la lumière, vers la cité future, est de combattre sur cette terre d'Algérie le fanatisme religieux musulman, dans tous les domaines et partout où il continue à se manifester. Plus tard, les musulmans nous en sauront gré, et sous les plis du drapeau tricolore en Algérie, une France nouvelle renaîtra plus belle et plus généreuse dans la concorde et la paix bienfaisantes qui profiteront à tous les Algériens.

« Il nous sera possible alors de fêter la Victoire du 8 mai 1945. Elle sera notre Victoire algérienne, en tous points comparable à la grande Victoire sur le nazisme. La civilisation aura enfin triomphé de la barbarie.

« *Ce rapport a été adopté à l'unanimité par tous les responsables et adhérents des syndicats constituant l'Union locale de Guelma dans la séance du 20 juin 1945*. »

Voilà un fait nouveau dans l'histoire des partis avancés opérant en ce moment en Afrique du Nord. Soulignons simplement cet avertissement éloquent donné par des participants d'une petite ville de province algérienne, dont le témoignage apporte un jet de lumière sur l'attitude des autochtones dans nos luttes sociales.

Les hommes qui observent depuis quelque temps les événements politiques au sud de la Méditerranée n'ont pas manqué d'observer l'engouement avec lequel les musulmans, serviteurs de la religion la plus absolue et la plus intransigeante qui soit, ont lié partie avec les groupes les plus avancés et les plus libertaires de France.

« Les communistes, disait-on, cherchent à « noyauter les Arabes ». D'autres répondaient : « En réalité ce sont les Arabes qui vont noyauter les communistes. » Et les deux versions sont aujourd'hui justifiées. Les chefs de bandes organisées pour assurer le massacre des Français de Guelma sans distinction de partis étaient des ouvriers indigènes adhérents de la C.G.T. et bien reconnaissables aux « bleus » qui leur avaient été récemment distribués par le bureau de la Section locale. Ils exécutaient la consigne donnée par le P.P.A. et les « Amis du Manifeste » contre tous les Français sans exception, y compris les camarades de la veille... »

A Guelma comme à Sétif, tout ce qui était français d'origine devait être exécuté.

DANS LA COMMUNE DE PETIT

Le village de Petit (1) fut un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Guelma. Il offre la deuxième gare du chemin de fer partant de cette ville en direction de Bône. Pour s'y installer, la colonisation a dû, d'abord, dénicher la brousse qui envahissait la région, Elle y a trouvé de nombreux oléastres qui, dégagés de la végétation qui les étouffait, forment aujourd'hui de belles oliveraies, dont la production est réputée. Création française qui apporte aux populations autochtones des revenus appréciables, par une exploitation dont on aura une idée lorsqu'on aura constaté que la seule cueillette des olives est rétribuée par le partage de la récolte, soit 50 % pour le cueilleur, en beaucoup d'endroits.

Petit et les fermes qui l'entourent devaient, par leur proximité de

(1) Le centre de Petit doit son nom à un soldat au courage légendaire : le colonel Petit, tombé héroïquement à la prise de Zaateha. le 9 octobre 1849. Le centre est aujourd'hui rattaché au canton d'Héliopolis.

Guelma, recevoir les vagues d'insurgés refoulées de cette ville.

Le refoulement n'avait, sans aucun doute, pas été prévu par les organisateurs de l'émeute, l'envahissement de la banlieue devant suivre, simplement, la destruction de la grande agglomération principale. La campagne ne devait recevoir l'assaut qu'après la destruction de la ville. L'échec de la manifestation du 8 mai, à 17 heures, dérangea le plan prévu, mais le reflux obligé, devant la résistance organisée grâce à l'énergie du sous-préfet, jeta un peu de confusion parmi les rebelles. Il en résulta un retard dans l'action concertée, le programme arrêté.

Les contigents mobilisés dans la banlieue de Sédrata ne recevant pas le signal de la destruction de Guelma, un certain flottement se produisit. La victoire totale, rapide et facile, annoncée par les promoteurs ne s'étant pas produite, des mécontentements se manifestèrent. Les groupes arrivant à Guelma dans la matinée du 9 et trouvant la ville calme, conclurent à la trahison et rebroussèrent chemin. C'est surtout à ces groupes, nous a-t-on dit, qu'il faut attribuer les assassinats de Français isolés rencontrés en chemin. Quand ils étaient en nombre, ils n'hésitaient pas à attaquer les fermes avec violence et continuité.

On lira plus loin le récit du siège soutenu par le colon Dubois et sa famille.

Avant d'arriver à Bled Gaffar, qui fait partie de la commune de Petit, se trouve la ferme Poggi. Elle fut abordée par une horde menaçante. Le garde indigène sauva le gérant en se mettant en travers de la porte et déclarant qu'on le tuerait avant d'entrer dans la maison. Il finit par se faire obéir ; le flot passa.

Plus loin, était la ferme Bezzina Dominique. C'est à coups de hache que les émeutiers attaquèrent l'immeuble. La porte était près de céder. Le colon, grâce aux trous formés par les éclats de bois arrachés, reconnut plusieurs de ses agresseurs. Il les interpellait,

les appelant par leurs noms :

— Je ne vous ai fait que du bien, que me voulez-vous ?

Il venait de faire fuir sa femme, ses enfants, un vieux grand-père, par le jardin, dans les fourrés voisins et cherchait à gagner du temps. Il ne devait pas tarder à succomber. Un coup de hache l'abattit lorsque la porte détruite put livrer passage aux assassins (1).

Sa famille dut passer la nuit dans le maquis et ne fut délivrée que dans la journée du 10.

Le 9 au soir, on ignorait tout du drame de Guelma, à quelques kilomètres de la ville.

C'est ainsi que le fermier Gaucci Antoine se promenait en voiture avec un Italien, prisonnier de guerre qui lui avait été confié. Les indigènes racontent qu'un groupe s'est approché du cabriolet, disant à Gaucci : « Descends ! on va te tuer. » Il a protesté, il n'avait fait de mal à personne, les Arabes étaient ses amis, etc. Quelques-uns répondirent : « C'est vrai, tu peux t'en aller. »

Mais un vieux intervint : « Le Coran a dit que tous ceux qui portent un chapeau doivent disparaître de la terre. C'est la loi du prophète ! » Et les deux hommes furent tués. Gaucci était le locataire du domaine du Zemzouna, sis à 2 kilomètres de Petit. Il a été abattu sur la propriété, avec son employé, à coups de feu. Le prisonnier de guerre fut presque scalpé par un coup de serpe que lui fendit le crâne horizontalement d'arrière en avant. Les deux hommes étaient sans armes et, par suite, sans défense (2).

(1) Deux des assassins du.colon Bozzina ont été condamnés à mort par le tribunal militaire de Constantine. Ils se nomment Amira Salah et Fedaha Amar (7 décembre 1945). Il n'y a pas eu d'exécutions.

(2) Le 21 septembre 1946, les assassins de M. Gaucci Antoine et du prisonnier Baali Paolo ont comparu devant le tribunal militaire : douze inculpés de pillage et de meurtre. On a enregistré une condamnation à mort par contumace, cinq acquittements et des peines de prison. Le 5 octobre suivant, quatre prévenus ont été acquittés.

Puis ce fut Vella, qui venait d'être démobilisé et qui était en promenade sur la route avec deux jeunes filles. Vella fut brusquement assailli et tué à coups de fusil. Il eut le ventre ouvert littéralement. Les jeunes femmes, affolées, prirent la fuite. Elles furent rattrapées et violées par une dizaine de bandits.

Samati était coiffeur à Alger. Il était arrivé au village depuis huit ou dix jours. Il était allé au bord de la rivière pour pêcher. Il fut abordé et tué à coups de boussaadi.

A la ferme de M. Prunetti, à 10 kilomètres de Guelma, se trouvaient les époux Winschel en qualité de métayers. Le 9 mai, vers 15 heures, ils étaient agressés et tués. Le personnel indigène était attaché à la ferme depuis plusieurs années. Certains ouvriers depuis vingt ans. Aucun d'eux n'a prévenu les gérants ou le propriétaire de la menace qui pesait sur la région. 5 prisonniers italiens, à la première alerte, ont abandonné les métayers. Ils ont pris la fuite vers Guelma Ils disent qu'ils ont été arrêtés puis relâchés sur cette observation d'un chef qu'ils n'étaient pas français (2).

Au village de Petit, huit maisons ont été complètement dévalisées. Elles furent facilement ouvertes. On recherchait surtout les étoffes et le linge. Tout fut enlevé, même les rideaux des fenêtres. Quelques bris de meubles. Mais les bestiaux et les grains n'ont pas été touchés.

« J'ai l'impression, nous écrit un ami, à la suite des confidences qui m'ont été faites, que les biens et le cheptel ont été respectés à la suite d'un mot d'ordre donné dans la conviction que cela servirait aux successeurs des Français, dès que ceux-ci seraient définitivement chassés. »

(2) Le 4 septembre 1946, 1e Tribunal militaire avait à connaître de l'assassinat des époux Winschel. Sept accusés pour meurtre, un inculpé pour vol comparaissaient devant ce Tribunal. L'affaire a été renvoyée, l'un des inculpés ayant été arrêté la veille et l'instruction devant être complétée.

L'ATTAQUE
DE LA FERME SAINT-CLAUDE
A BLED GAFFAR

Sur la route qui assure la liaison entre Guelma et Sédrata, vers le Sud, se trouve un modeste hameau qui a nom Bled Gaffar, et qui est situé à 8 kilomètres de Petit, chef-lieu de la commune, et à 13 kilomètres de Guelma, siège de la sous-préfecture.

Avant d'arriver au hameau et tout près de la route, côté gauche en venant de Guelma, exactement à 10 kms 500, est une jolie ferme française, bien tenue, créée par une famille de colons, dont le chef est M. Louis Dubois, âgé de 76 ans, ancien maire de la commune et jouissant de l'estime des habitants de toute la région, indigènes compris.

M. Dubois vit là, bien tranquille, entouré de ses enfants ; un fils d'une quarantaine d'années et deux filles, tous trois nés sur la propriété. C'est le père de Louis Dubois qui a créé l'exploitation, et cela remonte loin dans le passé. La première ferme était plus reculée dans les terres, près d'un ravin hanté par la fièvre.

Des raisons d'hygiène et de facilité de transports ont décidé le propriétaire actuel à se rapprocher de la route, en construisant une installation plus confortable.

C'est là que le vieux père compte finir ses jours et jouit, avec les siens, très légitimement d'un effort de plus de soixante ans, car il fut, il peut bien le dire, un ouvrier de la première heure dans le bled perdu où il assista, tout jeune, aux débuts de la colonisation française.

Une ombre de tristesse plane sur la ferme Saint-Claude ; Mme Dubois, la maman vénérée, faite de dévouement et de bonté, est morte en 1939, succombant à la peine et aux accès répétés du paludisme. Elle repose dans le cimetière de Petit. Elle appartenait à une famille française de Bourgogne. Elle était une catholique fervente, comme son mari et ses enfants.

Les débuts ont été durs pour M. Dubois, comme pour tous les colons d'Algérie. Beaucoup de ses voisins ont disparu. Il a eu la chance de résister à l'hostilité des hommes s'ajoutant parfois à l'hostilité du climat. Il serait, somme toute, heureux de son sort, n'étaient les petites attaques sournoises de l'âge, qui diminuent ses facultés physiques, en laissant cependant intactes ses facultés intellectuelles, qu'il exerce en donnant d'ultimes conseils à ceux qui le remplaceront un jour sur le terroir dont il a fait — il en est fier à juste titre — un coin de terre française, avec ses oliviers, ses champs de céréales, ses prairies, prélevés peu à peu sur la brousse inhospitalière.

Il a dressé un personnel indigène qui fait assez bonne contenance, en qui il a confiance, avec les réserves qu'il faut toujours donner à ce mot, au milieu d'une population qui a des qualités, mais présente aussi des défauts de versatilité aussi inattendus qu'inexplicables. M. Dubois n'avait pas manqué, depuis de longs mois, de remarquer la propagande inquiétante qui, peu à peu, s'insinuait dans les milieux indigènes de la région. Par les

amis, par les visiteurs qui s'arrêtaient à sa ferme, par les conversations qu'il surprenait autour de lui, il était au courant d'incidents paraissant anodins, mais dont la signification et la gravité ne pouvaient échapper au vieil Algérien. Mais il savait que les Pouvoirs publics étaient alertés, que les brigades de gendarmerie, les chefs des municipalités, dans les communes mixtes et les communes de plein exercice, le sous-préfet lui-même avaient tenu les chefs responsables au courant des événements, c'est-à-dire des réunions, des distributions de tracts, des allées et venues de personnages suspects prenant, avec le milieu autochtone, des contacts aussi mystérieux que fréquents.

A la réflexion, il se disait que l'on en avait bien vu d'autres dans le passé, que du moment que l'autorité connaissait la situation, toutes les mesures utiles avaient dû être prises pour assurer la sécurité.

Et, du reste, s'agissait-il bien de sécurité menacée ? Dans les mouvements insolites qu'il constatait, il n'y avait peut-être pas autre chose qu'une préparation aux prochaines élections. Par une décision que le vieux colon n'arrivait pas à s'expliquer, on avait décidé d'inscrire sur les listes électorales françaises, de nombreux indigènes devant former à brève échéance une majorité. C'était certainement l'espérance de cette majorité, c'est-à-dire le remplacement de l'autorité française dans le bled, que visaient les manœuvres inaccoutumées et devenues de plus en plus fréquentes auxquelles on assistait dans les campagnes. Et contre cela, que pouvait-on faire, sinon attendre la catastrophe prévue ?

L'accoutumance aux dangers courus finit par provoquer de l'indifférence et une sorte d'atonie.

Les Pouvoirs publics étant prévenus, les avertissements affluant dans les bureaux du gouvernement général, tout devait être prêt

pour la réaction nécessaire. On pouvait dormir tranquille.

Et puis, en cas d'alerte, il y avait la tour, un petit bastion coiffant un angle de la ferme, auquel on accédait parles appartements, ce qui pouvait permettre d'attendre du secours qui ne tarderait pas à arriver.

Ce bastion datait d'une dizaine d'années. Fantaisie du colon à l'esprit de qui s'était souvent posé le problème de l'isolement. Fantaisie qui, tout simplement, entrait dans le domaine de la réalité et atteignait son but, à échéance lointaine, en préservant d'un massacre certain une famille de quatre bons Français. Le 8 mai au soir, on ignorait à la ferme Saint-Claude, le drame qui, brusquement, venait d'éclater à Guelma. Le 9 mai au matin, la famille Dubois eut la surprise de voir la bonne, une fillette indigène, rappelée en toute hâte dans sa famille et quitter brusquement la maison, tout travail cessant, sans autre explication. Le repas de midi se passa normalement. Puis le vieux père se retira dans sa chambre, au premier étage, pour faire sa sieste journalière. Le silence était absolu. Les fenêtres de l'habitation avaient leurs volets clos pour éviter la communication de la chaleur extérieure avec l'intérieur. Le vieux colon s'endormit rapidement.

Vers 13 heures il est réveillé par une fusillade nourrie. Sa première impression est que l'on tire sur la maison. Il s'habille en hâte et va ouvrir avec précaution une persienne de la tour d'angle, dont les ouvertures commandent deux côtés de la ferme, en particulier la façade principale, parallèle à la route qui passe à une trentaine de mètres.

Il aperçoit, tout près, des guetteurs armés, et il ferme en hâte la fenêtre. A peine avait-il accompli ce geste qu'il recevait, à travers la persienne, une balle blindée qui lui effleurait l'arcade sourcilière droite, en provoquant une assez forte hémorragie. Ses enfants

accourus se hâtaient d'appliquer un pansement sur la blessure, heureusement peu grave.

Et le duel, impitoyable et tragique, commença entre les quatre Français enfermés dans leur maison, en plein bled, et plusieurs centaines d'assaillants accourus de toutes parts et s'augmentant rapidement d'unités nouvelles. Il devait durer sept heures,..

Sept longues heures pendant lesquelles les assiégés devaient surveiller toutes les issues de l'immeuble qui les abritait, devaient se déplacer de la tour au grenier et aux diverges pièces de l'appartement. Ils ne disposaient que de deux fusils, maniés par le père et le fils, qui tiraient à travers les persiennes, les volets ou même la porte d'entrée lorsqu'ils se sentaient trop pressés par le flot des assaillants, que M. Dubois estimait à plus de mille combattants.

On sut plus tard, que, rendus furieux par une résistance qu'ils n'avaient pas prévue, les émeutiers avaient arrêté sur la route un camion conduit par un indigène et lui avaient enjoint de revenir à Guelma et de leur apporter de l'essence en quantité, à n'importe quel prix, pour en finir par le feu avec la ferme Saint-Claude.

Or, le conducteur était un Français, revêtu d'un burnous et parlant l'arabe couramment. Il se hâta d'obéir et de rebrousser chemin.

— Achète même à 1.000 francs le litre !... lui criaient les révoltés comme il démarrait pour le retour.

C'est ainsi que Guelma fut averti du danger couru par les braves colons et que le sous-préfet, M. Achiary, se hâta d'organiser les secours.

Par deux fois, des volontaires français quittèrent Guelma pour atteindre la propriété assiégée. Ils durent rebrousser chemin en constatant l'importance des effectifs des rebelles. La nuit gagnant, il ne fallait plus songer à une nouvelle expédition. Du reste, le

chef-lieu de l'arrondissement avait fort à faire pour parer à la situation. Vers 19 heures, M. Dubois père, du grenier dominant le premier étage, aperçoit un indigène inspectant les ouvertures donnant sur la façade nord de la ferme. C'était le côté faible de l'habitation. Et le danger devait s'accentuer si une attaque se produisait par là.

Posément, le colon envoya quelques chevrotines sur l'audacieux émissaire qui, atteint à la face, s'écroula pour ne plus se relever (1). La situation était momentanément sauvée.

A partir de ce moment, les agresseurs s'éloignèrent progressivement des bâtiments. Ils se contentèrent de guetter de loin et les coups de feu cessèrent peu à peu.

La nuit vint. On devine les conditions dans lesquelles elle se passa pour les assiégés, s'attendant à chaque instant à une surprise.

Dans l'obscurité, cherchant à expliquer le moindre bruit venant du dehors, chacun d'eux se demandait comment allait se terminer la sanglante odyssée. Allait-on en arriver au corps à corps ? Le père allait-il voir supplicier devant lui ses enfants, suprême expression de son affection de vieillard ? Ces enfants pourraient-ils défendre jusqu'au bout le chef vénéré pour lequel ils étaient prêts à tous les sacrifices ? Des scènes d'horreur, contées autrefois par des parents disparus, hantaient l'esprit des quatre Français livrés aux hasards d'une lutte sans merci.

Seuls les hurlements de chiens kabyles se faisaient entendre. Leur écho, proche ou lointain, perçait le silence inquiétant s'étendant sur toute la campagne.

La nuit fut cependant relativement calme, et le jour fat salué avec joie par la famille toujours aux aguets.

(1) Ou a su plus tard que l'émeutier, blessé seulement, avait pu rejoindre, de nuit, la route, où une camionnette le transporta à Sedrata. Là il osa porter plainte, affirme-t-on, comme victime d'une agression. Fouillé, il fut trouvé porteur du texte du manifeste.

Ce n'est qu'à 18 h. 30, dans l'après-midi du 10 mai, après trente heures de lutte, d'alertes et d'émotions, que M. Dubois et ses enfants virent arriver sur la route de Guelma des chenillettes et camions, montés par des volontaires venant porter secours au village de Bled Gaffar. Les voitures arrivaient de Sousse, en Tunisie. Bien qu'exténués par un long voyage, les conducteurs n'avaient pas hésité à repartir, sans retard, de Guelma.

La ferme Saint-Claude était sauvée. Tout au moins ses occupants.

Les domestiques indigènes, qui avaient disparu peu avant le siège commencé la veille, revenaient, rapidement. L'autorité militaire exigeant l'évacuation de la famille française, c'est à ces domestiques que fut confiée l'exploitation.

— Ne pouvant nous défendre — nous dit plus tard M. Dubois — ils avaient, somme toute, bien agi en se sauvant.

Ces hommes firent de leur mieux, sans doute, mais ne purent empêcher l'enlèvement de 400.000 francs de bétail qui fut retrouvé en grande partie, quelques jours après, à Gounod, village situé à 32 kilomètres de Guelma.

Lorsque M. Dubois et ses enfants purent reprendre contact avec leur domaine et faire l'inventaire des pertes matérielles subies, ils constatèrent que les réparations nécessaires aux immeubles (bris de portes et fenêtres), les pertes représentées par le fourrage, le blé, l'avoine détruits sur pied et le bétail non retrouvé, atteignaient un total de 70.000 francs.

Ils ne se plaignent pas, lorsqu'ils songent aux dangers auxquels ils ont échappé. Ce qu'ils ne disent pas — ce que tout le monde dit pour eux — c'est qu'ils ont été les grands artisans du miracle qui les a sauvés.

C'est à leur courage, à leur ténacité, aux qualités bien françaises

dont ils ont fait preuve, qu'ils doivent d'avoir échappé à la mort et, sans aucun doute, au martyre qui les attendait.

Ce qui montre bien l'acharnement déployé par les agresseurs dans l'assaut de la ferme Saint-Claude, c'est le chiffe des morts retrouvés sur place ou accusé par les émeutiers : 12 hommes ont été abattus par les assiégés au cours du combat qui a duré sept heures, dit-on dans les douars. Morts ou blessés ? On ne peut préciser. Un silence collectif protège tous les coupables.

DANS LA COMMUNE MIXTE DE LA SÉFIA

A VILLARS

Villars est un joli village situé à 12 kilomètres du chef-lieu de la commune mixte de la Séfia : Laverdure. Le centre est doté d'une gendarmerie. Situé en pleine région forestière et d'altitude, il est assez isolé de Guelma. Ce qui explique que le 10 mai, au matin, les habitants français de Villars ignoraient tout du drame qui venait, deux jours durant, d'ensanglanter la cité et la banlieue guelmoises.

Ce n'est qu'à Laverdure, où il s'était rendu pour affaire de service, que l'adjoint spécial de Villars, M. Degoul, apprit, en confidence, que la situation de la région inspirait des inquiétudes. Ce colon se hâta de rentrer chez lui. Il était, du reste, chef adjoint de la défense passive de son village. A son arrivée, un Européen, se rendant au marché du Hammam, lui dit qu'il avait dû faire demi-tour devant un rassemblement d'indigènes paraissant excités.

M. Degoul se rendit à la gendarmerie et obtint qu'une

distribution d'armes soit faite aux civils français de Villars. L'opération terminée, l'adjoint spécial, accompagné d'un ami, rejoignit sa ferme en auto. Les 3 km. 500 qu'il avait à franchir le furent rapidement. Il était midi, Mme Degoul avait préparé le déjeuner. On se mit à table.

M. Degoul était plutôt rassuré. On était bien inquiet, dans le pays, à la suite de petits incidents qui paraissaient significatifs, mais, d'un état d'insécurité auquel on était habitué, à déduire une menace de révolte collective brusquée, il y avait une marge qui soutenait mal la discussion. Il convenait surtout de se méfier des tendances à l'exagération.

Le déjeuner était à peine commencé qu'un ouvrier indigène de la ferme se présenta et, en termes pressants, avertissait le colon qu'une masse de gens agités et armés s'avançait dans l'exploitation pour donner l'assaut aux bâtiments. M. Degoul envoya immédiatement chercher la femme et la belle-mère de son gérant mobilisé, qui habitaient une ferme voisine à 500 mètres. Les deux femmes, Mme Degoul, ses deux filles et un tout petit-fils dont le père était aux armées, l'ami de M. Degoul et ce dernier se tassaient dans l'auto, tant bien que mal. Comme la voiture démarrait, on vit les émeutiers se rapprochant des bâtiments.

A un croisement de routes, un peu avant l'arrivée à Villars, les 5 femmes, le bébé et les 2 hommes furent l'objet d'une fusillade nourrie. L'auto reçut 2 balles,

4 chevrotines allèrent se loger dans un pneu qui fat rapidement hors d'usage. Malgré cela on put atteindre le village. Tous les habitants du bourg et les colons qui avaient pu rejoindre s'étaient réfugiés à la gendarmerie. Femmes et enfants mis en sécurité, au moins provisoire, on organisait la défense.

Sous la conduite des gendarmes, les Français se postèrent en demi-cercle, couvrant le réduit défensif.

Les émeutiers arrivaient rapidement. Ils se groupaient entre 300 et 500 mètres de là, attendant d'être en nombre pour donner l'assaut. Les plus hardis commencèrent à tirer. Les Français étaient bien armés. Ils ripostèrent ; quelques assaillants tombèrent.

Le téléphone n'étant pas coupé, la gendarmerie envoya un appel pour obtenir du renfort. Le nombre des assaillants paraissait atteindre le chiffre de 3.000 révoltés. La situation devenait angoissante lorsque, vers 18 heures, on vit arriver un escadron blindé qui, se rendant à Guelma, avait fait un crochet sur Villars. Le village était sauvé. Il y avait là, en effet, deux 75 et d'autres voitures avec mitrailleuses. Aux premiers obus, les émeutiers disparurent. Ces éléments blindés arrivaient de Tunisie.

La place étant nettoyée, les civils et les militaires partirent avec les voitures pour débloquer une ferme appartenant à M. Luzet et dont on était sans nouvelles.

Lorsque M. Degoul put rejoindre sa ferme, accompagné d'un brave gendarme, une partie des émeutiers finissait de piller les bâtiments. Entendant le bruit d'une auto, ils crurent avoir affaire avec les blindés militaires. Ils prirent la fuite. M. Degoul était inquiet sur le sort de 4 prisonniers italiens travaillant sur l'exploitation. Ils étaient indemnes grâce à la protection de quelques ouvriers de la ferme. Du reste, en général, les prisonniers italiens ont été respectés : ils n'étaient pas français.

Dans les logements et les magasins, tout avait été dévasté. Il ne restait plus rien. L'immeuble lui-même était inhabitable. Les écuries étaient vides. Mulets et chevaux, qui étaient au travail au moment de l'insurrection, avaient été pris pour emporter le butin.

Les émeutiers avaient menacé certains ouvriers pour avoir prévenu leurs patrons et leur avoir ainsi permis d'échapper au massacre projeté.

La population de Villars passa huit jours à l'abri des murs de la gendarmerie. Des visites irrégulières de voitures blindées assuraient la liaison avec le dehors. Puis les colons ont réintégré leurs demeures.

M. Degoul essaie de réparer sa ferme. Mais il ne peut se procurer des matériaux, en particulier des planches. Une partie de sa récolte en fourrages et céréales a été piétinée par les révoltés. Devant les réactions de la troupe, ses bêtes, relâchées par les voleurs, ont repris le chemin de l'exploitation.

Une certaine partie du linge et des vêtements volés a été apportée par le fils d'un marabout qui, avant le drame, distribuait à ses coreligionnaires des cartes d'adhérents aux *Amis du Manifeste* et cherche depuis à se réhabiliter. M. Degoul ayant refusé d'assister à un repas offert par le marabout, les restitutions ont brusquement cessé. Un caïd, cependant, a rapporté quelques effets. Quand à l'argenterie, aux ustensiles de cuisine, ils ne sont pas revenus.

Des enquêteurs passent dans le pays pour se renseigner. Ils cherchent les relations qu'il pourrait bien y avoir entre les émeutes et la politique de Vichy. Le plus fort, c'est que parfois, ils en trouvent...

A Villars, comme partout, on fait l'éloge du sous-préfet, M. Achiary, dont les efforts ont réussi à réduire au minimum les conséquences de la révolte dans la région.

LA MORT D'UN COLON

Nous avons à relater, ici, la mort horrible réservée à un jeune colon qui fut le gendre d'un homme estimé de tous dans la région : M. Luzet.

On a bien voulu nous communiquer une lettre écrite par la malheureuse veuve du colon Halbedel, document évoquant les détails atroces de la scène qui a ensanglanté une ferme isolée, où se débattaient en vain un ménage français et une fillette de 7 ans.

Le matin du drame, la ferme gérée par M. Halbedel était tranquille, comme à l'ordinaire. Le personnel accomplissait la tâche coutumière sans que rien puisse faire prévoir la scène tragique qui allait avoir lieu. Le temps était au beau : une journée de printemps.

A 8 heures, ayant fait le tour du propriétaire dans les écuries et les magasins, André Halbedel fait atteler son cheval et part en voiture à la ferme voisine, dont il a la surveillance, qui appartient également à son beau-père, et que l'on a coutume d'appeler encore, par une vieille habitude, la ferme Boijol. Il va chercher de la

nourriture à distribuer a ses khamès.

Il avait terminé ce qu'il avait à faire ; il se préparait à repartir lorsqu'un indigène s'approche de lui et, en confidence, lui dit que ce qui se passe est mauvais, qu'il ne devrait plus retourner chez lui, mais partir au village où il serait en sécurité.

— Mais, objecte le jeune français, il faut que j'aille chercher ma femme et ma petite fille !

— Ne fais pas cela ! insiste l'ouvrier. Elles ne craignent rien. Ils ne leur feront pas de mal. Mais toi, pars tout de suite au village, et vite !

Halbedel ne voit qu'une chose : sa femme et sa fille en danger. Résolument, il saute dans sa voiture et va rejoindre sa famille pour l'emmener avec lui, L'avertissement qu'il vient de recevoir ne saurait l'étonner. Depuis longtemps, on sent dans le pays une tension anormale des esprits. Il ne faut s'effrayer de rien, mais s'attendre à tout.

Et le colon presse son cheval. Il lui tarde d'arriver à Sekaka, tel est le nom de son exploitation. Il arrive à quelques mètres de la ferme. Il reçoit une grêle de pierres lancées par une centaine d'indigènes qui se trouvent là, en proie à une excitation très vive. Le cheval s'affole. Le conducteur saute à terre et, prenant la bête par la bride il traverse, en courant, la bande des agresseurs et pénètre dans la cour, par le portail ouvert.

La meute le suit. Il abandonne son cheval et bondit dans sa maison d'habitation par la porte donnant sur la cuisine. Il trouve sa femme très émue qui lui explique, en phrases saccadées, qu'un indigène la surveille et vient, à chaque instant, s'assurer de ce qu'elle fait. A toute éventualité, elle a préparé les trois carabines et les cartouches. Deux prisonniers italiens sont là, pour remplacer la main-d'œuvre qui se raréfiait depuis quelque temps. Ils sont immobiles et muets.

Tout à coup, on entend des coups de hache portés par les émeutiers sur la deuxième porte de la maison, celle qui donne sur un vestibule accédant à l'escalier du premier étage. La hache est l'instrument de travail des indigènes de la région, tous plus ou moins bûcherons. On entend la porte craquer et tomber en morceaux. Les agresseurs sont dans l'immeuble, il faut se hâter. Rapidement Halbedel charge les carabines et en tend deux aux prisonniers, qui se sauvent sans prendre les armes. Le colon se battra seul. La salle à manger est envahie. Le père, décidé à tenir tête, crie à sa femme de se sauver et d'aller se cacher avec la petite Josée dans le « roncier ». On appelle ainsi une petite étendue de terrain non défriché qui sépare le jardin de la forêt. Il y a là des buissons épais, envahis par des ronces, où des passages étroits permettent de pénétrer et de se cacher.

Toute à son enfant, n'ayant plus aucun réflexe d'initiative personnelle, la mère obéit. En descendant les escaliers qui, de la terrasse, font accéder au jardin, elle entend le crépitement d'une mitrailleuse. Elle ne s'y trompe pas. C'est son père qui arrive. Il va les sauver. Elle reprend courage et remercie la Providence de ce secours attendu et qui vient à temps. Mais le crépitement a cessé. Que s'est-il passé ?

La malheureuse femme a su, plus tard, les circonstances qui ont empêché son père, M. Luzet, de venir jusqu'à elle...

Elle se réfugie dans le roncier. Elle entend les coups portés par la carabine de son mari. Elle voit ce dernier, fuyant à son tour la maison envahie, arriver en hâte près d'elle. Il va se cacher à quelques mètres de sa femme. On le poursuit. Un indigène découvre Mme Halbedel, il l'oblige à sortir du fourré. Elle tient sa fille dans ses bras. Celui qui la menace est bien connu d'elle : c'est le fils et le frère de deux khamès de l'exploitation. Il est réputé comme mauvais sujet.

La femme du colon subit un rapide interrogatoire :

— Où est ton mari ?

— Je ne sais pas.

— Dis-moi où il est ou je te tue !

Et le bandit présente son fusil, prêt à tirer.

Devant cette menace, André se découvre. — Me voilà, dit-il simplement.

L'émeutier l'ajuste, à 7 ou 8 mètres à peine. Il tire. Le Français reste debout ; il semble ne pas avoir été touché. Cependant, il ne réagit pas. Sa femme remarque que sa carabine tourne de façon étrange dans sa main droite. Il doit avoir le poignet brisé. L'arme ne tombe pourtant pas. André s'avance, sans trébucher. Il reçoit des coups de cailloux. Il est ensanglanté, mais il est calme. On dirait qu'il se recueille. S'adressant à sa femme, il lui dit simplement :

— Chérie, rentrons à la maison.

Mme Halbedel, obéissant, se hâte. Sa fille Josée, la figure apeurée, se crispe contre elle. La mère se retourne à temps pour voir son cher André s'effondrer sans un cri, sans un mot. Elle se jette vers lui, l'appelle avec des expressions de tendresse. Il ne répond pas... Il ne répondra plus.

Tout à coup, une hache s'abat, le coup porte derrière la tête de la victime inanimée. La tête est presque séparée du corps. Un deuxième coup de hache, porté par le même bandit, ouvre une énorme blessure à la cuisse droite, qui est cassée.

La pauvre femme pousse des cris de détresse : « Pitié pour un mort ! Mon pauvre chéri ! » C'est alors contre elle que s'exercent les agresseurs. Ils la frappent avec le côté non tranchant de la hache et avec des bâtons. Ils ne veulent pas la tuer, ce serait si facile ! Ils la réservent pour une autre fonction. La sauvage tuerie a un programme, prévu d'avance.

Les coups continuent à pleuvoir sur le cadavre pantelant et

déchiré, cependant que la mère a de la peine à soustraire sa petite Josée aux bâtons des agresseurs La bouche de l'enfant est toute sanglante. Un coup a porté dans la figure. La malheureuse femme est à bout de résistance. Elle se tourne vers son mari ; on est en train de l'égorger. C'en est trop ! Elle s'effondre à son tour. Elle a une sensation de crispation nerveuse qui la laisse sans force, dans une sorte d'inconscience.

Pendant peu de temps... Elle est rappelée à la raison, à son atroce douleur, par des cris de l'enfant dont le sang coule lentement des lèvres tuméfiées.

L'indigène qui, le premier, a tiré sur son mari, la pousse vers la maison. Elle obéit. Elle n'a plus de réflexe de résistance. Elle est, moralement, effondrée. Le pillage avait commencé ; il continue. Tout était brisé. Il ne restait plus un carreau aux fenêtres, Les sacs de provisions étaient éventrés, le contenu jeté à terre. Les agresseurs n'avaient pas faim. Ils voulaient piller et détruire. Le linge, les matelas, les vêtements, tout était enlevé.

Entre temps, la pauvre femme voyait des sabres la menacer, des pistolets s'approcher de sa poitrine. Peu lui importait le pillage. Elle suppliait ses bourreaux de la laisser aller près de son mari. Ils ricanaient, l'insultaient, lui crachaient à la figure, lui criaient, dans le bruit infernal qui accompagnait le bouleversement dé la maison :

— *Tu es notre prisonnière ! Tu es à notre disposition ! Nous ferons de toi ce que nous voudrons ! Fini, l'Algérie à la France ! A nous les femmes françaises ! Ce soir, tu auras un mari arabe !*

Profitant d'un moment où elle n'était pas surveillée, Mme Halbedel, dans un sursaut d'énergie, s'empare d'un drap qui traînait et s'évade de la maison, tenant toujours dans ses bras son cher fardeau, sa petite Josée. Elle court vers le hallier près duquel était

tombé son cher André. Il était là couvert du sang qui avait cessé de couler de ses blessures hideuses. Elle voulut le recouvrir du drap qu'elle avait apporté. En gestes désordonnés, vivant comme en un rêve affreux, elle essayait de « faire sa toilette », lui parlant comme s'il était vivant encore...

Les deux Italiens qui s étaient sauvés ne revenaient pas. Timidement, le gardien de la ferme s'approche d'elle. Obéissant et apitoyé, il l'aide à mettre le corps d'André sur le drap, étendu sur le sol. A plusieurs reprises, il essaie, avec elle, de transporter le cadavre . dans la maison, évacuée par les émeutiers. Il faut y renoncer. Il aurait fallu de l'aide, ou d'autres porteurs qu'un homme déjà âgé et une femme anéantie par la douleur.

Après... Mme Halbedel ne se souvient plus très bien. Il était 13 heures passées lorsqu'elle quitta la ferme avec sa fille. Elle a franchi 3 kilomètres pour atteindre la ferme Boijol où elle comptait trouver deux Italiens qui lui prêteraient main forte pour enlever le corps de son mari. Partis également, réfugiés, sans doute, comme les autres, dans la forêt, où est un chantier de scieurs de long.

Deux ouvriers indigènes recueillent la pauvre mère et son enfant, à bout de souffle, sans aucune résistance.

Des blindés arrivent. Elles sont délivrées. La jeune femme se jette, en larmes, dans les bras de son père retrouvé.

Et la journée tragique s'achève par une expédition à la ferme de Sekaka, où le corps, affreusement mutilé, du colon Halbedel reçoit enfin les égards qui lui sont dus... (1)

(1) Le 21 novembre 1945, se terminait devant le tribunal militaire de Constantine, la cinquième audience consacrée au drame de Sekaka, Débats émotionnants, au cours desquels Mme Halbedel, mise en présence des assassins de son mari, s'effondra brusquement en pleine audience, inanimée.

Ceci n'est pas du roman, ceci traduit très exactement, par le récit de témoins qui ne peuvent être démentis, ce qui s'est passé dans l'une des fermes Luzet, de la commune mixte de la Séfia, au cours de la dernière journée des troubles qui ont ensanglanté la région de Guelma.

LES ANGOISSES D'UN VIEUX PIONNIER

Le récit qui précède ne serait pas complet s'il n'expliquait pas comment le secours apporté par le beau-père de la victime n'a pu arriver à temps à la ferme de Sekaka.

Seul M. Luzet pouvait nous donner les renseignements utiles. Nous avons écrit au vieux colon de Villars, un vétéran français de la région. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire sa réponse, où il ne se contente pas d'énoncer des faits, mais où il traduit, avec une émotion non dissimulée, les angoisses qui étreignent tous les Français appelés à vivre dans les campagnes algériennes, colons ou fonctionnaires isolés dans le bled, exposés à des explosions de fanatisme contre lesquelles ils sont d'autant plus désarmés que les meneurs, auteurs principaux des drames ainsi prémédités, jouissent d'une impunité que la saine raison ne peut expliquer. Nous passons la parole au vieux colon Luzet :

« Six des cent-vingt émeutiers qui comparaissaient devant les juges, sous l'inculpation d'assassinat, tentative d'assassinat, pillage et vol, ont été condamnés à la peine de mort, nous dit la Dépêche de Constantine. Ils se nomment Brahmia Bâcha, Soualmia Mohamed, Afaïfa Ahmed, Souaglia Belkacem. Azaïza Lakhdar, Semaou Amara. Les autres ont été condamnés à des peines variables, de prison et de travaux forcés. Dix ont obtenu le sursis. Trente accusés ont été acquittés.

Sur les condamnés à mort, les deux premiers seulement ont été fusillés, le 17 décembre 1946, ce qui a provoqué une protestation violente dont nous parlons par ailleurs, auprès du gouvernement de la part des députés musulmans du département.

« Villars, 7 septembre 1945.

« Cher Monsieur,

« Je réponds à votre lettre en vous donnant quelques détails sur les événements que j'ai vécus à Villars.

« Arrivé très jeune à Villars, je pourrais presque dire que j ' y suis né. J'y possède terres et maisons qui sont non seulement mon œuvre, mais celle de mon grand-père et de mon père. Ils m'ont légué, à force de travail et d'économies, un patrimoine que j'ai conservé, amélioré, agrandi par mes propres efforts. Mon père et mon grand-père furent de vrais pionniers.

« Venus en pleine brousse, il leur a fallu tout défricher. Ils ont dû loger pendant de longs mois dans un immense gourbi fait de branches et de diss. Pas de ligne de chemin de fer. Ce sont eux qui faisaient les transports de Bône à Souk-Ahras (107 kilomètres) en charrettes. J'ai vécu tout cela, et cette vie rude ne m'a pas effrayé puisque, plus tard, j'en ai fait autant.

« Parti à Gambetta, puis à Aïn Babouch, j'ai pu acheter, à Villars, deux fermes. Ce sont ces deux exploitations qui se trouvent sur la route de Villars à Guelma Elles étaient complètement en ruines, abandonnées. J'ai dû tout refaire. Elles se trouvent à 3 et 7 kilomètres de notre centre. C'est dans cette dernière, dans la vallée de l'oued Righan, si riante et si riche, que s'est déroulé le drame affreux qui s'est terminé par la mort de mon gendre.

« Arrivé à l'âge de 70 ans, dois-je en un jour voir anéantir l'œuvre de quatre générations ? Ce serait trop fort, et ce serait trop triste !... De vieux colons comme moi ne peuvent pas se consoler de voir égorger leurs enfants, se résigner à sombrer d'aussi lamentable façon renoncer aux espoirs qu'ils avaient confiés a la terre algérienne, devenue française...

« J'ai vécu, en ces terribles journées de mai, les moments les plus atroces de ma vie...

« Ignorant tout du danger qui nous menaçait, je descendais à pied à ma ferme la plus proche (l'ancienne ferme Boijol), quand un gendarme vint me dire que le docteur revenant du marché de Nador avait averti qu'une grande effervescence y régnait et qu'il n'y avait pas de marché. Information prise à Guelma, le gendarme avait ordre d'aller sur les lieux se rendre compte de la situation.

« Je pense aussitôt à mes enfants, si proches de Nador : 9 kilomètres. J'offre d'emmener dans mon auto deux gendarmes et le caïd qui nous protégera « de son burnous », s'il y a lieu. Au dernier moment, l'un des gendarmes juge à propos de ne pas monter dans ma voiture. Elle n'est pas très confortable, et je n'ai pas de coussin pour le siège arrière. Il préfère attendre la voiture d'un autre colon. Le caïd en fait autant. J'ai leur promesse qu'ils nous rejoindront. Avec mon seul compagnon, nous prenons un fusil chacun et nous voilà tous deux en route.

« Nous remarquons bien, par-ci, par-là, des groupes d'indigènes éparpillés dans les champs. Mais sur la route, rien. Nous dépassons ma première ferme et arrivons sans encombre à un abreuvoir, dans un virage, à 700 mètres de ma seconde ferme, au lieu dit « Aïn Embarek ». Il y a là quelques Arabes, sous des arbres. Le gendarme me dit : « Arrêtez, je vais les interroger. » Je stoppe. Mais avant même que nous ayions eu le temps de formuler la moindre question, nous essuyons, à bout portant, une salve de coups de fusils. Une balle traverse le pare-brise à ma hauteur, m'en projette des éclats de verre en plein visage, me blessant à la joue droite et va, se loger dans la carrosserie arrière de la voiture. Je suis aveuglé par le sang qui m'inonde le visage. Nous descendons de voiture. Je tire tout de suite dans la direction de celui qui m'a si bien visé. Il m'avait pris en pleine tête. Je n'ai dû mon salut qu'au

mouvement que j'ai fait pour ouvrir ma portière ; Je tire dans le tas, devant moi, bondis sur eux ; j'escalade le talus à leur poursuite, car ils fuient. Les balles sifflent autour de moi. Je ne me rends pas compte du danger que je cours, ainsi a découvert. Heureusement que le gendarme, resté un peu en arrière, me protège. Les agresseurs vont se cacher dans un ravin, assez loin de la route. Nous jugeons inutile de les poursuivre davantage. Nous venons de déloger une embuscade de 70 individus.

« C'est alors qu'arrive la deuxième voiture; avec le deuxième gendarme, et le caïd. Je n'ai pas le temps de m'approcher d'eux, que déjà le chauffeur et le caïd ont laissé le gendarme au bord de la route et qu'ils repartent. J'interroge ; ils sont allés chercher du renfort au village. Je propose aux gendarmes de pousser avec ma voiture jusqu'à la ferme. Le premier m'objecte qu'il n'a plus de munitions. Le second en ajuste pour lui. Moi je n'ai plus qu'une vingtaine de cartouches. C'est peu. Que faire ? Attendre sur la route ? Il vaut mieux retourner, pour hâter les renforts.

« Hélas ! c'était l'ultime moment pour sauver mon gendre ! C'est l'instant, où, à la ferme, les émeutiers enfoncent les portes, où ma fille fuit, va se cacher dans un roncier...

« Sur la route, je tourne avec tristesse ma voiture vers le village. A Villars, on se rend compte du danger. On hésite. Vais-je abandonner mes trois enfants à leur triste sort ? Je me décide à aller chercher un gérant et sa famille, que j'ai dans une autre ferme, moins exposée, au-dessus de la vallée.

A mon retour, je constate que les émeutiers se sont rapprochés de Villars. Il faut se porter en avant. On esquisse le mouvement. Nous sommes 11 à nous déplacer en avant du village. Les émeutiers, massés sur les crêtes dominantes, nous arrosent avec leurs armes automatiques. Les balles sifflent au milieu de nous.

Heureusement, personne n'est atteint. Nous évaluons à 2.000 le nombre des agresseurs. Tout à coup, des « you-yous » de femmes retentissent. Nous voyons s'avancer les bandits à l'assaut. Nous nous sommes abrités autant que possible et nous tirons par salves. A chacune de nos rafales, nous voyons leurs rangs se courber. Ils cherchent à éviter les balles. Ils n'osent plus avancer. Et c'est ainsi que nous les tenons en échec jusqu'au soir. Il est bientôt 6 heures. Des blindés arrivent sur la route de Laverdure. Nous les voyons très bien, mais les indigènes ne paraissent pas s'en inquiéter. Ils continuent à tirer.

« Les auto-mitrailleuses ne sont plus guère qu'à 2 kilomètres lorsqu'elles ouvrent le feu. Les balles crépitent. Elles arrivent à leur but. Alors, on entend les derniers « you-yous », puis c'est le signal du repli, C'est la poursuite des bandes qui s'éparpillent et se cachent dans les ravins pour gagner la montagne.

« C'est aussi, pour nous, l'arrivée à la ferme déserte et silencieuse. C'est, au pied de la terrasse, la découverte du corps, affreusement mutilé, de mon gendre. Ils ont osé, en se repliant, outrager encore ce cadavre... Ils ont sans doute voulu se venger de la fuite de ma fille et de ma petite fille. Ma fille, voulant mettre dans la maison le corps de son mari, était venue demander de l'aide à la ferme voisine, mais on l'en dissuadait et on l'obligeait à se cacher avec son enfant dans la maison d'un khamès, le seul qui nous soit resté fidèle. C'est dans cette ferme que je les ai trouvées au retour, toutes deux vêtues de blanc, symbole, sans doute, de leur entrée dans la religion musulmane...

« Cela doit-il être le résultat de nos cent quinze ans de colonisation ? Nos fils égorgés et nos filles converties à l'Islam? Est-ce là le digne couronnement de nos efforts ? Alors, que, las d'une vie rude de travailleur du bled, j'étais heureux de laisser ma

place à mes enfants ; dois-je assister à leur massacre ? Non, cela, nul ne peut l'accepter. Et il faut avoir vu de ses yeux ce quej'ai vu pour comprendre l'horreur d'un semblable drame.

« Notre tâche, que nous pensions terminée, n'est pas finie. Nous devons défendre encore notre terre d'Algérie que nous avons faite nôtre et qui doit rester française ! Il faut en finir avec cette politique injuste et mensongère, entreprise contre nous et qui ne peut avoir qu'un résultat : chasser la France de ses colonies...

« Veuillez agréer,...

M. LUZET. »

Nous ne voulons ajouter aucun commentaire à cette lettre. Elle constitue mieux qu'un avertissement. Elle dicte des devoirs. Puisse son éloquence sobre et nette dissiper les malentendus qui s'affirment, et rapprocher ceux qui dirigent de ceux qui souffrent... injustement...

***

Pour en terminer avec la Séfia, disons que cette commune mixte a accusé le départ de 5.000 émeutiers originaires des douars Daouara, Mechaala, Sfahli, Aouaïa et Mahaïa, partis du marché du Hammam en direction de Villars. Les meneurs étaient composés de notables, de déserteurs et de travailleurs saisonniers étrangers à la commune.

Dans la même journée du 10 mai, 2 à 3.000 émeutiers des douars Ain Ketone, Kef Rih et Sfahli déferlaient sur la route de Sédrata à Guelma. Le village de Lapaine, entièrement encerclé, était pillé et détruit.

Le même jour encore, 5 à 600 émeutiers de la commune de Petit et des douars Nador et Béni Mezzeline attaquaient diverses

fermes de cette dernière fraction ainsi que la gare de Nador. Grâce à l'activité et à l'énergie du caïd du douar Béni Mezzeline, qui organisa la défense, les assaillants purent être repoussés.

Il n'est que juste de rendre hommage aux rares indigènes qui, dans la tourmente, ont su discerner et choisir le chemin du devoir.

La commune mixte de la Séria compte 11 douars. En tenant compte des renseignements qui précèdent, on peut donc dire que 9 douars se sont soulevés, en tout ou en partie.

A LAPAINE ET SEDRATA

Lapaine est un tout petit centre groupant 3 ou 4 colons français, derniers témoins d'un effort colonisateur qui fut important. Il y avait à Lapaine dépendant de la commune mixte de l'oued Cherf, et distant de Bled Gaffar de 7 ou 8 kilomètres, exactement 4 hommes et 9 femmes, dont la receveuse des postes, Mme Ménard et sa fille.

Sauf pour ces deux dernières, restées à la poste à la première alerte, le 9 mai, tout le monde se réfugie chez M. Messerschmitt. Si petit soit-il, le village était divisé en deux camps... politiques si l'on peut dire. Ce jour-là sans hésitation, on fit bloc. Et des mains qui ne s'étaient pas unies depuis longtemps se serrèrent avec effusion, dans une fraternité retrouvée. Cela s'est, du reste, reproduit ailleurs.

Vers 15 heures, on entend une voiture automobile s'arrêter devant la maison convertie en réduit défensif. C'est peut-être du secours. Mais on voit cinq jeunes gens descendre d'une camionnette chargée de cageots d'approvisionnements, sur lesquels

ils étaient juchés, tant bien que mal. On accueillit les nouveaux arrivants, qui racontèrent leur triste odyssée.

Collégiens arrivés de Bône en permission d'armistice, ils avaient pris à Guelma, deux heures auparavant, la camionnette conduite par Ahmed Caoucaou, se rendant à Sédrata, où se trouvaient leurs parents. Ces collégiens avaient nom :

Zammith Marcel, 18 ans ;

Rudeman Marc, 18 ans ;

Tivol Guy, 16 ans ;

Tivol Marcel, 15 ans ;

Carré Ferdinand, 15 ans.

Arrivés à un kilomètre de Lapaine, à la ferme Ben Ikhlef, après avoir passé Bled Gaffar, ils avaient été arrêtés dans la petite forêt d'oliviers qui ombrage ce site, par une foule d'indigènes surexcités. Il y en avait des milliers, dirent les jeunes gens. Ces derniers furent aussitôt l'objet d'un interrogatoire :

— Etes-vous Français ou Juifs ? leur demandait-on.

Sentant que leur réponse allait décider de leur sort, les collégiens ne répondaient pas. Ils étaient entourés de gens armés de fourches, couteaux, pelles, haches, faucilles. Ils étaient assis en position instable, sur des cageots de légumes et ne pouvaient opposer de résistance, exposés, au moindre mouvement, à une rupture d'équilibre. La fin de l'histoire s'annonçait comme devant devenir tragique. Les jets de pierres commencèrent.

Le conducteur, propriétaire de la voiture, affolé, voyant son pare-brise en morceaux, suppliait les manifestants de ne pas le compromettre. Il était responsable de ses voyageurs. C'est lui, musulman, qui serait frappé si les choses s'aggravaient. Qu'on lui permette au moins, de laisser les jeunes Français au village voisin.

Deux vieux prirent parti pour le chauffeur. — « Ce sont des enfants », disaient-ils aux jeunes, désireux d'en finir avec les victimes que leur offrait le hasard. Mais les jeunes répondaient : « Ils grandiront ! Il vaut mieux les tuer tout de suite ! » Et les coups pleuvaient sur la camionnette.

Tivol Guy avait l'épaule gauche meurtrie par un énorme caillou. Il n'a pu, plus tard, rejoindre l'école avec ses camarades. Zammith accusait une énorme ecchymose sur la tête. Il en conservera la trace sur le cuir chevelu. Carré Ferdinand avait reçu des coups dans les reins. Enfin Rudeman, qui avait les jambes pendantes, hors de la voiture, a évité de justesse un coup de hache qui a brisé la planche servant de ridelle, sur laquelle il était assis ; s'il n'avait brusquement replié ses jambes, l'une d'elles au moins aurait été tranchée.

La discussion se prolongea pendant plus d'une heure. Le conducteur fut enfin autorisé à continuer sa route, à la condition qu'il laisserait ses voyageurs à Lapaine, où sa responsabilité serait ainsi dégagée. On verrait ensuite...

Ce qui fut fait. Ahmed, délesté de son chargement humain et de sa responsabilité, put ainsi rejoindre Sédrata, où il fit part de son émotion, et où, bribe par bride, les parents inquiets furent au courant des événements.

La maison Messerschmitt, de Lapaine, se vit donc renforcée des 5 nouveaux arrivants. Renforcée n'est peut-être pas le mot qui convient, car le danger augmentait d'heure en heure.

On soigna d'abord les blessés, avec les moyens modestes dont on disposait.

Peu de temps après, on reçut du dehors un ultimatum : un billet porté par un indigène sommait les Français d'avoir à donner leurs armes, sous peine d'assaut et de mort. On délibéra ; on avait peu de

cartouches. On ne pourrait résister longtemps. Que faire ? On céda. On donna les 3 fusils de chasse que l'on avait. On espérait ainsi...

L'assaut continua... Des pierres énormes étaient projetées contre les portes et les fenêtres, sur les tuiles mêmes de la maison, qui tombaient en morceaux, sur les plafonds, avec un bruit sourd.

La nuit vint, et une veillée angoissante et tragique commença pour les assiégés — qui se demandaient ce qui se passait au loin, dans les villages de la région. Le soulèvement était-il général ? Fallait-il, alors, désespérer de recevoir des secours ?

Vers 8 heures du matin, on perçoit des coups de feu dans le village, suivis d'une rumeur de foule en fuite. Puis un bruit de moteur qui s'arrête.

C'est l'Administrateur de Sédrata, M. Seguy-Villevaleix, qui arrive pour apporter aide et protection aux lycéens de sa commune, dont la situation critique lui a été signalée. Il n'est pas seul. Il est accompagné de volontaires, de l'adjudant Cuki, des douaïrs, du gendarme Guillard, de M. Lo-Pinto André, adjudant en permission de détente, affecté à l'artillerie de Constantine, après un séjour en Allemagne, de deux douaïrs, plus le chauffeur, employé de la S.I.P. de Sédrata.

Le camion de Sédrata est venu butter contre un barrage construit par les indigènes à l'entrée du village. Ce barrage a été fait avec des demi-buses en ciment destinées à la confection de canaux. Le camion bloqué a été l'objet d'une fusillade des émeutiers. M. Seguy-Villevaleix a donné l'exemple, bientôt suivi par tous les arrivants, en sautant à terre et en ouvrant le feu. 3 indigènes restent sur le terrain. Les autres se sauvent. Leur nombre est estimé, en cet endroit, à 400.

Depuis 20 kilomètres déjà, les sauveteurs voyaient des groupes se hâter vers la route, gardée, de loin en loin par des indigènes.

L'Administrateur a, plusieurs fois, posé la question :

— Où allez-vous ?

On lui répondait : « A Guelma, où l'on nous appelle. »

Les défenseurs du barrage ayant disparu, on laisse là la voiture et l'on se hâte vers la maison Messerschmirt. On frappe. De l'intérieur on hésite à ouvrir. Ce sont les étudiants de Sédrata qui, reconnaissant la voix de l'Administrateur, lui permettent d'entrer.

Avec la population de Lapaine, il y a, dans la maison assiégée, M. Aréla, marchand d'essence à Guelma, qui, ayant quitté cette ville, le matin de bonne heure, se rendant avec son auto à Sédrata, avait été obligé de s'arrêter à Lapaine, en présence de l'hostilité manifestée par les indigènes. Il a dû laisser sa voiture dans la rue, où il la retrouvera hors d'état de rouler, brisée par les manifestants.

***

Ouvrons ici une parenthèse :

Indépendamment de la maison Messerschmitt, un autre immeuble avait reçu l'assaut des insurgés : le bureau de poste, que la receveuse, Mme Ménard, avait refusé d'évacuer, et qu'elle occupait, par devoir professionnel, avec sa jeune fille, âgée de 16 ans. Là aussi la situation était, rapidement, devenue tragique. A 2 heures du matin, les volets de la fenêtre du bureau commençaient à céder sous les pierres projetées du dehors. Pendant trois heures, les coups avaient redoublé. Il fallait envisager l'éventualité de l'entrée des malfaiteurs dans le local occupé par les deux femmes.

Un ami, parent de la receveuse, nous a confié ce détail poignant : Devant l'imminence du danger, la pauvre mère s'était glissée dans la cuisine et en avait rapporté un couteau effilé qu'elle avait déposé, sans mot dire, sur sa table de travail. Elle était décidée, si le pire arrivait, si les forcenés entraient dans le bureau,

à poignarder sa fille et à se tuer ensuite. Ils n'auraient pas, du moins, son enfant,...

Le moindre commentaire affaiblirait la portée de ce geste, digne d'une grande Française...

***

Revenons à M. Seguy-Villevaleix.

L'Administrateur a un grand camion américain de 3 tonnes et demie. Il examine la situation : ne peut-on emmener tout le monde ? 21 personnes avec les enfants. C'est beaucoup. Mais en se serrant bien... Et l'on s'entasse dans le véhicule, en position couchée, pour n'être pas trop exposés aux balles, grâce aux ridelles d'acier qui forment balustrades protectrices. Car il va falloir se battre au retour, contre des attaques probables, prévues comme certaines.

La prévision se réalise. Les indigènes ont eu le temps de construire 3 barrages, contre lesquels on va avoir à lutter. Le premier est à 3 ou 4 kilomètres de Lapaine. Il est formé de gros blocs entassés sur la route. On les écarte. On passe sans trop de retard.

Le deuxième est à 800 mètres plus loin. On le franchit sans descendre de voiture, en tenant les agresseurs à distance par quelques coups de fusil. Il n'est pas haut.

Le troisième, à un kilomètre, est formé de gros blocs. Il a 50 centimètres de hauteur. Il faut descendre pour se frayer un passage.

Devant les coups de fusil, les indigènes s'écartent de la route. Ils gagnent les hauteurs. Mais leur nombre est inquiétant.

— Ah ! monsieur l'Administrateur ! Quelle reconnaissance nous vous conserverons jusqu'à la fin de vos jours ! dit une femme française.

M. Villevaleix riposte eu riant ; « Merci, madame, mais vous ne vous engagez peut-être pas pour bien longtemps, avec ce qui se passe ».

Le danger, en effet, est réel. Après le troisième barrage, près d'un pont à moitié démoli par les émeutiers, au lieu dit Bensemech, la voiture reçoit un coup de feu d'un indigène, camouflé au bord de la route. L'adjudant Lo-Pinto est touché par les plombs, à la figure, aux deux mains, au ventre ; 3 plombs qui entrent dans la gorge seront extraits à l'arrivée.

Le gendarme Guillard est atteint aussi, moins gravement.

On réussit à passer.

A 10 kilomètres de Lapaine, une panne ! Le radiateur est percé, il ne conserve plus l'eau de refroidissement. Le moteur chauffe. On prend en hâte de l'eau dans les ruisseaux, on craint l'arrêt définitif et fatal.

Trois fois on s'arrête pour la même opération. On s'énerve. On commence à désespérer de pouvoir arriver à destination. Et, partout, on voit des gens hostiles.

On atteint enfin la limite de la commune mixte de Sédrata. L'Administrateur rassure ses compagnons. Ici, le danger est bien moindre. Il a pris des dispositions pour cela. C'est bientôt l'arrivée à Sédrata. Le convoi est sauvé, la joie est générale. La population reçoit les rescapés, les jeunes étudiants retrouvent leurs parents. On félicite les sauveteurs...

Une certaine inquiétude régnait cependant au chef-lieu de la commune mixte.

Le 9 mai, c'est-à-dire la veille du jour tragique pour Lapaine, le pays avait été mis en état d'alerte. Vers 11 heures du soir, la gendarmerie avait distribué des armes aux Européens. On avait assuré le repli des Français isolés dans les fermes. On était prêt à tout événement.

Le 10 mai au matin, en voyant partir les sauveteurs de Lapaine, les indigènes qui ne paraissaient pas hostiles avaient affirmé : « Ils ne reviendront pas ! Ils sont perdus ! » Ces hommes, qui n'étaient pas nos ennemis, étaient donc au courant de l'importance du mouvement insurrectionnel projeté. Ils savaient. Ils n'avaient rien dit.

Le vendredi 11, au matin, on remarque une grosse agglomération d'indigènes en haut du bourg. Leur nombre augmente rapidement.

Les Européens — 120 hommes environ plus les femmes et les enfants — ont été répartis, pour être prêts à la défense, dans les écoles, la gendarmerie, les maisons présentant des garanties de solidité permettant de soutenir un siège. Toute la nuit, on avait veillé sur les fortins improvisés.

Dans l'après-midi, entre 2 et 3 heures, des avions se font entendre. Ils survolent le village. Ils constatent la présence des émeutiers. Quelques bombes lâchées autour des habitations donnent le signal d'un éparpillement rapide des manifestants. Quelques coups de mitrailleuses, tirés en l'air par les aviateurs, achèvent, de nettoyer la place.

Par prudence on est resté huit jours sur le qui-vive à Sédrata.

Grâce aux mesures prises par l'Administrateur, secondé par la gendarmerie, par les douaïrs et les Français valides, de grands malheurs ont été évités.

***

Lorsque les habitants de Lapaine ont pu rejoindre leurs demeures, tout avait été saccagé. Les portes et les meubles avaient été brisés à coups de haches et de massues ; le linge, les vêtements, les matelas volés ; le matériel agricole était en morceaux.

Les conserves alimentaires, farine, etc., avaient été jetées sur le sol et souillées d'huile et de pétrole. Il n'y avait plus un objet de vaisselle, même pas une fourchette, rien qui puisse servir. Plus une vitre aux fenêtres. Tout était à réinstaller, les immeubles à reconstruire.

Comme Chevreul, Lapaine avait été détruit.

Détruite également, la maison de la Poste où Mme Vve Ménard a vécu, du 9 au 10 mai, une nuit tragique près de son bureau, le téléphone ayant été coupé par les émeutiers. Les bureaux de poste, partout où se sont trouvés des agents français, ont été gardés jusqu'à l'extrême limite...

L'émeute, qui enregistra tant de crimes atroces, s'illustra ainsi de ces résistances à la fois simples et héroïques.

***

Autour de Lapaine d'autres dégâts sont constatés lorsque l'Autorité a pu, enfin, dominer la situation. La conduite d'eau a été coupée. Les lignes et poteaux du service des P.T.T. ont été enlevés. Un pont qui se trouve au 3e kilomètre a été détruit. Un autre pont, au 22e kilomètre, très abîmé. De grosses dépenses ont été nécessaires pour tout remettre en état.

MOUVEMENT GENERALISE

Pour avoir le récit complet des événements qui ont bouleversé le département de Constantine dans la première quinzaine de mai 1945, il faudrait citer tous les villages habités par des Français. Partout se sont affirmés des incidents démontrant une hostilité concertée préparant des événements graves, qui devaient se généraliser sur tout le territoire algérien.

Nous avons parlé des centres principaux de la région de Guelma, où la situation a brusquement pris un caractère tragique ; sur d'autres points, cette situation a été plus que tendue. Nous pouvons citer encore, toujours dans la région de Guelma :

BORDJ SABATH

Là était installé, dès le 8 mai, le Comité local des « Amis du Manifeste », siégeant en permanence, distribuant des mots d'ordre.

Plusieurs centaines d'indigènes sont venus, armés, des douars Béni Ahmed (Jemmapes mixte), Sounlia (Oued-Zenati - P. E.) et Khanguet- Sabath (Oued Cherf) jusqu'à deux kilomètres du village. Ils ont encerclé la ferme Mottaz, laissant leurs montures paître dans les champs de céréales de ce colon, qui ont été systématiquement ravagés. Des menaces ont été proférées, non suivies d'effets.

A ROKNIA

Ce centre a été investi, pendant plusieurs heures par les habitants du douar Taya, qui, finalement, faute sans doute des directives attendues, ne sont pas passés à l'action.

A GOUNOD

La première manifestation se traduit par la rupture des relations téléphoniques avec Guelma.

Le 10 mai au matin, le courrier Gounod-Guelma avait pris la route. L'autocar a dû rebrousser chemin du P.K. 17. Les deux Européens qu'il transportait ont été menacés de mort. Des équipes d'indigènes abattent les poteaux téléphoniques et démolissent la route à coups de pioches. Le village est encerclé par des bandes armées.

Vers 11 heures, un colon, rentrant du travail, est l'objet d'une agression à main armée et échappe de justesse à la mort. La population se replie sur la gendarmerie.

Une réunion de dirigeants indigènes et de notables européens a lieu, Les émeutiers se déclarent en mesure de garantir la sécurité à la population française si celle-ci dépose les armes. Les attroupements deviennent de plus en plus menaçants. Des cavaliers

arrivent et réclament l'extermination des Français.

A 21 heures, les troupes stationnées à Oued-Zenati arrivent à Gounod. L'atmosphère se détend.

A OUED ZENATI

Les troupes dont nous venons de parler avaient rétabli la sécurité. Des scènes fâcheuses avaient eu lieu. Attroupements, arrachage de drapeaux français ornant les immeubles pour fêter la Victoire. Tout le pays était en effervescence. Les routes étaient occupées par de nombreux cavaliers armés.

A BLED GAFFAR

Le téléphone a été coupé le 9, vers 11 h. 15.

Des groupes défilaient sur la route, criant : « En avant ! A Guelma ! On reviendra ensuite ici ! » Beaucoup de cavaliers, dont un faisait la navette, pour encourager les gens.

L'enthousiasme, général, faisait prévoir des événements sanglants et la certitude du succès.

Chez Dominique Bezzina, la bonne de ce dernier n'a pas voulu rester pour manger, disant qu'il allait y avoir du vilain. Bezzina était tué vers 12 h. 15.

Le soir, vers 19 h. 45, trois indigènes, habillés en soldats, reviennent en disant n'avoir rien pu faire. Ils venaient se ravitailler pour prendre Guelma le lendemain.

Le jeudi 10, on constate que l'alimentation en galettes des émeutiers était assurée par la ferme Benyakhlef Ce dernier est vu passant au galop.

A MILLESIMO

Le mercredi 9 mai, vers 14 h. 30, on constate la présence de plus de 1.000 hommes dans la vallée de la Seybouse et en haut de la gare.

Vers 16 h. 30, on reçoit le corps de Missud, lardé de coups de couteau. Il se trouve dans sa voiture hippomobile, ramené par sa bête. Ce crime a été commis dans la vallée de l'Oued Zimba. Un peu après, la gendarmerie arrive, avec M. Gerbaulet et le garde-champêtre, qui apportent des armes. La population se défend pendant trois jours, ne bénéficiant que du passage de patrouilles (1).

A HÉLIOPOLIS

Le 8 mai, à l'occasion de la fête de la Victoire, il avait été préparé un couscous pour 1.000 indigènes. Il n'en vint que 18, dont 10 devaient assurer le service. Les chefs des « Amis du Manifeste » étaient absents.

A noter que, dans tout le département, sur des points très éloignés les uns des autres — nous pouvons citer Edgar-Quinet, par exemple — la même générale abstention a répondu à la même initiative. Il est donc difficile de ne pas conclure à un vaste mouvement collectif.

A Héliopolis, dès que l'on a eu connaissance des événements de Guelma, et de l'animation qui régnait dans le monde indigène, la population française décida son repli sur le moulin Lavie, pouvant se prêter à une défense possible.

(1) Le 20 décembre 1946, le nommé Labrèche Amor ben Ali, originaire de la Mechta Zimba, venait répondre devant le tribunal militaire de Constantine de la mort de Missud Joseph. Il invoquait un alibi. L'affaire était renvoyée pour complément d'information. Nous ignorons la suite donnée à ce dossier.

Une première liaison est effectuée entre Héliopolis et Guelma. Des patrouilles rencontrent des gendarmes venant de la ville.

Le lendemain matin, mercredi, une pointe est poussée de bonne heure, vers la vallée de la Seybouse. A 6 h. 45 on constate des rassemblements à 4 kilomètres de Guelma A 8 heures, ces rassemblements avaient doublé. Le danger s'affirmait.

Vers 15 heures, on constate la présence de 200 indigènes vers le cimetière d'Héliopolis : gens armés et possédant de l'essence. Ce groupe dispose d'environ 150 grenades, 2 mitraillettes, des fusils allemands tirant des cartouches anglaises. Un autre groupe d'une centaine d'individus est à l'est du moulin, dans un ravin.

Vers 10 heures, des avions passent. Les groupes ont tendance à se disperser.

Vers 19 heures, les notables du village causent avec le maire, M. Guiraud. Ce dernier les prévient : si les Français sont menacés, toutes les maisons du village seront rasées. Comme les indigènes sont propriétaires des trois quarts des immeubles, ils s'efforcent de calmer les groupes d'assaillants.

La nuit se passe sans incidents.

Jeudi 10. Toujours même situation. Vers 6 heures, MM. Guiraud et Lavie fils (M. Lavie Marcel, père, délégué financier, se trouvait à Alger, retenu par ses fonctions) sont entourés, devant la mairie, par un groupe d'indigènes. Ces derniers leur donnent l'assurance que le village ne sera pas touché, et demandent à la population européenne de revenir dans ses habitations. Le nommé Bouarrour Ahmed déclare qu'en se retirant, la population française a commis un acte de provocation !

Des patrouilles et des liaisons avec Guelma sont effectuées avec une camionnette armée de miliciens locaux. En ce qui concerne la mine de soufre de la région, le personnel de l'exploitation avait assuré sa sécurité par l'installation de mines, avec déclenchement

électrique. Le personnel s'était retiré dans une galerie, avec des vivres et de l'eau pour un mois.

Le vendredi 11, on constate une diminution de la tension, en raison de la tournure générale des événements.

Valensi Baptiste, cantonnier, a été assassiné dans l'allée joignant sa maison à la route, le jeudi soir.

A GUELLAT BOU SBAH

Le mercredi 9, le soir, à la cessation du travail, on constate une agitation inaccoutumée parmi les indigènes. Un ouvrier de M. Bourger, maire du village, avertit confidentiellement l'épouse de ce dernier que si, durant la nuit, on appelle le patron, il ne faudra pas répondre, même si la voix est connue.

La population se replie sur la cave de M. Boivin.

A GALLIÉNI

Le 8, à l'occasion des fêtes de la Victoire, invitation des kebars au Méchoui. Ne sont venus que le président des « Amis du Manifeste » et le caïd Kennet.

Jeudi 10, un prisonnier est sollicité par deux indigènes à participer à une action. Le maire veut aviser le sous-préfet, mais la ligne est occupée.

A CLAUZEL

Le mercredi 9, à 9 h. 30, cessation du travail par les ouvriers indigènes dans toutes les fermes. On constate de leur part un va-et-vient. A 23 heures, 3 à 400 hommes armés se trouvent au-dessous du village. Ils sont contenus par un indigène. Il y a lieu de noter

qu'une patrouille de Sénégalais, venant d'Oued-Zénati, était déjà passée.

Le jeudi 10, réunion des notables chez le maire. Ils promettent la sécurité sous la condition que les Européens rentrent chez eux.

Vers 23 heures, trois coups de fusil sont tirés sur la maison de M. Sadeler.

La ligne téléphonique a été coupée sur Constantine-Guelma et la gare.

A HAMMAM MESKOUT1NE

Hammam Meskoutine est l'avant-dernière station du chemin de fer qui, partant de Constantine, arrive à Guelma, pour se diriger ensuite sur Bône, Ce nom évoque la présence de nombreuses sources hydrominérales et d'un établissement important qui reçoit, chaque année, des milliers de malades, convalescents ou déprimés venant demander aux eaux chaudes une rapide et définitive guérison. Site admirable, fréquenté à travers les âges par toutes les générations ayant pris contact avec l'Afrique du Nord. Site amélioré depuis notre arrivée par des installations balnéaires et la création de jardins et de promenades agrémentées de plantations d'arbres venant compléter des peuplements d'oliviers centenaires.

Au moment où Guelma était menacé par la révolte de mai 1945, les deux hôtels d'Hammam Meskoutine abritaient quarante familles de baigneurs. La journée du 8 mai avait été calme, comme à l'ordinaire. Rien de suspect ne s'était manifesté, lorsque le 9 mai au matin, on vit arriver un groupe affairé de 150 indigènes environ, venant de Taya et se dirigeant vers Guelma Passant devant la Poste, ces manifestants arrachèrent le drapeau français placé au dessus de la porte d'entrée, puis ils continuèrent à suivre leur chemin. Première alerte, qui jeta un peu d'inquiétude parmi la

population française installée dans les hôtels.

Le 10 mai au matin, on constatait de nombreux rassemblements d'indigènes ans environs de l'agglomération et non loin de la gare. Le directeur de l'établissement, M. Fourquet, ancien officier, se rendant compte du danger, crut devoir prier un ami de Constantine de demander à la Division une protection nécessaire. Peu après les lignes téléphoniques et télégraphiques desservant Hammam Meskoutine étaient coupées sur Taya, Clauzel, Guelma et Medjez-Amar. Les poteaux soutenant ces lignes avaient été abattus le long de la voie ferrée. La gare était complètement isolée. Mais par la Poste la ligne de Roknia était encore utilisable.

A 11 heures du soir, 60 Sénégalais arrivaient devant les hôtels, venant de Guelma, à 22 kilomètres. Le 11 mai, au matin, deux michelines étaient en gare et évacuaient vers Constantine les clients de l'établissement. Le même jour, aune heure de l'après-midi, une section militaire, envoyée par la Préfecture, procédait à l'évacuation de tous les Français résidant encore à Hammam Meskoutine. Les hôtels, la poste, la gare et les domaines, tout était abandonné par ordre. Les insurgés avaient beau jeu pour s'abandonner au pillage. Renseignés sur les événements et sur la résistance énergique opposée à Guelma au mouvement insurrectionnel, ils se sont abstenus de continuer leurs manifestations. Mais Hammam Meskoutine avait bien été compris dans le programme des organisateurs du complot. Quelques jours après l'alerte on recevait des confidences, on citait tel indigène de l'établissement comme ayant été spécialement chargé de couper le cou de tel ou tel Français. Des rôles avaient été distribués. On notait, cependant, des exceptions. Des gens dévoués affirmaient la décision qu'ils avaient prise de rester fidèles aux Roumis, mais avouaient que leur action n'aurait pu se manifester que dans une abstention simplement réprobative des crimes inévitables.

A KELLERMANN

Le 5 mai, le secrétaire des « Amis du Manifeste » avait déjà déclaré qu'il ne travaillerait plus pour les Français.

Le mardi 9 mai, au matin, un vieux musulman dit au maire que cela ne va pas. Dans la soirée, on constate que les indigènes du village s'informent près de ceux qui reviennent de Guelma.

Le mercredi 9, le matin, distribution d'armes aux Européens. A 23 heures, les fils téléphoniques sont coupés. On signale la présence, au village, d'un vieux marabout, étranger. Le garde-champêtre indigène a avisé M. Chevance de ne pas bouger de chez lui si on l'appelle ou s'il entend quelque chose.

Le jeudi 10, le vieux marabout est toujours là. Les ouvriers indigènes cessent le travail. Destructions partielles de la conduite d'eau. Arbres abattus pour barrer la route.

Dans la journée, la population se replie sur Guelma.

A LA MAHOUNA

A la ferme du télégraphe, le mercredi, vers 18 heures, des indigènes sont venus réclamer « le Roumi » en disant qu'il le leur fallait à tout prix.

Les Français ne furent sauvés que par le dévouement de deux ouvriers qui les cachèrent.

SUR LES ROUTES

Les émeutiers circulent en grand nombre.

On remarque :

— *Sur la route de Sédrata* : Le mercredi 9, vers 14 h. 30, un voisin de M. Palluel annonce à ce dernier qu'il y a grand rassemblement. On constate, en effet, la présence de 1500 à 2.000 indigènes, dont beaucoup de cavaliers, entre le 3e et le 4e kilomètres, sur la route de Sédrata. Ces indigènes se sont partagés en trois groupes : un sur la route de Sédrata, un devant la ferme Palluel, un sur la route de Gounod.

Ce dernier groupe rencontre Winschell et sa femme au 3e kilomètre. Ils doivent faire demi-tour. Ils reçoivent une vingtaine de coups de feu. Les chevaux de leur voiture s'emballent. Les malheureux sont tués à 300 mètres du lieu où ils se sont arrêtés.

On remarque sur la route une grande discipline. Les émeutiers marchent en tirailleurs, deux par deux, comme sur la route de Saint-Arnaud à Fedj M'Zala, pour diminuer, a-ton dit, l'efficacité des tirs d'avions. Ils sont armés de fusils de serpes, faucilles. A chaque troupe de 10 à 12, un chef de file habillé en bleu. Il faut conclure à une préparation méthodique dans l'organisation du mouvement.

Les derniers émeutiers passaient quand les avions tirèrent les premières rafales de mitrailleuses. Ils ont alors fait un mouvement de recul par trente ou quarante. Ceux de Gounod se retirent sur le Djebel Hallouf

Un autre groupe se reforme dans la vallée de Bousserah et une autre partie se dirige vers L'Oued Zimba, où l'aviation les retrouvera le jeudi 10 (1).

Le mercredi soir, à la tombée de la nuit, on dégage la ferme Zara qui se trouve à 4 kilomètres de Guelma Le vieux Zara, âgé de 80 ans, n'a pas voulu quitter sa ferme. Il est retrouvé assassiné le jeudi.

— *Sur la route de Guelma à Sédrata* : Au quatrième kilomètre,

(1) Les renseignements que nous donnons, dans ce chapitre, sont puisés, en grande partie, dans un remarquable exposé chronologique établi sur l'ordre du Comité de défense crée à Guelma.

le mercredi 9, entre 13 heures et 13 h. 15, il se forme un rassemblement.

A la ferme Bezzina, une discussion éclate entre les ouvriers de ce dernier et les émeutiers, qui prétendent attraper le patron, même à Guelma. Les émeutiers déclarent que les ordres sont d'abord de prendre la ville et de s'occuper ensuite des fermes.

On remarque des cavaliers armés de sabres, des piétons armés de fusils, de mitraillettes, de serpes, de faucilles et d'outils divers.

Après le repli, les émeutiers décident de se rassembler à Bled Gaffar. Vers 18 heures, des avions arrivent. Certains émeutiers crient : « Voilà les avions américains qui viennent nous aider ! » Ceci dénonce une des formes de la propagande entreprise par les meneurs, affirmant que la révolte s'appuie sur des encouragements émanant des puissances alliées à la France, encouragements précédant des appuis matériels.

Le mercredi, vers 21 h. 20, les émeutiers, qui s'étaient repliés sur la route de Gounod, montent à la ferme Dittlo. Ils brutalisent les ouvriers et les prisonniers qui s'y trouvent et pillent la ferme.

Nous en aurons terminé avec le récit des événements du Constantinois, en mai 1945, lorsque nous aurons, en quelques lignes, résumé les « incidents qui se sont produits à Bône.

A BONE

Bône... Bougie... cela fixe un front soulignant l'ampleur prise par l'insurrection qui a déferlé, comme une lame de fond, sur l'Afrique du Nord française... Ce front représente 215 kilomètres.

Bône, désignée, depuis longtemps, comme devant être le siège d'une préfecture, est devenue une cité importante, un port très fréquenté, où, avant la guerre, venaient se déverser les produits agricoles et les produits miniers d'un hinterland transformé par la loi du travail et par les initiatives officielles et privées. Sa population européenne et indigène s'acroissait d'année en année. Et cette dernière n'avait pas manqué d'être touchée par la propagande xénophobe organisée par les partis des P.P.A. des Oulémas, des « Amis du Manifeste » et des organisateurs de Médersas, dont les actions conjuguées ont abouti au mouvement actuel.

On peut donc dire qu'à Bône comme ailleurs, le terrain était tout préparé. Les incidents isolés, alimentés par un esprit collectif très nettement affirmé ne s'y comptaient plus.

Le 1er mai, un défilé menaçant s'était produit avec des pancartes protestant contre l'arrestation du chef Messali. Deux jours après, la nouvelle de la prise de Berlin par les Alliés était le signal de l'organisation de groupements hostiles dans la ville. Intervention de la police, arrestations, jugements du Tribunal militaire. Le jour de la reddition allemande approche et des précautions s'imposent. Les personnalités responsables de l'ordre, M. le Sous-Préfet Troussel, un vieil Algérien, à l'esprit averti et énergique, le colonel Monnot, commandant la subdivision, le maire de Bône, M. Sens-Olive, le commissaire central, se préoccupent de la situation et des incidences possibles. Il semble qu'on est paré.

Le 8 mai, on fête officiellement la Victoire. Défilé de 6 à 7.000 enfants dans les rues, en un ordre impressionnant. On évalue la foule à 10.000 Européens, Les indigènes, invités à participer à la manifestation, se sont récusés. Ils entendent se grouper à part. On leur donne le maximum de satisfactions, avec les recommandations qui s'imposent.

Lorsque le cortège se met en marche, ils cherchent à le couper pour prendre place derrière les enfants, que suivent les autorités. Premier remous inquiétant ; l'ordre est rétabli.

A l'arrivée au Monument aux Morts, la masse indigène est énorme. Des bannières sont déployées. Elles portent des inscriptions intolérables : « A bas le colonialisme ! Vive Messali ! Libérez Messali ! » Le commissaire de police intervient. La situation devient brusquement grave. Des matraques se montrent, des boussâadis sortent de leurs gaines, des couffins remplis de pierres ont été apportés. Des projectiles sont lancés sur le service d'ordre. Des coups de revolvers éclatent enfin. Le sang coule, plusieurs agents sont blessés. La gendarmerie prête main forte à la police.

La bataille s'engage jusque dans les rues de la ville. Les coups de feu continuant, les agents se défendent en ripostant.

Plusieurs Français tombent : M. Camilieri est roué de coups devant la sous-préfecture. M. Marchetti Pierre est terrassé, insulté, frappé. Il devait survivre quinze jours à ses blessures et mourir dans des souffrances atroces. On compte d'autres victimes. Le bilan de la tragédie se traduit par 47 blessés, dont 28 agents et un mort du côté européen, 2 morts et 16 blessés du côté des émeutiers.

Pour éviter de nouveaux incidents, il a fallu organiser des gardes civiques. Une centaine d'arrestations ont eu lieu, dont celle du président des Oulémas.

Le danger passé, mais la menace persistant, M. le Gouverneur Chataigneau est venu rendre visite à Bône, par mer. Les élus français lui ont exposé la gravité de la situation l'insuffisance des mesures prises. Ils ont demandé des affirmations d'autorité, afin d'éviter de nouveaux drames. Le chef de la Colonie a répondu : « Fraternité !... »

Il a ensuite regagné l'aviso qui l'avait amené, renonçant, malgré les plus vives insistances, à se rendre à Guelma.

L'impression, à Bône, comme en beaucoup d'endroits, est que le danger persiste, de nouvelles surprises sont à craindre.

***

Le 18 juillet 1945 un tribunal militaire, siégeant à Bône, a condamné à mort les nommés Ouahim Smaïn ben Laribi et Soltani Noui ben Hacène, pour homicide sur un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

Il n'est pas parvenu à notre connaissance que ces exécutions aient eu lieu.

TOUT EST CALME...

On a lancé l'affirmation que les événements tragiques du 8 mai n'avaient, somme toute, atteint qu'une très faible partie du territoire Nord africain. Et le ministre de l'Intérieur, par une opération arithmétique fort simple, en a conclu qu'un pourcentage infime de la population avait manifesté contre la France.

La vérité (qui se fait jour de plus en plus) malgré la consigne du silence, répondant à ce que l'on a appelé la politique de l'autruche, contredit les affirmations optimistes ou officielles.

Le danger était grand, *partout* en Algérie, avant les émeutes . Il s'est aggravé *partout* avec ces dernières. Il s'est affirmé *partout*, après les troubles ; il s'aggrave a nouveau, *partout*, par les mesures de pardon que l'on prend et qui se traduisent, pour la masse des autochtones, par la crainte que nous éprouvons à sévir et par l'affirmation de la solidarité musulmane dans une action dont il est

difficile de dire qu'elle n'est pas dirigée contre la France (1).

Que l'on cherche à minimiser une catastrophe, à diminuer son importance, cela s'explique et entre bien dans le rôle d'un gouvernement qui veut circonscrire les conséquences d'un événement social fâcheux pour l'avenir.

Cela peut être bon pour la France, où, à part quelques exceptions, la presse est le principal agent de l'information publique. Cela est inopérant et fâcheux dans une société musulmane où nos raisonnements d'Occidentaux ne peuvent avoir aucune action.

Nous sera-t-il permis de demander ici, sans mettre en cause là loyauté et le désir de bien faire animant les personnalités venues en Afrique du Nord, pour enquêter sur la situation, à quoi peut bien viser l'affirmation que quelques coins seulement de l'Algérie ont été atteints par l'esprit de rébellion ?

Partir d'une affirmation fausse, n'est-ce pas se diriger vers une solution fausse du problème que l'on cherche à résoudre ?

Or, il est faux que les événements des 8 et 10 mai 1945 aient été des manifestations locales. Malgré le silence de la presse, tout le monde sait, en Algérie, que d'un bout à l'autre de la Colonie, les esprits étaient prêts à manifester dans le sens des émeutes de Sétif et de Guelma. Des incidents qui se sont produits un peu partout en sont la démonstration la plus indéniable.

Veut-on des exemples ? Voici quelques faits probants, nous pourrions en citer d'autres :

***

Peu avant les émeutes, dans la région de Zéralda, à l'ouest d'Alger — nous voilà loin de Guelma, même de Sétif— en avril

(1) Ces lignes datent de septembre 1945.

1945, le garde forestier Renier était, chez lui, occupé à de petits travaux, dans la pièce d'entrée de son habitation, isolée en plein bois (forêt des Planteurs). Deux fenêtres étaient ouvertes au rez-de-chaussée. Deux indigènes armés de fusils se présentent, un à chaque fenêtre. Ils le visent et l'immobilisent, en lui disant : « Ne bouge pas ou tu es mort ! ».

Aussitôt la porte s'ouvre. Le garde, désarmé, reçoit l'ordre de se coucher, la face contre terre. Il ne peut qu'obéir. Sa femme et sa fille, 22 ans, arrivent. La pièce est envahie. On les fait coucher également, dans la même position.

Les agresseurs leur bandent les yeux et se mettent à piller la maison. Tout à coup, Renier entend sa fille l'appeler : *Papa, au secours !* La malheureuse est victime d'un acte de lubricité. Le père bondit. Un coup de feu le fait retomber. Il est mort. La mère est abattue, et la fille subit les pires outrages des bandits.

Depuis ces faits, que la presse n'a pas relatés, on a dû prendre des mesures pour assurer la sécurité dans la région. On a installé ou l'on va installer une brigade de gendarmerie à Zéralda. Mais les vols se multiplient dans les villas, les fermes, les maisons françaises isolées. La côte présente de belles plages et était très fréquentée par les baigneurs. On ne peut plus désormais s'isoler dans la belle saison et prendre un bain sans risquer de voir disparaître les effets, les portefeuilles, les bijoux déposés sur le sol ou dans les autos. Ce sont des jeunes qui opèrent à l'instigation des parents, la forêt est proche. Les délinquants ont vite fait de disparaître. Ils échappent ainsi à toutes les recherches. Le silence collectif les couvre. C'est là une forme grave de rébellion.

Pendant que se déroulaient les événements du Constantinois, les « Amis du Manifeste » et le P.P.A. fonctionnaient également

dans la région de Cherchell. Un complot de grande envergure avait été organisé dans le département d'Alger, contre la France. Il avait des ramifications et une ampleur importantes : Il visait à l'insurrection. Il avait gagné les élèves de l'École militaire indigène. On en a connu les détails le 17 septembre 1945, lorsque se sont déroulés les débats de cette affaire, qui ont duré plusieurs jours, devant le Tribunal militaire d'Alger. De nombreuses arrestations ont été opérées en mai. Le chef du P.P.A. local avait fait des aveux. Des gradés militaires indigènes avaient été gagnés à la cause de l'émancipation intégrale.

Les condamnations prononcées dans cette affaire par le Tribunal militaire permanent d'Alger, le 21 septembre 1945, ont été les suivantes :

3 condamnations à mort, dont 2 accusés militaires ;

Travaux forcés à perpétuité pour un civil ;

Diverses condamnations aux travaux forcés et à la prison.

Un acquittement.

Chose curieuse : des inculpés ont reproché au mouvement de Sétif d'être prématuré. Le soulèvement devait avoir lieu, mais être général. C'était la condition même de son succès.

Nous voilà prévenus. Il y a eu maldonne. On recommencera.

Un fait, qui s'est passé à Alger même, démontre que l'organisation de l'émeute avait été préparée de longue main et donne des précisions sur les responsabilités engagées.

Deux indigènes, dont le nommé Ladjali Mohamed Saïd, secrétaire de la section communiste de la Casbah, étaient surpris

en ville, le 18 mai 1945, à 2 heures du matin, par une patrouille. L'un d'eux disparaissait dans la nuit et ne put être rejoint, disent les journaux. Ladjali, après avoir essayé de fuir, engageait la lutte. Il était armé d'un pistolet automatique, dont il fit usage. La patrouille riposta. Ladjali tomba. Il ne tardait pas à expirer. Il avait une sacoche dans laquelle on trouva : un colt automatique, des munitions de guerre, de nombreux faux cachets (Comité français de la libération nationale, Commissariat à la Justice, Ministère de l'Agriculture, Direction de la Sécurité générale de l'Algérie, Ville d'Alger, Commissariat central, Service de la circulation, etc.) ; 200 imprimés, en langue arabe, de l'hymne du P.P.A. ; une partie des archives du Comité central des « Amis du Manifeste » et de la Liberté, dissous par l'autorité administrative, le 14 mai 1945.

Ajoutons que Ladjali a eu des obsèques imposantes. Une foule énorme formait le cortège. Sur la tombe, trois orateurs ont plis la parole au nom du Parti communiste, pour rendre hommage au défunt.

Ne sommes-nous pas en droit de conclure que l'affaire de la rébellion était organisée jusque dans ses détails, et que le parti de la révolte avait un grand état-major, siégeant a Alger, avec des complicités bien établies ?

Le 8 mai 1945, les mêmes scènes qui avaient lieu à Sétif se produisaient à Blida, à 50 kilomètres d'Alger. La « Ville des roses » était brusquement envahie par une foule d'indigènes armés (2.000 environ). Banderoles, cris, menaces, bagarres. De nombreux agents du service d'ordre sont blessés. 15 arrestations. Des peines allant de l'emprisonnement à 20 ans de travaux forcés, avec interdiction de séjour et dégradation civique, sont prononcées, le 24 mai, par le Tribunal militaire. Nous voilà loin du Constantinois...

***

Ainsi donc, le département d'Alger était également atteint par la vague de haine qui a failli submerger tout le territoire du Constantinois. Est-ce à dire que la province d'Oran était indemne de toute manifestation d'hostilité contre la France en mai 1945 ?

M. Pascal Muselli, député de l'Oranie à l'Assemblée Consultative Provisoire, a répondu à cette question, dans son discours du 10juillet.

« Dans la nuit du 18 au 19 mai, a-t-il dit, le feu est mis à la mairie de Saïda. 17 lignes téléphoniques privées sont coupées ; les réserves de bois de l'Intendance sont incendiées. Affolement général et recherches. On découvre les auteurs de ces méfaits. Ils font des aveux. Ils déclarent tout bonnement qu'ils avaient reçu l'ordre d'assassiner les autorités locales et que s'ils ne l'avaient pas fait, ce qu'ils regrettaient, c'est parce qu'ils étaient insuffisamment armés et ne possédaient pas assez de munitions !

« A la suite de perquisitions opérées chez les auteurs de cette action, on a découvert tout le système d'organisation des « Amis du Manifeste » en Oranie et toute la liste des Musulmans qui devaient opérer dans le département d'Oran. De nombreuses arrestations ont été faites, plusieurs centaines, je crois. L'administration a été enfin en mesure de prendre des dispositions pour éviter le renouvellement de pareils faits. *Cependant, il est prouvé que tout le système de l'insurrection étendait sa toile d'araignée sur l'Algérie entière. Si cette insurrection n 'a pas été générale, c 'est parce qu'elle a été prématurée et que l'incident de Sétif, qui est l'origine des événements, a éclaté inopinément*. Les instructions étaient formelles : l'insurrection ne devait avoir lieu qu'à une date qui devait être fixée par les dirigeants et les agitateurs.

« Il est pénible de constater qu'une administration informée, à laquelle nous disions tous les jours : « Méfiez-vous ! De graves événements vont se produire. Il faut prendre des précautions et sauvegarder des vies humaines françaises et musulmanes ! » n'ait pas pris les dispositions nécessaires. Car une fois déclenchés, on ne sait pas où ces sortes d'incidents peuvent s'arrêter. »

Nous n'avons rien à ajouter ni à retrancher à cette déclaration, faite à la tribune de l'Assemblée Nationale.

***

La formule administrative employée pour ramener l'apaisement dans le pays est à la fois simple et dangereuse.

« Maintenant tout est calme !.» constatent les Pouvoirs publics.

En Afrique du Nord, le calme a toujours précédé l'orage. On a dit, avec raison, qu'en Algérie, l'émeute est toujours une explosion. Le calme ne saurait donc être une démonstration de sécurité.

Surtout lorsque se produisent des faits qui sont démonstratifs au possible, tel l'incident de Mac-Mahon, ce chef-lieu de commune mixte qui est entré dans l'histoire en 1917, par le massacre du sous-préfet Casinelli, de l'administrateur Marseille, du brigadier forestier Terezano, pour ne citer que les principales victimes.

Le 14 juillet 1945, deux mois après les émeutes du Constantinois, le village de Mac-Mahon était calme. On avait célébré comme il convenait la fête nationale. Le lendemain, on avait repris la tâche journalière. Le détachement de spahis installé dans le village, les colons avaient mené, comme d'habitude, à la première heure, les bêtes à l'abreuvoir communal avant de distribuer la ration d'orge. Le travail reprenait normalement.

Tout à coup, grosse émotion : les bêtes qui avaient bu tombaient brusquement, pour ne plus se relever. Aux écuries militaires, on constatait la mort, presque foudroyante, de 32 chevaux de service. Chez M. Tacon, colon, 10 bêtes sur 12 étaient tuées : exactement 3 chevaux, 4 mulets, et 3 juments. En tout une cinquantaine de bêtes atteintes mortellement.

Une enquête a démontré :

1° Que l'eau de l'abreuvoir avait reçu de l'arseniate de soude provenant, sans doute, du son empoisonné distribué dans les campagnes pour la lutte contre les sauterelles.

2° Qu'aucune bête appartenant aux indigènes du village n'avait été menée, ce matin-là, à l'abreuvoir.

Est-il nécessaire de conclure ?

Ajoutons que Mac-Mahon n'a pas constitué un fait isolé de tentative criminelle par l'emploi du son empoisonné. Un jeune colon de Catinat, quelque temps auparavant, a failli absorber un café au lait nocif en rentrant chez lui, après une veillée de nuit, sur sa place à battre. M. Deffobis surpris par l'amertume du liquide qui lui était servi avait pu cracher à temps la première gorgée qu'il se préparait à absorber et jeter le contenu de son bol par la fenêtre.

Des poules, picorant aussitôt le pain mis dans le café, sont tombées foudroyées. Le garçon indigène du colon a avoué sa tentative criminelle devant la gendarmerie : emploi de son nocif. Après plusieurs mois d'arrestation, il a été relâché... faute de preuves...

Jusqu'à la transformation en eau arseniquée du contenu de l'abreuvoir de Mac-Mahon, nous devons reconnaître que tout était calme sur le territoire de la commune mixte d'Aïn Touta. On voudra bien nous permettre d'ajouter qu'en l'occurrence, ce calme était, au moins, trompeur. Le vieux proverbe reste toujours vrai ! Il faut se méfier de l'eau qui dort... même dans un abreuvoir...

***

Retenons enfin ce fait significatif :

Les élections dites cantonales qui ont eu lieu en septembre 1945 ont envoyé dans les Conseils généraux algériens des indigènes qui avaient pris position contre la France en signant les différents manifestes demandant la disparition de notre autorité et de notre drapeau de l'Afrique française. C'est à des majorités écrasantes que ces hommes ont été élus par leurs coreligionnaires. Plusieurs étaient en prison, détenus et accusés de faits graves, à la suite des émeutes de mai 1945. Voilà qui augmente de façon sensible le pourcentage relevé par le ministre de l'Intérieur, M. Tissier, qui était du reste dans son rôle en essayant d'atténuer la portée des faits, afin de diminuer les appréhensions de l'opinion publique.

La vérité vraie, hélas ! n'est pas d'accord avec la vérité officielle.

Et le danger persiste en Algérie et, on peut le dire, dans toute l'Afrique du Nord.

LES LEÇONS DU PASSE

Gouverner c'est prévoir, a-t-on dit souvent. Nous pouvons ajouter : prévoir, c'est surtout s'inspirer des leçons du passé. Or, après cent quinze ans, les leçons du passé sont nombreuses pour nous, en Afrique du Nord. Les émeutes de 1945 ont eu des précédents de nature à nous instruire sur le caractère et les dispositions des indigènes à notre égard dès que l'on fait appel chez eux à la passion religieuse. Quelles conclusions utiles pour notre défense avons-nous tiré des événements sanglants dont nous avons été trop souvent les victimes ? Nous pouvons sans hésiter répondre : Aucune.

Prenons un exemple :

Le 12 novembre 1916, on apprenait avec quelque émotion, au Gouvernement général de l'Algérie, qu'une révolte venait brusquement d'éclater à Mac-Mahon, chef lieu de la commune mixte d'Ain Touta, dans l'arrondissement de Batna, qui fait partie, comme Sétif et Guelma, du Constantinois. Les événements avaient

rapidement tourné au tragique : le sous-préfet, M. Gasinelli, en tournée de révision dans la région, surpris la nuit, en plein sommeil par l'attaque du bordj administratif, était sorti de sa chambre, pour se rendre compte de ce qui se passait.

Il avait été assommé à coups de matraques par les émeutiers, après une belle et inutile résistance. L'Administrateur de la commune mixte, M. Marseille, descendant rapidement l'escalier qui desservait son appartement, était tué à coups de feu avant d'atteindre le rez-de-chaussée ; sa fillette, affolée, voyant tomber son père, s'était précipitée sur son corps et recevait une balle qui mit, pendant plusieurs semaines, ses jours en danger ; le bordj était en feu, il devait être en partie détruit ; Mme Marseille dut l'abandonner avec ses enfants, sans avoir eu le temps de prendre des vêtements indispensables.

Un piquet de zouaves, amené la veille à Mac-Mahon (une dizaine d'hommes), réussit à dégager la maison commune. Les émeutiers se répandirent alors dans le village et dans la campagne, dans un but de meurtre et de pillage. Le brigadier forestier Terrezano, surpris chez lui, fut assassiné à son tour. Le chef de gare ne dut son salut qu'au dévouement d'une femme indigène.

Il fallut toute une expédition militaire pour mettre à la raison les révoltés. Une fois de plus le plateau de la Mestaoua, entouré de ravins profonds, qui avait déjà servi de camp retranché aux insurgés de 1871, fut le refuge des tribus soulevées contre notre autorité. Nous avons eu de nouveaux morts à déplorer, de véritables expéditions punitives à assurer. Alors que nous étions en guerre en Europe, il fallut faire venir des troupes de France.

Il fut démontré que l'autorité avait été prise au dépourvu. Elle avait cependant été alertée à la session récente d'octobre au Conseil général de Constantine, où des élus avaient affirmé que la

situation était plus qu'inquiétante et qu'il fallait s'attendre à des événements graves.

Le calme revenu, après bien des efforts et de douloureux sacrifices, on prescrivit une enquête ; un vieux fonctionnaire en fut chargé ; il se nommait M. Depont, il était chef du service de l'Inspection générale des communes mixtes en Algérie et assurait la direction intérimaire des Territoires du Sud.

Son rapport ne vit jamais le grand jour de la publicité ; il fut classé parmi les documents secrets. Ses conclusions ne furent connues de personne ou à peu près, ce qui fit penser qu'il constituait une défense tellement exagérée des formules administratives en matière de politique indigène qu'il valait mieux, dans un sentiment de pudeur compréhensif, ne pas le diffuser.

On se trompait ; le rapport de M. Depont est un travail consciencieux et courageux, qui a dit la vérité sur le drame d'Aïn Touta et a signalé, avec une indépendance qui est toute à l'éloge de son auteur, les fautes commises et la conduite à observer dans l'avenir, afin d'éviter le retour de faits aussi graves que fâcheux pour la sécurité et la dignité françaises.

Les fonctions que nous avons occupées dans les assemblées d'Alger nous ont valu, il y a quelques années, la faveur exceptionnelle d'obtenir l'autorisation de lire ce document. Nous en avons retenu une impression réconfortante, celle que les Français d'Algérie ne manquent jamais d'avoir en présence d'un fonctionnaire sachant rester, en toute occasion, vraiment digne de la tâche qui lui a été confiée.

La leçon d'Histoire donnée à ses chefs par M. Depont, à l'occasion de la tragédie de Mac-Mahon, méritait vraiment d'être publiée. Elle est d'une haute portée morale et constitue un enseignement qui aurait dû nous éviter le retour aux éternelles

erreurs, se terminant chez nous par de continuelles catastrophes.

Mais combien de Gouverneurs, combien de Préfets, combien de hauts fonctionnaires ont eu la curiosité ou le temps matériel de s'imprégner des vérités hautement éducatives qui ont été consignées dans un document confidentiel datant déjà de près de trente années ?

Nous regrettons de n'avoir retenu de cette lecture que quelques notes éparses recueillies par nous avec une ferveur reconnaissante.

M. Depont examine les faits « au microscope » pour employer l'expression du regretté professeur Gautier. Dans l'affaire d'Aïn Touta, il relève jusqu'aux excitations turques, masquées par « de nouvelles et abondantes déclarations de loyalisme dans nos provinces algériennes », mais entretenues par des « missi dominici » tolérés par l'autorité, tel cet agitateur ottoman, séjournant au M'Zab avec notre autorisation, l'agitation grandissante, succédant à la raréfaction des attentats qui s'était produite au début de la guerre, l'année 1915 favorisant ensuite une crise de banditisme en Kabylie du département d'Alger et dans les régions de Bône, puis de Bougie, Orléansville, Mostaganem, Batna, crise qui ne fut complètement jugulée qu'en mai 1916.

L'auteur constate que le rôle primordial fut tenu, dans ces mouvements, par les insoumis et les déserteurs indigènes. Au 31 décembre 1916, 40.470 engagés volontaires étaient obtenus parmi les autochtones algériens, mais on signalait de nombreuses évasions chez les engagés et chez les appelés.

« Les méthodes de paix, dit-il, avec leur formalisme, leurs hésitations, leurs scrupules de l'égalité, que nous finissons toujours, avant de les abandonner, par payer fort cher, avaient dû faire place aux méthodes de guerre, pour faire face à la situation et aux mouvements d'insurrection dont nous serons encore longtemps menacés. »

Et M. Depont ajoute : « Le seul remède à apporter à ces

situations consiste en des répressions aussi immédiates que sévères. Temporiser est ici la pire des choses.

« C'est pour ne pas avoir réprimé à temps, c'est-à-dire lorsque la légitime défense nous le commandait, que les choses se sont gâtées dans l'arrondissement de Batna.

« Nous avions trop oublié que toute société islamique n'obéit qu'à la force qui, aux yeux des Musulmans, nous vient de Dieu. Et qui donc pourrait être fort contre la volonté de Dieu ? Voilà pourquoi tout fléchissement, toute diminution de notre puissance est un signe que Dieu se retire de nous et nous livre à la guerre sainte.

« A Barika (la veille du drame de Mac-Mahon), nous avons laissé attaquer à coups de fusil sans répondre, chose inouïe, inconnue peut-être dans les annales de la guerre d'Afrique, et même dans les simples opérations de police, une patrouille de spahis détachée d'une colonne suffisante pour mettre sur-le-champ des rebelles à la raison.

« Si l'ordre de tirer avait été donné à cette patrouille les choses n'eussent assurément pas pris une aussi vilaine tournure. Pourquoi cet ordre n'a-t-il pas été prescrit ? »

Ces constatations sont à rapprocher de l'histoire du massacre des Juifs de Constantine, le 5 août 1934, où en l'absence d'Alger, de M. Carde, Gouverneur général, des coups de téléphone partaient des bureaux administratifs, sommant la Préfecture d'interdire aux troupes de tirer sur les émeutiers qui assassinaient leurs victimes dans la rue. Il a fallu l'arrivée du maire, M. Morinaud, ordonnant la distribution des cartouches aux troupes, pour que, comme par enchantement, la ville soit libérée de ses agresseurs.

Pendant les journées sanglantes du Constantinois, en mai 1945, n'a-t-on pas entendu au téléphone les mêmes bureaux recommander d'atténuer la répression ?

Cela se traduisait par cette phrase, répercutée de bureau en bureau : « Allez-y mou ! » au moment même où les incendies et les meurtres faisaient rage contre les Français des campagnes.

La leçon de 1916 n'a pas plus servi en 1934 qu'en 1945.

Tout serait à reprendre dans l'étude, documentée et fouillée due à la plume de M. Depont. Citons encore quelques phrases de ce haut fonctionnaire, qui restent d'actualité :

« Les deux fonctionnaires tombés à leur poste (le Sous-préfet et l'Administrateur) victimes du devoir professionnel étaient partout estimés et réputés l'un et l'autre pour leur douceur et leurs sentiments très bienveillants à l'égard des indigènes. » On peut en dire autant en 1945, du maire de Sétif, M. Deluca, des instituteurs, dont l'un, M. Peguin, a eu la figure écrasée par un de ses élèves, des chefs cantonniers ou gardes champêtres, du juge de paix de Kerrata, M. Trabaud, des Administrateurs Rousseau et Bancel de Périgotville, de l'abbé Navarro, et de toutes les victimes de l'odieuse tuerie des 8 et 9 mai... Nous ne parlons pas des femmes qui furent souvent les bienfaitrices de nos indigènes dans les campagnes.

...« Expliquons-nous : on ne gouverne ni on n'administre pas ce peuple avec de la bienveillance exclusivement, en toutes choses, sous peine de voir le système tomber dans la faiblesse, qui est ici la pire des extrémités. Il y faut encore beaucoup de fermeté et des moyens rapides d'obéissance et de soumission.

...« En tous cas, d'où qu'elle provienne, aux yeux des indigènes, toute faiblesse de l'autorité est une faute, qu'il nous faut toujours payer cher..

...« La répression par les armes était nécessaire. La répression administrative, avec les tempéraments que nous allons exposer, ne l'est pas moins, les tribus révoltées devaient subir jusqu'au bout les conséquences de leurs actes insurrectionnels. Elles ne se

soumettront définitivement que si elles sentent peser un long temps, sur elles, la puissance de la France, dont elles ont douté. Or, actuellement, nous l'avons dit, elles n'ont que l'apparence de soumission. »

Ces lignes sont datées du 1er septembre 1917, un an après le drame d'Aïn Touta.

...« Toutes ces insurrections (de 1845 à 1916) présentent un trait commun. Elles ont toutes pour causes le fanatisme religieux, le mécontentement, l'ambition ou des rivalités de grands chefs indigènes. Ces divers mobiles se sont trouvés quelquefois réunis. Mais le premier se retrouve dans toutes les révoltes. Il est l'argument irrésistible pour soulever les masses simples et crédules.

...« Il est à noter que les grandes insurrections : 1864-1871-1881, ont correspondu à des réductions de nos forces militaires : Mexique en 1864 ; Guerre de 1870-1871 ; Expédition de la Tunisie en 1881 ; la même observation s'applique aux troubles de 1916. » Nous pouvons aujourd'hui ajouter : et aux massacres de 1945...

Arrêtons là nos citations, et ajoutons cette observation, qui résulte de constatations non discutables : le respect de l'autorité disparaît de plus en plus en Afrique du Nord. De concession en concession, en tolérant partout une propagande dite politique, qui devient de plus en plus agressive, nous avons donné aux indigènes, qui n'ont de respect que pour la force, alliée à la justice, la plus fâcheuse idée de nos possibilités. Et cela se traduit par des phrases telles que celle recueillie de la bouche d'un caïd de la région d'Oued-Zenati :

« Quand on parle de la France, dans mon douar, tout le monde rigole. »

Comment s'étonner, dès lors, des émeutes de Sétif et de Guelma ?

EN MANIERE DE CONCLUSION

Les différents récits qui précèdent n'ont pas la prétention de résumer tous les incidents qui se sont produits au cours des émeutes de mai 1945, en Algérie. Beaucoup de drames locaux se sont déroulés qui n'ont pas eu encore d'écho dans le public, l'effort officiel tendant ouvertement à faire le silence pour « rassurer l'opinion », ce qui est, nous l'avons dit, un moyen discutable.

Il se dégage cependant, des faits connus, libérés des déformations qui sont à la base de transmissions orales ou même écrites, des vérités d'évidence qui ne sauraient être niées.

Essayons de définir quelques-unes des constatations d'ordre général, méritant d'être retenues.

— La surprise a été totale pour les Français menacés et agressés, aussi bien dans les villes que dans les villages ou les campagnes. Si des avertissements ont pu, avant les journées tragiques, être adressés à l'Autorité responsable de l'ordre, c'est qu'une tension générale,

devenue de plus en plus anormale, s'affirmait dans le monde indigène — phénomène qui ne pouvait échapper à l'attention des observateurs français habitués à analyser les réactions de l'âme musulmane.

Ces réactions étaient, évidemment, le résultat d'une propagande suractivée, exacerbée, que l'on sentait en état d'impatience d'arriver à un but assigné à l'avance, poursuivi avec nervosité — propagande ouverte, à laquelle n'était opposée aucune mesure officielle de nature à faire hésiter ou réfléchir les meneurs.

Mais à très peu d'exceptions près, un silence collectif, soulignant une complicité générale tacite, a été le caractère principal de la préparation du soulèvement du 8 mai 1945.

— L'Administration et la population française se sont trouvées en présence d'un complot savamment préparé, mûri, dont l'ampleur devait s'étendre à tout le territoire de nos trois départements algériens. Tous les détails avaient été prévus. L'application d'un tel programme, dont le succès pouvait être raisonnablement escompté, en un moment précisément où les moyens de défense manquaient en Afrique du Nord, pouvait provoquer un raz-de-marée des plus fâcheux pour la situation de la France au Sud de la Méditerranée.

— Il est logique de penser que ce programme, pour atteindre un tel développement, a pu recevoir l'appui d'encouragements étrangers au pays, encouragements faisant suite aux campagnes de propagande d'origine allemande et italienne. L'action entreprise n'était pas d'ordre local. Elle faisait partie d'un plan à allure mondiale. Les chefs locaux — dont la responsabilité reste, évidemment, entière — étaient des comparses, des participants ayant reçu des directives et des moyens d'action puissants. Ils avaient à leur disposition, sur place, un levier de premier ordre, le fanatisme religieux.

— La misère ne peut en rien être retenue, comme provocatrice du drame. La démonstration a été faite partout que la faim ne sévissait pas dans les régions soulevées. Partout des approvisionnements ont été trouvés chez les émeutiers. Les pillages ont provoqué de la part des révoltés un gaspillage énorme de denrées alimentaires. Des stocks considérables de blé, semoule, farine existaient à Kerrata, Fedj-M'Zala, qui ont été retrouvés intacts après le soulèvement.

— Il a été établi que les régions pauvres du département, vraiment atteintes par le dénuement, n'ont pas enregistré de troubles sanglants ni de réactions de révoltes — malgré l'insuffisance des secours mis à la disposition des populations, atteintes par une série d'années à productions déficitaires.

— Il est également à noter que les mesures de restrictions, les réquisitions de récoltes ne se sont pas exercées en fait, à très peu d'exceptions près, sur le monde indigène — qui a refusé, dans l'ensemble, de respecter les règlements édictés. Seuls les colons français ont livré leurs récoltes et d'une façon générale, les magasins des Sociétés indigènes de Prévoyance ont été surtout alimentés, depuis trois ans, par du blé de culture française. Les poursuites exercées contre les autochtones délinquants ont eu lieu au ralenti. Quelques condamnations ont bien été prononcées, mais elles ont été très atténuées en appel. La volonté, qui s'affirmait de ne pas sévir, a augmenté, par la suite, la résistance. On peut donc dire que les indigènes d'Algérie, tout au moins les 9/10, représentant des agriculteurs, ont joui, d'un régime privilégié, dans la période de guerre, puisqu'ils n'ont pas livré leur production agricole et ont participé néanmoins aux répartitions des denrées alimentaires.

— Le mouvement a été nettement hostile à tout ce qui était français dans le pays, sans distinction entre les classes sociales, les professions ou les partis politiques.

Tout ce qui n'était pas musulman devait être détruit, anéanti. Témoin ce jeune berbère de Kerrata, récemment converti en France, au catholicisme. Témoin cette jeune israélite, Mlle Zemmour, du même centre, tous deux massacrés impitoyablement. Témoins également les Français appartenant à des partis avancés, qui ont été horriblement massacrés, à Sétif et ailleurs, malgré les protestations d'amitiés qu'ils prodiguaient à leurs agresseurs.

— Les observations faites à Guelma, à propos des adhérents musulmans aux organisations ouvrières, donnent la note exacte de la soudure à espérer entre les éléments indigènes en Afrique du Nord et les groupements à tendances occidentales ou européennes. La propagande faite depuis quelque temps, avec une intensité accrue, par les partis politiques, pour entraîner les indigènes vers des idéologies extrémistes, s'est avérée inopérante dès qu'il s'est agi d'affirmer l'unité musulmane.

— Enfin, compte tenu de l'horreur de la tragédie, dont une partie de la province de Constantine a été le théâtre, l'émeute a abouti à un échec. Pourquoi ?

Parce que le mouvement a été déclenché par erreur. Parce que de ce fait, il n'a pas été généralisé, comme prévu au programme initial établi. Ce qui a permis d'organiser une réaction militaire, venant épauler énergiquement les résistances locales opposées par les Français dans les villes de Sétif et de Guelma et dans les centres de colonisation qui ont eu à faire face à l'émeute.

Partout, dans les douars et les cités populeuses, on était prévenu. On attendait le signal annoncé. On se préparait à l'action. Pour mieux préparer les esprits à cette action, les chefs avaient donné l'ordre de répondre à toutes les manifestations en faveur de la cause française par des contre-manifestations de protestation. Les bannières et les inscriptions revendicatrices étaient

recommandées. C'était là une manœuvre dangereuse, pouvant provoquer brusquement une explosion. C'est ce qui s'est produit à Sétif— principal foyer de propagande dans le département.

Le drame de Sétif a fait croire au déclenchement du signal attendu. Des émissaires, déjà désignés pour le grand jour, sont partis, annonçant la guerre sainte : « El djihad. »

Sétif a-t-il été la cause du soulèvement de Guelma ? La nouvelle du massacre survenu dans la première ville a-t-elle été l'étincelle qui a mis le feu au foyer surchauffé que présentait la seconde ? Il est difficile de répondre à ces questions. Il est possible, il est plausible que les mêmes causes ont pu produire, simultanément, les mêmes effets, sur deux points différents du territoire. Nous avons vu qu'en de nombreuses régions, les contre-manifestations indigènes ont atteint des degrés de tension qui ont fait craindre des explosions de fanatisme.

La journée de la Victoire ne devait-elle pas être particulièrement douloureuse pour ceux qui prêchaient la libération du territoire nord-africain contre la nation victorieuse ?

***

Des mois se sont écoulés depuis l'explosion qui, dans l'esprit de ses auteurs, devait jeter hors de l'Afrique du Nord l'œuvre et le nom français.

Une grave question reste posée, à laquelle doivent répondre ceux qui ont la responsabilité de l'avenir de la France dans le monde.

Qui peut nier désormais, le rôle important joué pour la civilisation et par notre Pays, sur la plate-forme Maroc - Algérie - Tunisie, après les événements de novembre 1942 ! Qui oserait prétendre que porter atteinte à notre autorité dans ces vastes

régions ne serait pas compromettre du même coup la situation de notre Métropole au sein du Concert des Nations qui s'élabore difficilement mais progressivement dans les grandes capitales de la civilisation moderne ?

Que nous le voulions ou non, nous en sommes arrivés à ce stade de nos préoccupations, dans le problème qui se pose pour nous au sud de la Méditerranée : La France peut-elle conserver son prestige dans ses possessions nord-africaines, si ses nationaux d'origine sont mis dans l'obligation d'évacuer ces territoires ?

Du côté de la population française, nous avons enregistré des constatations réconfortantes. Au cours des incidents tragiques vécus dans nos campagnes et dans les deux villes attaquées brusquement, les Français surpris, isolés, démunis souvent de tout armement, on fait face au danger avec une crânerie qui leur fait honneur. Extrêmement rares ont été les cas de défaillance individuelle.

L'armée, commandée par des chefs vraiment dignes de ce nom, encadrée par des officiers de haute valeur, des sous-officiers méritant les plus grands éloges, a été admirable d'abnégation et de sang-froid, dans les circonstances les plus difficiles. Mise souvent en présence de constatations qui révoltent la conscience humaine : cadavres de femmes martyrisées, enfants de quelques mois lacérés de coups de couteaux, corps horriblement mutilés et profanés, elle n'a sévi que dans les milieux où s'étaient réfugiés les auteurs de ces forfaits. On peut dire qu'en maints endroits l'intervention rapide, souvent téméraire, de petits détachements, a sauvé de la mort de nombreuses victimes, qui étaient à bout de résistance — comme à Kerrata et à Chevreul. Sur le littoral, dans la baie d'Aokas, la marine est venue, de façon brillante, seconder les efforts des patrouilles civiles et des groupes militaires circulant

dans une région extrêmement difficile à défendre.

Cet effort militaire n'a pas été suivi des décisions énergiques attendues de l'autorité civile. Malgré la gravité de la situation, les rescapés ont constaté que l'on cherchait à apporter des atténuations aux mesures prises par la Justice, dans le cadre naturel des lois en vigueur. On a relaxé des prévenus, renvoyé dans leurs foyers des accusés, pris des mesures de grâce qui ont étonné les bénéficiaires eux-mêmes. Dans des proclamations déclamatoires, on a annoncé que les maisons détruites par les émeutiers seraient reconstruites, en même temps que celles des assassins.

Des décisions des tribunaux militaires, prononçant des condamnations à mort, attendent encore d'être exécutées. On a annoncé une amnistie générale, pour faciliter « le rapprochement des cœurs ». Malgré de légitimes protestations, cette amnistie a été prononcée.

On semble ignorer que de telles mesures sont considérées par le milieu qui en est l'objet comme des actes de faiblesse et un encouragement à persévérer dans le but poursuivi. Demain, des meneurs, les grands chefs, seront rendus à la liberté et reprendront la propagande interrompue jusqu'à satisfaction complète.

Et cela nous promet de nouveaux troubles, de nouvelles émeutes, de nouvelles scènes de circoncellions.

Et cela nous rappelle la recommandation du vieux caïd, à son ami français :

« L'Arabe, c'est comme le diss. Lorsque tu grimpes dans la montagne, si tu le prends à pleine main, en serrant fort, il te soutient et te protège. Si tu lâches un peu, il te coupe les doigts. »

Doit-on s'étonner qu'en présence de cette situation, les Français qui, au lendemain du drame, dans un sursaut de protestations, avaient affirmé leur volonté de rester, malgré tout, sur les positions qu'ils avaient doublement conquises, se sentent gagner de proche

en proche par la lassitude, la désillusion, le découragement ? Où est pour eux la garantie de sécurité à laquelle ils ont droit, que l'on doit leur assurer, dans un intérêt national ? Qui peut répondre, en ce moment, au colon, au fonctionnaire habitant le bled, au garde-forestier perdu dans la forêt, de la sécurité de sa famille, lorsque ses obligations professionnelles l'éloigneront de sa ferme ou de sa demeure ?

Le climat moral régnant aujourd'hui sur l'Afrique française est exactement le même que celui qui y régnait dans les derniers jours de mars 1945. Avec aggravation. Les élections qui ont eu lieu ont donné aux indigènes, par l'application de la décision du 7 mars 1944, la certitude d'être à brève échéance les maîtres des municipalités algériennes. L'administration du pays va changer de mains. Peut-on, dès lors, jeter la pierre aux Français qui songent à cet avenir prochain et se laissent entraîner à des préparatifs de départ ?

Constatons avec tristesse que le mouvement d'émigration a commencé. Des liquidations ont déjà eu lieu. Des achats se pratiquent en France de propriétés agricoles. Ce serait tant mieux pour les campagnes de la Métropole qui n'étaient plus repeuplées que par des éléments étrangers, si la contre-partie au sud de la Méditerranée ne venait s'affirmer comme désastreuse pour notre Nation.

Nous savons, d'autre part, que des correspondances s'échangent entre l'Afrique et le Canada. Des projets s'ébauchent. Des parents parlent de se rapprocher. Partir là-bas, c'est rester encore français. Le déchirement de la séparation semble s'atténuer.

Par ailleurs, nous apprenons que les États-Unis d'Amérique viennent de nous rendre les 2 ou 3.000 jeunes aviateurs français partis à New-York pour y perfectionner leur apprentissage. Ces jeunes sont touchés par la démobilisation française. Ils rentrent

dans leurs foyers. Ils rejoignent leur famille. Ils ont su se faire apprécier chez nos alliés, puisque, nous dit-on, la plupart d'entre eux ont rapporté, épinglé à leur feuille de route, un billet de retour gratuit au Nouveau-Monde, valable pour six mois. Beaucoup d'Algériens figurent parmi ces libérables. On nous affirme que plusieurs déjà ont répondu à l'appel qui leur était adressé. On nous a cité des noms.

Allons-nous assister à la disparition des meilleurs éléments de la prospérité de nos territoires nord-africains ? Allons-nous laisser proclamer la faillite de l'œuvre française en ces immenses régions, faute d'avoir pris les mesures de dignité qui s'imposaient pour y faire respecter la paix française ?

Au point de vue national, nous avons dit les répercussions que provoquerait une telle situation.

Au point de vue économique, les indigènes eux-mêmes — nous entendons ceux qui désirent notre départ — ne tarderaient pas à tomber dans une crise sociale qui appellerait d'urgence de nouveaux maîtres sur la terre africaine.

On sait, en effet, par des chiffres précis, autant qu'éloquents, que toute l'économie du pays n'est assurée que par l'effort et le travail français,

800.000 Français alimentent presque seuls le budget algérien, en payant huit fois plus d'impôts que les 8 millions d'indigènes qui peuplent aujourd'hui l'Algérie (1), alors que la fortune publique est restée entre les mains de ces derniers, dans la proportion justifiée par leur nombre.

Appuyons par des chiffres cette affirmation : Dans une brochure publiée en 1939 par les services de l'Économie sociale du Gouvernement général de l'Algérie, au sujet de l'artisanat

(1) Déclaration du général Catroux avant son départ du Gouvernement général.

indigène, il est précisé que les indigènes algériens cultivaient :

— 1.022.000 hectares de blé sur 1.308.000 hectares. Ce qui permet de dire que la culture européenne ressort à 286.000 hectares ;

— 1.152.000 hectares d'orge sur 1262.000 hectares, d'où une part, pour l'Européen, de 110.000 hectares ;

— 15.823 hectares de tabac, sur 22.289, d'où une part de 6.466 hectares pour l'Européen.

On ajoute que les « indigènes possèdent la presque totalité du bétail ». 170.000 chevaux, 773.000 bovins, 5.181.000 ovins, les 6/7 des figuiers, les 5/8 des oliviers, à peu près tous les palmiers du Sud.

Et voilà, d'un seul coup, brisé le slogan abominable que répandent en France certains partis affirmant que le colon français a réduit en un état d'esclavage le malheureux indigène algérien, dont la misère justifie ainsi les révoltes et les soulèvements...

Car cette diffamation a cours dans des journaux de la Métropole, répandus effrontément dans nos trois départements africains. Et cela est de nature à fausser, en France, une opinion publique admettant, de bonne foi, de telles affirmations (1).

La vérité est que la Colonisation française n'a pas refoulé l'indigène. Elle a créé de la richesse en mettant en valeur des champs incultivés depuis des millénaires. Elle a défriché d'immenses étendues envahies par la brousse, les a transformées en campagnes de France, en prairies, en vignes, en champs de

(1) Les chiffes ainsi relevés dans un document officiel démontrent que l'indigène est maître chez lui, dans les 7/8 des territoires algériens. Sur les 7/8 de la superficie ainsi fixée, il ne saurait donc y avoir d'esclavage. Restent les terrains occupés par la colonisation française, soit 1/8. Or, il est démontré que c'est là, précisément, que l'indigène a, dans le passé, au cours des crises les plus graves, le moins souffert de la misère. Esclavage ? misère provoquée par nous ? Comment expliquer alors que, depuis trente ans, les achats de terres par les indigènes aux Français sont plus considérables que les achats faits par les Européens aux indigènes ?

céréales. Elle a donné du travail rémunérateur aux autochtones inoccupés jusqu'alors. La protection française a abouti à ce résultat, en un siècle, de faire passer une population de 2 millions d'êtres humains à 8 millions, chiffre qui va être accusé, affirme-t-on, par le prochain recensement de la population.

Les Français d'Algérie ont le droit d'être fiers de leur œuvre. Par le labeur de cinq générations, ils ont donné à la Mère-Patrie un domaine qui double la superficie de la Métropole. Ils ont créé, au sud de la Méditerranée, une pépinière de citoyens soldats, qui avaient déjà brillamment fait leurs preuves lors de la guerre 1914-1918. Cinq pour cent des contingents enrôlés sur le front sont tombés, face à l'ennemi. Les survivants ont fait mieux depuis. En 1939, ces Français ont été de la grande tourmente. En 1943, ils faisaient partie des troupes qui ont opposé un barrage à l'armée allemande se préparant à envahir l'Algérie près de Tebessa, qui ont fait la reconquête de la Tunisie avec nos alliés, qui se sont illustrés sur les champs de bataille de Sicile et d'Italie et qui ont participé à la libération de nos vieilles provinces, depuis le Midi jusques et au delà de Belfort, pour entrer en vainqueurs dans les pays rhénans, après l'Alsace et la Lorraine reconquises.

Cet effort a été accompli par des Français de l'Afrique du Nord, encadrant des contingents indigènes tous confondus dans notre esprit en un même sentiment de reconnaissance et de fierté patriotiques.

A tous les Français d'adoption qui ont fait magnifiquement leur devoir, nous devons notre protection clairvoyante et fraternelle. Nous devons leur éviter d'être entraînés dans la folle propagande qui doit, demain, les jeter, pantelants, dans les pires aventures. Nous devons donner à ce pays d'Afrique, qui est le leur comme il est le nôtre, cette paix française qu'ils ont bien méritée et qui doit être faite de justice impartiale et de fermeté assurant le respect de

l'ordre social et le libre développement des initiatives individuelles, sous l'égide du travail collectif, principal facteur de la prospérité commune.

Pour arriver à ce résultat, il n'y a plus une faute à commettre.

Ceci est un des côtés de la question africaine. Il a sa valeur. Mais il est dominé par le principe même du maintien de l'autorité française au sud de la Méditerranée.

POST-SCRIPTUM

VERS L'IRRÉPARABLE

Les lignes qui précèdent et que nous avions données « en manière de conclusion » datent de neuf mois. Elles ont été écrites en décembre 1945. Nous ne sommes, du reste, pour rien dans le retard apporté à leur publicité, car nous n'ignorons pas qu'il est grand temps de faire entendre les vérités nécessaires.

Depuis cette époque, des faits nouveaux se sont produits, qui accentuent encore la gravité de la situation créée à la France en Afrique du Nord.

A Paris, on légifère en hâte. On est plus pressé de faire, pour l'Algérie, du définitif que du raisonnable. On fait œuvre de démolition, sans souci du lendemain — à part celui de faire place nette, pour installer on ne sait quel régime de désordre et d'anarchie, dont les indigènes seront les victimes, au même titre que les Français d'origine.

Apparemment, on vise à donner des satisfactions aux « Amis du Manifeste », de ce « Manifeste » *signé par tous les élus*

musulmans siégeant actuellement à la Constituante, au titre algérien, et qui réclamait, en termes autoritaires et agressifs, en février 1943 :

— La libération totale de l'Algérie, par le départ de l'Administration et de l'influence françaises ;

— Le remplacement du drapeau tricolore par le drapeau de l'Islam dans les cantonnements et les manifestations militaires ;

— La constitution de l'Algérie en État algérien, *dès la fin des hostilités,* Constitution élaborée par une assemblée algérienne, élue au suffrage universel, *par tous les habitants de l'Algérie*.

Le 7 mars 1944, un an après, une Ordonnance, sous laquelle on était étonné de trouver un nom respecté, celui du général de Gaulle, avait fait entrer le pays dans la voie ainsi tracée : les listes électorales françaises étaient largement ouvertes aux indigènes, *admis à conserver leur statut personnel.*

Cette dernière stipulation était la reconnaissance officielle par notre pays, la légalisation de l'état de servage de la femme musulmane...

Depuis décembre 1945, d'autres décisions sont venues encore renforcer l'Ordonnance de 1944, en faisant litière des principes qui avaient le plus honoré, jusqu'à ce jour, les traditions françaises, nous voulons parler du respect de la Justice.

Par une série de mesures, l'Autorité supérieure est arrivée : à faire classer de nombreuses affaires criminelles, intéressant les émeutes de mai 1945, avant jugement, à vider les camps de concentration, où avaient été relégués, en attendant des sanctions, de nombreux inculpés, à relâcher des condamnés de droit commun avant l'expiration de leurs peines ; à annuler l'exécution de décisions des tribunaux militaires ayant prononcé des peines capitales contre les principaux auteurs des scènes atroces dont nous vous avons cité quelques exemples. On affirme que sur 120

condamnations environ, prononcées à ce titre, 25 à peine ont été suivies d'exécution.

Enfin est arrivée l'amnistie générale, qui couvre à peu près tous les coupables et leur permet de revenir, libérés et insolents, parmi leurs victimes et leurs complices.

Et comme si de tels défis au bon sens et à l'équité n'étaient pas suffisants, on intensifie à plaisir les campagnes de calomnies contre les martyrs de l'hécatombe des 8 et 9 mai 1945. La presse et la T.S.F. propagent les mensonges les plus odieux sur des faits dont l'Administration a empêché la libre divulgation.

Les partis extrémistes — qui ont une grande part dans les événements de mai, et les élus indigènes — continuent à crier au scandale depuis que, le calme relatif étant revenu, l'émeute ayant été circonscrite d'abord, puis jugulée — l'ordre public allait, enfin, être restauré dans le pays.

Le scandale, ce n'est pas le massacre des Français isolés et surpris, sans défense, des femmes martyrisées et des petits enfants lacérés de coups de couteaux. Le scandale, c'est la répression trop brutale de l'émeute. Nos soldats ont été des bourreaux...

Ce renversement, au moins audacieux, des rôles, a évidemment pour but de tromper l'opinion publique dans la Métropole. Mais il crée une situation intolérable en Algérie, où tout le monde est fixé, même la masse indigène, qui est étonnée, aujourd'hui encore, que le châtiment n'ait pas été plus exemplaire.

Notre armée — qui reste toujours la « grande muette » — ne peut, évidemment, répondre aux diffamations dont elle est l'objet. Aucun communiqué officiel n'est venu rétablir la vérité. Une mise au point s'est esquissée dans la presse indépendante de la Colonie. Elle a été insuffisante, à notre sens, et n'a pas atteint les milieux

influencés par les mensonges répandus à profusion. Pourquoi ne pas dire toute la vérité ?

Nous ne voudrions pas que l'on puisse, ici, se méprendre sur la portée de nos affirmations, lorsque nous dirons que nous ne nions pas la répression qui a eu lieu en certains endroits.

Nous savons qu'à Sétif, il y a eu peu d'exécutions de criminels au cours des émeutes. L'usage des armes à feu avait été interdit à la troupe. Nous avons dit que les hommes n'avaient pas de cartouches. Mais ailleurs en rase campagne, partout où nos soldats, allant délivrer les fermes ou les villages, ont été reçus à coups de mitrailleuses ou de mitraillettes — comme cela s'est produit, par exemple, le 8 au soir et le 9 au matin, près de Périgotville, le lendemain 10 mai, à Chevreul, où des barrages, sur la route, étaient défendus à coups de fusils, plus tard à Taher, où les maisons forestières, incendiées, ne furent dégagées qu'après des combats contre les émeutiers, plus tard enfin au douar Menar, de Fedj-M'Zala —partout où la résistance armée, ouverte, a succédé à l'émeute, il y a eu riposte vigoureuse de nos formations militaires, il y a eu assaut, répression, châtiment.

Quel esprit sensé, raisonnable, oserait s'élever contre l'attitude de nos soldats se trouvant en état de légitime défense ? N'était-ce pas le seul moyen, du reste, de limiter les dégâts, de mettre fin à un mouvement qui avait la prétention de s'étendre sur toute l'Algérie, pour gagner, ensuite, la Tunisie et le Maroc ?

Nous l'avons dit déjà, c'est à l'énergie de notre armée et de ses chefs, à leur sens profond du Devoir et de l'Honneur français que nous devons d'avoir échappé à un drame généralisé et savamment préparé.

Les Pouvoirs publics, pour des raisons que nous ne saurions approuver, ne le disent pas, mais les dispositions militaires auxquelles nous assistons en ce moment, sont la démonstration

que l'on considère que le danger n'est pas complètement écarté.

Le mal était profond en mai 1945. Il l'est toujours, un an et demi après. Il le devient chaque jour davantage. Il serait plus qu'imprudent, pour le juger, de se fier aux déclarations officielles, lesquelles s'efforcent de masquer la vérité en affirmant qu'il ne faut pas confondre quelques meneurs avec la masse. La masse, elle, obéit par contrainte, aux meneurs, quand elle n'obéit pas par enthousiasme. Nous n'en voulons pour preuve que ces exemples, constatés partout. Lorsqu'un indigène, compromis dans les émeutes de mai, sort de prison, il est acclamé par tous ses coreligionnaires. S'il est candidat aux élections prochaines, c'est l'unanimité des suffrages qui s'affirme sur son nom. Et cela est la condamnation de formules qui ne répondent à rien : ni à la vérité, ni à la logique, ni à la probité tout court — et que l'on ne peut expliquer que par un but : tromper l'opinion et les Pouvoirs publics dans la Métropole.

Des amis des Français, on en trouvait beaucoup, avant la guerre, parmi nos indigènes. Ils se sont raréfiés, non pas qu'ils aient eu à se plaindre de leurs voisins, qui étaient leurs conseillers et leurs protecteurs, dont ils connaissaient la sympathie agissante — mais parce qu'ils savent qu'ils ne trouveront aucune protection efficace de la part de l'Administration supérieure, lorsque, par leur attitude indépendante, ils se seront mis en marge de leur famille musulmane. L'histoire des cimetières, dont on refusait l'entrée aux naturalisés français, en Tunisie, et à Tebessa, s'est aggravée de nombreux autres exemples, non moins significatifs (1).

(1) En 1934, un incident grave s'est produit à Tébessa. Un fonction naire indigène, naturalisé français, ayant perdu un enfant se dirigeait avec un cortège d'amis, vers le cimetière, aux fins d'inhumation. 200 musulmans occupaient l'accès du lieu de repos.

Ils s'opposèrent avec violence à l'ensevelissement de la pauvre dépouille. La terre musulmane ne devait pas être profanée par un membre d'une famille de renégats ou « metournis » ! Des coups de feu éclatèrent la police dut intervenir.

En Tunisie, à la même époque, des scènes semblables se sont produites en différents endroits, et l'on a vu des naturalisés, terrorisés, publier dans les journaux leur renonciation à leur qualité de Français, en termes humiliants pour nous.

Voilà ce que l'on ignore en France, où l'opinion est faussée par des slogans inadmissibles et profondément injustes, qui produisent la plus fâcheuse impression sur les Français d'Algérie.

Nous avons eu, récemment, sous les yeux, des lettres ; nous avons entendu des conversations qui révèlent qu'au nord de la Méditerranée, nos compatriotes se demandent quelle attitude blâmable nous avons pu avoir vis-à-vis des indigènes pour nous attirer une explosion de révolte telle que celle du 8 mai.

Tel est le résultat de la campagne perfide menée par certains partis, qui se qualifient de nationaux, mais creusent, délibérément, un fossé infranchissable entre la Métropole et ses territoires d'outre-mer.

Et cette situation risque de créer un climat de désaffection pour les Français de France, chez leurs frères, les Français d'Algérie. Car l'injustice ou l'hostilité, venant des êtres qui nous sont chers, est plus corrosive que celle d'un adversaire déclaré, n'ayant avec nous qu'un lien de parenté éloignée.

***

Les Français d'Algérie ont quelque raison de s'émouvoir des calomnies par lesquelles on cherche à les déshonorer, ainsi que des menaces que l'on dresse contre leur existence même. Les pages qui précèdent montrent par de nombreux exemples qu'ils sont capables, lorsque le temps leur en est donné, de résister aux attaques brutales. Ils sont plus sensibles encore aux diffamations dirigées contre leur œuvre.

Leur œuvre, ils ont le droit d'en être fiers. Elle honore la patrie dont ils se réclament et qu'ils représentent, ici, depuis plus d'un siècle. Ils ont trouvé, en Algérie, des marais et des broussailles. Ils ont assaini les tourbières hantées de fièvres meurtrières ; ils ont déniché les taillis, repaires des fauves, ennemis des troupeaux. Plusieurs générations ont succombé devant l'effort librement consenti. Les petits cimetières de nos campagnes conservent les reliques d'un passé qui fut héroïque.

Les Français venus en Algérie ont fait mieux encore. Ils ont préparé la pépinière des premiers colons qui ont transformé la Tunisie et le Maroc. Ils ont pris les autochtones sous leur protection. Ils les ont défendus contre les maladies endémiques et la faim permanente. Grâce à eux, les 1.350.000 indigènes qui peuplaient nos trois départements d'Alger, Oran et Constantine sont devenus 8 millions en cent ans.

Voilà leur œuvre... Elle est à la mesure des descendants des colons de Boufarik, dont le calvaire marque l'une des premières pages de l'Histoire de notre Algérie française. Elle parle haut, en parlant français.

On a osé dire que le colon s'est enrichi des dépouilles des indigènes. C'est là un mensonge odieux. Hélas... tous les colons algériens sont loin d'être riches. En grande majorité, ils sont de modestes cultivateurs, alors que l'on, ne compte plus, à l'heure actuelle, les fortunes berbères qui oscillent entre 50 et 100 millions et dépassent même ce dernier chiffe (1).

Les indigènes détiennent, nous l'avons vu, les 7/8 de la fortune publique algérienne. Ils en auront bientôt les 9/10, avec la cadence des achats de terres et d'immeubles bâtis qui se pratiquent en ce moment et font de plus en plus pencher la balance de leur côté. Ce

(1) N'a-t-on pas cité des indigènes dont la fortune dépasse le milliard ?

qui ne les empêche pas d'être exonérés de la plus lourde part des charges fiscales, dont ils ne supportent que le huitième, selon la déclaration du général Catroux, faite en novembre 1943. Par une décision qui date de plusieurs années, ils ont été exonérés des droits de succession. Et l'on a vu des fortunes de plusieurs centaines de millions échapper aux droits fiscaux, qui sont si lourds pour les successions des Français d'origine. Aucune raison acceptable n'a, jusqu'à ce jour, été donnée à cette mesure. Un essai de l'établissement de ces droits n'a pas encore donné de résultats (1).

***

On ne manque jamais de faire état, pour justifier les revendications des « Amis du Manifeste », des services militaires rendus à la France par les troupes algériennes. Il y a là un fond de vérité, auquel il convient, cependant, de fixer d'équitables proportions.

Les vieux engagés volontaires, qui ont participé à nos expéditions lointaines, dans le passé, et, plus tard au conflit de 1914/1918, ont droit à notre gratitude et ont laissé dans nos cœurs un souvenir ému. De même ceux qui sont tombés, à un titre quelconque, sur les champs de bataille, en combattant pour la cause de la civilisation. Ceux-là, les Français d'Algérie, dont ils furent les dignes compagnons d'armes, les ont toujours défendus. Pour les survivants des grandes épopées, l'accession à la qualité de français a toujours été largement ouverte. Pour eux, la France a su se montrer reconnaissante et généreuse. Et c'était justice. Beaucoup pourraient dire que c'est, particulièrement, de leurs

(1) L'Administration affirme que l'on se retrouve en présence d'une impossibilité matérielle pour appliquer des droits de successions à notre milieu indigène. Cette affirmation, renouvelée sur des plans différents, est une jolie réponse à ceux qui, nouveaux venus dans ce pays, prétendent lui imposer la législation de France.

coreligionnaires qu'ils ont à se plaindre.

Les événements d'Aïn-Touta, en 1916, et de nombreux exemples qui se sont produits depuis, justifient les réserves faites par de nombreux officiers sur les recrues provenant du service obligatoire institué à la fin de la grande guerre de 1914-1918. Rappelons seulement, pour mémoire, le scandale qui eut lieu à cette époque et auquel mit fin Clemenceau : nous voulons parler des entreprises d'engraissement humain, fournissant aux familles bourgeoises des remplaçants, payés au poids, pour leurs enfants atteints par le tirage au sort.

En nous gardant de vouloir forcer la note, rappelons quelques chiffres, émanant de statistiques officielles :

Dans la tourmente de 14-18, l'Algérie a fourni à la mère-patrie :

— 115.000 soldats d'origine française, soit 1/5 de la population ;

— 157.000 soldats d'origine berbère, soit 1/30 de la population.

Les chiffes des tués ont été les suivants :

— 18.000 Français, soit 15,65 % des partants ;

— 19.000 indigènes, soit 12,10 % des partants. Par l'histoire des remplaçants, on peut déduire la place que prennent dans ces chiffes les représentants de l'élite musulmane qui se réclame de l'impôt du sang.

Le système de recrutement, institué en 1916, subsiste encore en 1946. Nous lisons, dans un communiqué du Ministère de la Guerre, daté de 1939 :

« Rapport entre le nombre des indigènes algériens inscrits et celui de la population : 1,70 %.

« Rapport entre le nombre des incorporés et celui des inscrits indigènes : 10 %.

« Pour la population française, ce dernier rapport est de 93 %.

En France métropolitaine, il est de 91 %..

« Sur 6.300.000 indigènes, il n'est pris, tous les ans, en moyenne, que 10.500 hommes pour le service militaire. *Les indigènes bénéficient, à cet égard, d'une exonération de 85 % par rapport au service fourni par les citoyens français.* »

Ajoutons à ces renseignements, qui sont officiels, que depuis novembre 1942, date de la reconstitution de l'armée de l'Empire, une légère modification a été apportée à ce régime, mais que de nombreux cas de dispenses ont été appliqués aux indigènes algériens, que ne connaissent pas les Français d'origine. C'est ce qui explique que pour les dernières campagnes de Tunisie, Italie, France et Allemagne, il a été prélevé, en Afrique du Nord — Maroc compris : 16 % de la population française d'origine, et 2 % de la population indigène. Et c'est ce qui souligne l'importance proportionnelle des pertes subies par ceux-là mêmes qui ont tout donné à leur Patrie et que l'on récompense en les chassant d'Algérie...

Constatons, en outre, que l'on déforme singulièrement la vérité, en prétendant que notre défense nationale joue entièrement sur les contingents fournis par les indigènes.

***

On chasse les Français d'Algérie. C'est là un fait qui ne peut être nié et qui met en cause les destins mêmes de la France en Afrique du Nord. Il est profondément attristant d'enregistrer cette constatation qui sera, demain, une réalité poignante.

Le mouvement est commencé. Il s'accentue rapidement. L'Administration s'en est aperçue, puisqu'elle a essayé de freiner les départs, en refusant d'approuver, pendant un temps, les ventes de propriétés françaises aux indigènes. Mais elle continue à favoriser ceux qui, malgré tout, voulaient rester. J'attribuais les

les mesures qui précipitent la catastrophe.

Les Pouvoirs publics n'ont pas réagi lorsqu'il en était temps encore, lorsqu'ils ont été prévenus de l'imminence du drame qui se préparait. Or, ils avaient été largement alertés par de nombreux rapports officiels de fonctionnaires de tous ordres, y compris les chefs de gendarmerie et par des appels pressants d'élus.

Le drame accompli, l'Autorité, nous l'avons dit :

— a couvert d'une protection non déguisée les émeutiers échappés, aux constatations des flagrants délits ;

— a gracié les coupables arrêtés et condamnés par les tribunaux militaires ;

— a prononcé, récemment, une amnistie à peu près générale, qui a permis aux perturbateurs de rentrer dans les douars la tête haute, de reformer les groupements d'assaut, genres « Médersas », « Amis du Manifeste » ou Scouts, qui avaient été dissous, et de reprendre leur programme d'hostilité et de menaces de mort contre l'élément français, témoins ces papiers répandus dans les campagnes en avril 1946, ou jetés dans les boîtes aux lettres des villes :

« *Français, préparez vos valises ou vos cercueils !...* »

Et comme si l'Algérie française était coupable de ne pas succomber sous l'action d'un tel régime, le législateur de France y ajoute la certitude d'une asphyxie totale ; la noyade des Français sur les prochaines listes électorales, par l'inscription de nouveaux contingents d'électeurs indigènes, tels que les titulaires de certificats d'études primaires (1) !

Un agriculteur du littoral, qui a créé un magnifique vignoble dans une région autrefois occupée par des taillis de lentisques, nous disait, ces jours derniers, avec un calme qui dissimulait mal

(1) Cette disposition a été annulée depuis.

son amertume : « J'étais de ceux qui, malgré tout, voulaient rester. J'attribuais les injustices dont nous sommes l'objet à la crise d'après-guerre. Je pensais que cela passerait, par l'excès même du mal, que l'on reviendrait à la logique, au bon sens du respect de l'autorité. Mais je vois que l'on fait du définitif et de l'irrémédiable. Alors, je me prépare à liquider, avant que les municipalités changent de mains, car la vie ne tardera pas à être insupportable, je ne veux pas risquer — sur un mot d'ordre contre lequel je serai impuissant — de ne pouvoir ramasser mon raisin, au moment des vendanges. »

Et les mouvements de départs s'accentuent dans la Colonie — soulignant le suicide de la France en Afrique du Nord — non pas parce qu'il y a eu des massacres en mai 1945, mais parce que l'on assiste à la collusion de nos forces officielles avec les forces de la démagogie et de la xénophobie orientales...

Quelles responsabilités, dans l'Histoire, prennent aujourd'hui nos dirigeants !...

22 AOUT 1946.

OCTOBRE 1947

Les dernières pages de ce volume datent de seize mois. Les premières ont été écrites peu de semaines après le drame de 1945. Nous avons dit les raisons qui ont empêché, à cette époque, leur publication.

En présence des retards qui nous étaient imposés, nous avions fini par nous dire que mieux valait, peut-être, laisser le silence se faire sur un passé dont les enseignements douloureux ne pouvaient que faire réfléchir les meneurs responsables et leurs protecteurs plus ou moins officiels.

Nous étions dans l'erreur en raisonnant ainsi.

Les débats, qui viennent d'avoir lieu au Parlement français et qui ont abouti au vote d'un statut algérien constituant une capitulation nationale unique dans l'Histoire, ont démontré que le public métropolitain et ses mandataires dans les conseils de la IVe République ignorent tout de la situation qui est faite à la France dans son Empire, et que, forts de cette ignorance et des

complaisances politiques s'offrant à eux, les prêcheurs de haine affirment plus violemment que jamais leur volonté de chasser les Français d'un Empire qui est le résultat des sacrifices et du labeur de cinq générations.

Et les campagnes reprennent avec une virulence qui permet de prédire de prochains drames s'inspirant de celui du 8 mai.

Des journaux que l'autorité tolère — alors qu'elle refuse les autorisations d'achats de papier aux organes de presse désireux d'apporter une réplique nécessaire, au nom de la dignité française — ouvrent à nouveau des campagnes de violence et de provocation, en se basant sur des affirmations exagérées et inacceptables.

Par des récits de faits locaux, qui sont loin de traduire la vérité, on cherche à fausser l'Histoire pour préparer de nouvelles scènes de désordres et de conflits sanglants.

Les journaux qui, courageusement, ont pris la défense des Français en Afrique du Nord, sauront répondre comme il convient à la propagande ainsi, entreprise. Nous n'avons pas à engager des polémiques dans un livre qui n'a qu'un but : apporter une documentation à l'enquête qui devait s'ouvrir et être suivie de sanctions nécessaires.

Cette documentation est le fruit d'une sélection qui a rejeté tous les faits sur lesquels plusieurs versions contradictoires se sont produites. Elle ne contient que des témoignages irréfutables. Nous la dédions à ceux qui ont besoin d'apprendre, à l'opinion publique de notre Métropole.

Arrivé a un âge avancé, n'ayant plus rien à demander à la vie, nous considérons que c'est là, pour nous, un dernier devoir patriotique à accomplir, dans l'intérêt de la justice et de la vérité, pour ceux qui restent encore en Afrique du Nord, derniers

défenseurs de la pensée française — dans l'intérêt aussi d'une œuvre qui fut grande et qui fut généreuse, quoique l'on veuille en dire, et dont les indigènes algériens ont largement profité.

DOCUMENTS ANNEXES

I

A propos des événements qui ont ensanglanté le Constantinois dans les premiers jours de mai 1945, une observation a été faite, tendant à souligner que l'autorité administrative a été surprise par l'émeute. On ne s'attendait pas à ce mouvement, a-t-on dit.

Cette excuse ne traduit pas la vérité. La lettre ci-après en est la démonstration, en dehors même des nombreux rapports émanant des gendarmeries, des municipalités et des services de police.

Cette lettre, précise et pressante, remise par les signataires au Préfet de Constantine, M. Lestrade-Carbonnel — qui l'a aussitôt transmise à Alger — est datée du 24 avril 1945. Les massacres ont commencé le 8 mai suivant — quatorze jours après.

CONSEIL GENERAL DE CONSTANTINE

Constantine, le 24 avril 1945

Monsieur le Préfet,

Les conseillers généraux soussignés, réunis à Constantine, à l'occasion de la session ordinaire d'avril,

Tiennent à vous faire part de l'émotion qui ne cesse de grandir, dans les campagnes algériennes, depuis un an, chez les colons d'origine française.

Depuis longtemps, ceux qui, par eux-mêmes ou par leurs ascendants, ont assuré une œuvre économique faisant, dans le Nord de l'Afrique, le plus grand honneur au génie français, voient s'affirmer autour d'eux des manifestations d'inimitié qui paraissent concertées et obéir à des mots d'ordre venant de très loin.

Brusquement, et coïncidant avec les mesures généreuses prises par les Pouvoirs publics en faveur des populations autochtones, l'inimitié a fait place à une hostilité qui prend figure de haine collective. Les passions sont déchaînées dans des milieux qui étaient calmes jusqu'à ce jour. Elles se traduisent d'un bout à l'autre du territoire par des incorrections de langage, des provocations et des injures, parfois des menaces qui n'épargnent ni les femmes ni les enfants français de naissance.

Partout, des hommes, hier inoffensifs, heureux de collaborer avec les colons, les fonctionnaires, les commerçants, sont devenus arrogants et annoncent leur volonté de rester seuls sur la terre de leurs ancêtres et de proclamer l'indépendance totale qui a fait, en février 1943, l'objet des manifestes des élus musulmans à Alger, au mépris des droits de la France. Les indigènes qui nous étaient acquis sans réserve ont eux-mêmes changé d'attitude. Ils n'osent plus affirmer leurs sympathies, dans la crainte d'être rejetés ou sacrifiés par leurs coreligionnaires.

Partout, l'insécurité grandit. On signale des atteintes à la propriété, des bris de conduites d'eau alimentant les villages, des menaces non déguisées contre la vie des Français isolés. Les rues

des villes, malgré les interdictions officielles de former des cortèges, sont parcourues par des manifestants criant ouvertement que l'Algérie appartient aux Arabes. On assiste à des organisations locales qui sont des organisations de combat et de remplacement de l'Administration française, telle que celle qui fonctionne à El Milia ou à Châteaudun.

Tous ces faits réunis sont des signes inquiétants au possible d'événements graves, pouvant survenir demain et mettre en péril la vie des Français isolés dans les campagnes algériennes, dans ces mêmes campagnes où un commerce clandestin d'armes de guerre se fait pour ainsi dire ouvertement depuis trois ans. Si l'on songe que l'Algérie est à la veille d'une disette agricole sans précédent depuis de nombreuses années, et que cette situation peut provoquer un drame général brusqué, dont il serait difficile de limiter les désastreuses conséquences, il apparaît bien aux esprits les moins prévenus que ce n'est plus par des paroles de prudence et des appels aux sentiments que l'on peut conjurer le mal qui s'annonce et que des mesures comportant des avertissements sévères sont seules de nature à éviter toute surprise fâcheuse pour l'ordre public et la dignité de la France.

Déjà, les chantiers privés, dans les propriétés françaises des campagnes, sont désertés par les travailleurs indigènes. Et l'on peut prédire sans être taxé d'exagération que, dans maints endroits, ce que la sécheresse laissera dans les récoltes ne pourra être recueilli, faute de main-d'œuvre.

Les soussignés, Monsieur le Préfet, ont montré en toute occasion, et notamment au cours des événements qui se déroulent depuis septembre 1939, leur volonté de seconder sans réserve, d'appuyer, sans la contrarier en quoi que ce soit, l'action administrative dans l'œuvre délicate, souvent difficile, qu'elle s'efforce d'accomplir. Leur démarche d'aujourd'hui ne saurait donc être traduite comme une initiative visant à porter atteinte à l'autorité dont vous êtes, ici, le représentant qualifié.

Mais, étant en contact journalier avec les hommes et les choses de la campagne, connaissant bien l'âme musulmane et les entraînements auxquels elle peut être exposée, ils estiment que la situation a pris une gravité telle que des décisions sont à prendre à brève échéance si l'on veut éviter des événements irréparables.

Les soussignés, vous apportant ce témoignage, vous demandent instamment au nom des populations qui les ont mandatés au sein du Conseil général de Constantine, de vouloir bien être leur interprète auprès des Pouvoirs publics pour que soient prises, sans tarder, des mesures propres à ramener l'ordre et la confiance dans les territoires français situés au sud de la Méditerranée.

Ces mesures entrent dans le cadre des missions confiées à l'autorité dans ce pays. Les élus des campagnes estiment que même en la situation actuelle, dangereusement aggravée par des exagérations de meneurs ayant perdu le sens des réalités en même temps que celui de la reconnaissance — des mesures très nettes, affirmées sans ambage, atteindront le but désiré. Ainsi pourra être ramenée, dans nos populations, la confiance qui, avec la Paix, est si nécessaire pour préparer et assurer l'œuvre de redressement économique attendu par la France au lendemain de la grande victoire qui s'affirme en Europe.

L'Algérie a donné l'intégralité de ses contingents fiançais d'origine à la défense de la patrie. Des contingents indigènes ont également participé à la lutte commune en Tunisie, en Sicile, en Italie, en France, et sur les champs de bataille qui s'étendent aujourd'hui jusqu'à Berlin. Tous ces combattants ont droit à notre gratitude émue. Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à ceux qui, demain, reviendront, le grand devoir accompli, dans leurs foyers africains, n'est-il pas de leur assurer un retour paisible dans un pays où doivent régner la concorde et la paix ?

C'est dans cette pensée, qui traduit la ferveur patriotique des populations qu'ils représentent, que les soussignés vous demandent de vouloir bien être leur interprète, pour que cette concorde et cette paix soient assurées par tous les moyens dont dispose l'autorité française.

Les soussignés vous prient d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de leurs sentiments déférents et dévoués.

Signé :

VALLET Eugène, LAVIE Marcel, DEYRON Léon, MEYER Eugène, FOURNIER Roger, VERDIN Raoul, CUSIN Pierre,

Conseillers généraux.

II

Une indication, presque généralisée, ressort des récits locaux du grand drame qui a marqué les premiers jours de mai 1940 dans le département de Constantine : le mépris des insurgés pour les matières alimentaires dans les pillages qui ont suivi les massacres des Français. Les magasins d'approvisionnement ont été respectés. Le blé, la semoule, la farine, l'huile même ont été répandus à terre et n'ont été enlevés qu'à de rares exceptions près. La faim n'a donc pas servi d'excuse au soulèvement organisé.

On a souligné avec raison que les régions atteintes par la révolte jouissaient d'une prospérité relative s'étendant sur toute la population sans distinction d'origine.

Ce que l'opinion publique de la Métropole ignore certainement, c'est que l'économie dirigée, dont la réglementation théorique s'étendait aussi bien à la France qu'à ses possessions d'Outre-Mer, n'a pas été appliquée aux indigènes de l'Afrique du Nord. Ces derniers, de façon pour ainsi dire générale, se sont abstenus de répondre aux appels de l'autorité en ce qui concerne le stockage des céréales et de l'huile en particulier. C'est la population française, ce sont les colons qui ont assuré les approvisionnements des sociétés indigènes de prévoyance, approvisionnements auxquels ils n'avaient pas été appelés à participer avant 1939.

Veut-on un exemple ?

Nous pouvons citer une Commune mixte du département de Constantine, dont la superficie est de plus de 138.000 hectares (l/30e de la surface de la France, ou trois fois celles du département de la Seine).

La population de cette commune est de 110.000 habitants, dont un millier de Français, répartis sur 1.000 kilomètres carrés de territoire. La profession agricole y est représentée par 3.000 chefs d'exploitations indigènes cultivant 30.000 hectares, et 45 colons français d'origine cultivant 6.000 hectares, en blé principalement. Rappelons ici que la même région faisait partie de l'antique Numidie, qui alimentait par l'Annone, en blé dur, la grande métropole romaine.

En Algérie, comme en France, a été appliquée une réglementation destinée à assurer la subsistance locale ainsi que les ensemencements, le surplus devant participer aux envois à faire pour venir en aide à la Mère patrie.

Dans la commune qui nous intéresse, nous pouvons donner des chiffres sur les résultats obtenus par cette opération de réquisition légale, pendant trois campagnes agricoles récentes. Ces chiffres démontrent la résistance opposée par les milieux autochtones à la collecte à laquelle ils étaient soumis obligatoirement par la loi.

En 1944, les Français d'origine ont livré 16.139 quintaux, les indigènes 5.475, soit, pour ces derniers, 55 kilos par hectare. L'année représentait une petite moyenne comme récolte.

En 1945, année moyenne, les colons ont livré 22.000 quintaux, les indigènes 400 quintaux.

En 1946, la récolte a été abondante. L'administration, sollicitée par la Métropole, s'est efforcée de faire pression dans les douars pour obtenir enfin un résultat moins décevant que les années précédentes. Les résultats suivants ont été obtenus après une active propagande auprès des chefs locaux, Caïds et Ouakafs : 62.000

quintaux ont été versés par les colons français, 23.000 par les indigènes, soit 76 kilos de blé par hectare pour ces derniers. Ajoutons que 113 procès-verbaux ont été dressés à l'encontre d'indigènes qui n'avaient même pas fait de déclaration de récolte. Mais ces constats n'ont pas été suivis de sanctions.

La commune dont nous parlons compte, sur la partie nord de son territoire, de nombreux petits exploitants d'oliviers. Pas un litre d'huile n'a été recueilli chez les récoltants qui ont, presque tous, bénéficié du ravitaillement familial en huile, organisé par l'administration.

Aucun démenti ne peut être opposé aux affirmations qui précèdent, même lorsque nous dirons que dans 95 % des communes algériennes une situation identique s'est présentée.

Que sont devenues les céréales et l'huile qui ont échappé aux réquisitions administratives ? Elles sont passées au marché noir, où l'on a vu le prix du blé atteindre jusqu'à 7.000 francs la charge de 144 kilos.

Ce marché noir s'est enrichi d'autres denrées fournies grâce à une carence presque totale de l'autorité.

Tout Algérien, habitant le pays, même depuis peu de temps, sait qu'avant la guerre, les indigènes ne consommaient que peu de sucre et de café, bien moins encore de chocolat. La première denrée n'était utilisée que par le chef de certaines familles, c'est-à-dire par une personne sur 20, au grand maximum. Or, le ravitaillement n'a voulu exclure personne de ses distributions mensuelles. Et c'est ainsi que le marché a été rapidement sursaturé de produits non consommés en milieu indigène, mais très utilisables sur le marché voisin dit « parallèle ». L'abondance du sucre a été telle que dans certaines régions, la marchandise est offerte, au prix officiel, sur les deux marchés, avec ou sans bons de ravitaillement.

Au sujet du blé, une constatation édifiante s'est produite au cours de l'hiver 1946-1947. En janvier 1947, les Sociétés indigènes de prévoyance (S.I.P.) avaient fermé leurs portes, faute de vendeurs de céréales. Mais la saison pluvieuse avait été particulièrement abondante en précipitations. Beaucoup de blé atteint par l'eau menaçait de s'avarier : grosse émotion dans les campagnes. On vida les silos inondés. Sur le marché clandestin l'offre dépassa la demande. Les pris baissèrent bien au-dessous de ceux fixés par la taxation officielle. L'Administration généreuse vint au secours de ceux qui, volontairement, s'étaient mis en marge de la loi. Elle ouvrit à nouveau les portes de ses magasins et acheta le blé aux prix de la taxe. Et elle fut mise à même de constater que les stocks représentant le trop plein du marché noir contenaient des blés datant de plus d'un an...

Le marché parallèle du blé reprit rapidement son activité. Et pendant que s'exercent les mesures de restriction frappant la population européenne, les boulangeries officielles distribuent la ration de 200 grammes de pain bis obtenu par des mélanges de farines basses, tandis que dans les rues étroites de chaque « médina » du Maroc, ou des villes d'Algérie et de Tunisie, se vend couramment le bon pain blanc de semoule offert aux acheteurs fortunés.

Sera-t-on taxé d'exagération en disant :

— que toutes les statistiques qui ont été données par l'autorité sur les récoltes dites de guerre ne peuvent être exactes et que l'on se trouve, en Algérie, dans l'impossibilité de dire dans quelles proportions le ravitaillement est assuré par les stocks existants ;

— que le marché noir a été encouragé grandement, sinon créé par l'action administrative obéissant, pardessus tout, à un sentiment : la peur de créer des incidents pouvant provoquer des

troubles, en présence desquels on serait obligé de prendre des mesures énergiques ;

— que notre Métropole a souffert et souffre encore du manque des millions de rations qui, mensuellement, viennent alimenter le marché noir de l'Afrique du Nord?

Ce que nous avons dit du blé, du café, du sucre, du chocolat peut se dire aussi du lait, du savon, des étoffes, des allumettes, etc.

Une décision dictée par un bon sentiment a fait bénéficier les mères indigènes et les nourrissons de rations de lait frais ou condensé. Ce lait a bien été livré, mais l'on constate que 98 % du montant des bons passent au marché noir et constituent un véritable traitement mensuel pour de nombreuses familles, au détriment des enfants, privés, par leurs parents, de leurs rations de croissance.

Une autre considération a été l'un des facteurs qui nous ont décidé à publier ces pages, apportant des détails inédits à un drame qui appartient à l'Histoire de notre Afrique du Nord.

Pourrait-on nier de bonne foi que ce drame est la conséquence directe d'une politique de faiblesse, appliquée depuis trop longtemps dans nos rapports avec quelques agitateurs devant leur situation à la France, dont, cependant, ils se déclarent, dans la presse, les assemblées et les réunions publiques, les ennemis irréconciliables ?

Cette politique, que rien ne saurait expliquer et que rien n'excuse, continue à se pratiquer, malgré les leçons sévères reçues par nous dans le passé. Elle nous mène droit à de nouveaux troubles que la situation mondiale actuelle peut rendre catastrophiques.

Le conflit européen ouvert en 1914 n'est pas terminé. La démonstration se fait, chaque jour, de préparatifs annonçant d'ultimes combats entre deux civilisations très opposées dans leurs

principes et leurs voies sociales : la civilisation latine et l'organisation slave, prête à mettre à profit les moyens puissants révélés par la Science et les nouvelles méthodes de guerre. Des déplacements de gros effectifs humains peuvent provoquer, en quelques heures, un choc d'extermination aux conséquences redoutables :

Notre Afrique du Nord, plate-forme nécessaire pour la défense de notre cause, n'est pas à l'abri de cette éventualité.

Les hommes qui gouvernent la France, qui ont la responsabilité de son avenir et de ses destins, ont-ils le droit de continuer à tolérer, sur notre territoire, la reconstitution et le renforcement d'organisations berbères qui ont fait, récemment, la preuve de leur action antifrançaise et peuvent, brusquement, paralyser nos moyens d'action, en cas de danger ?

Poser cette question, n'est-ce pas prendre la défense de nos intérêts nationaux menacés et des populations, aussi bien françaises d'origine qu'autochtones, du sud de la Méditerranée, lesquelles seraient entraînées dans un drame plus terrible que tous ceux, horriblement tragiques, qui se sont produits au cours de ces dernières années ?

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

UN DRAME ALGERIEN

ACHEVE D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DES
IMPRIMERIES BELLENAND
A FONTENAY-AUX-ROSES
(SEINE) 65.722.
Dépôt légal Éditeur 2e trimestre 1948.